Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16093 – 7 F – MERCREDI 23 OCTOBRE 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Incidents entre M. Chirac et la sécurité israélienne

Le président a menacé d'interrompre son voyage

M. CHIRAC a élevé une protestation officielle auprès du gouvernement israélien, mardi 22 octobre, après le nouvel incident qui s'est produit le même jour, au cours de sa visite. Le président de la République, qui avait le projet de parcourir la vieille ville de Jérusalem pour se rendre dans les lieux saints chrétiens, juifs et musulmans, s'est heurté à l'important dispositif des services de sécurité israéliens qui empêchait tout contact avec les Palestiniens. *« C'est une provocation. Cela doit cesser »*, a lancé, en anglais, M. Chirac aux forces de l'ordre.

Plusieurs bousculades ont eu lieu entre les policiers et les membres de la délégation française accompagnant le président. *« C'est une situation inacceptable. C'est une attitude qui explique bien des choses »*, a déclaré M. Chirac qui a menacé de mettre un terme à sa visite en Israël en signe de protestation. Dans la délégation française, on soulignait que le président avait expressément demandé de pouvoir faire la visite seul.

La déléguée générale de Palestine en France, Leila Chahid, qui accompagnait le président, a estimé que *« le président Chirac a dû subir tout ce que la population palestinienne subit tous les jours ». « Il a vu de ses yeux ce qui se passe et qui explique pourquoi la colère des Palestiniens est tellement profonde »*, a ajouté Mme Chahid. Lundi, à Haïfa, le président de la République avait plaidé une nouvelle fois en faveur de la création d'un Etat palestinien et de la restitution du plateau du Golan à la Syrie.

M. Chirac devait déjeuner avec M. Nétanyahou et se rendre à la Knesset mardi après-midi. Cette visite ne figurait pas initialement à son programme, mais le président de la République avait accepté, samedi, de modifier son agenda pour couper court aux critiques de la droite israélienne, ulcérée d'apprendre que M. Chirac devait prononcer un discours, mercredi, devant le Parlement palestinien.

Lire page 4

L'affaire Tiberi ouvre une crise entre la police et la justice

M. Debré soutient le directeur de la PJ parisienne sanctionné



DANS UN ARRÊT rendu lundi 21 octobre, la chambre d'accusation de Paris a retiré, pour six mois, son habilitation d'officier de police judiciaire au directeur de la PJ parisienne, Olivier Foll. Lors de la perquisition au domicile de Jean Tiberi, maire de Paris, M. Foll avait ordonné à ses policiers de ne pas assister le juge Halphen. Cette décision a ouvert une crise entre la hiérarchie policière et la justice. Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a décidé de maintenir Olivier Foll en fonction. Dans un entretien au *Monde*, le sénateur (RPR) du Haut-Rhin, Hubert Haenel, estime que M. Foll devrait être muté dans un autre service.

Lire page 6
et notre éditorial page 16

Le plan secret de l'ONU pour faire face à un exode serbe à Vukovar

SELON UN DOCUMENT obtenu par *Le Monde*, les services de renseignement de l'Administration transitoire des Nations unies en Slavonie orientale (Atnuso) envisagent l'éventualité d'un exode des Serbes de cette région de l'est de la Croatie, autour de Vukovar, qui reviendra sous administration croate au printemps 1997. L'exode éventuel d'une partie des quelque 130 000 Serbes – à parts égales originaires de Slavonie ou ayant fui d'autres régions – a conduit l'ONU à élaborer un plan de soutien à ces populations. L'organisation internationale, qui s'apprête à affronter un nouvel épisode de « nettoyage ethnique », semble avant tout désireuse d'éviter que ce mouvement ne provoque un chaos comparable à celui qui avait prévalu en février 1996 à Sarajevo.

Lire page 2

■ Les besoins des IUT

Environ quatre cents directeurs d'instituts universitaires de technologie (IUT) demandent la mise en place d'un plan d'urgence financier. p. 9

■ « Le Réverbère » en procès

Le patron de l'hebdomadaire de rue *Le Réverbère*, Georges Mathis, qui développe son groupe en Europe, est poursuivi par la justice pour antisémitisme. p. 10

■ Petites villes, petits budgets

Les villes de moins de vingt mille habitants éprouvent des difficultés financières à respecter les nouvelles normes de sécurité et d'environnement. p. 11

■ La mission de Mgr Tutu

L'ancien archevêque anglican s'efforce de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid sans mettre à mal le fragile « miracle » sud-africain. p. 13

■ Le volcan et la « bulle »

En Islande, le volcan Grimsvötn a cessé de cracher sa lave. Mais une énorme bulle de trois milliards de mètres cubes d'eau douce va dériver dans l'Atlantique nord. p. 22

■ Un déjeuner à la bière

Jean-Pierre Quélin s'aventure dans les ambassades gourmandes du Nord à Paris. Pour son bonheur. p. 24

A l'Académie, la femme est encore le malheur de l'homme

L'ACADÉMIE FRANÇAISE est le dernier endroit où l'on s'amuse encore dans ce pays où les vaches sont folles, le président de la République et son premier ministre en plongée dans les sondages, la météo pas folichonne et l'amiante... C'est aussi une institution extrêmement progressiste, en dépit des moqueries qu'elle suscite, car elle est l'ultime refuge de la lutte contre les ravages du « politiquement correct ». A la commission du Dictionnaire, qui étudie en ce moment la lettre « M », comme « masturber » et « malheur », on ne craint pas de « dire le vrai ».

Les dignes membres de cette assemblée, même s'ils n'ont plus la chance d'y être exclusivement « entre hommes », sont restés de fiers gaillards. Rien de ces petits garçons qui trépignent pour imposer leur autorité – chancelante – aux femmes. A l'Académie, on sait ce qu'il en est des femmes. C'est d'ailleurs pour cela qu'on n'en voulait pas.

La discrétion étant une vertu très masculine et très académique, nous ne saurons rien des débats joyeux qui ont entouré la discussion du mot « masturber ». Sur le sexe n'a filtré qu'une blague de couloir du physicien Louis Leprince-Ringuet, auquel ses quatre-vingt-quinze ans autorisent toutes les libertés et les leçons de grammaire : « "La femme était enceinte", *c'est un imparfait ;* "La femme sera enceinte", *c'est un futur ;* "La femme est enceinte", *c'est l'imparfait du préservatif* »...

En revanche, au mot « malheur », figurait, dans une précédente édition, un exemple délicieux : *« Cette femme fait le malheur de son mari. »* Fallait-il le maintenir ? Grave question. Inutile de dire que les épouses ont eu besoin d'avocats. Il y en eut. Un (une ?) téméraire aurait poussé le courage jusqu'à suggérer l'exemple inverse : *« Ce mari fait le malheur de sa femme. »* On manquait de témoins pour établir la véracité d'un tel propos. Dans la confusion, certains voulaient qu'on vote, d'autres pas. Certains riaient – quand même ! – d'autres pas. C'est que les hommes sont « politiquement corrects » à leur manière. On ne plaisante pas avec ça... surtout si l'on a une femme à la maison depuis cinquante ans !

Le fin mot de l'histoire ? Réponse dans un prochain fascicule du fameux Dictionnaire de l'Académie. La morale de l'histoire ? C'est que l'Académie est bien, comme le disait malicieusement Marguerite Yourcenar, *« une assemblée de vieux galopins qui se font des blagues le jeudi ». « Une femme n'a pas grand-chose à y faire »*, ajoutait-elle. Le seul enjeu pour les femmes était de contraindre ces messieurs à admettre l'une d'entre elles. Ce fut Yourcenar, qui commença son discours, avec ironie, par une liste de femmes qui auraient dû, avant elle, franchir la porte. George Sand *« eût fait scandale par la turbulence de sa vie (...). Colette elle-même pensait qu'une femme ne rend pas visite à des hommes pour solliciter leur voix. Je ne puis qu'être de son avis, ne l'ayant pas fait moi-même »*.

Ensuite, il fallait, bien sûr, s'en désintéresser et laisser les « garçons » s'amuser entre eux. Mais les hommes, reconnaissons-le, ont fait le malheur des femmes en leur apprenant à partager leurs vanités. Qu'ont à faire les femmes de l'Académie, puisqu'elles en ont une ? *« Elle a une superbe académie »*, donne le Robert comme exemple d'une des acceptions du mot, ajoutant malheureusement *« familier et vieilli »*. Dommage, car aucun de ces messieurs n'en aura jamais une aussi belle. *« Brisons là, Messieurs »*, comme on disait au temps où l'on savait vivre.

Josyane Savigneau

Je témoigne, tu témoignes...

A CHACUN « son » témoin. A chacun sa vision ou sa pratique du témoignage. Les témoins sont *« les yeux et les oreilles de la justice »*, proclamait le jurisconsulte anglais Jeremy Bentham. Les politiques en appellent de plus en plus aux experts. L'historien traque et brasse sans cesse la « matière première » des témoignages. L'artiste se fait témoin de son temps... L'écrivain, enfin, « fabrique » le témoignage qu'il colore des nuances infinies de l'imaginaire. Tous ces thèmes ont été abordés au cours de la séance de rentrée des cinq Académies, mardi 22 octobre, à l'Institut de France. *Le Monde* publie les principaux extraits des communications de Jean-Denis Bredin, Pierre Aigrain, Jean Delumeau, André Damien et Serge Nigg.

Lire pages 14 et 15

Le « tremblement de terre » de Budapest en 1956

DANS LE JARGON communiste de l'époque, on appelait cela *« remplir une bio »*. Il s'agissait de répondre à une série de questions personnelles extrêmement précises. A quarante ans de distance, l'exercice était un peu comparable lors du colloque qui s'est tenu à Budapest du 17 au 19 octobre sur « les intellectuels et l'opinion publique en France face à la révolution hongroise de 1956 ». Les intervenants ont en effet raconté comment ils avaient, chacun à sa manière, rompu avec le PCF après l'écrasement, à l'automne 1956, de la révolution hongroise par les chars soviétiques. Comme l'explique l'un d'entre eux, le philosophe Jean-Toussaint Desanti, *« dès que cette évidence – l'URSS est le pays du socialisme – s'est effondrée, c'est-à-dire pour nous en 1956, tout s'est effondré : ce fut un tremblement de terre »*.

Son épouse, Dominique Desanti, avait adhéré au parti en 1943 au moment de la bataille de Stalingrad. Elle avait couvert pour les journaux communistes le procès de Nuremberg, puis effectué des reportages dans les « démocraties populaires » qui naissaient à l'est dans les pays occupés par l'armée rouge. Lors de la grande brouille entre Moscou et Belgrade, elle avait écrit sur commande une brochure, *Masques et visages de Tito et des siens*, qui faisait de Tito un agent au service des Occidentaux. Elle avait cru à la culpabilité de Laszlo Rajk, ancien ministre communiste hongrois, qui, lors de son procès, en septembre 1949, avait *« avoué »* avoir travaillé dès 1931 pour la police de l'amiral Horthy, le dictateur fasciste allié à Hitler qui régna sur la Hongrie avant et pendant la deuxième guerre mondiale. Rajk fut pendu.

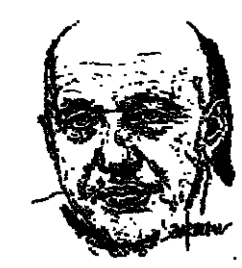
Deux mois plus tard, ce fut le tour de Traïcho Kostov, dirigeant communiste bulgare, accusé d'espionnage au profit de l'Intelligence Service britannique. Mais, cette fois, la belle mécanique stalinienne se bloque. Torturé, Kostov se dresse pendant son procès et s'écrie : *« Je suis innocent. Mes aveux ont été extorqués. »* Dominique Desanti, qui assiste au procès, est bouleversée... mais reste au parti.

Le choc suivant est la réconciliation spectaculaire entre Moscou et Belgrade.

Dominique Dhombres

Lire la suite page 16

Un provocateur de l'art moderne



GEORG BASELITZ

POUR LA PREMIÈRE FOIS en France, une grande rétrospective est consacrée à l'artiste allemand Georg Baselitz. Né dans la future Allemagne de l'Est en 1938, renvoyé de l'école des arts plastiques pour *« manque de maturité politique »*, artiste agressif, provocateur, il a choisi les 90 peintures, sculptures et gravures exposées au Musée d'art moderne de Paris.

Lire page 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1023 - 7,00 F

EX-YOUGOSLAVIE Les quelque 130 000 Serbes qui vivent en Slavonie orientale redoutent le rétablissement prochain de la souveraineté de Zagreb sur cette région de l'est de la Croatie, actuellement administrée par l'ONU. Devant la possibilité d'un exode, et afin d'éviter qu'il ne provoque un chaos comparable à celui qui a eu lieu à Sarajevo en février, l'ONU a envisagé un plan de soutien pour les éventuels futurs réfugiés. ● DANS VUKOVAR, cette ville en ruine ravagée par les canons serbes à l'automne 1991, la population serbe est partagée sur son avenir, mais, pour la plupart des miséreux et des paysans, l'hiver s'annonce déjà douloureux. ● EN BOSNIE, les Serbes affichent leurs ambitions séparatistes. Deux personnalités considérées comme des « durs » ont été nommées à la tête du Parlement et du gouvernement de la République serbe.

L'ONU se prépare à un nouvel épisode de « nettoyage ethnique » en Slavonie

Un plan de l'organisation internationale envisage l'éventualité d'un exode massif des Serbes vivant actuellement dans cette région qui repassera sous administration croate en avril 1997

VUKOVAR
de notre envoyé spécial

Six mois avant le retour annoncé des Croates en Slavonie orientale, dernière région de Croatie aux mains des séparatistes serbes soutenus par la Serbie, l'ONU a d'ores et déjà planifié l'évacuation de la population serbe. Tandis que la *communauté internationale* expérimente officiellement un projet de *« réintégration pacifique »* de la Slavonie, l'ONU s'apprête pour un nouvel épisode de « nettoyage ethnique » au printemps 1997. Le retour des Croates, expulsés en 1991 par l'armée serbe, s'accompagnerait ainsi d'un transfert de la population serbe vers la Serbie et la Bosnie-Herzégovine, et de la création d'immenses camps de réfugiés le long des frontières.

La Croatie et la Serbie se sont mises d'accord sur le sort de la Slavonie orientale en 1995, et, au mois d'août, en reconnaissant les frontières internationales de la Croatie, Belgrade a définitivement abandonné ses prétentions territoriales dans la région de Vukovar. L'entrée des Croates devrait avoir lieu à partir d'avril 1997. Reste à résoudre le sort d'environ 130 000 Serbes (50 % originaires de la région et 50 % réfugiés) vivant actuellement en Slavonie. L'ONU a déployé 5 000 « casques bleus » et mis en œuvre une Administration transitoire des Nations unies en Slavonie orientale (Atnuso). L'objectif officiel est *de permettre à tous les Serbes de rester et à tous les Croates de revenir.*



BARAQUEMENTS ET TENTES

Les services de renseignement de l'Atnuso envisagent cependant l'éventualité d'un exode serbe, selon un document obtenu par *Le Monde*. Un plan confidentiel prévoit une fuite de la population en direction des localités de Batina, Erdut et Ilok, sur les bords du Danube, là où des ponts enjambent le fleuve vers la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). Il prévoit que les réfugiés aillent dans des baraquements et des tentes mis à leur disposition par les « casques bleus ». Le document décrit très précisément les tâches que devront remplir les soldats occidentaux : distribution de rations de combat et d'eau potable, installation de cuisines et de toilettes mobiles, assistance médicale jour et nuit.

Le plan affirme encore que les camps de réfugiés *« ne doivent pas ressembler à des camps de concentration »*. Il faudra organiser des *« zones distinctes »* pour les familles nombreuses, les célibataires, les bureaux de l'ONU. L'Atnuso se chargera de la réception, du transport et de l'enregistrement des réfugiés, et désignera des *« délégués »* responsables du fonctionnement du camp. Les « casques bleus » veilleront au bon déroulement de la vie quotidienne : *« contrôler la distribution de nourriture », « faire nettoyer le camp par les réfugiés », « informer les réfugiés par des posters dans leur langue », « organiser des activités scolaires pour les enfants », « lutter contre la criminalité et la prostitution »...*

Le plan des armées onusiennes ne précise pas la durée de ce dispositif, indiquant simplement que les camps devront être remis au plus vite au Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR). *« La Serbie n'acceptera que peu de réfugiés, et sera ravie de démontrer que les Croates jettent de pauvres Serbes sur les routes,* commente un diplomate. *L'ONU envisage donc une évacuation vers la République serbe, en Bosnie-Herzégovine. Les leaders de Pale seront, au contraire, enchantés d'accueillir les Serbes de Slavonie orientale, car cela leur offrira un prétexte supplémentaire pour refuser le retour des Musulmans et des Croates dans leurs foyers. »* L'Atnuso prévoit une route d'évacuation par Sid en RFY. La police yougoslave canaliserait alors les réfugiés vers Bijeljina et Brcko, en incitant un maximum à emprunter la ligne de chemin de fer.

La conception de ce plan est le résultat, selon des diplomates occidentaux, du *« syndrome de Sarajevo »*. Peu après la signature de l'accord de Dayton, des dizaines de milliers de Serbes avaient quitté les abords de la capitale bosniaque réunifiée, dans la neige et la pagaille. A l'époque, c'était surtout la police de Pale qui les avait violemment incités à partir, brûlant parfois des maisons, refusant d'envisager un quelconque retour à la multi-ethnicité.

Les envoyés de l'ONU en Slavonie orientale s'emploient à éviter une telle opération. Les services secrets occidentaux ont cependant conçu ce plan parce qu'ils soupçonnent les présidents serbe et croate, Slobodan Milosevic et Franjo Tudjman, d'avoir conclu un accord secret sur la séparation ethnique de leurs populations. Belgrade et Zagreb jurent qu'ils travaillent au contraire à une *« réintégration pacifique »* de la région, et que leur objectif est la coexistence des Serbes et des Croates en Slavonie orientale. L'ONU semble toutefois leur accorder une confiance très limitée. Afin d'éviter d'être une nouvelle fois pris au dépourvu, les diplomates et les « casques bleus » prévoient déjà le scénario opposé, envisageant sereinement un transfert supplémentaire de populations en ex-Yougoslavie.

Rémy Ourdan

« Mon avenir est loin de Vukovar... Loin des ruines »

VUKOVAR
de notre envoyé spécial

Cinq ans après sa chute, Vukovar demeure un amas de ruines. La cité danubienne ne s'est jamais réveillée du cauchemar infligé par les canons serbes à l'automne 1991, lorsque les défenseurs croates avaient spectaculairement résisté durant trois mois et demi, presque désarmés, avant de fuir à travers les champs de maïs. Les conquérants serbes vivent toujours dans une ville défigurée, où des herbes folles courent dans les maisons effondrées. A certains endroits, des arbustes se sont emmêlés avec les murs fissurés. Après cinq années de paix, Vukovar conserve le visage d'une ville en guerre.

Les soldats de l'armée serbe ont finalement rendu les armes. La Serbie a abandonné la Slavonie orientale, qui sera bientôt réintégrée à la Croatie. *« La guerre est finie, et l'idée du séparatisme est morte »*, annonce clairement Vojislav Stanimirovic, le président du Conseil exécutif serbe de la région. Dans les rues de Vukovar, il n'y a plus de miliciens hirsutes, portant les longues barbes et les toques des tchetniks (nationalistes serbes). La ville paraît se réveiller de cinq années d'incertitude. Serbe ou croate ? Elle sera croate, sans aucun doute désormais. Pour la population serbe, la question reste posée : partir ou rester ?

« Nous allons tous partir, et nous brûlerons les maisons derrière nous ! Rien ne restera pour les Croates ! Rien ! La réconciliation est impossible, la Croatie est un pays fasciste », hurle une vendeuse de légumes, sur le marché central de Vukovar. Certains clients approuvent en souriant. Les autres préfèrent se dérober et partir ; ils soupirent... *« Aller où ? Belgrade et la Serbie débordent déjà de réfugiés,* raconte un homme. *Ah ! ça, nous sommes bien les cocus de cette guerre ! Milosevic nous promettait la « Grande Serbie », et aujourd'hui il fait les yeux doux aux Croates et aux Américains. Qu'il aille en enfer ! Quant à moi, je ne sais pas où j'irai, mais je n'attendrai pas l'arrivée des policiers croates. »*

RÉSIGNATION

De nombreux Serbes ont déjà préparé l'avenir en transportant leurs biens en Serbie. Les riches et les voyous n'auront pas de problème, leur vie est déjà ailleurs. Pour les autres, les miséreux, les paysans, l'hiver s'annonce douloureux. Beaucoup pensent qu'ils feront les frais de ce nouvel accord Belgrade-Zagreb, et que M. Milosevic tentera de les diriger vers la République serbe, en Bosnie-Herzégovine, dans des régions devenues désertes après les campagnes de « purification ethnique ».

Il y a aussi, en Slavonie orientale, des milliers de Serbes qui se taisent, résignés, mais qui souhaiteraient rester dans leurs maisons. Eux sont prêts à vivre à nouveau avec les Croates, et ils n'approuvent pas la politique menée par Belgrade depuis cinq ans. La plupart sont issus de familles mixtes, dans une région où vingt-deux ethnies cohabitaient auparavant. Les Serbes de Vukovar craignent la vengeance croate. Les médias croates répètent qu'ils sont coupables, ces Serbes, d'avoir brisé la coexistence pacifique à coups de canons, et qu'ils ne doivent pas trop espérer de clémence.

De l'autre côté de l'ancienne ligne de front, 60 000 Croates attendent de rentrer chez eux. Ils ont terriblement souffert de l'attaque serbe et de cinq années d'exil, et certains d'entre eux refuseront catégoriquement de vivre avec des Serbes. Sous la pression de l'ONU, Zagreb vient d'adopter une loi d'amnistie pour les hommes qui avaient combattu dans les rangs serbes, mais Vukovar craint qu'un décret n'ait peu d'effet face aux désirs de revanche.

L'administration de l'ONU essaie de préparer Vukovar à une éventuelle réconciliation. Conduite par un diplomate américain, Jacques-Paul Klein, l'Atnuso est déjà parvenue à faire adopter des mesures inédites en ex-Yougoslavie : réunification du système téléphonique, courrier, et bientôt plaques d'immatriculation communes. Un marché a été ouvert sur la ligne de démarcation, chaque samedi, sous la responsabilité des « casques bleus ». *« Je ne sais pas s'il y aura réconciliation, mais il y aura coexistence !,* affirme M. Klein, optimiste. *Les ultranationalistes serbes savent qu'ils ont perdu, et j'espère que les autres Serbes resteront ici. » « Vous savez, je ne suis pas la Forpronu,* poursuit-il. *Nous avons un mandat très clair : nous désarmons des gens aujourd'hui* (les soldats serbes), *et nous protégerons les autres demain* (les civils serbes). »

PARDON ET OUBLI

Le « succès » de l'ONU en Slavonie orientale est cependant très relatif. D'une part, rien n'indique qu'un accord n'est pas déjà intervenu entre Serbes et Croates sur le transfert de la population. D'autre part, la reconstruction n'a pas commencé, et la région n'a pas assez de maisons pour abriter les deux communautés. *« Pour que des Croates rentrent, il faut que des Serbes sortent,* dit un expert européen. *Les capitales occidentales oublient complètement la Slavonie, et nous n'avons pas d'argent pour reconstruire des logements avant le printemps. »*

Après cinq années de séparatisme et de cris de haine serbes, les diplomates accusent à présent la Croatie de freiner tous les projets réunificateurs. La police croate a tenté d'interdire le marché *« pour des raisons sanitaires »*, et des responsables de l'ONU estiment que Zagreb traîne les pieds pour la reconstruction de logements. La population serbe hésite donc entre l'incertitude et le désespoir. Partir ou rester ? Il est vraisemblable que les civils suivront les mots d'ordre de Belgrade. *« Des gens sont prêts à rester ici si leur sécurité est garantie,* explique un employé serbe de la Croix-Rouge. *Mais tous les hommes ont porté l'uniforme, et la télévision croate leur promet la vengeance. »*

Le Tribunal de La Haye vient d'exhumer les corps des blessés croates de l'hôpital de Vukovar, jetés dans un charnier par les milices serbes. La population serbe aimerait oublier les horreurs de la guerre, mais elle pense que les Croates ne pardonneront pas un tel carnage. *« Nous sommes à la fois les coupables et ceux qui souffrent »*, dit une jeune femme, qui se prépare à rejoindre Belgrade. Marina, une adolescente, rêve d'aller encore plus loin. *« Vukovar est une ville morte, et je ne comprends toujours pas pourquoi cette guerre a eu lieu,* dit-elle. *Moi, je suis à la fois croate et serbe, ou plutôt, je ne me sens ni croate ni serbe. La politique ne m'intéresse pas, et je n'ai qu'une certitude : mon avenir est loin de Vukovar... Loin des ruines... »*

R. O.

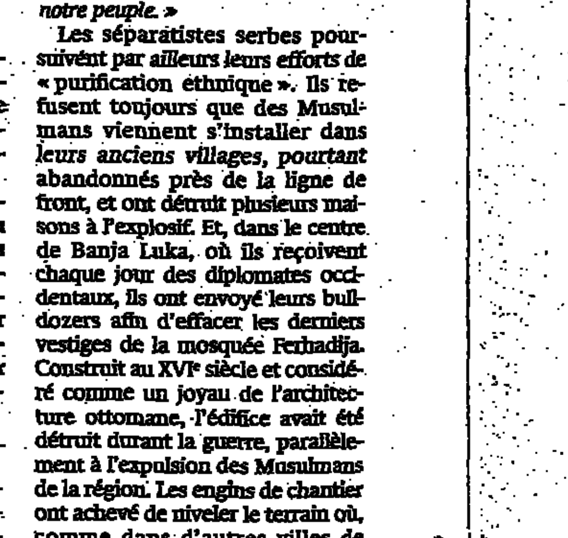
Les Serbes de Bosnie affichent leurs ambitions séparatistes

SARAJEVO
de notre correspondant

Tandis que les diplomates occidentaux s'efforcent de convaincre les Serbes de participer aux institutions communes de la Bosnie-Herzégovine postélectorale, les dignitaires de la République serbe (RS) ne masquent guère leurs ambitions séparatistes. De Pale, ils poursuivent leur lutte pour la désintégration du pays, insistant sur le fonctionnement des institutions propres à l'entité serbe.

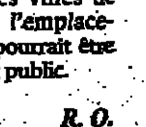
Lors de la première réunion du Parlement de la RS, samedi 19 octobre à Banja Luka, l'accord de paix de Dayton a été renié dans tous les discours, et les ultranationalistes du Parti démocratique serbe (SDS) n'ont accordé aucune attention aux partis d'opposition, qu'ils soient serbes ou musulmans. Biljana Plavsic, la présidente de la République serbe, a insisté sur le statut d'*« Etat »* de la RS. Malgré le fait que le Parlement ait désormais un caractère multiethnique (65 Serbes, 17 Musulmans et 1 Croate), Mme Plavsic a évoqué *« Dieu notre Sauveur »* et *« l'Eglise orthodoxe martyre »*.

Les députés non serbes et les Serbes de l'Alliance pour la paix et le progrès (SMP, opposition) ont boycotté la prestation de serment qui, prononcée devant des dignitaires orthodoxes, avait une connotation très religieuse. Momcilo Krajisnik, le membre de la présidence tricéphale bosniaque, a par ailleurs refusé de faire référence, dans le texte de la déclaration solennelle, aux *« intérêts de la Bosnie-Herzégovine »*. M. Krajisnik a en revanche prêté serment devant l'assemblée de la RS, bien qu'il n'en soit pas membre. Carl Bildt, le haut représentant international, a protesté, mais Pale l'a accusé d'*« ignorer la Constitution et les lois de la RS »* et lui a opposé une fin de non-recevoir. Les séparatistes serbes continuent, malgré leurs discours souvent conciliants, de refuser l'application du traité de paix et la réunification de la Bosnie-Herzégovine. Ils avaient prévenu, avant le scrutin du 15 septembre, qu'ils participeraient le moins possible aux institutions communes. Ils ont également nommé des « durs » à la tête du Parlement et du gouvernement de la RS, respectivement Dragan Kalinic et Gojko Klickovic. Ces deux hommes sont des proches de Radovan Karadzic, inculpé de *« crimes contre l'humanité »* par le Tribunal pénal international de La Haye. Dans son discours inaugural, M. Kalinic a tenu à lui rendre hommage : *« N'oublions pas que c'est grâce à la sagesse et au courage d'un homme que nous avons réalisé les aspirations séculaires de notre peuple. »*



Les séparatistes serbes poursuivent par ailleurs leurs efforts de « purification ethnique ». Ils refusent toujours que des Musulmans viennent s'installer dans leurs anciens villages, pourtant abandonnés près de la ligne de front, et ont détruit plusieurs maisons à l'explosif. Et, dans le centre de Banja Luka, où ils reçoivent chaque jour des diplomates occidentaux, ils ont envoyé leurs bulldozers afin d'effacer les derniers vestiges de la mosquée Ferhadija. Construit au XVIe siècle et considéré comme un joyau de l'architecture ottomane, l'édifice avait été détruit durant la guerre, parallèlement à l'expulsion des Musulmans de la région. Les engins de chantier ont achevé de niveler le terrain où, comme dans d'autres villes de Bosnie-Herzégovine, l'emplacement de la mosquée pourrait être transformé en parking public.

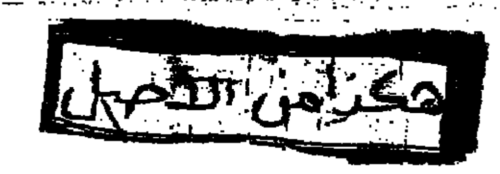
R. O.



Belgrade à la recherche d'investisseurs

En quête de réintégration dans la communauté financière internationale, les représentants de Belgrade parcourent les capitales occidentales. Une délégation de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) se trouve actuellement à Paris, et s'entretenait, lundi 21 octobre, au siège du CNPF, avec un parterre d'industriels français.

Depuis la levée des sanctions économiques internationales, Belgrade est en principe libre de mener toute relation commerciale ou financière avec l'étranger. Mais la RFY n'est pas encore membre du Fonds monétaire international (FMI), un statut indispensable au déblocage de crédits internationaux. Résultat, les investisseurs étrangers sont quasiment absents du pays, à l'économie ravagée par quatre années d'isolement international. *« A part Alcatel* (qui installe 300 000 lignes téléphoniques) *et Siemens, les investisseurs sérieux n'existent pas »*, reconnaissait lundi Oskar Kovac, chef de la délégation yougoslave pour les négociations avec le FMI.





En Allemagne, le débat sur le chômage et la fiscalité domine le congrès de la CDU

Les chrétiens-démocrates promettent une baisse massive des impôts avant l'an 2000

A deux ans des prochaines échéances électorales en Allemagne, le chancelier Helmut Kohl a, une nouvelle fois, été réélu triomphalement, lundi 21 octobre, à la tête de l'Union chrétienne-démocrate allemande (CDU). Les travaux du congrès, réuni à Hanovre, ont été dominés par les conséquences douloureuses de la globalisation des échanges. La CDU s'est prononcée pour une réforme en profondeur de la fiscalité d'ici à 1999.

HANOVRE
de notre envoyé spécial

Rarement la politique internationale et l'avenir de l'Europe auront été aussi absents du débat de l'Union chrétienne-démocrate allemande (CDU). Dominé par les questions économiques et sociales, le congrès, réuni à Hanovre du 20 au 22 octobre, a permis à la formation du chancelier Kohl de se présenter comme le *« parti de la réforme »*. Réforme fiscale, réforme de la protection sociale, réforme de l'enseignement : *« Tout notre système doit faire l'objet d'un examen critique »*, a dit Helmut Kohl devant les 1001 délégués présents, avant d'être réélu triomphalement (avec 95,5 % des voix) à la tête du parti qu'il dirige depuis vingt-trois ans.

Unanime à soutenir son chef, la CDU n'a pu cacher, cependant, son inquiétude sur l'avenir économique du pays. Une certaine morosité régnait dans ce congrès dépourvu d'émotion, qui a rapidement pris la forme d'une réunion de travail sur les douloureuses conséquences de la globalisation.



CONTREPARTIE DE L'AUSTÉRITÉ

« La part de l'Allemagne dans le commerce mondial a baissé de 12 % à 9 % depuis 1970 », *« la part des personnes âgées de plus de 65 ans dans notre population va passer de 15 % aujourd'hui à 26 % en 2030 »*, *« beaucoup d'entreprises ne font rien pour la formation des jeunes »*, *« la vie des Allemands finit aujourd'hui par être remplie aux deux tiers par les études et la retraite »*, tels ont été les faits bruts énumérés par le chancelier Kohl dans son discours aux délégués du congrès.

A force d'être répétées d'année en année, ces constatations rendent plus urgentes que jamais les réformes qui s'imposent. Certaines d'entre elles, comme la réduction des indemnités de maladie, viennent d'être adoptées après de très longs débats. D'autres mesures doivent suivre, disent les chrétiens-démocrates, faute de quoi l'objectif ambitieux du gouvernement allemand – réduire de moitié le chômage d'ici à l'an 2000 – ne pourra pas être atteint. Déjà, le chancelier Kohl a concédé, à Hanovre, *« qu'il serait satisfait si on parvenait à réaliser cet objectif aux deux tiers »*.

La CDU promet aux Allemands de mettre en œuvre une ambitieuse réforme fiscale avant la fin du siècle. La baisse des impôts directs est conçue comme la juste contrepartie de la politique d'austérité menée à Bonn et doit permettre, au total, une amélioration de la compétitivité économique. Le gouvernement s'apprête, l'an prochain, à réviser à la baisse la fiscalité pesant sur les entreprises : suppression de la taxe professionnelle assise sur le capital d'exploitation, baisse de celle assise sur les bénéfices, suppression de l'impôt sur le patrimoine. Ces mesures immédiates font l'objet de négociations très difficiles avec l'opposition social-démocrate majoritaire au Bundesrat, la chambre des Länder. Au-delà, la CDU prévoit de baisser de 30 milliards de marks (plus de 100 milliards de francs) les sommes prélevées au titre de l'impôt sur le revenu à partir du 1er janvier 1999.

La philosophie de cette réforme, qui devait être adoptée, mardi 22 octobre, par le congrès, tient en deux mots : *« Baisse de l'impôt, simplification du système fiscal. »* Le montant supérieur de l'impôt sur le revenu doit baisser de 53 % à 35 %, et le montant inférieur de 25 % à moins de 20 %, selon la proposition de la CDU. Cette baisse doit s'accompagner d'une simplification du droit fiscal, réputé pour son extrême complexité, qui permet au contribuable qui s'y prend bien de dénicher de multiples possibilités d'exonération le plus légalement du monde.

DOSSIER SENSIBLE

De nouvelles ressources seront, en revanche, soumises à l'impôt sur le revenu, comme les bénéfices liés aux ventes d'actions, les primes au travail de nuit ou du dimanche, et les provisions financières des entreprises. Il n'a pas encore été décidé si les transferts de l'assurance sociale (retraites, allocations de chômage) seraient soumises à l'impôt : il s'agit du point le plus controversé du débat.

Mais, comme on le constate en ce moment même à Bonn, le caractère éminemment sensible de tout dossier concernant la politique fiscale peut, à tout moment, détériorer le climat de travail au sein de la coalition au pouvoir et mettre en danger la crédibilité politique du gouvernement de Bonn.

Après avoir constaté une nouvelle menace de dérapage du déficit public pour 1997, la coalition a décidé, contrairement à ses promesses antérieures, de repousser d'un an la baisse de l'*« impôt de solidarité »* (un prélèvement égal à 7,5 % du montant de l'impôt sur le revenu, introduit pour financer le redressement de l'ex-RDA). Ce pas de clerc a été particulièrement mal pris par l'opinion publique et a provoqué la colère des dirigeants libéraux du FDP, qui multiplient petites phrases et attaques *ad hominem* contre le ministre des finances, Theo Waigel, et son parti, l'Union chrétienne sociale de Bavière.

Lucas Delattre

Adoption d'un quota de 30 % pour les femmes

Un tiers des postes d'élus et de fonctionnaires de la CDU devront désormais être occupés par des femmes. Telle est la décision prise par le congrès de la CDU de Hanovre, à une large majorité des délégués présents dans la salle. Ce choix en faveur d'un quota féminin avait déjà été proposé par les dirigeants du parti lors du précédent congrès, à Karlsruhe, en 1995, mais avait alors été rejeté par la base du parti. Le nouveau quota sera désormais pris en compte lors de la préparation des listes de candidats pour les élections régionales, fédérales ou européennes, ainsi que pour les élections aux postes de permanents du parti. Actuellement, seulement 13,9 % des députés CDU-CSU au Bundestag sont des femmes, contre 31 % pour le SPD (sociaux-démocrates) et 50 % pour les Verts, deux partis qui ont également adopté la méthode des quotas. Les partis d'opposition, qui comptent donc dans leurs rangs beaucoup plus de femmes que la CDU, ont ironisé sur cette *« pathétique petite réformes »* – (Corresp.)

« Vache folle » : le Parlement européen veut sévir

La commission d'enquête met en cause la direction générale de l'agriculture à Bruxelles. Elle souhaiterait entendre Jacques Delors

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

La commission d'enquête du Parlement européen sur l'épizootie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) est décidée à demander des sanctions contre de hauts fonctionnaires de la Commission de Bruxelles. Le Français Guy Legras, directeur général à l'agriculture, est le premier visé. Elle envisage, en outre, d'inviter l'exécutif communautaire, présidé par Jacques Santer, à saisir la Cour de justice de Luxembourg afin de déterminer la responsabilité du Royaume-Uni dans les dommages subis par l'ensemble de l'Union.

Les dix-neuf eurodéputés, qui ont poursuivi leurs auditions lundi 21 octobre à Strasbourg, vont solliciter une prorogation de trois mois de leur mandat, qui s'achève le 17 novembre prochain. Ils comptent sur ce délai additionnel pour mieux cerner ce qui a conduit à la crise de la « vache folle ». Pour ce faire, ils ont décidé de convoquer à nouveau M. Legras, ainsi que Douglas Hogg, le ministre britannique de l'agriculture, qui a décliné une première invitation. Il est aussi beaucoup question d'entendre Jacques Delors, président de la Commission jusqu'à février 1995, qui serait prêt à témoigner, selon plusieurs parlementaires.

NOTES ET COURRIER

Les auditions, au nombre de cinq jusqu'ici, ont conduit les eurodéputés à se convaincre que la direction générale de l'agriculture à Bruxelles porte une part de responsabilité dans l'ampleur des dégâts. Ils sont acquis à cette idée depuis qu'ils ont pris connaissance de notes transmises par M. Legras à d'autres hauts fonctionnaires de la Commission et d'un courrier adressé au ministère fédéral allemand de la santé. Dans cette lettre du 10 octobre 1994, M. Legras s'indignait de ce que *« des représentants officiels de la RFA* [République fédérale d'Allemagne] *avaient maintenu le point de vue suivant lequel il fallait empêcher que la viande provenant de bétail britannique né avant le 1er janvier 1991 ne fût introduite dans la chaîne alimentaire, s'il s'agissait de troupeaux au sein desquels avait été détecté un cas d'ESB. »*

« Les personnes concernées, écrivait-il, *avaient eu l'occasion d'exprimer leur point de vue au sein des commissions communautaires, et celui-ci s'est vu rejeter par l'immense majorité des experts. Il me semble intolérable que les représentants officiels d'un gouvernement membre tentent ainsi de saper la législation communautaire, et ce, sur un sujet aussi sensible de surcroît. »* L'adjoint de M. Legras, l'Espagnol Fernando Mansito, a, lui, été mis en cause par le professeur Arpad Somogyi, de l'Institut fédéral pour la protection sanitaire des consommateurs à Berlin, invité à plusieurs reprises à participer aux réunions du comité scientifique vétérinaire. *« Mes commentaires agaçaient. On tentait de me faire taire ou de limiter mes possibilités de déclarations scientifiques »*, a confié M. Somogyi.

PROCÉDURES INAPPROPRIÉES

Dans ses *« conclusions provisoires »*, le document de travail rédigé par Manuel Medina Ortega (socialiste espagnol), rapporteur de la commission d'enquête, stigmatise *« le gouvernement britannique* [qui] *n'a pas respecté les règles de prudence qui s'imposaient en présence d'une épizootie déclarée depuis longtemps »*. Mais il déplore aussi l'*« absence de fermeté »* du conseil des ministres et de la Commission à l'égard du Royaume-Uni et, d'une manière générale, leur *« politique minimaliste »*, illustrée par *« le peu d'efforts consentis par la Commission pour encourager la recherche communautaire sur l'ESB »*.

Pour l'avenir, le document constate que les procédures de contrôle en vigueur dans l'Union (comité scientifique vétérinaire et comité permanent vétérinaire) sont *« inappropriées pour protéger la santé des citoyens de l'Union »*. Il suggère que la Commission soit dotée d'un service vétérinaire suffisamment indépendant pour que *« les problèmes politiques et économiques des gouvernements membres ne puissent interférer »*. Jean-Pierre Bébéar (UDF-PR) résumait ainsi l'état d'esprit des parlementaires : *« Nous sommes stupéfaits d'avoir appris au cours de cette enquête combien la chaîne alimentaire était peu contrôlée dans l'Union. »*

Marcel Scotto

Lire aussi page 30

■ **Franz Fischler**, le commissaire européen chargé de l'agriculture, sera entendu, jeudi 24 octobre à Paris, par la mission d'information de l'Assemblée nationale française sur l'épizootie de « vache folle ». Cette mission doit rendre son rapport à la mi-décembre.

La droite en veilleuse dans la campagne électorale américaine

WASHINGTON
de notre correspondante

Comme l'une de ces photos truquées dont l'on fait disparaître, en un tour de main, un personnage ou un tableau de maître, quelque chose manque dans le paysage électoral américain. A deux semaines du scrutin présidentiel du 5 novembre, le panorama paraît étrangement incomplet. Où est l'erreur ? Pourquoi cette fin de campagne ne ressemble-t-elle ni aux primaires du printemps dernier ni aux législatives de 1994, ni même au duel Bush-Clinton de 1992 ?

La grande absente de cette fin de campagne, c'est la droite. Où sont-ils, les ténors de la droite républicaine ? Où est Pat Buchanan, le chantre du populisme qui déchira la convention républicaine de Houston en 1992 et fit vaciller Bob Dole au début des primaires républicaines, en février-mars 1996 ? Où sont Ralph Reed et Pat Robertson, les dirigeants de la Christian Coalition, cette droite religieuse qui a dominé le débat politique l'an dernier ? Que ce soit dans les meetings électoraux, les émissions politiques à la télévision ou les pages éditoriales des journaux, ils brillent par leur silence. On a bien aperçu, la semaine dernière dans les rues de Washington, Bay Buchanan, l'énergique et éloquente sœur de Pat Buchanan, dont elle dirigeait la campagne au printemps, mais c'était en short et en baskets, à la sortie de son club de sport.

En réalité, relève le professeur Leonard Steinhorn, expert de la droite religieuse à l'American University, *« la droite se porte bien, elle est toujours fermement ancrée dans le Parti républicain, ce qui est sans doute l'une des raisons pour lesquelles ce parti est en difficulté. Mais le centre de gravité de la campagne s'est déplacé vers l'Amérique des banlieues. »* L'Amérique des banlieues, c'est celle des classes moyennes, une Amérique où l'on ne goûte pas *« les débats politiques explosifs, où l'on tond sa pelouse, rembourse le prêt de sa maison et trimballe ses enfants en voiture »*.

LES « MAMANS DU FOOT »

Depuis quelques semaines, les médias américains ont trouvé un nom à cet électorat des banlieues proprettes : les *« soccer moms »*, les *« mamans du foot »*, ces mères de famille qui travaillent et passent leurs samedis à conduire leurs enfants à l'entraînement ou aux matches de football – un sport très en vogue chez les lycéennes et lycéens. Les *« soccer moms »* sont des électrices indécises, nombreuses et modérées. Et tous les sondages le montrent : elles n'aiment ni les candidats agressifs ni le fanatisme des croisés de la lutte contre l'avortement.

La convention républicaine de San Diego, en août dernier, a marqué un tournant dans la stratégie d'effacement de la droite. Conscient de la combativité du mouvement anti-avortement au sein de son parti, Bob Dole, le candidat désigné, a cédé à l'aile droite l'élaboration du programme républicain, par lequel il ne s'estimait pas lié. En échange, il a obtenu que la question de l'avortement ne soit pas abordée à la tribune de la convention, où ne furent conviés à prendre la parole, devant les caméras, que des orateurs modérés.

A l'échelle nationale, les thèmes les plus controversés, comme l'immigration, la discrimination positive (*« affirmative action »*), les valeurs morales et culturelles, la prière à l'école ou *« la dépravation d'Hollywood »*, des thèmes sur lesquels s'affrontent généralement la droite et les centristes – y compris au sein du Parti républicain – ont été passés sous silence jusqu'à ces derniers jours. L'avortement, par exemple, n'a été évoqué à aucun des deux débats télévisés qui ont opposé Bill Clinton et Bob Dole. D'autres sujets de prédilection de la droite radicale, comme le patriotisme ou les relations raciales, ont totalement disparu du paysage.

Cette mise en veilleuse de la droite tient à plusieurs facteurs : la personnalité de Bob Dole d'abord, un homme pudique et modéré qui a toujours entretenu des rapports ambigus avec la droite religieuse ; il est, certes, opposé à l'avortement et sa femme, Elizabeth, aime à mettre en avant la ferveur de sa foi religieuse ; mais le candidat républicain à la Maison Blanche est plus à l'aise dans les discours sur les réductions d'impôts que sur les valeurs morales. Il a, en outre, en face de lui un candidat démocrate, Bill Clinton, qui n'hésite pas à chasser sur les terres de la droite modérée.

REPLI SUR LA BASE

L'échec de la *« révolution conservatrice »*, lancée au Congrès en 1994 par les troupes de Newt Gingrich, a d'autre part contraint les nouveaux élus de droite désireux de garder leur siège à tempérer leurs ardeurs économiques libérales : après s'être fait élire, il y a deux ans, sur des promesses de réductions budgétaires, ils se sont empressés cette année, avant de repartir en campagne, de revoter les crédits des grands programmes sociaux. Enfin, les stratèges républicains ont compris que la droite, très bien représentée parmi les militants du parti (29 % des électeurs des primaires déclaraient s'identifier à la droite religieuse), effrayait l'électorat centriste qu'ils se disputent avec le Parti démocrate, un électorat visiblement plus charmé par Colin Powell que par Newt Gingrich.

Pour autant, la droite n'a pas disparu. Elle est active dans de nombreux scrutins locaux, soutenant par exemple un référendum sur les droits des parents dans le Colorado ; elle s'est *« efficacement repliée sur la base »*, souligne Leonard Steinhorn, Et surtout, prévoient plusieurs experts, elle aura vite fait d'expliquer la défaite annoncée de Bob Dole par le peu de cas qu'il a fait de ses thèses : Ralph Reed, le directeur de la Christian Coalition, vient déjà de déplorer auprès du *New York Times* que Bob Dole n'ait pas accompagné son programme économique *« d'un message sur les valeurs morales »*.

Sylvie Kauffmann

250 000 réfugiés en fuite dans l'est du Zaïre

BUJUMBURA. Le nombre des réfugiés hutus, burundais et rwandais, fuyant leurs camps, à cause des combats qui ensanglantent les provinces orientales du Zaïre, a doublé, lundi 21 octobre. Ils sont maintenant quelque deux cent cinquante mille sur les routes, selon le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). En moins d'une semaine, les douze camps de réfugiés de la région d'Uvira, frontalière du Burundi, se sont vidés. Des membres des rares organisations humanitaires encore présentes ont indiqué, lundi soir, qu'il y avait eu, en trois jours, soixante-dix-huit tués, presque tous des civils, dans les affrontements qui opposent les forces armées zaïroises aux combattants banyamulenges – ethnie tutsie d'origine rwandaise, depuis longtemps fixée au Zaïre. Désormais, les combats ou accrochages débordent largement le secteur d'Uvira pour s'étendre à l'ensemble des provinces frontalières du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda. – *(AFP.)*

Le maire d'Alger-centre tué par « une balle perdue »

ALGER. Le maire d'Alger-centre, Ali Boucetta a été tué, lundi 21 octobre, au cours d'un accrochage entre les forces de sécurité et un commando armé, qui a fait au moins treize morts, dont une femme, parmi les islamistes. Selon des témoins, M. Boucetta aurait été atteint par une balle perdue alors qu'il se trouvait sur le balcon de son appartement, dans le quartier central du Télemly, où s'est déroulé le principal affrontement de la journée. La victime n'avait pas été élue, mais désignée président de la délégation exécutive communale (DEC) de la capitale. Les membres des DEC sont nommés par les autorités pour remplacer – après la dissolution du Front islamique du salut (FIS), début 1992 –, les maires et les conseillers des municipalités islamistes, issues des élections de 1990. Plus d'une centaine de membres de DEC ont été tués par les groupes armés islamistes. – *(AFP, Reuter.)*

Catastrophe du vol 800 : action en justice contre Boeing et TWA

NEW-YORK. Un avocat new-yorkais a intenté, lundi 21 octobre, une action en justice contre Boeing et la TWA pour *« négligences »* à la suite de l'explosion qui a détruit un Boeing 747 en juillet au large de Long Island, a rapporté la chaîne de télévision CBS. Lee Kreindler, qui représente vingt-cinq des familles des victimes, affirme qu'une défaillance technique est à l'origine de l'explosion du 17 juillet qui a détruit l'appareil peu après son décollage de l'aéroport John F. Kennedy, faisant deux cent trente morts.

Les enquêteurs n'ont toujours pas tranché entre les trois hypothèses avancées au lendemain de l'explosion – une défaillance technique, une bombe ou un missile sol-air. M. Kreindler avait déjà obtenu 500 millions de dollars pour les familles du vol de la Pan Am détruit en 1988 au-dessus de Lockerbie (Ecosse) en faisant valoir que la compagnie aurait dû détecter la bombe placée dans l'avion. – *(AFP.)*

Boris Eltsine veut plus de coordination au sommet de l'Etat

MOSCOU. Le président russe a proposé, lundi 21 octobre, la création d'un nouvel organe consultatif, réunissant les chefs des pouvoirs exécutif et législatif, afin de *« régler ensemble »* les problèmes, et d'assurer une meilleure coordination de l'appareil de l'Etat. Le président communiste de la Douma (chambre basse du parlement), Guennadi Seleznev, qui a rencontré, lundi, Boris Eltsine dans sa maison de repos, a précisé que, en raison de sa maladie, le président sera représenté au sein de ce conseil par le chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **BIÉLORUSSIE : le Parlement biélorusse** a ignoré, lundi 21 octobre, la demande lancée dimanche par le chef de l'Etat, Alexandre Loukachenko, d'annuler un référendum, prévu le 24 novembre, sur l'abolition du poste de président. – *(AFP.)*

■ **ALBANIE : le président Sali Berisha,** a annoncé, lundi 21 octobre, que son Parti démocratique était sorti victorieux des élections municipales de la veille, en remportant, selon des résultats partiels, 61 % des conseils municipaux. L'opposition socialiste a, de son côté, estimé que ces élections n'ont été *« ni libres, ni honnêtes »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **EGYPTE : le ministère de l'intérieur a annoncé,** lundi 21 octobre, le démantèlement d'une organisation clandestine chiite liée à l'Iran. Plus de cinquante Egyptiens auraient été arrêtés. Ils sont soupçonnés, selon le ministère, d'avoir voulu *« propager »* la pensée intégriste dans le but de *« diviser la nation musulmane »*. – *(AFP.)*

■ **IRAK : Rolf Ekeus, chef de la commission spéciale de l'ONU** chargée du désarmement de l'Irak, a achevé, lundi 21 octobre, une nouvelle mission à Bagdad sur un constat d'échec. M. Ekeus estime que l'Irak ne lui a toujours pas communiqué les documents qu'il réclame à propos d'armements prohibés par l'ONU. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : un diplomate français a été enlevé,** lundi 21 octobre, par un clan yéménite en conflit avec les autorités du pays. La pratique de l'enlèvement d'étrangers est très répandue parmi les tribus du Yémen qui utilisent leurs otages, régulièrement rendus sains et saufs, comme monnaie d'échange vis-à-vis du pouvoir. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **COMORES : la nouvelle Constitution** des Comores, adoptée dimanche 20 octobre par référendum, et portant la marque du président, Mohamed Taki Abdoulkarim, élu en mars dernier, prévoit que le peuple comorien *« s'inspire de l'islam »* et stipule que *« la justice sera rendue sur toute l'étendue du territoire nationale au nom d'Allah »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : exécution capitale en Floride.** John Earl Bush, trente-huit ans, condamné pour le meurtre, en 1982, de l'héritière de la société Evinrude, a été exécuté, lundi 21 octobre, en Floride, sur la chaise électrique du centre pénitencier de Starke. La Cour suprême des Etats-Unis avaient rejeté son pourvoi la veille. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **PORTUGAL : Lisbonne doit rejoindre le noyau dur** des Etats participant à l'Union économique et monétaire européenne, même si l'Espagne décide de retarder son entrée dans le système, a déclaré, lundi 21 octobre, le premier ministre Antonio Guterres. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : la roupie a été dévaluée** de 8,5 %, mardi 22 octobre, sans qu'aucune explication officielle ne soit donnée par la Banque centrale. Des membres de l'insitut d'émission ont, cependant, évoqué la necessité de stimuler les exportations et de rapprocher les cours de change officiels de ceux du marché libre. – *(AFP.)*

A Haïfa, M. Chirac plaide à nouveau pour la création d'un Etat palestinien

Le président de la République a insisté sur la restitution du Golan à la Syrie

Le président Jacques Chirac a défendu une nouvelle fois, lundi 21 octobre, l'idée d'un coparrainage de l'Europe et des Etats-Unis pour le processus de paix israélo-palestinien. En dépit de l'hostilité des Israéliens aux principes de la politique française au Proche-Orient, le président, parlant devant des scientifiques et des personnalités politiques rassemblées à Haïfa, a plaidé pour la création d'un Etat palestinien.

HAÏFA
de nos envoyées spéciales

« Je ne chercherai pas devant vous de faux-fuyant. » Malgré le raidissement d'Israël à l'égard de la France et l'hostilité affichée du gouvernement de Benyamin Nétanyahou à l'idée même d'un Etat palestinien, Jacques Chirac n'y est pas allé par quatre chemins, lundi 21 octobre, à l'université technologique Technion d'Haïfa, en Galilée. Devant une assemblée d'étudiants, d'universitaires, de scientifiques et d'hommes politiques israéliens, le président de la République a répété son credo sur les conditions de la paix, sans rien y retrancher. On en aura surtout retenu les deux points les plus sensibles : son plaidoyer pour un Etat palestinien et la défense du droit de la Syrie à récupérer le Golan.

« Déséquilibré », pour Ouri Ségal, un ancien de Technion venu avec son épouse – *« parce qu'il parle trop des droits des Palestiniens et pas assez de ceux des gens sur le Golan »* –, *« très bon »*, pour David Lyszyk, étudiant en génie électrique – *« parce qu'il est évident qu'à terme il y aura un Etat palestinien »* –, *« inadmissible »*, pour quelques autres, *« paternaliste »*, pour Rachel – *« parce qu'il parle aux Israéliens et aux Arabes comme un papa à deux enfants incapables de s'entendre »* –, le discours de M. Chirac n'aura en tout cas pas laissé l'auditoire indifférent.

RASSURER

Et c'est vrai que, d'une certaine manière, son ton était celui du pédagogue désireux de convaincre parce qu'il connaît les réserves et les divisions de son assistance, qui sont celles de la société israélienne. Aussi, a-t-il tenté, en douceur, d'amener *« tout particulièrement les étudiants »*, qui représentent à ses yeux l'avenir, à adhérer à ce qu'il pense être les fondements d'une paix juste et de la sécurité de l'Etat juif.

Ce n'est pas un hasard si, à plusieurs reprises, il est revenu sur la *« nécessaire sécurité »* d'Israël, sur le soutien de la France *« chaque fois que le fanatisme, la haine, la violence frapperont les vôtres, chaque fois »*, sur sa détermination aussi à *« combattre »* le terrorisme.

Le président de la République voulait en effet rassurer l'Etat juif, persuader ses interlocuteurs que *« la politique arabe et méditerranéenne »* de la France ne risquait pas de *« mettre en cause sa relation privilégiée avec Israël »*. Et d'ajouter, sans *« faux-fuyant »*, qu'un Etat palestinien reconnu sera *« seul capable de prendre et de tenir les engagements nécessaires à la nécessaire sécurité d'Israël »*.

Parallèlement, alors que l'Etat juif *« est en droit d'obtenir une reconnaissance complète des garanties totales de sécurité (...)*, a-t-il dit, *la Syrie est en droit d'obtenir la restitution du* [plateau du] *Golan »*, occupé depuis 1967. L'écrasante majorité des Israéliens est hostile à cette idée.

M. Chirac n'a évidemment pas oublié l'Europe, dont il se fait le champion au Proche-Orient. S'il est vrai qu'il a plaidé pour une *« contribution politique »* plus grande de l'Europe au processus de paix, il n'en a pas moins fait l'impasse sur le *« coparrainage »* dudit processus qu'il revendique pour l'Union européenne – et ce alors même que, dans le texte du discours remis auparavant à la presse, ce *« coparrainage »* était expressément stipulé.

Mais ce n'était que pour mieux le défendre, quelques heures plus tard, lors du discours prononcé à l'occasion du dîner offert en son honneur, à Jérusalem, par son homologue israélien, Ezer Weizman. Sortant une fois de plus du texte remis aux journalistes, M. Chirac a souligné que l'*« Europe peut et doit contribuer politiquement à un processus de paix qu'elle a évidemment vocation à coparrainer »*.

M. WEIZMAN POUR LE DIALOGUE

Auparavant, M. Weizman avait *« souhaité plus d'attention et de compréhension »* de la part de M. Chirac *« envers* [les] *conceptions et* [les] *positions* [d'Israël] *(...). Nous accueillons avec intérêt et bienveillance toutes les propositions d'aide*, a ajouté le chef de l'Etat israélien, *pour autant qu'elles sont assorties de la conviction qu'en fin de compte on ne peut rien imposer de l'extérieur et que la solution aux problèmes émergera du dialogue direct entre les parties. »*

Sans complaisance, et tout en acceptant les différences *« sur le fond et la forme »*, entre la France et l'Etat juif, M. Weizman ramenait ainsi le débat à plus de civilité après la réaction brutale, la veille, du chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, qui avait sèchement renvoyé l'Europe à son rôle de partenaire économique et de bailleur de fonds du processus de paix.

Dans la matinée, Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat français à la santé et chargé de mission à l'Elysée à propos de la dette syrienne, s'était rendu à la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP à Jérusalem-Est. Les autorités israéliennes, qui espéraient que M. Gaymard irait discuter de la coopération dans le domaine de la santé avec les responsables palestiniens, en furent pour leurs frais.

« Je suis venu à la demande de Jacques Chirac pour rencontrer Fayçal Husseini », principal figure palestinienne de Cisjordanie et de Jérusalem-Est et responsable de la Maison d'Orient, *« et les officiels palestiniens élus de Jérusalem »*, a déclaré M. Gaymard. *« Le sens de ma visite ici consiste à dire qu'aussi longtemps qu'un règlement définitif de la question palestinienne n'aura pas été trouvé, le statu quo doit prévaloir concernant le statut de Jérusalem. C'est le but de ma visite ici »*, a encore dit le secrétaire d'Etat, qui a transmis à M. Husseini un message du chef de l'Etat français. Cette visite à la Maison d'Orient aurait difficilement pu être plus politique.

Mouna Naïm et Pascale Robert-Diard

Incident à Jérusalem

Jacques Chirac a menacé, mardi 22 octobre, de couper court à sa visite en Israël pour protester contre le déploiement autour de lui d'un service de sécurité israélien rapproché, lors d'une visite de la vieille ville arabe de Jérusalem. *« C'est une provocation. Cela doit cesser »*, a lancé M. Chirac, en anglais, aux policiers israéliens qui se pressaient autour de lui, dans le quartier chrétien de la vieille ville, empêchant tout contact avec les Palestiniens. *« C'est délibéré »*, a affirmé ensuite le président français aux journalistes qui l'accompagnaient. *« C'est une situation inacceptable. C'est une attitude qui explique bien des choses »*, a ajouté M. Chirac, rouge de colère, qui a dû jouer des coudes lui-même pour aller faire de vives remontrances au responsable de la sécurité israélienne présent sur les lieux. – *(AFP.)*

Dennis Ross rentre à Washington sans accord sur Hébron

Le coordinateur américain pour le processus de paix, Dennis Ross, a annoncé, lundi 21 octobre à Jérusalem, qu'il repartait pour les Etats-Unis, après seize jours de médiation infructueuse entre Israéliens et Palestiniens sur la question d'Hébron. *« Ce n'est absolument pas une tactique pour faire pression, mais une pause naturelle dans les négociations »*, a-t-il expliqué. M. Ross avait été dépêché au Proche-Orient par le président Bill Clinton, après les affrontements israélo-palestiniens qui avaient fait quatre-vingt-cinq morts, fin septembre, dans les territoires occupés et autonomes. Par ailleurs, les délégués de l'OLP se sont retirés des discussions en mettant en cause l'attitude des Israéliens, accusés de se comporter comme *« des occupants face à des occupés »*. – *(AFP, Reuter.)*

« La sécurité ne peut pas être garantie par la force »

A L'UNIVERSITÉ technologique Technion de Haïfa, Jacques Chirac a longuement défendu la position française au Proche-Orient.

« L'attachement à la paix est la pierre angulaire de la politique de la France. Certains ont parfois cru qu'en définissant sa politique arabe et méditerranéenne la France risquait de mettre en cause sa relation privilégiée avec Israël. Pour moi, c'est le contraire qui est vrai », a-t-il déclaré. Soulignant que *« l'amitié* [de la France] *avec tous les Etats de la région est un atout pour Israël et pour la paix »*, M. Chirac a affirmé qu'*« elle continuera à mettre ce capital d'influences et de sympathies au service de la paix. Amie de tous, la France peut et doit jouer tout son rôle dans la région »*. Le chef de l'Etat a poursuivi : *« Il en va de même pour l'Europe. Elle ne peut pas se contenter d'être le principal bailleur de fonds et le premier partenaire économique du Proche-Orient. Elle doit apporter toujours davantage sa contribution politique au processus de paix. »*

VERBATIM

« CONSTRUIRE ENSEMBLE »

Evoquant ensuite le terrorisme, il a affirmé : *« Soyez certains que nous serons à vos côtés chaque fois que le fanatisme, la haine, la violence frapperont les vôtres. Chaque fois. »* Cependant, a souligné le chef de l'Etat, *« la sécurité ne peut pas être garantie par la force (...). Si une paix équitable, juste et durable n'est pas assurée pour tous les peuples du Proche-Orient, n'ayons aucune illusion, la violence et le terrorisme resurgiront »*.

Après avoir appelé au respect des accords signés avec les Palestiniens, M. Chirac a ajouté : *« Tant que les Palestiniens ne pourront pas prendre en main leurs propres affaires (...), tant qu'ils devront s'accommoder d'une existence collective au rabais, les frustrations et l'amertume persisteront (...). Un Etat palestinien reconnu offrira à Israël un véritable partenaire. Lui seul sera capable de prendre et de tenir les engagements nécessaires à sa sécurité. »* Evoquant la situation de Jérusalem et des territoires occupés, il a observé : *« On n'a jamais intérêt à évacuer les questions difficiles. Elles ressortent toujours. »*

Citant en exemple la réconciliation franco-allemande, M. Chirac a exhorté les deux parties à *« accepter le legs de l'Histoire. Palestiniens et Israéliens doivent vivre et construire ensemble (...). Le plus tôt sera le mieux. Le temps ici aussi joue contre la paix. Ne laissons pas défaire ce que vos efforts et ceux de vos adversaires d'hier, de vos partenaires de demain, ont patiemment édifié »*, a conclu le chef de l'Etat.

Le renouvellement des membres non permanents a fortement réduit le poids des pays non alignés au Conseil de sécurité de l'ONU

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le Japon, la Suède, le Portugal, le Kenya et Costa Rica ont été élus, lundi 21 octobre, membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pour une période de deux ans à partir du 1er janvier 1997. Ils remplaceront respectivement l'Indonésie, l'Italie, l'Allemagne, le Botswana et le Honduras.

Alors que ce rituel annuel est en général sans surprise, cette fois les résultats des élections sont étonnants, sinon inquiétants. Etonnants à cause de l'humiliation subie à la fois par l'Inde qui, au premier tour, n'a obtenu que 40 voix contre les 142 recueillies par le Japon, et par l'Australie, qui n'a obtenu au deuxième tour que 57 voix contre 124 pour le Portugal. Inquiétants, car le poids des pays non alignés est considérablement réduit au sein du Conseil. Quatre pays seulement – Egypte, Guinée-Bissau, Chili, Kenya – en feront partie.

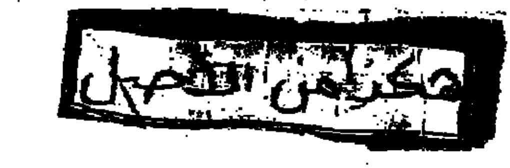
RÉSULTATS « ILLOGIQUES »

Résultats inquiétants aussi parce qu'il n'est un secret pour personne que pour obtenir un siège, pour la huitième fois, le Japon a orchestré *« sans scrupules »* une *« diplomatie du yen »* qui rappelle les conditions de l'élection très controversée du docteur Nakajima à la tête de l'Organisation mondiale de la santé. Des soupçons pèsent aussi sur la campagne menée par la délégation portugaise.

Les diplomates avaient du mal, lundi, à analyser les résultats *« illogiques »* de ces élections. En ce qui concerne l'Inde, on aurait pu penser que son rejet du traité interdisant les essais nucléaires lui a nui. Mais l'Australie, à la pointe de la politique antinucléaire, a elle aussi perdu. Certains estiment que le langage du non-alignement *« des années 70 »*, toujours pratiqué par l'Inde, attire moins de pays. Ils soulignent que la Bolivie, pays non aligné, a elle aussi été battue par le Costa Rica, qui ne fait pas partie du mouvement. Quant à l'échec de l'Australie, qui, selon un grand nombre de délégués, aurait pu jouer un rôle *« constructif et énergique »*, la personnalité de son ambassadeur à l'ONU, Richard Butler, jugé par beaucoup trop arrogant, a peut-être joué un rôle.

Le résultat de ces élections renforce les pays qui demandent une réforme du Conseil de sécurité. Lors d'un entretien avec *Le Monde*, l'ambassadeur Prakash Shah de l'Inde présentait comme une *« anomalie »* le fait que l'Asie ne soit désormais représentée que par *« ses deux pays les plus riches »*, le Japon et la Corée du Sud. Le Japon, représenté par l'ambassadeur Hisashi Owada (par ailleurs père de la future impératrice), ne cache pas son désir de *« ne plus quitter »* le Conseil. Le débat sur l'élargissement sera relancé mardi 29 octobre à l'Assemblée générale, mais il reste bloqué. Selon les experts, l'entrée du Japon et de l'Allemagne comme membres permanents reste, pour l'instant, *« un rêve »*.

Afsané Bassir Pour



Les observateurs internationaux ratifient la victoire de M. Aleman à l'élection présidentielle au Nicaragua

Le candidat libéral a obtenu 48,5 % des voix contre 39 % à Daniel Ortega

La mission des observateurs de l'Union européenne (UE) n'a pas observé d'*« incidents majeurs qui auraient pu affecter les résultats »* des élections de dimanche au Nicaragua. Après dépouillement des bulletins dans plus de la moitié des bureaux de vote, le libéral Arnoldo Aleman obtenait 48,5 % des voix contre 39 % au sandiniste Daniel Ortega et était assuré d'être élu à la présidence de la République.

MANAGUA
de notre envoyé spécial

Les résultats préliminaires, annoncés lundi 21 octobre par le Conseil suprême électoral, confirment la victoire du candidat de l'Alliance libérale, Arnoldo Aleman, qui obtient 48,5 % des suffrages, exprimés lors du scrutin présidentiel organisé la veille au Nicaragua. Selon les chiffres officiels, qui portent sur plus de la moitié des bureaux de vote, le représentant du Front sandiniste de libération nationale (FSLN), Daniel Ortega, a recueilli 39 % des voix, tandis que les vingt et un autres candidats à la présidence de la République se partagent le reste, soit 12,5 %.

Alors que la plupart des 1 400 observateurs internationaux, en particulier l'Union européenne, l'Organisation des Etats américains (OEA) et l'ex-président des Etats-Unis Jimmy Carter, ont tenu à souligner la *« transparence »* des élections, le candidat du FSLN, qui dirigea le pays entre 1979 et 1990, a émis des réserves sur les résultats et a invité les militants de son parti à ne pas baisser la garde pour *« éviter une éventuelle manœuvre frauduleuse »* au profit de son adversaire. Dénonçant certaines irrégularités qui auraient fait disparaître 60 000 suffrages sandinistes, il a soutenu qu'il disposait de chiffres partiels lui accordant 1 % de plus qu'à M. Aleman.

SCEPTICISME SANDINISTE

« Les sandinistes n'affirment pas qu'il y a eu fraude et ne contestent pas les élections, a expliqué Jimmy Carter à l'issue d'une réunion avec le candidat du FSLN. *Ils veulent seulement comparer leurs résultats avec ceux du Conseil électoral. »* En fait, indique-t-on de source sandiniste, M. Ortega chercherait à obtenir l'annulation d'un nombre suffisant de votes pour faire tomber le score de M. Aleman en dessous de la barre des 45 %, qui est la limite fixée par la Constitution pour l'organisation d'un deuxième tour.

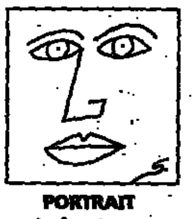
Le FSLN cherchait ainsi à exploiter le chaos qui a régné au cours des opérations de vote dans l'ensemble du pays mais n'a pas pour autant découragé les électeurs. *« Les élections les plus difficiles de l'histoire du Nicaragua... »*, a reconnu la présidente du Conseil électoral, Rosa Marina Zelaya. Un bel euphémisme pour qualifier la complexité du processus auquel ont été soumis les Nicaraguayens, qui durent remplir six bulletins pour autant d'élections. Il fallait choisir entre 23 candidats à la présidence, trois types de députés (départementaux, listes nationales et Parlement centro-américain), 145 maires et une infinité de conseillers municipaux. Un véritable casse-tête, en particulier dans un pays où l'analphabétisme reste important.

Après dix-huit ans de révolution, de guerre et d'instabilité, les Nicaraguayens ont finalement opté pour Arnoldo Aleman, le candidat qui leur offrait de mettre un terme à la violence et de reconstruire le pays. Malgré son nouveau discours, pacifique et presque néolibéral, le commandant Ortega n'a pas convaincu la population, qui associe les sandinistes à la chute de la dictature des Somoza mais aussi à un recul tragique de son niveau de vie.

Bertrand de La Grange

« Gordoman », un bon vivant au fort tempérament

ARNOLDO ALEMAN, alias « Gordoman », n'a guère le sens de l'humour, mais il rit de se voir aussi gros et reconnaît qu'il se délecte à la lecture des bandes dessinées qui le présentent dans un quotidien local comme *« un caudillo de 150 kilos »* déguisé en Batman. Le candidat de l'Alliance libérale, qui deviendra président du Nicaragua le 10 janvier si sa victoire est confirmée par le Conseil suprême électoral, a certes l'allure et les rondeurs d'un bon vivant, mais cela ne l'empêche pas d'avoir du tempérament.


PORTRAIT

A cinquante ans, veuf et père de quatre enfants, cet avocat, dont les propriétés furent confisquées par les sandinistes dans les années 80 et qui fut emprisonné pendant sept mois en 1980, a prouvé son autorité au cours de son passage à la mairie de Managua, qu'il a dirigée durant cinq ans, entre 1990 et 1995. Après vingt ans d'abandon, la capitale, en grande partie détruite par un violent séisme en 1972 et jamais reconstruite, a connu quelques améliorations sous sa direction.

Rejetant les accusations de ses adversaires, qui le qualifient de *« suppôt de la famille Somoza »*, renversée en 1979 par la révolution sandiniste, M. Aleman soutient qu'il s'inscrit dans la tradition de Sandino, le héros libéral des années 20. Le futur président du Nicaragua n'appartient pas aux grandes familles de l'oligarchie locale, avec laquelle il n'entretient pas de bonnes relations, même si, faute de mieux, il est devenu leur candidat pour barrer la route à Daniel Ortega.

M. Aleman s'est engagé à accorder la priorité à la production agricole pour que le Nicaragua redevienne *« le grenier de l'Amérique centrale »*, comme il le fut jusque dans les années 70 avant de s'écrouler économiquement sous les effets combinés de la révolution et de la guerre. Démentant les déclarations des sandinistes, M. Aleman a confirmé qu'il ne remettrait pas en question les distributions de terres réalisées par le gouvernement de M. Ortega. Au contraire, a-t-il précisé, *« nous donnerons enfin des titres de propriété à tous ceux qui n'en ont pas »*.

En revanche, *« les dirigeants sandinistes devront rendre les biens dont ils se sont emparés illégalement ou les payer à leur valeur réelle pour que l'Etat puisse indemniser les véritables propriétaires »*, a-t-il déclaré. Cela promet quelques affrontements. Arnoldo Aleman a d'ores et déjà annoncé qu'il ne se laisserait *« pas intimider par les constantes menaces »* qui ont permis au FSLN de tenir en otage le gouvernement de Violeta Chamorro au cours des six dernières années.

B. de la G.

Massoud, le « Lion du Panshir », allié à son ancien ennemi Dostom, le seigneur de la guerre, est aux portes de Kaboul

JABUL SARAJ
de notre envoyé spécial

Une petite maison blanche perchée sur la colline : d'ici, à quelques kilomètres de l'entrée de son Panshir natal, Ahmad Shah Massoud dirige les opérations et prépare ses offensives. Kaboul, dont ses troupes se rapprochent chaque jour davantage, est loin, à une soixantaine de kilomètres plus au sud, caché derrière des montagnes noyées de brume. La petite maison blanche, plantée comme un défi sur les hauteurs, est curieusement exposée aux bombardements aériens des talibans, mais cela ne semble guère inquiéter le chef militaire du gouvernement renversé : en Afghanistan, tout chef se doit d'avoir la « baraka », et Massoud l'a prouvé, qui s'est battu depuis seize ans contre l'armée rouge, les communistes afghans, ses rivaux au sein de l'ancienne résistance et, enfin, les « *étudiants en religion* »...

DE VRAIS SOLDATS

Un vieux Mig de l'aviation ennemie s'approche en sifflant dans le ciel bleu. Trop haut pour être abattu par la DCA de Massoud, qui tire des salves inutiles vers l'appareil invisible. Une bombe explose derrière la colline, soulevant un nuage de poussière grise. Des soldats rentrent précipitamment dans la maison. D'autres regardent simplement le ciel en clignant des yeux, impassibles. Les bombardements sont sporadiques, imprécis. *« Ils ne tuent que des pierres et de la poussière »*, sourit le serveur d'une maison de thé. Mais les avions continuent de viser, à intervalles plus ou moins irréguliers, Jabul Saraj et Charikar, les deux villes reprises par les troupes du « Lion du Panshir » depuis le début de sa contre-offensive vers Kaboul.

Jabul Saraj est le quartier général de Massoud depuis qu'il a victorieusement repoussé l'attaque des talibans dans la vallée du Panshir. Depuis une dizaine de jours, il a lancé sur les Shomalis, vaste plaine qui s'étend de la chaîne de l'Hindou Kouch vers la capitale, des opérations commandos appuyées par des groupes armés locaux affiliés à son parti, le Jamiat-e-Islami. Uniformes camouflés, vestes kakis, bérets de laine roulés sur la tête, les combattants de l'ancien gouvernement ressemblent plus à de vrais soldats, comparés aux miliciens talibans, ces guerriers vêtus de l'ample costume traditionnel qui montent au front dans leurs pick-up bourrés de fusil d'assaut et de lance-roquetttes en criant que *« Dieu est grand »*.

Pourtant, le 27 septembre, ces soldats ont perdu Kaboul. *« Beaucoup de nos hommes étaient démoralisés. Certains de nos commandants se sont embourgeoisés après la fin du* djihad *antisoviétique, se sont enrichis et sont devenus corrompus »*, explique-t-on dans l'entourage de Massoud, dont personne n'irait cependant mettre en cause la *« totale intégrité »*. La corruption, l'appât du gain après tant d'années de guerre, c'est exactement la raison du succès des talibans, qui en avaient fait le fondement de leur réquisitoire contre le régime déchu. Les proches de Massoud auraient bien voulu qu'il se décide à jouer un rôle plus politique que simplement militaire et prenne enfin l'ascendant sur son chef, l'ex-président Rabbani, jugé plus conservateur.

Les choses en ont été autrement. Aujourd'hui, Massoud n'a plus d'avions – tous abandonnés sur l'aéroport de Kaboul lors de la chute de la ville –, et il ne lui reste que quatre hélicoptères d'assaut et quelques véhicules de transport de troupes. Mais sa combativité est restée intacte. Dans cette période difficile, il a su remotiver ses troupes. Et son génie militaire est en train de payer face aux tactiques brouillonnes des soldats-paysans du nouveau pouvoir taliban.

FAROUCHES GUERRIERS

Un allié de poids est venu l'appuyer dans sa tâche : le général Abdoul Rashid Dostom, le chef ouzbek du nord-ouest qui a signé avec lui un pacte. Il y a quatre ans, cet ancien chef de la milice communiste qui soutenait le régime prosoviétique s'était rallié à Massoud pour renverser le gouvernement de Najibullah. Puis il s'était retourné contre lui, début 1994, avant de déclencher l'une des plus violentes batailles dans la capitale. Aujourd'hui, sous la pression des circonstances, Massoud s'est fait violence et a dû se résigner à une nouvelle alliance avec ce diable de Dostom.

Grand buveur, vrai seigneur de la guerre impitoyable et opportuniste qui a fait le pèlerinage de La Mecque pour faire oublier son encombrant passé de collaborateur avec les Soviétiques, Dostom a envoyé, en fin de semaine dernière, ses troupes de soudards en uniforme de l'armée rouge prêter main-forte à Massoud. Quand ils occupaient Kaboul, au lendemain de la chute du régime communiste, ces Ouzbeks s'étaient distingués pour leur propension au pillage et au viol, ce qui leur avait valu une réputation désastreuse auprès des habitants de la capitale.

Ce sont donc ces farouches guerriers qui viennent de descendre de leurs hauteurs enneigées vers la plaine, le long de cette vallée où croupissent encore les cadavres de talibans tués lors de la reprise de la vallée par les hommes de Massoud. Et puis, sous les applaudissements discrets de la population, ils sont entrés dans Jabul Saraj sur leurs chars, vêtus de vestes beiges doublés de fourrure, la tête couverte d'une chapka ou d'un turban vert enroulé sur le visage. Six chars et 400 hommes : symbolique, cet appui a peut-être été déterminant dans la reconquête de la base aérienne stratégique de Bagram.

« Notre objectif est de reprendre Kaboul seuls et ensuite d'envoyer l'armée de Dostom repousser les talibans au sud de la ville », explique un proche de Massoud. Le chef militaire du gouvernement renversé tient en effet à s'emparer de la capitale sans l'aide de son ancien ennemi ouzbek, dont il continue de se méfier. Mais il faudra bien que survive l'étrange alliance entre ces deux hommes que tout sépare et dont le pacte n'est qu'un rapprochement de circonstance contre le péril taliban...

Bruno Philip

Un projet de trêve mort-né

L'espoir d'un cessez-le-feu n'aura duré que quelques heures en Afghanistan. De nouveaux combats ont éclaté au nord de la capitale, lundi 21 et mardi 22 octobre. Les forces de Massoud, chef militaire du gouvernement renversé, s'affrontaient avec les talibans autour du dernier col défendant l'accès à Kaboul, situé à une dizaine de kilomètres de la capitale.

Dans un entretien au quotidien de langue arabe *Asharq al Awsat*, Massoud a posé comme préalable à tout cessez-le-feu le retrait des talibans de Kaboul, tandis que ces derniers durcissent à nouveau le ton. Lors d'une rencontre lundi avec Norbert Holl, l'envoyé de l'ONU en Afghanistan, le chef du conseil supérieur des talibans, Mohammad Hassan, a exclu de former un gouvernement avec les forces renversées. Un autre dirigeant a appelé à continuer le combat jusqu'à ce que *« pas un pouce du territoire afghan »* ne reste sous le contrôle des adversaires du nouveau pouvoir. – (AFP)

POLICE Dans un arrêt rendu lundi 21 octobre, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par Martine Anzani, a retiré, pour six mois, son habilitation d'officier de police judiciaire (OPJ) au directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll. ● LORS DE LA PERQUISITION du juge Eric Halphen au domicile de Jean Tiberi, le 27 juin, M. Foll avait ordonné à ses OPJ de ne pas assister le magistrat. La chambre d'accusation a estimé que cet ordre n'avait *« aucune justification légale »*. Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a pourtant décidé de maintenir M. Foll en fonction. Le sénateur (RPR) du Haut-Rhin, Hubert Haenel, demande la mutation du directeur parisien de la PJ. ● DEPUIS LE DÉBUT de son enquête, le juge Halphen a été confronté à diverses manœuvres de déstabilisation *(Lire aussi page 7 et notre éditorial page 16)*.

Olivier Foll est sanctionné mais maintenu à la tête de la PJ parisienne

Le directeur de la police judiciaire de Paris avait ordonné à ses policiers de ne pas assister le juge Halphen lors de la perquisition menée, fin juin, au domicile du maire de la capitale, Jean Tiberi. La chambre d'accusation de la cour d'appel a estimé que M. Foll avait « failli à ses devoirs »

MALGRÉ LA SÉVÉRITÉ de l'arrêt rendu le 21 octobre par la chambre d'accusation, le directeur de la police judiciaire (PJ) parisienne, Olivier Foll, a été conforté dans ses fonctions par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Dès le lendemain de la perquisition au domicile de Jean Tiberi, M. Debré avait déclaré que M. Foll avait *« donné les ordres qui convenaient »* en refusant de prêter l'assistance de la PJ au juge d'instruction Eric Halphen, chargé des « affaires » de l'OPAC de Paris. Bien qu'il lui soit désormais interdit d'exercer les fonctions d'officier de police judiciaire (OPJ) et de délégué du juge d'instruction pour une durée de six mois, M. Foll a indiqué au *Monde*, lundi soir, qu'il entendait *« continuer à diriger la PJ parisienne »*.

« Nommé par décret du président de la République Jacques Chirac à la *tête de la PJ parisienne, à la charnière du pouvoir exécutif et de l'autorité judiciaire »*, M. Foll n'estime pas devoir quitter ses fonctions après la lourde sanction prononcée à son encontre. A la tête du 36, quai des Orfèvres, il souhaite continuer d'exercer les tâches *« de représentation et de gestion qui constituent 90 % des activités du directeur »*. Quant à la *« délégation d'actes judiciaires »* assurée par le patron de la PJ parisienne – il est d'usage que la plupart des commissions rogatoires adressées à la police par les juges d'instruction parisiens lui soient nommément adressées –, M. Foll indique : *« L'un de* [ses] *sous-directeurs pourrait fort bien s'en acquitter à l'avenir. »* Avant l'affaire Ben Barka, du nom de l'opposant marocain enlevé à Paris par des policiers français en 1965 avant d'être assassiné, le directeur de la police judiciaire parisienne ne disposait pas de l'habilitation d'OPJ, remarque encore M. Foll.

L'arrêt du 21 octobre n'en constitue pas moins un séisme sans précédent au quai des Orfèvres. Jamais un de ses directeurs n'était pas en mesure de préciser si le pourvoi revêtait, ou non, un caractère suspensif. Dans ses observations écrites, le procureur général Alexandre Benmakhlouf avait préalablement considéré que l'ordre donné par le directeur de la PJ parisienne constituait *« une erreur d'appréciation »*. Pour autant, avait ajouté le procureur général, cette erreur ne doit *« pas être analysée comme une faute »* et une sanction serait *« inappropriée*

Le soutien de Jean-Louis Debré

Le ministre de l'intérieur *« n'envisage pas de retirer ses fonctions à M. Olivier Foll »*, a indiqué l'entourage de Jean-Louis Debré, mardi 22 octobre, au lendemain de la sanction infligée au directeur de la police judiciaire parisienne. Lui-même ancien juge d'instruction, M. Debré ne souhaite *« pas commenter une décision de justice »*, a-t-on indiqué de même source. Le 1er juillet, au cœur de la tourmente suscitée quelques jours plus tôt par le refus d'assistance de la PJ parisienne au juge Halphen, le ministre avait été plus prolixe. En visite dans une école de police, M. Debré avait longuement serré la main de M. Foll. Ce dernier avait *« donné les ordres qui convenaient*, indiquait alors le ministre. *Il en allait de la crédibilité de la police et de la dignité des fonctionnaires »*.

n'avait été l'objet d'une enquête de la chambre d'accusation, au titre du contrôle disciplinaire qu'exerce cette juridiction sur les activités des OPJ. Jamais un patron du « 36 » n'avait été frappé d'une interdiction d'assurer les fonctions d'OPJ. Face à cette *« première juridique »*, selon l'expression du parquet général, M. Foll a aussitôt annoncé son intention de se pourvoir en cassation. Lundi soir, le parquet général *et injuste »*. Les remous provoqués par le refus d'assistance policière au juge Halphen en seront-ils apaisés ? On se souvient que, le *27 juin 1996, le magistrat de Créteil* avait décidé de se transporter au domicile de M. Tiberi, ancien président de l'OPAC, actuel député et maire (RPR) de Paris. Il s'était adressé au 8e cabinet de délégations judiciaires de la PJ parisienne, en charge de l'enquête sur l'OPAC dès l'origine de l'affaire, dans le cadre d'une commission rogatoire *datée du 25 janvier 1995* et toujours en cours d'exécution. En fin de matinée, M. Halphen avait téléphoné au chef du 8e cabinet, le commissaire Philippe Prunier, pour lui demander de l'assister dans une opération, sans autre précision. Le commissaire en avait aussitôt averti son chef direct, le sous-directeur des affaires économiques et financières de la PJ parisienne, Gérard Girel. Sur instructions du juge, le commissaire s'était rendu au palais de justice de Créteil pour prendre en charge la greffière et un substitut du procureur de la République. La greffière avait alors prévenu le commissaire Prunier que le juge les attendait place du Panthéon. Au cours du trajet vers Paris, le policier avait alerté sa hiérarchie du lieu de rendez-vous. Peu avant 15 heures, le commissaire et trois OPJ de son service avaient rejoint M. Halphen.

LES COMMISSAIRES SOLIDAIRES

A ce moment seulement, le juge leur avait indiqué le but de l'opération : une perquisition chez M. Tiberi. Devant la porte du domicile du maire de Paris, le commissaire était de nouveau entré en communication avec M. Girel, qui lui avait ordonné : *« On n'y va pas. Ordre du directeur. Tu ne participes pas. Attendez en bas. »* Le commissaire et les trois OPJ avaient donc attendu, au pied de l'immeuble où habite M. Tiberi, la fin de la perquisition conduite par le juge en compagnie du substitut et de sa greffière. M. Foll a depuis *affirmé avec constance qu'il avait* donné ses ordres *« seul, sans en référer aux autorités supérieures »*.

Le refus d'assistance opposé au magistrat n'est pas une pratique normale de police judiciaire. A plusieurs reprises au cours de son enquête, le juge Halphen avait demandé au dernier moment le concours d'OPJ avant d'effectuer des perquisitions « sensibles », et jamais un refus d'assistance ne lui avait été opposé. Auditionné par la chambre d'accusation, le juge Halphen avait expliqué qu'il avait été *« amené à perquisitionner au siège d'un parti politique et que ses investigations s'étaient révélées infructueuses car, selon lui, son projet avait été dévoilé »*. Selon l'arrêt du 21 octobre, le juge *« avait indiqué que, par la suite, dans le souci d'éviter toute fuite et de travailler avec efficacité, il avait procédé à trois perquisitions en avisant au dernier moment les fonctionnaires de la PJ dont il demandait l'assistance, ainsi, d'ailleurs, que le ministère public. »* De fait, l'enquête de la chambre d'accusation a confirmé que, *« courant 1995, le magistrat instructeur avait utilisé cette méthode lors des perquisitions qu'il avait réalisées au siège du Parti républicain, au siège du conseil régional, et au siège d'une société »*.

Patron de la PJ à cette époque, Claude Cancès n'avait pas encore été limogé et remplacé par l'ancien conseiller pour la sécurité auprès du premier ministre Edouard Balladur, Olivier Foll. Entendus eux aussi par la chambre d'accusation, Claude Cancès et le chef du 8e cabinet de l'époque, Patrick Hefner, ont confirmé les déclarations du juge Halphen. Le commissaire Hefner a ainsi indiqué : *« Lorsqu'il avait avisé au dernier moment sa hiérarchie lors de ces trois perquisitions, il n'avait jamais reçu de celle-ci l'instruction de ne pas assister le juge. »* M. Cancès a souligné : *« Dans la mesure où il n'y avait aucune entorse aux règles de procédure pénale, il estimait n'avoir eu aucune raison d'intervenir auprès des OPJ qui étaient sur place pour assister le juge. »*

Faisant corps avec M. Foll, le principal syndicat de commissaires a réuni une centaine de ses adhérents, lundi soir, dans la salle Alphonse-Bertillon de la PJ parisienne. Satisfaits de l'absence de sanction à l'égard du commissaire Prunier, les commissaires se sont dit *« stupéfaits de la gravité de la sanction »* visant le directeur. *« Olivier Foll, même privé de son habilitation d'OPJ, peut très bien demeurer à la tête de la police judiciaire de la préfecture de police »*, a cependant déclaré le secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN), Emile Perez. Dénonçant *« une marque de défiance de la magistrature à l'égard de la police »*, les commissaires ont perçu l'arrêt de la chambre d'accusation comme une tentative pour *« laver un crime de lèse-magistrat en prononçant une sanction inappropriée et injuste »*.

A l'issue de la réunion, à laquelle assistaient les chefs de la brigade antigang, Yves Jobic, de la brigade criminelle, Martine Monteil, de la brigade des stupéfiants, Michel Bouchet, et de la brigade de répression du banditisme, Frédéric Péchenard, le SCHFPN a notamment décidé de *« donner pour consigne à* [ses] *collègues commissaires de refuser à l'avenir toute instruction non écrite de la part des juges d'instruction dans les dossiers sensibles »*. Fort de l'appui de ses pairs et du soutien du pouvoir exécutif, Olivier Foll s'est envolé, mardi matin 22 octobre, avec le reste de la délégation officielle de la police française représentant le ministère de l'intérieur à l'assemblée générale d'Interpol, qui se tiendra, pendant une semaine, en Turquie.

Erich Inciyan

La réaction des syndicats de magistrats

Le Syndicat de la magistrature (gauche) a exprimé sa *« satisfaction »* à l'annonce de la sanction contre M. Foll. Le SM a mis en cause la *« responsabilité politique »* du ministre de l'intérieur et du garde des sceaux. Interrogé par *Le Monde*, le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), Valéry Turcey, a estimé que cette *« étape importante dans les relations justice-police »* allait dans le sens d'une *« véritable application des règles de procédure pénale »*. M. Turcey a stigmatisé la *« réaction corporatiste »* des commissaires de police. A l'inverse, Georges Fenech, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) *« déplore une sanction très dure contre un grand patron de la police judiciaire »*. Il met en garde *« quelques juges d'instruction »* dont les *« actions démonstratives ne servent pas forcément l'idée d'une justice sereine et indépendante »*.

Un ordre sans « aucune justification légale »

L'ORDRE DONNÉ par le directeur de la PJ, Olivier Foll, aux policiers de ne pas assister le juge Halphen lors de la perquisition du 27 juin 1996 chez Jean Tiberi n'avait « aucune justification légale », *selon l'arrêt rendu le 21 octobre par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par Martine Anzani et dont nous publions les principaux extraits.* « Il apparaît en réalité que le directeur de la PJ a agi avec précipitation et sans discernement, alors que *(…)* il était informé qu'une opération sensible était projetée par le juge Halphen. »

VERBATIM

« Sur la régularité de l'opération au regard des fonctions, notamment de député, exercées par M. Tiberi, le directeur de la PJ ne saurait prétexter qu'il a été pris de court pour examiner une telle situation qui, d'une part, a connu des précédents et, d'autre part, relevait de la responsabilité du magistrat instructeur et du contrôle de la chambre d'accusation. »

Si le juge a « fait appel aux fonctionnaires du 8e cabinet de délégations judiciaires *[chargés d'une commission rogatoire en cours sur le dossier de l'OPAC de Paris]*, c'était à l'évidence pour obtenir une assistance active compte tenu de leur connaissance du dossier ». *La méthode consistant à leur révéler in extremis le sens de la mission* « peut apparaître comme un signe de défiance, en soit regrettable, et ne peut être qu'exceptionnelle ». « Elle trouve sa justification dans les très nombreuses fuites, tout à fait déplorables, que l'on constate à l'occasion d'affaires particulièrement sensibles. » « Elle ne saurait constituer un acte de défiance ou de mépris à l'égard des OPJ, dont le magistrat souhaitait au contraire la collaboration active et efficace. »

Face à des « affaires particulièrement sensibles », *il est* « indispensable *[que]* les intentions de perquisitions ou tous actes projetés par le magistrat instructeur revêtent la plus parfaite confidentialité et soient, en conséquence, révélés le plus tard possible et aux seules personnes chargées de les accomplir ou d'y participer. En l'espèce, la méthode n'avait pas soulevé d'objection jusqu'à la perquisition du 27 juin 1996 chez M. Tiberi ».

« Sur l'interview accordée par M. Foll et publiée le 30 juin par *Le Journal du dimanche [...]*, le directeur de la PJ entretenait, par ses propos, une confusion des rôles en laissant entendre qu'il lui appartenait d'ordonner ou de refuser l'assistance des OPJ qui avaient été requis par le magistrat instructeur. » « Il tente ainsi de justifier le non-respect par la police des dispositions de l'article 14 du code de procédure pénale *[« Lorsqu'une information est ouverte, la PJ exécute les délégations des juridictions d'instruction et défère à leurs réquisitions »]* ; une telle attitude n'est pas compatible avec sa fonction de directeur de la PJ. »

« Si la perquisition a bien eu lieu, l'abstention des policiers a entravé l'action du magistrat instructeur qui envisageait de réaliser d'autres investigations le jour même, *conclut l'arrêt.* Il apparaît qu'en donnant l'ordre aux OPJ de suspendre leur assistance au magistrat instructeur, et en justifiant devant l'opinion publique et d'une manière fallacieuse sa décision, le directeur de la PJ a failli à ses devoirs d'OPJ. Ces manquements justifient qu'*[...]* il soit interdit à M. Foll, pour une durée de six mois et dans le ressort de la cour d'appel de Paris, l'exercice des fonctions d'OPJ et de délégué du juge d'instruction. »

Une affaire marquée par un affrontement entre magistrats et policiers

« CE DOSSIER va continuer de polluer les relations d'habitude excellentes entre la magistrature et la police judiciaire. » En concluant par ces mots sa réaction à l'annonce, lundi 21 octobre, des sanctions prononcées contre Olivier Foll, le secrétaire général du Syndicat des commissaires, Emile Perez, a fait davantage qu'exprimer un réflexe corporatiste. Il a livré, en quelques mots, le sentiment d'un grand nombre de fonctionnaires ayant participé, de près ou de loin, à l'instruction tentaculaire du juge Eric Halphen dans l'affaire des HLM de Paris. Depuis l'origine, cette enquête a été marquée par l'affrontement des juges et des policiers, la réaction catégorielle le disputant au zèle politique et le parti pris au service rendu.

La raison de cet affrontement est connue : depuis qu'elle a débuté, au printemps 1994, l'instruction du juge Halphen n'a cessé d'interférer avec les enjeux politiques, avant et après la campagne présidentielle. Hiérarchiquement subordonnés au pouvoir politique, les magistrats du parquet et policiers furent les témoins, parfois les victimes, d'une tension rarement atteinte : demandes d'informations plus nombreuses, chasse aux « fuites » dans la presse, mises en gardes à peine voilées adressées aux enquêteurs sur les conséquences politiques de certains actes d'instruction…

« MANQUE D'ANTICIPATION »

C'est vraisemblablement pour avoir mal mesuré ces contraintes extraordinaires qu'un sous-directeur de la PJ chargé des affaires économiques et financières, Patrick Riou, fut brutalement déchargé de ses responsabilités, à l'hiver 1994 (*Le Monde* du 10 décembre 1994). En coulisse, on disait alors que ses chefs reprochaient au *« patron »* de la police financière un certain *« manque d'anticipation »*. L'allusion visait notamment la découverte, chez un faux-facturier œuvrant pour le RPR, de la copie d'une lettre évoquant sa demande, auprès de plusieurs personnalités, d'intervenir en sa faveur pour suspendre ses ennuis fiscaux (*Le Monde* daté 9-10 octobre 1994). Etaient cités dans ce courrier l'actuel préfet de police de Paris, Philippe Massoni, et l'ancien directeur de la logistique au ministère de l'intérieur, Jean-Michel Roulet, aujourd'hui conseiller pour les affaires intérieures et de sécurité à Matignon, homme-orchestre de la gestion des affaires sensibles auprès du premier ministre. Le juge Halphen s'était alors laissé convaincre de se rendre jusqu'à la préfecture de police pour questionner discrètement M. Massoni sur le contenu de cette lettre. Curieusement, M. Roulet, lui, n'a jamais été entendu. Qu'en serait-il si une telle découverte se produisait aujourd'hui ?

Semblable confusion devait régner lors de l'affaire Schuller-Maréchal, des noms du conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, toujours en fuite à l'étranger, et du beau-père du juge Halphen, improbables partenaires d'une histoire d'extorsion de fonds qui s'acheva en affaire d'Etat. Dans une décision qui fit date, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, déjà, avait stigmatisé, en termes peu amènes, le comportement des policiers, accusés d'avoir *« prêté de manière active leur assistance à une provocation organisée »* destinée, selon les magistrats, *« à organiser une "souricière" »* contre le docteur Maréchal (*Le Monde* du 10 février 1995).

ZÈLE MAL RÉCOMPENSÉ

Le soupçon d'une manipulation était né du soin qui avait entouré la plainte déposée par M. Schuller, au terme d'une conversation particulière avec le ministre de l'intérieur de l'époque, Charles Pasqua, recueillie par le directeur central de la PJ en personne, Jacques Franquet. Il avait *été renforcé* par le choix d'un service de police spécialisé dans la lutte contre le trafic de stupéfiants pour traiter cette affaire, et par l'imprudence procédurale dont ses fonctionnaires s'étaient rendus coupables.

Mal récompensé de son zèle, M. Franquet avait alors été prié de démissionner, afin d'assumer seul une faute qui, assurément, devait beaucoup au contexte politique. Entre temps, les déclarations benoîtes du procureur général de Paris, Jean-François Burgelin – promu depuis procureur général près la Cour de cassation – en faveur du dessaisissement du juge Halphen, avaient convaincu les derniers sceptiques que c'était bien là le but de la manœuvre.

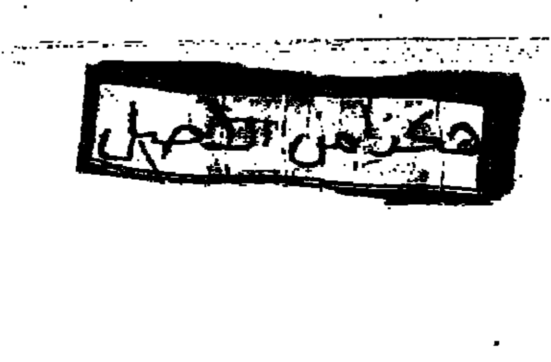
Le juge Halphen, pour sa part, n'avait sans doute pas oublié, à ce moment, qu'au début de son enquête, il avait découvert, lors d'une perquisition au domicile de Rémy Halbwax, ancien policier devenu conseiller de l'ancien ministre (RPR) Robert Pandraud, une carte de visite personnelle d'Alexandre Benmakhlouf, alors directeur du *cabinet du garde des sceaux*, aujourd'hui procureur général de Paris. Précision d'importance : les relations entre l'ancien policier et le magistrat remontaient à l'époque où le premier officiait comme conseiller auprès de la Lyonnaise des eaux, le second au cabinet du maire de Paris, Jacques Chirac…

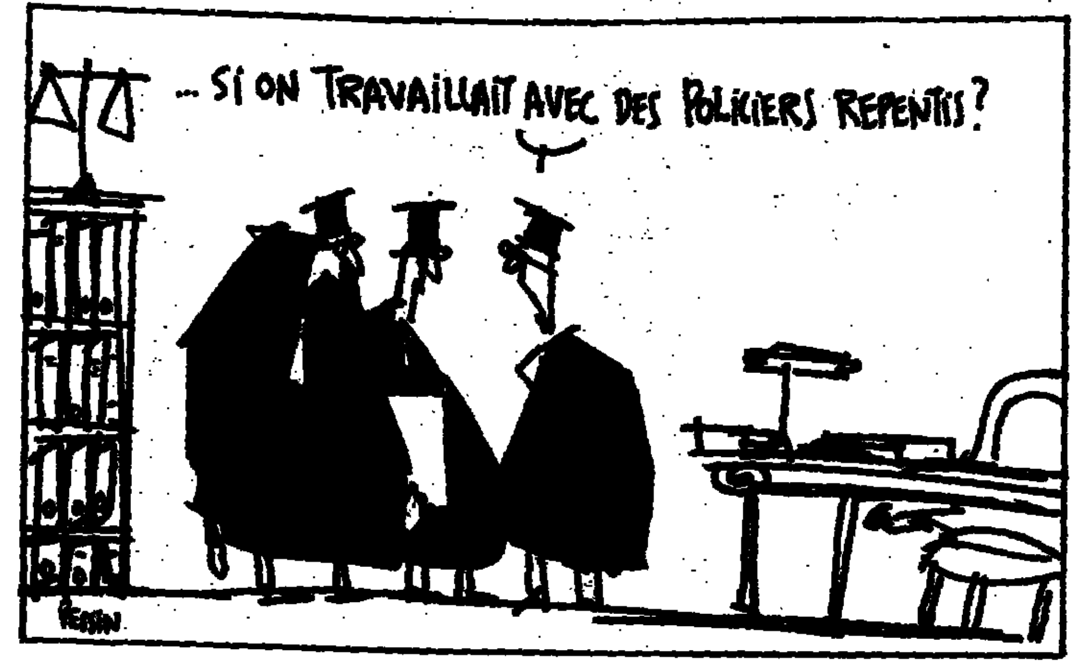
Alors conseiller du premier ministre, Edouard Balladur, Olivier Foll avait assisté, aux premières loges, à la douloureuse résolution du conflit né de l'affaire Schuller-Maréchal, dont les observateurs avaient estimé qu'il coûta à M. Balladur l'accession à l'Elysée. C'est peu dire que, depuis, le climat de confiance ne s'est pas restauré entre les policiers et le juge Halphen, celui-ci s'étant par ailleurs mis en tête d'obtenir d'un commissaire des Renseignements généraux les preuves qu'il peine à trouver par les moyens judiciaires classiques (*lire page 7*). Certains enquêteurs n'hésitent plus à critiquer l'activisme du magistrat et sa « perméabilité » au contenu des lettres anonymes qu'il reçoit par dizaines. Le juge, lui, se méfie des policiers, qu'il soupçonne de faire « fuiter » certains de ses projets, afin de prévenir le pouvoir, qui est aussi son principal suspect…

Sur la perquisition au domicile de Jean Tiberi, la chambre d'accusation a incontestablement tranché en faveur du juge Halphen. Mais sa décision ne devrait pas suffire à le prémunir du principal risque qui le guette : l'isolement.

Hervé Gattegno







Epreuve de force entre le juge Halphen et les renseignements généraux

MOINS VISIBLE que son affrontement avec la hiérarchie de la police judiciaire, le conflit qui oppose depuis des mois le juge Halphen au service des renseignements généraux (RG) n'en est pas moins tendu. Depuis le 1er octobre, il a tourné au bras de fer. Ce jour-là, à l'aube, le magistrat de Créteil s'est rendu au domicile d'un commissaire de la direction centrale des RG, Brigitte Henri, afin d'y effectuer une perquisition.

Aiguillonné par une série de lettres anonymes, toutes expédiées par le même auteur dans le but évident d'orienter les investigations vers le RPR et l'actuel gouvernement, le magistrat de Créteil avait déjà, auparavant, convoqué cette fonctionnaire à deux reprises, le 16 novembre 1995 et le 20 février 1996, afin de la questionner sur les enquêtes qu'elle-même avait menées sur l'affaire des HLM de Paris (*Le Monde* du 12 mars).

Chargée de mission auprès du directeur des RG, spécialiste des affaires politico-financières, Brigitte Henri avait pour mission de renseigner sa hiérarchie – et le gouvernement – sur l'évolution prévisible des dossiers « sensibles » en cours. *« Obtenir des renseignements sur les affaires financières ayant une incidence médiatique ou pouvant en avoir une »* en sollicitant *« des correspondants de milieux divers, qui n'ont pas de preuves précises »*, avait-elle résumé, en 1994, en réponse à la question d'un juge d'instruction de Bourg-en-Bresse (Ain), lui aussi chargé d'une enquête sensée impliquer le RPR – l'affaire Maillard et Duclos – et lui aussi destinataire des missives du « corbeau »...

FIN DE NON-RECEVOIR

Précises, détaillées et souvent accompagnées de « notes blanches » (rapports sans en-tête ni signature, dans la terminologie des RG) attribuées au commissaire Henri, ces lettres ont été jugées suffisamment convaincantes par le juge Halphen pour que celui-ci se mette en tête que la policière détient des secrets qui pourraient faire progresser son enquête. Mais celle-ci s'est toujours refusée à authentifier le contenu des notes reçues par le juge, et, *a fortiori*, à lui remettre l'intégralité de sa production. Têtu, M. Halphen a saisi, au domicile du commissaire, le 1er octobre, une liste de dossiers de vingt et une pages, sobrement intitulée « Affaires politiques », sorte de répertoire de ses archives personnelles. Y figurent notamment les noms de la plupart des protagonistes de l'affaire des HLM de Paris.

Dans une réquisition écrite adressée, le 7 octobre, au directeur des RG, Yves Bertrand, le juge Halphen a réclamé la communication de plusieurs des dossiers référencés dans cette liste – *« qui présentent un lien évident avec notre information »*, écrit-il – ainsi que *« l'intégralité des « notes blanches » rédigées par Brigitte Henri en relation avec Jean-Claude Méry* [le promoteur-homme d'affaires considéré comme l'homme-clé de l'affaire des HLM de Paris] *et ses relations avec l'OPAC et la Ville de Paris »*. Vendredi 18 octobre, le directeur des RG a répondu au juge qu'une telle communication était matériellement impossible, les « notes blanches » n'étant pas archivées.

Consciente que cette réponse risque fort de ne pas satisfaire le juge Halphen, la hiérarchie policière n'exclut plus, désormais, que le magistrat décide d'effectuer une perquisition dans les locaux de la direction des RG. Comme pour mieux marquer sa méfiance envers le service de renseignement, le juge avait pris soin de mentionner, dans le procès-verbal de la perquisition chez le commissaire Henri, l'appel téléphonique passé, en sa présence, par la policière à son supérieur hiérarchique, le 1er octobre à 9 h 15, au cours duquel ce dernier lui aurait indiqué avoir été *« informé par la chancellerie »* de la perquisition en cours.

H. G.

Hubert Haenel, sénateur (RPR) du Haut-Rhin

« Il faut rattacher la police judiciaire à la Place Vendôme »

SÉNATEUR (RPR) du Haut-Rhin, Hubert Haenel est, avec Jean Arthuis, l'auteur d'un rapport sénatorial sur la justice qui demandait, en 1991, le rattachement de la police judiciaire au ministère de la justice.

« Que pensez-vous de la sanction infligée à Olivier Foll ?

– Je me félicite de la décision de la chambre d'accusation de Paris, qui vient fort à propos. Cet arrêt constitue un utile rappel à l'ordre juridique : il souligne que l'obéissance à la loi lie les magistrats mais aussi les officiers de police judiciaire.

» Les OPJ sont des mandataires de justice. On ne peut pas imaginer un seul instant que ces OPJ, quel que soit leur rang, s'érigent en juge de l'opportunité ou du bien-fondé du mandat qui leur a été confié par les magistrats. Le problème de fond, c'est que, dans les « affaires » sensibles, toutes les informations remontent là où elles ne devraient pas remonter, c'est-à-dire au ministre de l'intérieur. Dans un régime respectueux des lois et des institutions, cette situation est grave.

– Vous avez demandé à plusieurs reprises le rattachement de la police judiciaire à la chancellerie. Pourquoi ?

– J'estime que les services de police qui n'exercent que des fonctions de police judiciaire, et donc aucune fonction de police administrative – je pense à la police judiciaire de la préfecture de Paris ou aux services régionaux de PJ (SRPJ) –, devraient être placés sous l'autorité étroite des magistrats. Aujourd'hui, il y a deux autorités, deux logiques, deux états d'esprit, qui sont parfois en conflit, comme on vient de le voir dans l'affaire Halphen : la logique policière de la place Beauvau, qui est une logique sécuritaire et politique, et la logique judiciaire, qui est plus juridique et plus légale.

» Si on veut mettre fin à ces dysfonctionnements, il faut rattacher la police judiciaire à la Place Vendôme. L'indépendance des magistrats en dépend. Un gouvernement avisé devrait profiter d'une telle affaire pour remettre les choses à plat.

– Estimez-vous qu'Olivier Foll doit maintenant démissionner ?

– Si M. Foll n'a plus d'habilitation de police judiciaire et si le pourvoi en cassation n'est pas suspensif, il ne peut désormais exercer aucune fonction liée directement ou indirectement à ses fonctions d'OPJ. Il est donc totalement démuni. Ce n'est bien évidemment pas à lui de démissionner. En revanche, sa hiérarchie devrait en tirer toutes les conséquences et le muter dans un autre service. »

Propos recueillis par Anne Chemin

François Hollande, porte-parole du Parti socialiste

« Le ministre de l'intérieur est indirectement condamné »

« Que pensez-vous de la décision de la chambre d'accusation de Paris de retirer à Olivier Foll son habilitation d'officier de police judiciaire pour six mois ?

– La décision est exceptionnellement grave puisqu'elle met en cause le directeur de la police judiciaire et reconnaît qu'il a entravé l'action du magistrat instructeur sans aucune justification légale et sans discernement. Elle est grave aussi dans la sanction puisque le directeur de la PJ est suspendu de son habilitation d'officier de police judiciaire. Elle est grave enfin de par ses conséquences politiques, car, si M. Foll est sanctionné, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, qui l'a couvert à tous les stades de la procédure, est, lui, indirectement condamné.

– Comment appréciez-vous l'attitude de M. Debré, qui ne semble pas décidé à retirer son habilitation à M. Foll ?

– Dès l'origine de l'affaire, nous avions mis en cause le ministre de l'intérieur pour avoir couvert un acte manifestement illégal. Aujourd'hui, M. Debré récidive puisqu'il affirme que, malgré la décision de la chambre d'accusation, il maintient le directeur de la police judiciaire dans ses fonctions. Il y a deux ans, lorsque le prédécesseur de M. Foll avait été, lui aussi, « contesté » pour son rôle dans les écoutes de l'affaire Schuller-Maréchal, il avait au moins été démissionné. Aujourd'hui, il n'en est rien, ce qui peut laisser penser que M. Debré, en juin, avait autorisé M. Foll à ne pas prêter le concours de la police à la justice. Faut-il que les risques soient grands pour qu'un ministre de l'intérieur entrave ainsi des perquisitions à la mairie de Paris ! Faut-il que les craintes de révélations soient lourdes pour qu'un ministre de la justice reste silencieux lorsque les juges d'instruction sont empêchés dans leurs investigations !

– A contrario, cet événement ne va-t-il pas à l'encontre de vos accusations sur une *« justice domestiquée »* ?

– Il y a eu de la part du gouvernement, et en tout cas des deux ministres concernés, une volonté de domestication de la justice. Par bonheur, force est restée à la loi et notamment à l'article 14 du code de procédure pénale. Si l'intention politique est évidente, la justice a su courageusement y résister. Mais il n'en reste pas moins que le juge Halphen, à cause de la décision du ministre de l'intérieur, n'a pas perquisitionné en temps utile à la mairie de Paris. De ce point de vue-là, et de ce point de vue-là seulement, l'objectif pour le gouvernement est atteint, mais à quel prix pour l'image de nos institutions !

– Quelles leçons en tirez-vous pour l'avenir sur la collaboration entre les juges et la police judiciaire ?

– Il ne faut pas opposer justice et police. Ce serait à la fois trop commode et faux car, dans le cas d'espèce, le conflit est d'abord entre la justice et les interventions politiques. Voilà pourquoi les socialistes proposent de trancher le lien entre chancellerie et parquet et de ne pas laisser la police judiciaire sous la seule responsabilité du ministre de l'intérieur. Il faut en finir avec ces interférences qui démotivent la police, qui fragilisent la justice et qui entretiennent dans l'opinion une suspicion générale sur le déroulement des procédures judiciaires. Le gouvernement doit faire un choix : soit il protège ses amis, soit il garantit l'indépendance de la justice. »

Propos recueillis par Michel Noblecourt

L'annulation de l'élection du maire de Dreux provoque une partielle dont le FN fera un test

Le Conseil d'Etat invalide la victoire de la droite aux municipales d'Orsay

Les conseillers municipaux de droite de Dreux ont décidé d'être solidaires de leur maire, Gérard Hamel, député RPR, que le Conseil d'Etat, lundi 21 octobre, a déchu de son mandat municipal. Leur démission provoquera une élection partielle dans une ville qui a été le premier symbole de la percée de l'extrême droite. La haute juridiction administrative a aussi annulé l'élection d'une liste UDF-RPR à Orsay.

ÉVRY et CHARTRES
de nos correspondants

Les électeurs de Dreux (Eure-et-Loir) devraient retourner aux urnes dans les semaines qui viennent. L'ensemble des conseillers municipaux de la majorité de droite ont, en effet, décidé de présenter leur démission après que le Conseil d'Etat, lundi 21 octobre, eut invalidé l'élection du maire Gérard Hamel, député RPR. La haute juridiction administrative, confirmant le jugement du tribunal administratif d'Orléans, a en effet relevé que le maire, qui avait succédé l'an dernier à Jean Hieaux (RPR), avait contrevenu au code électoral, qui prévoit que ne peuvent être élus conseillers municipaux dans les communes où ils ont exercé leurs fonctions, moins de six mois avant le scrutin, *« les entrepreneurs de services municipaux »*. Or M. Hamel était PDG d'une entreprise, *« Dreux Bâtiment »*, qui avait assuré, note le Conseil, *« la maintenance et l'entretien des installations de chauffage des bâtiments communaux et assimilés »* jusqu'au 1er avril 1995.

Au terme d'une réunion de plusieurs heures, les trente-deux élus de la majorité RPR-UDF-divers droite du conseil municipal ont décidé de démissionner prochainement, en indiquant que, lors des prochaines élections, M. Hamel *« conduirait la même liste dans le même ordre qu'en juin 1995 »*.

Dreux va donc au devant de nouvelles élections à haut risque dans un contexte national peu porteur pour la majorité gouvernementale. M. Hamel a déjà attaqué directement l'avocat Yves Cauchon, qui conduisait, en juin 1995, une liste de centre gauche, et qui avait déposé un recours auprès du tribunal administratif dès le 20 juin 1995 : *« C'est ainsi qu'un apprenti sorcier, au détriment de l'intérêt général des Drouais, a remis en cause juridiquement le choix de 1995 des Drouais. A cet apprenti sorcier, je dis : « Attention monsieur de ne pas trop jouer avec le feu », et je lui relance le défi des urnes. »*

Le 18 juin 1995, M. Hamel avait recueilli, au second tour, 60,68 % des suffrages face à Marie-France Stirbois (FN). Il avait alors bénéficié des voix des électeurs de gauche à la faveur d'un front républicain. Or, dès hier soir, Mme Stirbois, évidemment prête à retourner aux urnes, déclarait : *« Je ne pense pas que la gauche soit dans le même état d'esprit et soit prête à se suicider une nouvelle fois. Depuis juin 95, la gauche est rayée de la carte à Dreux »*.

CODE ÉLECTORAL

Le Conseil d'Etat a, le même jour, annulé les élections municipales d'Orsay (Essonne), contrairement à ce qu'avait décidé en première instance le tribunal administratif de Versailles, qui n'avait pas fait droit à la requête du maire sortant battu, André Laurent (PS).

Le Conseil relève en effet que l'une des candidates de la liste du maire (UDF-PR), Marie-Hélène Aubry, pour le second tour, Anne Roche (divers droite), candidate au premier tour sur une autre liste, n'avait pu signer la déclaration de candidature pour le second tour, comme l'impose le code électoral, *« ce qui a entaché d'irrégularité l'enregistrement de la liste Orsay Autrement »*.

Mme Aubry annonce une liste unique à droite ; elle a déclaré : *« Il ne s'agit pas d'une élection, mais d'une confirmation après un problème purement administratif »*. La position de Mme Aubry, ancienne attachée parlementaire de Michel Pelchat (UDF), semble cependant bien affaiblie. Elle avait en effet déjà perdu la cinquième circonscription de l'Essonne, en décembre 1995, au profit du socialiste Jean-Marc Salinier, lors d'une élection partielle qui faisait suite à l'élection de M. Pelchat au Sénat.

M. Laurent ne recueillera pas les fruits de sa victoire, puisqu'avant même la décision du Conseil d'Etat, la section socialiste d'Orsay a désigné, le 9 octobre, une nouvelle tête de liste, René Hervé ; celui-ci a reçu le soutien de la fédération départementale du PS. Les socialistes avaient tenté de convaincre M. Salinier de prendre la tête de liste à Orsay, mais élu dans la ville voisine des Ulis, il a refusé.

Sylvia Maric et Jean-Luc Souriau

Confusion de fonctions à Courchevel

L'élection du maire de Saint-Bon-Tarentaise (Savoie), commune où est implantée la station de Courchevel, *a été annulée*, lundi 21 octobre, par le Conseil d'Etat. La juridiction administrative a considéré que Michel Ziegler (app. RPR), maire depuis 1983, exerçait, de fait, les fonctions *« d'entrepreneur de services municipaux »*, ce qui, en vertu du code électoral, lui interdisait d'être élu conseiller municipal. Depuis 1967, sa société Altibar, où il exerçait encore un rôle prédominant lors des municipales de juin 1995, gère un certain nombre de services nécessaires au fonctionnement de l'altiport de Courchevel. Le Conseil d'Etat a considéré que le fait qu'en 1993 et 1994 Altibar puis la commune aient passé des conventions avec une « gérante libre » ne mettait pas fin à cette incompatibilité.

Alain Juppé face à l'indifférence des Lyonnais

LYON
de notre envoyé spécial

Les sondages donnent certainement une idée de l'état d'esprit des Français, mais reflètent-ils vraiment la réalité ? Un autre baromètre, très prisé par le président de la République, est le contact direct avec l'opinion. Faut-il encore que celle-ci veuille bien se déplacer. A dire le vrai, la foule n'était pas réellement compacte pour accueillir Alain Juppé, lundi 21 octobre, devant l'hôtel de ville de Lyon, où Raymond Barre, le maire, accueillait le premier ministre.

Un mince cordon de badauds attendait derrière les grilles de protection, sous l'oeil vigilant des forces de l'ordre. Avant même l'arrivée de M. Juppé, un homme d'un certain âge qui manifestait son mécontentement s'est fait prestement encercler par plusieurs policiers. Face à ce soulèvement, il fallait bien aussi la brutalité, à peine contenue, d'un commissaire de police. Ce que la petite troupe de curieux, en revanche, a très bien contenu, ce sont ses applaudissements à destination du premier ministre. Pas un seul n'a été enregistré. Quelques timides sifflets se sont élevés, mais l'indifférence semblait surtout de mise de ce côté des barrières. De l'autre, M. Juppé a gravi les marches de la mairie, sans perdre de temps.

Après une rencontre à huis clos avec M. Barre, qui, en connaisseur, juge avec détachement et philosophie les cotes de popularité, et une présentation des adjoints au maire, M. Juppé a pu prendre une seconde mesure de la satisfaction suscitée par la politique gouvernementale : il a déjeuné avec des chefs d'entreprise de la région lyonnaise. Le ton était plutôt aux habituelles récriminations qu'aux inhabituels éloges. *« Nos salariés n'ont plus de perspectives »*, a dit l'un, *« Nous avons besoin d'une conjoncture plus favorable »*, a dit l'autre, tandis qu'un troisième tempêtait contre le retard mis par l'Etat à payer ses clients. Parfois agacé par ces remarques, M. Juppé a notamment confié : *« Si j'augmentais les salaires de la fonction publique, je serais très populaire. Cela me ferait sans doute passer de 21 à 21,5 % dans les sondages. »*

Après une visite éclair dans une entreprise, le chef du gouvernement a achevé sa journée devant un parterre de deux cents jeunes réunis au lycée Colbert. Une troisième occasion de mesurer un état d'esprit et une popularité. Là encore, M. Juppé a rencontré une angoisse et une certaine désespérance qui engloutissent les rares notes d'espoir. *« Tout ce qui est fait, ce n'est jamais assez »*, a lâché le premier ministre, en écho à la menace d'un jeune : *« Si vous ne faites pas quelque chose, ça va mal se passer parce qu'on en a marre ! »*

Olivier Biffaud

L'extrême droite mène campagne contre le projet de loi sur le racisme

IMPASSIBLE, le policier fait face aux manifestants : plusieurs centaines de militants ou sympathisants du Front national qui, conduits par le secrétaire général du parti, Bruno Gollnisch, avec une dizaine de conseillers régionaux ceints de leur écharpe, entendent déposer une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu pour protester contre le projet de loi Toubon sur le racisme.

Il est 22 h 30, lundi 21 octobre, et, sous l'oeil étonné des touristes, se déroule une drôle de scène. Seul représentant des forces de l'ordre à cet instant précis, le policier parlemente. Il rappelle qu'il est interdit de manifester sans autorisation sous l'Arc de triomphe. Huées des manifestants. M. Gollnisch donne alors un ordre à son garde du corps, que celui-ci répercute aux membres du service d'ordre du Front national. Deux d'entre eux saisissent le policier pour le pousser sans ménagement, tandis que M. Gollnisch s'avance pour déposer sa gerbe. Des policiers qui accourent en renfort sont accueillis par des cris : *« Collaborateurs ! »*, *« Collabos des immigrés ! »*.

A 22 h 48, tout est terminé. Satisfaits de leur « coup », les manifestants se dispersent, non sans commenter la soirée qu'ils viennent de passer. Celle-ci a commencé deux heures plus tôt, salle Wagram, par un meeting sur le projet de loi du ministre de la justice et la *« défense des libertés »*. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe d'extrême droite du conseil régional d'Ile-de-France, Martine Lehideux, responsable de la fédération de Paris, et M. Gollnisch s'étaient succédé à la tribune pour « chauffer » leur public.

Poussant toujours un peu plus la note sur le registre des menaces, le secrétaire général s'en est pris aux *« auteurs de la loi »* et à *« ceux qui seraient tentés de les suivre »*, pour faire savoir aux uns et aux autres que, s'il arrive au pouvoir, le Front national *« fera ses comptes »*. *« Qu'ils sachent qu'ils se rendent coupables, comme complices de l'étranger, d'atteinte à la sûreté de l'Etat* [et] *qu'ils se définissent comme collaborateurs de la nouvelle occupation ! »*, a-t-il lancé en promettant des *« sanctions »* dont il a donné un aperçu : *« Leurs biens répondront de nos amendes, leur liberté répondra de nos prisons... Ils parlent du peuple, qu'ils craignent le peuple ! »*

NÉGATIONNISME

Parmi les personnes désignées figurent les membres de la commission nationale représentative des droits de l'homme qui, sollicités par le garde des sceaux, ont rendu un avis favorable au projet de loi. M. Gollnisch conteste la légitimité de cette commission en ironisant sur le nom de famille de Jean Pierre-Bloch et en se gaussant de la présence de Jean Kahn à la tête de la commission. Plus tard, il soulignera les liens de Patrick Gaubert, ancien conseiller de Charles Pasqua, avec Israël pour mettre en doute son *« patriotisme »*. *« Pour quelle raison dictée par quel lobby et au service de quelle puissance M. Toubon, avec M. Chirac, a-t-il décidé de faire voter* [cette] *loi ? »*, s'est interrogée Mme Lehideux, veuve d'un ancien collaborateur des nazis.

Le Front national réactive sa campagne pour l'abrogation de toutes les lois contre le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme. Ces lois, explique M. Gollnisch, font *« qu'il y a aujourd'hui plus de liberté d'expression à Moscou, où l'on vend plus librement qu'à Paris les livres de Roger Garaudy »* (l'ancien dirigeant communiste est l'auteur d'un ouvrage reprenant les thèses des négateurs du génocide juif).

« Oui, il est scandaleux que de très réelles souffrances de ceux qui furent déportés dans les camps de concentration – et qui n'étaient pas tous juifs, d'ailleurs, tant s'en faut – soient l'unique horizon de rappel de la deuxième guerre mondiale. Comme si, par une espèce de racisme à l'envers, les deux cent cinquante mille autres morts [civils] *que fit cette guerre en France étaient passés par pertes et profits »*, a lancé le secrétaire général du Front national.

Christiane Chombeau

Forte hausse de la production industrielle en juillet et en août



LA PRODUCTION industrielle a fortement progressé au cours des mois de juillet et août. Selon les statistiques publiées mardi 22 octobre par l'Insee, l'indice est passé de 95,4 en juin à 98,2 en juillet-août, ce qui correspond donc à une hausse de 2,9 %. Sans surprise, c'est l'industrie automobile, qui, profitant d'une vague d'achats avant la suppression de la *« prime Juppé »*, a enregistré la hausse la plus spectaculaire (8,1 %). Cet indicateur vient confirmer qu'après un recul de la croissance de 0,4 % au deuxième trimestre, l'activité devrait être forte au troisième (plus 1 % selon la dernière prévision de l'institut).

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le secrétaire national de l'UDF chargé de la protection sociale et de la santé, Jean-Luc Préel, s'est prononcé, lundi** 21 octobre, pour un élargissement du financement de la Sécurité sociale à l'excédent brut d'exploitation ou à la valeur ajoutée des entreprises. Cette mesure figurait dans le plan de réforme de la Sécurité sociale annoncé par le premier ministre le 15 novembre 1995. M. Juppé ne l'a pas inscrite dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, qui prévoit, en revanche, un élargissement de la CSG à la quasi-totalité des revenus du capital.

■ **FORMATION : après la CGT, la CFDT et la CFE-CGC, FO a, à son tour, dénoncé lundi 21 octobre « l'amendement Jégou »**, adopté par l'Assemblée nationale dans le cadre de la discussion budgétaire. Ce dispositif instaure *« un prélèvement sur les fonds de formation en alternance d'un montant qui pourrait varier entre 1 et 1,2 milliard de francs »*, rappelle le communiqué de Force ouvrière. Cet amendement est *« ressenti comme une atteinte grave à la gestion paritaire, à son autonomie et à la liberté de négociation »*, estime FO.

■ **AVERTISSEMENT : Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR**, a estimé lundi 21 octobre sur LCI, que l'élection partielle de Gardanne constitue *« un avertissement »* pour la majorité. *« Il faut que la majorité prenne garde : si elle n'est pas capable de serrer les rangs, de se souder derrière le Premier ministre et le président de la République, alors elle pourrait connaître des lendemains qui déchanteraient »*, a-t-il déclaré.

■ **LÉGITIMITÉ : François Hollande, porte-parole du Parti socialiste**, a affirmé, lundi 21 octobre, que si l'on veut tirer de l'élection de Gardanne *« une leçon pour l'avenir, c'est qu'il faut à chaque fois choisir des candidats qui sont au plus près de la vie des électeurs »*. *« On doit (...) donner priorité à ceux qui sont reconnus par la population comme les plus légitimes »*, a-t-il précisé.

■ **MAISONS-LAFFITTE : le MRAP a décidé de porter plainte pour provocation à la haine et à la violence raciale** contre une conseillère municipale Front national de Maisons-Laffitte, dans les Yvelines, Antoinette Martinet, et contre le maire, Jacques Myard (RPR). Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples leur reproche une « tribune libre », signée de Mme Martinet, parue dans le numéro de septembre du journal municipal et intitulée : « Notre France supprimée de la carte ». La Licra a également déposé plainte pour le même motif le 13 octobre.

ÉDUCATION Une délégation des responsables d'IUT a été reçue, lundi 21 octobre, par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. Les directeurs souhaitent *« un plan d'urgence »* pour leurs établissements, qui manquent de moyens et d'enseignants. Ils déplorent également *les conditions d'application* de la réforme pédagogique d'avril 1994. ● **M. BAYROU** a clairement fait savoir qu'il n'entendait pas dégager de moyens supplémentaires pour les IUT. Le même jour, le ministre a présenté le « nouvel étage » de la réforme de l'Université. Cinq groupes de travail seront constitués, les mesures devant entrer en application lors de la prochaine rentrée. ● **A NANTES**, des étudiants ont choisi de vivre en mobile home, dans un camping proche du centre universitaire. Des réservations sont d'ores et déjà enregistrées pour l'année prochaine.

S'estimant méprisés, les directeurs d'IUT demandent « un plan d'urgence »

Près de quatre cents responsables d'établissement, réunis lundi 21 octobre, dénoncent les conditions de mise en œuvre de la réforme de 1994. Ils déplorent le manque de moyens et d'enseignants. Le ministre de l'éducation leur a opposé une fin de non-recevoir

LA GROGNE monte dans les instituts universitaires de technologie (IUT), où les cours ont été supprimés, lundi 21 octobre, pour une journée d'action *« sans enseignement »*. Réunis à Montrouge (Hauts-de-Seine), près de quatre cents directeurs et responsables des départements industriels et tertiaire ont agité la menace d'un nouveau mouvement. Celui-ci ne serait pas sans rappeler les grèves contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), le « SMIC jeunes » de 1994, et, l'année suivante, contre la circulaire Bardet sur les poursuites d'études. Dans l'un et l'autre cas, les étudiants avaient en effet relayé les inquiétudes exprimées par des enseignants sur l'avenir de cette filière de formation de techniciens supérieurs à bac + 2.

Après un rassemblement aux portes du ministère de l'éducation nationale, lundi en fin d'après-midi, la délégation de l'association des directeurs d'IUT s'est déclarée *« déçue »* de sa rencontre avec François Bayrou. Ce dernier n'a pas hésité, il est vrai, à tancer leurs représentants venus lui réclamer un *« plan d'urgence »* pour leurs établissements. Il a même trouvé *« honteux »* qu'ils puissent quémander des moyens supplémentaires *« dans la situation qui est celle du pays »*. Cette réaction risque fort de renforcer le sentiment de *« mépris »* dont les responsables d'IUT se sentent victimes.

Ce mécontentement s'est brusquement exprimé sur un point particulier de la mise en œuvre de la réforme pédagogique décidée en avril 1994. Alors qu'un accord devait être conclu après deux années de concertation dans des commissions nationales, la discussion a achoppé sur les modalités de contrôle des connaissances et l'institution d'une note minimale, aux alentours de 7 sur 20, dans les disciplines principales pour le passage en seconde année et l'obtention du diplôme. Elle a aussi buté sur les taux d'encadrement et la taille des groupes de travaux pratiques et dirigés prévus dans la réforme.

Ce projet avait reçu l'assentiment de la plupart des syndicats enseignants – à l'exception de la FEN –, des branches professionnelles et du CNPF ainsi que de la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE). En revanche, l'UNEF-ID s'était formellement opposée à l'idée d'une note minimale, *« forme déguisée de renforcement de la sélection »*. Sous la pression du premier syndicat d'étudiants, le ministère a cédé, de crainte que la disposition dérogatoire accordée aux IUT ne soit ensuite revendiquée pour l'ensemble des filières universitaires de DEUG. Pour les directeurs d'IUT, le rejet de cette note minimale présente des risques de dévalorisation des diplômes aux yeux des professionnels. *« Peut-on être valablement diplômé en génie mécanique sans avoir la moyenne dans cette spécialité ? »*, font-ils valoir. En fait, ils n'ont pas admis la remise en cause d'un principe adopté par consensus dans les commissions nationales.

Les directeurs s'insurgent également contre la poursuite d'*« un programme incohérent »* d'ouvertures d'IUT ou de départements délocalisés sans moyens supplémentaires en enseignants, personnels administratifs (Iatos) et de recherche. Exclus du plan d'urgence des universités de décembre 1995, ils dénoncent le sous-encadrement de l'ensemble de la filière. *« Seule la moitié de la formation est assurée par des enseignants-chercheurs »*, précisent-ils, en demandant que cette proportion soit portée à 70 % sur trois ans. Certes, les IUT ne sont pas les plus mal lotis dans les universités. Ils bénéficient même de moyens largement supérieurs aux autres filières, bien que, sur la base des critères de répartition San Remo, le déséquilibre se soit aggravé dans les nouveaux établissements.

« EXASPÉRATION »

A ces demandes, François Bayrou n'a guère laissé entrevoir d'issue favorable. Il ne s'est pas prononcé sur la place des IUT dans la réforme tant annoncée de la filière technologique, dont les contours demeurent incertains. Initialement prévus pour former des techniciens supérieurs, ces établissement servent depuis plusieurs années de tremplin pour des poursuites d'études de plus en plus fréquentes. Ils sont aussi à la recherche d'un nouveau positionnement entre les sections de techniciens supérieur (STS) des lycées et les instituts universitaires professionnalisés (IUP) à bac + 4. Accusés, en outre, de pratiquer une sélection drastique à l'entrée, ils ont été contraints de recruter plus massivement parmi les bacheliers technologiques, sans être payés de retour, estiment-ils. Les mouvements de 1994 et 1995 traduisaient déjà ce sentiment de « vague à l'âme ».

L'*« exaspération »* a resurgi, lundi, au cours de l'assemblée générale des directeurs et chefs de département. Dans l'immédiat, ils se sont donné un délai d'une semaine pour se prononcer sur les propositions de M. Bayrou. Alors que l'UNEF-ID continue de s'opposer à l'instauration d'une note minimale, les dirigeants de la FAGE envisagent de consulter les étudiants dans les établissements. Cela pourrait bien traduire le *« malaise »* des IUT qui, après deux années de relative désaffection, avaient commencé à remonter la pente.

Michel Delberghe

Près de 100 000 étudiants

● **Effectifs :** à la rentrée 1995-1996, les 92 instituts universitaires de technologie (IUT), comprenant 526 départements répartis sur 157 sites du territoire, comptaient 96 225 étudiants, dont 45 321 dans les spécialités du secteur secondaire industriel et 50 504 dans celles du tertiaire. Les IUT ont délivré, en 1994, 35 838 diplômes de techniciens à bac + 2.
● **Créations :** à la rentrée 1996, 19 nouveaux départements ont été ouverts, essentiellement délocalisés dans des villes moyennes, comme Saint-Quentin (Aisne), Saint-Lô (Manche), L'Isle-d'Abeau (Isère), Thionville, Lunéville (Meurthe-et-Moselle), Issoudun (Indre), Haguenau (Bas-Rhin)...
● **Coût :** le coût moyen d'un étudiant d'IUT est évalué, selon la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère, à 52 600 francs, alors qu'il atteint 75 800 francs pour un élève d'école d'ingénieurs, mais 33 600 francs pour un étudiant d'université.

M. Bayrou renvoie la réforme de l'Université en commissions

LA RÉFORME de l'enseignement supérieur avance à petits pas. Un an presque jour pour jour après avoir lancé une consultation *« pour préparer l'Université au XXIe siècle »*, le 19 octobre 1995 à Cergy-Pontoise, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, en est toujours à peaufiner sa méthode. Devant les représentants du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), il a annoncé, lundi 21 octobre, la création de groupes de *« mise en œuvre »* de cette réforme, dont les premières mesures devraient entrer en application à la rentrée de l'automne 1997.

Pour le ministre, cette nouvelle consultation est la troisième étape du processus engagé avec les états généraux, qui s'était conclu par l'énoncé de principes généraux, le 18 juin, à la Sorbonne. Quatre mois plus tard, François Bayrou va tenter de leur donner un contenu concret. Pour cela, il a décidé de réunir des groupes de travail, dont la composition n'est pas définitivement fixée. Ces commissions, qui commenceront à siéger entre le 4 et le 11 novembre, détermineront elles-mêmes leur calendrier et leurs priorités.

Les cinq thèmes retenus reprennent l'essentiel des sujets débattus lors des états généraux. Le groupe « étudiants » sera chargé du statut de l'étudiant avec la création d'un guichet social unique, l'insertion des étudiants sur les campus et dans la vie professionnelle. En matière de pédagogie, la réflexion portera sur l'organisation de l'année universitaire, la généralisation d'un semestre d'orientation, le tutorat, la charte des examens... La politique contractuelle, les schémas régionaux, la création d'une agence de modernisation seront à l'ordre du jour du groupe consacré au fonctionnement des universités. Enfin, deux autres commissions plancheront sur la recherche et le statut des personnels avec l'évolution des carrières, les procédures de recrutement, la situation des non-enseignants... En revanche, le communiqué publié à l'issue de la réunion du Cneser ne fait pas mention de la filière technologique, pourtant considérée comme une *« priorité. »*

PAS DE « RÈGLE DU JEU »

Chaque groupe avancera ses propres solutions. Cette absence de *« règle du jeu »* ou de cadrage n'est pas sans inquiéter certaines organisations. *« Le consensus factice apparu lors des états généraux risque de voler en éclats lorsqu'il s'agira d'examiner des solutions concrètes. On constatera alors le désaccord persistant sur un grand nombre de points »*, craint Sylvain Tranois, représentant de la FAGE.

De son côté, l'UNEF-ID a l'intention d'entrer en campagne pour relancer ses priorités sur le statut de l'étudiant, l'organisation des études et la mise en œuvre du tutorat. Selon ses dirigeants, le tutorat, seule mesure annoncée pour cette rentrée, se heurte déjà à de multiples obstacles dans les établissements. Pour ne pas heurter de front les présidents d'université, le ministre s'était jusqu'à présent refusé à diffuser toute directive. En préparation depuis quelques semaines, une circulaire est annoncée pour les tout prochains jours.

M. D.

A Nantes, des logements étudiants au camping quatre étoiles

NANTES
de notre correspondante régionale

Difficile, au camping quatre étoiles du Petit-Port, à Nantes, de ne pas se sentir en vacances malgré la rentrée universitaire. Sur sept hectares boisés, le havre de verdure arbore encore un air estival quand les étudiants-campeurs viennent s'installer dans leur salon de jardin, devant leur mobile home de 28 mètres carrés. Hormis, peut-être, *« les glands du chêne tombant sur le toit »*, Séverine et Isabelle ne parviennent pas à trouver le moindre inconvénient à leur nouveau logement.

Le campus nord de Nantes est à deux pas. Ses bâtiments s'avancent jusqu'aux rives de l'Erdre, où se pratiquent aviron, voile, etc. L'université borde un vaste centre de loisirs doté de piscine, patinoire, bowling, billard ; plus loin, un hippodrome. A deux pas passe le tramway qui mène au centre-ville, entre deux pistes cyclables. Du coup, les treize maisonnettes du camping ont rapidement trouvé preneurs : une vingtaine d'étudiants y ont élu domicile. Nantes Gestion Equipement a déjà reçu des réservations pour l'an prochain.

C'est un étudiant venu passer l'année précédente dans son propre mobile home qui a donné cette idée à cette société d'économie mixte municipale. Le camping accueille aussi des gens en déplacement professionnel, en stage, pas mal de « troisième âge » en balade.

NI CAUTION NI FRAIS

A dix-huit ans, Stéphane entame des études de sport. Sa mince expérience ne l'empêche pas de décréter qu'il mène au camping *« une vie normale d'étudiant »*. Avec son copain Eric, venu avec lui de Vendée, ils paient ensemble 2 500 francs par mois, toutes charges comprises, et, comme dit Stéphane, *« le loyer, ça compte, pour les parents »*. Ni caution ni frais pendant l'été : il leur faudra céder la place aux vacanciers dès le mois de mai. Leurs voisines, bénéficiant d'une aide au logement, déboursent moins de 700 francs chacune.

Un coin cuisine, douche, toilettes, deux petites chambres et un salon de pur style caravaning. Ce petit chez-soi est bien moins cher qu'un studio qu'il faut meubler, bien plus souple qu'une chambre chez l'habitant, *« et bien moins bruyant qu'une cité U »*, tranche Séverine. Inscrite en DESS de management international franco-chinois, elle se réjouit de pouvoir accueillir de temps à autre sa famille et ses amis du Gers dans sa maison de poupée qui sent bon la soupe.

Il se dégage une ambiance bigrement studieuse au camping du Petit-Port. Sur la vingtaine d'étudiants qui demeurent ici, plusieurs n'ont pu accéder au cursus de leurs rêves, à Angers, Bordeaux, ou ailleurs. Ils sont loin de chez eux et cela se sent. *« C'est la raison pour laquelle nous avons investi dans des mobile home pour deux personnes*, explique Sylvie Farjon, de Nantes Gestion Equipement. *Cela rassure les parents. »* Les jeunes aussi, semble-t-il. A l'accueil, Jean-Claude Le Fleuteur, le sourire paternel, tâche de réconforter d'un petit mot « ses » étudiants. Ce soir, il essaie la cheminée pour voir *« s'il y a moyen d'organiser des causeries autour »*. En une semaine d'un automne pas particulièrement frais, Séverine et Isabelle ont déjà consommé une bouteille de gaz en chauffage. Elles se sont vu priées de passer directement au convecteur électrique, sans se faire gronder.

Martine Valo

Un réseau familial de drogue démantelé à Grigny

CINQ PERSONNES appartenant à la même famille et habitant Grigny (Essonne) ont été mises en examen et écrouées, lundi 21 octobre, pour un trafic de drogue dans les caves de certains immeubles. Le réseau avait été découvert, fortuitement, lors d'une opération de police menée, jeudi 17, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre d'un jeune Antillais à Athis-Mons (*Le Monde* daté 20-21 octobre). RMistes, les suspects, d'origine tunisienne, avaient été trouvés en possession, entre autres, d'une somme de 1 million de francs en liquide et de neuf voitures haut de gamme, placées sous scellés.

Les policiers de la sûreté départementale ont établi que cette famille avait mis en place un véritable *« supermarché »* de la drogue dans les sous-sols du quartier de la Grande-Borne, à Grigny. Les clients, en suivant un parcours fléché, parvenaient jusqu'au lieu de distribution, équipé d'un réfrigérateur et de balances. Les policiers ont même retrouvé une affiche pour la promotion du jour : *« 600 F les 25 grammes d'herbe »*. 1,250 kilogramme de résine de cannabis a été découvert. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **GARDE À VUE : Baptiste Carminati, maire RPR de Talant et suppléant de Robert Poujade**, député (RPR) et maire de Dijon (Côte-d'Or), a été placé en garde à vue, lundi 21 octobre. L'élu, également vice-président du district de l'agglomération dijonnaise et PDG de Carfi SA, l'un des plus gros groupes de BTP en Bourgogne, a été interpellé à l'hôtel de ville. Il est soupçonné de délits d'ingérence après que les gendarmes, qui enquêtent depuis plusieurs semaines, eurent entendu certains employés municipaux. – *(Corresp.)*

■ ***JUSTICE : le tribunal correctionnel de Grenoble a condamné***, lundi 21 octobre, le PDG de la société Pomagalski, Jean-Pierre Cathiard, et deux ingénieurs de cette entreprise chargée de la construction du téléphérique de Vaujany (Isère) à dix-huit mois de prison avec sursis et à des amendes de 15 000 à 30 000 francs. Le téléphérique s'était décroché, le 13 janvier 1989, du câble porteur, quelques jours seulement avant l'ouverture au public, provoquant la mort de huit personnes travaillant sur le chantier. – *(Corresp.)*

■ **ANTI-IVG : le tribunal correctionnel de Rennes a condamné**, lundi 21 octobre, treize militants d'un commando anti-IVG qui avaient bloqué, le 19 septembre 1995, le fonctionnement du centre d'orthogénie du CHR de Rennes pendant une heure et demie avant d'être évacués par la police. Le docteur Xavier Dor, soixante-sept ans, président de l'association *SOS-Tout-petits, déjà sanctionné pour des faits semblables, notamment* à Nanterre, a été condamné à dix mois de prison avec sursis et à une amende de 30 000 francs. Egalement récidivistes, deux femmes de quatre-vingt-trois ans et soixante-cinq ans ont été condamnées à cinq mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende. Les autres membres du commando ont écopé de peines d'amende de 10 000 à 20 000 francs. Les treize condamnés ont interjeté appel. – *(Corresp.)*

Le patron du « Réverbère » passe en jugement pour ses écrits discriminatoires et antisémites

Georges Mathis, qui comparaissait mardi 22 octobre, a développé ses publications à l'étranger

Georges Mathis, patron de l'hebdomadaire de rue *Le Réverbère*, devait comparaître, mardi 22 octobre, devant le tribunal de grande instance de Paris pour *« injure publique »* et *« provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence »* à l'égard de la communauté juive. Multipliant les diatribes antisémites, cet ancien chauffeur de taxi, un temps SDF, a constitué un groupe européen de journaux de rue.

QUELQUE TEMPS sans domicile fixe (SDF) dans le quartier de la gare de Lyon, à Paris, Georges Mathis y est aujourd'hui patron de presse. Pionnier dans la presse de rue française, le « responsable d'édition » de l'hebdomadaire *Le Réverbère* en est à présent le mouton noir. Avec la même assurance en son bon droit, les mêmes habitudes de franc-tireur qui devaient le pousser à se défendre seul, mardi 22 octobre, devant la 17e chambre. L'homme dit n'avoir aucune confiance dans les avocats en particulier et les professions de justice en général. N'est-ce pas indirectement à cause de ces gens, pour lesquels il ne tarit jamais d'injures, qu'il a été cité à comparaître par le MRAP, SOS-Racisme, la Licra, le Grand Orient de France et la Ligue des droits de l'homme ?

Ces associations ont réagi à un article publié dans *Le Réverbère* du 11 mars 1996. S'interrogeant sur l'*« indépendance de la justice »*, Georges Mathis y écrivait qu'il *« serait intéressant de savoir quel est le pourcentage d'implication des maçons et des juifs, 1) directement dans la politique, 2) indirectement dans la politique affairiste, 3) dans le judiciaire par rapport aux populations et régions européennes »*. Devant le tribunal, l'auteur de ce charabia entend bien être lavé des *« accusations racistes de fachos d'extrême droite »*. C'est du moins ce qu'il affirme dans un éditorial publié dans une *« édition exceptionnelle »* du *Réverbère*, mise en circulation récemment.

La teneur de ce texte démontre amplement que Georges Mathis pourrait appliquer à sa propre personne les épithètes dont il gratifie les associations qui l'ont attaqué. Dans une logorrhée que n'oseraient pas aujourd'hui les publications les plus extrémistes, le patron du *Réverbère* s'en prend aux *« lois dites antiracistes* (...) *initiées par les juifs et les maçons américains au congrès onusien de San Francisco, en 1945 »*. *« Elles sont appliquées à sens unique*, écrit-il, *pour défendre les intérêts monétaires, principalement sionistes* (...), *ou pour les intérêts maçons, qui veulent faire régner leur philosophie sur la planète Terre. La volonté de ces deux Puissances est évidente, leur neutralisation indispensable à tout équilibre civil dans le monde »*.

> « L'amalgame peut porter un grave préjudice à l'ensemble des journaux de rue »

La « une » de ce numéro, au graphisme *caractéristique des affiches* de la pire propagande, annonce *« une loi à abattre »*. Dans les autres pages s'entassent des considérations juridiques sur le texte honni, sans doute recopiées dans un manuel de droit. Ainsi cette « édition exceptionnelle » résume-t-elle tous les numéros réguliers du *Réverbère* où cohabitent, chaque semaine, remplissage, dérapages et provocations.

La nausée que provoque la lecture de l'hebdomadaire vaut à Georges Mathis d'être mis au ban de la profession. Il serait en grande partie responsable de la mauvaise réputation d'un secteur de la presse où l'on refuse de se déclarer concurrents mais où l'abondance de titres sur un créneau limité, quoique rentable, oblige chacun à épier le voisin. *« Beaucoup de lecteurs nous ont appelés pour nous faire part de leur écœurement*, dit Marc Laimé, rédacteur en chef de *La Rue. Des vendeurs, tous en situation de précarité, sont l'objet de reproches. Dans l'esprit du grand public, l'amalgame peut porter un grave préjudice à l'ensemble des journaux de rue. »*

Avant de devenir un pestiféré, Georges Mathis additionnait pourtant les qualités pour obtenir le respect de ses pairs. Le passé, d'abord, assez flou pour devenir un mythe, celui d'un ancien chauffeur de taxi parisien devenu SDF avant de se lancer dans l'édition d'un journal de rue. L'intuition, ensuite, qui le conduisit à adapter, en 1993, la formule du précurseur, *Macadam*. Le principe demeurait celui qui a fait le succès de tous les journaux de ce type : les vendeurs, en grande majorité des sans-abri, achètent aux éditeurs des paquets de journaux, 2 ou 3 francs l'unité, puis les revendent 10 francs et empochent le bénéfice. Pour se démarquer de *Macadam*, entouré depuis l'origine par des rumeurs de *détournement de fonds* et d'exploitation de la misère, Georges Mathis avait eu l'idée de lancer le premier journal des SDF écrit par eux-mêmes, *« le premier hebdomadaire de rue issu de la rue »*.

Il y ajoutait le charisme, indispensable dans un milieu où l'équilibre d'un journal passe par la fidélité des vendeurs. *« Il est devenu une sorte de gourou autoproclamé, à la fois craint et admiré »*, dit l'un de ses anciens collaborateurs. Celui qui se laissait appeler *« le parrain de la rue »* n'a pas rechigné à user de la force et de l'intimidation. L'allure massive, la barbe blanche et fournie, l'habit simple de l'homme qui continue à se revendiquer sans-abri auraient presque rendu le personnage pittoresque s'il ne succombait de plus en plus fréquemment à ses obsessions.

Ces dérapages, notamment antiféministes, ont coûté au *Réverbère* la belle opulence de ses débuts, quand son tirage dépassait sans doute les 200 000 exemplaires. Un rédacteur en chef a fait jouer la clause de conscience pour aller fonder *Le Lampadaire* avec les imprimeurs de l'hebdomadaire. Georges Mathis a obtenu, en juin, la condamnation pour plagiat de ce rival devenu depuis *L'Itinérant*. La lutte entre les deux titres n'en a pas moins conduit à la mise en liquidation de la société anonyme *Le Réverbère*, plombée par 4 millions de passif. L'hebdomadaire est désormais édité par une association loi de 1901 qui a récemment pris le nom de Syndicat des exclus de la nation. Tant de fois donné pour mort, il survit encore grâce à une ultime astuce de Georges Mathis.

Depuis deux ans, celui-ci s'est tourné vers l'étranger. Avec des fortunes diverses, des journaux de rue, dont il détient les titres, ont ainsi été lancés en Allemagne, en Italie, au Canada. Le principal succès a eu lieu en Espagne, où *La Farola*, édité par une fondation déclarée d'utilité publique, s'est imposé comme leader sur le marché national. Dégoûté, selon lui, des complots qui ont failli causer sa perte en France, Georges Mathis a regroupé à Barcelone les rédactions de *La Farola* et du *Réverbère*, qui est également imprimé en Espagne. Cela lui permet de réduire les coûts de fabrication et de faire passer quelques articles d'un journal à l'autre – telle cette défense de Roger Garaudy par un auteur espagnol, publiée récemment dans *Le Réverbère* après *La Farola*.

Le « parrain de la rue » s'est ainsi mué en petit magnat d'un groupe de presse. Il saute désormais les frontières, tout en continuant à se jucher sur la précarité de ses vendeurs pour mieux faire entendre ses sinistres fantasmes.

Jérôme Fenoglio

L'ancien maire de Nîmes, Jean Bousquet, entame sa semaine judiciaire

NÎMES
de notre correspondant

Costume gris clair, chemise blanche, mains serrées sur la barre du tribunal correctionnel de Nîmes, Jean Bousquet ne se laisse pas déstabiliser par les questions du président et du procureur. Ce lundi 21 octobre, la première journée du procès de l'ancien maire de Nîmes est consacrée aux conditions de gardiennage de son château de Roquecourbe. Le député UDF-radical, âgé de soixante-quatre ans, est prévenu pour *« ingérence »*. Il est soupçonné d'avoir bénéficié gracieusement, durant quatre ans, d'une surveillance permanente de sa propriété. La prestation était réglée par la mairie, sous couvert de factures attribuées à la protection imaginaire de bâtiments municipaux. De 1991 à 1994, l'opération a coûté 1,35 million de francs à la municipalité.



PROCÈS

Comparaissant en compagnie de onze autres personnes, l'ancien petit tailleur nîmois devenu PDG du groupe Cacharel, fleuron de la mode française, confirme sa réputation de battant. Il fait front, même s'il sait que cette audience, prévue sur trois jours, sera suivie de deux autres procès, jeudi et vendredi, pour *« abus de biens sociaux et complicité »*. Dans une autre affaire, la justice lui reproche d'avoir utilisé à des fins personnelles deux employés de maison rétribués par sa société Cacharel. Elle le soupçonne également d'avoir financé, à hauteur de 900 000 francs, le club de football de la ville, par le biais de surfacturations sur le chantier du Carré d'art, la médiathèque nîmoise.

Jean Bousquet justifie le gardiennage de son domaine de 150 hectares, situé à 17 kilomètres de Nîmes, par les menaces dont il aurait été l'objet. *« Ça a commencé en 1987 avec des lettres anonymes. Au départ, je pensais qu'il s'agissait d'Action directe*, dit-il. *Puis il y a eu le conflit très dur avec les éboueurs municipaux et, enfin, la guerre du Golfe, en 1991, où mes positions m'ont, là aussi, attiré des ennuis. »* Le président Jean-Claude Panzani paraît peu convaincu par ces explications. Il continue à parler des menaces au conditionnel et poursuit en lisant les déclarations des gardiens affectés à Roquecourbe : *« On s'ennuyait*, explique l'un d'eux. *Le seul danger qu'ait jamais connu la propriété, c'est le jour où le responsable de la société nous a demandé de taguer le château parce qu'il craignait de perdre le marché. »*

EXPLICATIONS LACONIQUES

Un autre gardien affirme avoir suivi un *« stage »* pour apprendre à mesurer le PH de la piscine de *« M. le maire »*. Une note de service, lue à l'audience, exige également la surveillance des coupes de bois, le portage du journal, le dimanche matin. *« Ils fabulent »*, répond Jean Bousquet. *« Que ces jeunes se soient détendus en réalisant ces tâches, c'est possible, mais je n'ai jamais rien demandé. »*

Le PDG de Cacharel, battu lors des dernières élections municipales par le communiste Alain Clary, est tout autant en difficulté lorsqu'il s'agit d'évoquer le processus qui a conduit à la mise en place de ce gardiennage. *« Fin 1989, la décision a été prise de protéger le maire car on le savait menacé »*, dit-il, laconique, quand les onze autres prévenus se renvoient la balle. Les cadres administratifs expliquent que la sécurité était du ressort des membres du cabinet, qui, pour leur part, démentent toute implication dans ce dossier.

Le président insiste alors sur le rôle de l'ancien chauffeur de Jean Bousquet, Lucien Zamitt. Ce dernier prétend n'avoir eu aucun rôle dans la Soganim, société de gardiennage *créée en 1991 dans le seul* but d'arracher le marché à une entreprise marseillaise. Or, son épouse était actionnaire de la Soganim, son frère y était au poste de direction. C'est lui qui, parfois, signait des chèques, embauchait le personnel, surveillait les gardiens ou s'inquiétait en mairie lorsqu'une facture n'était pas payée dans les temps.

Comment une telle société a-t-elle réussi à prendre, en seulement quelques mois, la plupart des marchés de sécurité de la ville de Nîmes ? Personne ne le sait. Personne n'a donné d'ordre. Personne n'en a reçu. La seule réponse qu'obtiendra le tribunal sera donnée par l'ancien directeur de cabinet de Jean Bousquet, qui, pour justifier le choix de ce prestataire de services, expliquera, dans un demi-sourire : *« C'était sans doute un message subliminal. »*

Richard Benguigui

CORRESPONDANCE

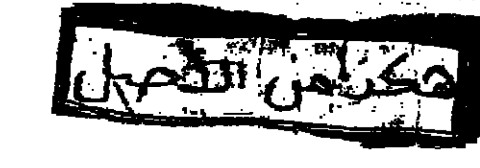
Une lettre d'Yves Montecot

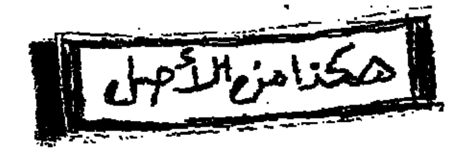
A la suite de la publication dans nos éditions du 11 septembre d'un article consacré aux importations de farines animales en provenance de Grande-Bretagne, nous avons reçu, d'Yves Montecot, président du Syndicat national des industriels de la protection animale, le texte suivant qu'il nous demande de publier au titre du droit de réponse :

En aucun cas, 153 900 tonnes de farines animales britanniques n'ont été importées par la France, pendant la période de janvier 1993 à mars 1996. En réalité, les importations du Royaume-Uni, toutes farines animales confondues, sont *cent fois moins* importantes, soit 1 580 tonnes de farines animales non classées « farines de viande » et destinées à l'alimentation des chiens et chats. Ces statistiques douanières sont confirmées par la DGCCRF. Depuis le mois de novembre 1989, le SNIA a vivement recommandé à ses adhérents de ne plus utiliser de farines de viande, quelles que soient leurs origines géographiques, dans la fabrication de l'aliment composé pour les ruminants. En dépit de ce qui précède, ce n'est que dix mois plus tard que cette recommandation s'est transformée en interdiction et que l'arrêté ministériel du 24 juillet 1990 (*J. O.* du 11 août 1990) a été pris.

En tout état de cause, les importations de farines de viande en provenance du Royaume-Uni ont été effectuées dans le respect total de *la législation* en vigueur. Le SNIA en veut pour preuve le rapport de M. Yves Galland, ministre *délégué aux finances* et au commerce extérieur rendu public le 23 juillet 1996 et dont il ressort que les produits importés ont respecté les conditions réglementaires ; ou étaient en dehors du champ des produits visés par la réglementation ; ou ont été répertoriés par erreur, dans les statistiques officielles, comme farines de viande.

Le SNIA, qui a pour mission de défendre ses industries et de maintenir l'emploi dans des régions souvent défavorisées, en jouant un rôle prépondérant dans l'aménagement du territoire, souhaite que la crise de l'ESB, dûment ressentie par tous, ne soit pas l'occasion de diffuser des informations inexactes, voire mensongères. De tels procédés sont, en effet, de nature à porter un grave préjudice à l'industrie française et à la filière bovine dans son ensemble. De plus, ils sont de nature à renforcer la méfiance des consommateurs vis-à-vis de la viande de bœuf.





RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 23 OCTOBRE 1996

RÉGLEMENTATIONS Les responsables de l'Association des petites villes de France (APVF), c'est-à-dire des agglomérations entre 3 000 et 20 000 habitants, se réunissent mercredi 23 octobre à Paris dans un climat de grogne et d'inquiétude. ● LES MAIRES sont confrontés à des contraintes financières supplémentaires pour mettre leurs communes aux nouvelles normes édictées par Paris ou Bruxelles. ● LES NOUVELLES NORMES concernent principalement les questions de sécurité des bâtiments et des espaces publics ainsi que les problèmes d'environnement. ● LE BUDGET des petites communes supporte difficilement l'investissement et les charges de fonctionnement que ces aménagements, pourtant nécessaires, supposent. Conséquence directe : la fiscalité locale est en hausse constante ces dernières années, provoquant la colère des habitants.

Des nouvelles charges pèsent sur le budget des petites villes

Bruxelles et Paris imposent des normes supplémentaires, principalement en matière de sécurité et d'environnement. Les agglomérations de moins de 20 000 habitants parviennent difficilement à s'y conformer. Illustration dans une commune ordinaire de l'Isère : Tullins-Fures

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Tullins-Fures, 6 500 habitants, vit paisiblement à l'écart de la puissante agglomération grenobloise et de ses quatre cent mille habitants. Quinze minutes seulement, parcourus en autoroute, séparent cette petite ville installée en pleine campagne, au pied de la colline des Chambarrand, de sa grouillante voisine.

La commune revendique une très ancienne vocation industrielle qui remonte au XIVe siècle, lorsque les Templiers venaient tremper l'acier de leurs épées dans l'eau de la Fures qui, pensaient-ils, rendait leurs lames encore plus dures et résistantes.

Tullins doit aujourd'hui faire face à une croisade d'une tout autre nature. Celle-ci est conduite par les services de l'Etat qui demandent aux maires de mettre en oeuvre, souvent dans l'urgence, toute une série de nouvelles normes.

Les communes doivent en particulier se soumettre à des obligations de sécurité draconiennes. « *Depuis le drame de Furiani, la commission départementale de sécurité est en permanence sur notre dos*, note le maire PS de Tullins, André Vallini, vice-président de l'Association des petites villes de France (APVF). *Nous sommes confrontés à des demandes de plus en plus précises et coûteuses. Certes tout cela va dans le bon sens car il y avait un peu trop de laxisme. Mais ne va-t-on pas un peu trop loin ? Aujourd'hui, tout le monde ouvre le parapluie, mais ce sont les collectivités locales qui trinquent, et en priorité les communes.* »

DISPOSITIFS ONÉREUX

Ainsi, cette année, Tullins, qui dispose d'un budget de fonctionnement de 30 millions de francs, a dû équiper tous les bâtiments qui reçoivent du public d'installations de sécurité ou remettre aux normes celles existantes.

L'église, qui accueille une dizaine de fois par an les représentations montées par la modeste association paroissiale, s'est dotée des mêmes dispositifs qu'une salle ordinaire de spectacles de quatre cents places. Les interventions effectuées dans le cinéma communal, Le Paradisio, dans l'école primaire et le collège, mais aussi dans la Maison pour tous représentent un investissement proche de 500 000 francs.

Par chance, explique le maire, Tullins n'aura pas à mettre en application les arrêtés et décrets du 7 février 1996 sur la protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante. Ce produit n'a pas été utilisé dans la construction des bâtiments de la commune.

Les services techniques de la ville doivent effectuer, avant le 8 décembre 1996, le contrôle de toutes les cages de buts de football, de handball, de hockey sur gazon et des paniers de basket-ball. Au total une trentaine d'équipements et une facture de plus de 10 000 francs pour les seuls contrôles. La commune doit également renforcer la sécurité des aires de jeux extérieurs pour les enfants ou remplacer ceux qui ne seront plus conformes aux normes européennes qui doivent être publiées en 1997. L'impact de cette mesure sur le budget communal a été estimé entre 300 000 et 500 000 francs.

Quant à la normalisation des ralentisseurs disposés dans les principales rues, elle entraînera un surcoût de 50 000 francs. « *Je n'ai pas encore décidé de les faire raboter car je les estime très protecteurs pour les enfants. Mais si un motocycliste chute à cause d'eux, je serai poursuivi. Tant que tous les travaux ne seront pas effectués, je serai dans l'illégalité* », souligne le maire de la commune, qui est également avocat.

Toutefois, cet élu a préféré déposer les gradins amovibles installés dans les stades de football et de rugby de Tullins. Ces équipements, qui ne répondaient plus aux normes de sécurité imposées par les administrations, ne seront pas, pour l'instant, remplacés. Les spectateurs assistent désormais debout aux rencontres sportives.

La sécurité n'est pas le seul problème. Tout ce qui concerne les questions d'assainissement (eau et déchets) vient aussi alourdir la facture. C'est ainsi que Tullins va devoir ouvrir prochainement un chantier très lourd pour son budget, celui de la dépollution de la Fures.

La ville qui s'était, dès 1967, équipée d'une station d'épuration, est contrainte de la remplacer, nouvelles normes obligent, et de participer au vaste programme de remise à niveau de cette rivière. Elle partagera le coût de sa dépollution, qui s'élève à 75 millions de francs, avec les communes riveraines, le conseil régional de Rhône-Alpes et l'Agence de l'eau du bassin. « *Ce dossier va nous étrangler financièrement et imposer une forte augmentation du prix de l'eau* », prévient le maire.

Claude Francillon

La hausse de la fiscalité locale

— Villes de 3 000 à 20 000 hab.
— Villes de 10 000 à 20 000 hab.

2 393		2 506	
2 665			

Nombre de communes de 3 000 à 20 000 habitants : près de 2 200 (soit 28 % de la population française)

L'Association des petites villes de France (APVF), créée en 1990, regroupe pour le moment 425 communes.

Evolution 96/94 du produit des taxes :
villes de 3 000 à 20 000 hab. : +11,4 %
villes de 10 000 à 20 000 hab. : +11,2 %

Source : Le Monde/APVF.

Cette hausse des quatre taxes locales touche la catégorie des petites villes (entre 3 000 et 20 000 habitants) et est due notamment aux nouvelles [illegible] de mise aux normes.

La révolte de Morsang-sur-Orge

La municipalité de Morsang-sur-Orge (Essonne) n'entend pas se laisser attribuer la responsabilité du coût de l'usine d'incinération d'ordures ménagères de Vert-le-Grand. « *Nous voulons montrer à quel point les collectivités locales sont piégées par des textes de loi ou des directives européennes qui leur imposent des contraintes mais ne se préoccupent jamais des conséquences financières et fiscales* », explique Marjolaine Rauze, maire de cette commune de 2 000 habitants, qui organise une réunion publique d'explication jeudi soir. Lancée par un syndicat intercommunal regroupant 107 communes (ce qui représente 400 000 habitants), cette opération est estimée à 850 millions de francs, dont la moitié est à la charge des collectivités locales. « *Cela fait trois ans que nous préfinançons ce projet, dont la construction vient à peine de commencer, et cela nous a contraints à augmenter de 57 % la taxe sur les ordures ménagères* », explique un responsable de cette commune.

Des maires pris en tenaille

RESPONSABILITÉ personnelle des maires et situation budgétaire et financière des petites villes : les deux colloques qui accompagnent, mercredi 23 octobre, l'assemblée générale à Paris de l'Association des petites villes de France (APVF) résument les soucis des premiers magistrats de ces petites communes. Or à la confluence de ces deux préoccupations se trouve la question de l'adaptation des équipements communaux, essentiellement en matière d'environnement et de sécurité publique, aux normes ou aux exigences nouvelles, nationales et européennes.

En matière d'environnement, les principaux problèmes sont liés à la qualité de l'eau, au traitement des déchets et à la prévention des risques naturels. En matière de sécurité, il s'agit avant tout de la mise aux normes et de l'amélioration des lieux publics, des équipements sportifs, des écoles et de la voirie.

Les maires sont désormais pris en tenaille : d'une part l'Etat et l'Europe, qui, depuis le début des années 90, édictent des normes de plus en plus sévères ; d'autre part, leurs administrés, qui, par le biais d'associations, n'hésitent plus à les poursuivre en justice. Comme le dit Martin Malvy, député PS du Lot, maire de Figeac et président de l'APVF : « *Le champ des responsabilités n'est pas nouveau* », mais « *l'évolution des mentalités* » expose les maires aux mêmes risques de procès que les médecins face à des clients mécontents.

COMPLEXITÉ CROISSANTE

Les édiles des communes plus importantes sont soumis aux mêmes contraintes, mais l'ampleur des moyens financiers, techniques et juridiques fait la différence : les maires des petites villes sont mal armés pour faire face à la complexité croissante de leur mission. M. Malvy souligne qu'il ne s'agit pas de refuser leurs responsabilités. Mais la perspective d'une augmentation continue de ces charges, alors que la population manifeste déjà un certain « ras-le-bol » face à la hausse des impôts locaux élevés sur les particuliers pour compenser le manque de taxes professionnelles, inquiète les élus.

Le « cas limite » est, bien sûr, celui d'une petite commune frappée par une catastrophe naturelle. C'est le cas de Vaison-la-Romaine (Vaucluse) : touchée par des inondations meurtrières en 1992, la ville a dû non seulement réparer les dégâts mais aussi procéder à d'importants travaux sur le cours de l'Ouvèze et réaménager les zones inondables de la commune. Résultat : malgré aides et subventions, Vaison-la-Romaine, qui, en année normale, dépense environ 50 millions de francs en fonctionnement, et 15 millions en investissements, a fait exploser son budget. 80 millions pour le fonctionnement en 1993, 50 millions pour l'investissement. Il fallut attendre 1995 pour retrouver des chiffres qui se rapprochent de la normale. Mais la ville n'est pas quitte pour autant, précise son maire, Claude Haut. « *Maintenant, nous allons mettre dix à douze ans à rembourser les emprunts que nous avons dû contracter...* »

Jean-Louis Andreani

Les déshérités de la ruralité s'organisent en lobby

UN NOUVEAU SIGLE, particulièrement cabalistique, vient de faire son apparition dans le vocabulaire déjà fort riche sur le registre de l'aménagement du territoire. Il s'agit de l'ANAZORR, autrement dit de l'Association nationale des acteurs des zones de revitalisation rurale, créée à l'initiative de Bernard de Froment, député RPR de la Creuse et président du conseil général d'un département symbole d'une ruralité profonde, authentique mais... léthargique. De la haute Provence au bocage normand, ces ZORR concernent peu ou prou 4,5 millions de personnes, dans des cantons menacés à court terme d'anémie, puisque la densité frôle tout juste 30 habitants au kilomètre carré.

On connaissait les myriades d'associations corporatistes de maires de grandes, moyennes ou petites villes. Voilà maintenant que prend corps, en termes politiques clairement affichés, le lobby rural dans toute sa splendeur. Lancée en avril, l'idée devait officiellement être portée sur les fonts baptismaux mardi 22 octobre... au coeur de Paris, rue Caumartin, dans les locaux de la Maison du Limousin.

Le but est clair : rééquilibrer la thérapeutique que le gouvernement applique aux banlieues et le traitement qu'est en droit d'attendre le milieu rural sauf à mettre en péril « *la cohésion nationale* », selon l'expression de Bernard de Froment. C'est donc toute la question de la politique d'aménagement du territoire qui est posée.

PATRIMOINE COLLECTIF

La défense bien comprise de la ruralité a ceci de commode qu'elle recueille en général un large consensus. Les campagnes et leurs paysages, qui embrassent 85 % du territoire national, font en effet partie du patrimoine collectif. L'ANAZORR veut donc miser sur l'oecuménisme politique et prétend regrouper des élus de toutes tendances. Pour l'heure, elle n'en prend pas le chemin, puisque dans le bureau provisoire il n'y aurait qu'un représentant de l'opposition (Martin Malvy, député PS et vice-président du conseil général du Lot), les sept autres appartenant à la majorité (six au RPR, un à l'UDF).

M. de Froment ne s'engage pas sur un terrain vierge. Fin 1992, Janine Bardou (UDF), alors présidente du conseil général de la Lozère, avait créé avec ses collègues de l'Ariège et de la Creuse un club des départements déshérités. En avril dernier, Raymond Courrière, sénateur, président (PS) du conseil général de l'Aude, avait pour sa part alerté le premier ministre sur les multiples handicaps dont souffre son département et avait réclamé, comme pour certaines banlieues et pour la Corse, une zone franche. Il n'avait eu droit qu'à une réponse sèche et dilatoire d'Alain Juppé. Les descendants des maçons de la Creuse auront peut-être plus d'influence auprès de Matignon que les héritiers des cathares.

François Grosrichard

Le Bordeaux de 2015 revu et corrigé par Alain Juppé

ALAIN JUPPÉ a présenté, samedi 19 octobre, un projet d'aménagement urbain pour Bordeaux « *réalisable pendant la mandature* », mais dont « *le cadre général et les grands principes permettent d'imaginer ce que pourrait être le Bordeaux de 2015* ». Les objectifs du maire de la ville se veulent pragmatiques : « *L'heure n'est plus aux grands investissements coûteux, difficiles à gérer et aléatoires dans leurs résultats. Le seul grand équipement dont se dotera la ville sera celui du transport en commun.* » Deuxième axe fort : mettre en valeur le patrimoine bâti et « *penser systématiquement en termes de réhabilitation et de restauration plutôt qu'en termes de constructions neuves* ».
L'architecte Dominique Perrault reste dans le comité de pilotage de l'aménagement de la ville. Le programme de démolition des hangars du port continue. L'université bordelaise implantera un pôle de gestion sur la rive droite, dans la grande friche industrielle du quartier de la Bastide. Un multiplex cinématographique s'y installera rapidement. Il semble aussi que la préférence de la ville et de ses conseillers aille à plusieurs franchissements du fleuve sous forme de tunnel. La circulation serait enterrée en face de la Bourse pour lui rendre son aspect d'antan quand un quai en pente douce unissait la ville et le fleuve. Un programme rapide de ravalement des façades des quais va aussi être engagé. Plusieurs opérations de réhabilitation sont par ailleurs envisagées dans le centre-ville. Ce projet a été vivement critiqué par l'opposition, toutes tendances confondues. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **VANVES : le conseil municipal de Vanves (Hauts-de-Seine)**, sous la conduite du maire, Guy Janvier (PS), a donné un avis défavorable au projet de schéma directeur d'aménagement du Val-de-Seine, centré autour des terrains de l'ex-régie Renault, à Billancourt.

ALSACE : la région va célébrer Noël sur Internet. A l'initiative du comité régional du tourisme, les internautes auront accès au calendrier on line des manifestations de Noël.

■ **NANCY : le 29 octobre, Gérard Longuet**, à la tête du « G9 lorrain », rencontrera le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, Bernard Pons, pour une réunion consacrée à deux grands dossiers d'infrastructures : le TGV Est et l'A 32. Il sera accompagné par les maires des grandes villes lorraines. – *(Corresp.)*

DISPARITIONS

Robert Benayoun

Un cinéphile épris de surréalisme

L'ÉCRIVAIN, critique et cinéaste Robert Benayoun est mort dimanche 20 octobre à Paris. Il était âgé de soixante-dix ans.

Né à Port-Lyautey (aujourd'hui Kenitra) au Maroc en 1926, Robert Benayoun avait rejoint les surréalistes en 1948. Il crée en 1950 la revue *L'Age du cinéma* en compagnie d'Ado Kyrou, le principal représentant de cette veine particulière de la cinéphilie de l'après-guerre qui chercha à développer sur le grand écran les idées d'André Breton. *L'Age du cinéma* ne publie que cinq numéros, bientôt Benayoun intègre *Positif*, créé en 1952. Il lui restera fidèle durant toute sa carrière, qui devait se ralentir au milieu des années 80, avec les premières attaques de la maladie qui a fini par l'emporter.

A *Positif* comme dans d'autres publications plus éphémères, puis à l'hebdomadaire *Le Point* dont il est le critique attitré de 1972 à 1983, il reste fidèle à ses partis pris de jeunesse : la défense d'un onirisme rebelle mais très « littéraire » inspiré des surréalistes, l'attaque volontiers agressive de la nouvelle vague issue des *Cahiers du cinéma*, la revue rivale de *Positif*, et de ses héritiers, la fine fleur du cinéma français moderne. Robert Benayoun développe un intérêt particulière pour les comiques américains, notamment Buster Keaton, les Marx Brothers, Jerry Lewis et Woody Allen. Ses sujets de prédilection se retrouvent dans son importante activité d'écrivain : il publie notamment *L'Anthologie du nonsense* (1959), *Le Dessin animé après Walt Disney* (1961), *L'Erotique du surréalisme* (1965), *Bonjour, monsieur Lewis* (1972), *Le Nonsense* (1977), *Les Frères Marx* (1980), *Alain Resnais, arpenteur de l'imaginaire* (1980), *Le Regard de Buster Keaton* (Hersher, 1982), *Woody Allen au-delà du langage* (Hersher, 1985).

Egalement traducteur de l'américain, Robert Benayoun se sera essayé par deux fois à la réalisation, sans grand succès : *Paris n'existe pas* (1969) et *Sérieux comme le plaisir* (1975) sont deux dérives fantasmagoriques, la première à travers le temps, la seconde à travers les mœurs « libérées », sur un scénario de Jean-Claude Carrière et des musiques de Serge Gainsbourg. Récemment, il travaillait à un ouvrage consacré à Steven Spielberg, qu'il laisse inachevé.

Jean-Michel Frodon

■ **SEBASTIAN SANTA MARIA**, pianiste de jazz chilien, est mort dimanche 20 octobre à Lausanne des suites d'une longue maladie. Il était âgé de trente-sept ans. Pianiste de Catherine Lara en 1985, il a composé la musique de « Nulle part ailleurs ». Etabli depuis une quinzaine d'années sur les bords du lac Léman, Sebastian Santa Maria a également écrit la musique de *La Princesse au petit pois* pour Isabelle Adjani, du *Gardien de phare* pour Claude Nougaro ou encore de *On the road again*, chanté par Bernard Lavilliers. Déjà diminué par la maladie, il avait publié en 1994 un album personnel, *Latino*.

Georges Zoïtakis

Un des dirigeants de la dictature grecque des colonels

L'EX-GÉNÉRAL Georges Zoïtakis, nommé régent de Grèce pendant la dictature des colonels (1967-1974), est décédé dimanche 20 octobre à Athènes, à l'âge de quatre-vingt-six ans, des suites d'un cancer.

Zoïtakis avait été condamné à la prison à perpétuité le 23 août 1975 par la cour criminelle d'Athènes pour son rôle dans le putsch militaire fomenté le 21 avril 1967 par les colonels Papadopoulos, Makarezos et Pattakos, tous trois condamnés à mort par la même cour. Leur peine a été commuée en prison à vie après une mesure de clémence du premier ministre de l'époque, Constantin Caramanlis.

Le général Zoïtakis, diplômé de l'Ecole des cadets, avait été l'un des rares généraux mis dans la confidence du coup d'Etat. Il était alors commandant du troisième corps d'armée, stationné dans le nord, qui comprenait les unités les plus puissantes de l'armée.

RÉGENT DU ROYAUME

Sa coopération était de la plus haute importance. Il en sera récompensé après la destitution du roi Constantin, dont la tentative de contre-coup contre les colonels échoue le 13 décembre 1967, et qui devra s'exiler. Papadopoulos nommera alors Zoïtakis régent du Royaume, pour conserver un semblant de régime monarchique. Le dictateur prendra sa place le 21 mars 1972 avant de proclamer, le 1er juin 1973, une « *république* » fantoche dont il se nomme « *président provisoire* ».

Zoïtakis a été libéré sous condition il y a six ans de la prison Korydallos, près d'Athènes, pour raisons de santé, car il souffrait d'un cancer de la prostate.

Il ne reste plus actuellement que trois anciens juntistes emprisonnés à Korydallos : Dimitris Ioannidis, l'ancien chef de la police militaire qui a renversé en novembre 1973 Papadopoulos, le frère de l'ancien dictateur, Costas Papadopoulos, et l'ex-colonel Nicos Dertilis. Les autres responsables de la dictature sont morts ou en liberté conditionnelle pour raisons de santé. Georges Papadopoulos, soixante-dix-sept ans, est hospitalisé depuis le 12 juillet dernier dans une unité de soins intensifs d'un hôpital athénien pour « *de graves troubles respiratoires* ».

Didier Kunz

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– M. et Mme Francis Quiers
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Delphine POURCET,

le 23 août 1996.

75, av. de Breteuil,
75015 Paris.

Décès

– Mme Jeannine Bardzakian,
son épouse,
M. Jean-Charles Bardzakian,
M. et Mme Gérard Bardzakian
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Bardzakian
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BARDZAKIAN

survenu le 20 octobre 1996, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques civiles auront lieu le 23 octobre, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Wanda Alice Taib,*
sa mère,
Manou Pouderoux,
ses enfants et petits-enfants,
Alain et Jany Berp,
Les familles Baruk, Bati, Ifrah, Lebon, Scemla, Taride,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher

Robert BENAYOUN,
journaliste, écrivain, poète, peintre et cinéaste,

survenu le 20 octobre 1996 à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 23 octobre, à 17 heures, au cimetière du Montparnasse.
(Lire ci-dessus.)

– Mme Roger Blanchard,
son épouse,
Marie-Pierre et Patrice Lecorché,
Isabelle Blanchard,
Sylvie et Maurice Moulin,
Christine et Olivier Masi,
ses enfants,
Bénédicte, Emmanuel, Louise,
Théophile et Jeanne,
ses petits-enfants,
M. Hubert Blanchard,
son frère,
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

Lieutenant-colonel (h)
Roger BLANCHARD,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu le 18 octobre 1996 au Val-de-Grâce, Paris-5e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 octobre à 11 heures, au temple protestant, 26, rue Ravon, à Bourg-la-Reine.

8, rue René-Roeckel,
92340 Bourg-la-Reine.

Mme Francine BRÉGET,
née NGÔ THI HOA
le 20 février 1930 à Liên dê Nam Dinh (Vietnam),

veuve de
Roger BRÉGET
(KC1981),

a été inhumée le 29 septembre 1996 au cimetière de Thiais.

Merci à la famille de France et du Vietnam de se faire connaître par courrier à FRANCI, 10, rue Vandrezanne, 75013 Paris.

– Paris,

Ses enfants, petits-enfants,
tantes et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone CHARBONNIER,
née NADAU.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 22 octobre 1996 à 10 heures, en l'église Saint-Vincent, du Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne).

Cet avis tient lieu de faire part.

M. et Mme Colette,
4, rue de Rivoli,
76600 Le Havre.

M. et Mme Nicolas,
58, rue Henri-Barbusse,
93130 Noisy-le-Sec.

– Saint-Jean-de-Luz.

Christine Bourdil,
Dominique Bourdil-Bouché,
Paul-Louis Bouché,
Manuela et Tanis Cotteret,
Julien et Antoine Deschamps,
ont le chagrin de faire part du décès de

Colette CLAUDE,
chevalier des Palmes académiques,
agrégée d'espagnol,

leur mère, belle-mère et grand-mère,

survenu le 19 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 21 octobre, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Luz.

– L'Association nationale des enseignants-chercheurs en lettres et sciences humaines (ANECLESH) a la tristesse de faire part du décès de sa fondatrice et présidente,

Claude DUFRASNE,
professeur émérite à l'université Paris-7 Denis-Diderot,

survenu à Paris, le 27 septembre 1996.

– Mme Yves Ezanno,
son épouse,
M. et Mme Yves Ezanno,
M. Yves Choblet et Mme, née Annick Ezanno,
ses enfants,
Julien, Grégoire et Emmanuelle, Pascale, Frédérique, Anne, Yves-Thomas et Mathilde,
ses petits-enfants,
Alexandra, Quentin et Charlotte,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Nicole Cléner-Ezanno,
sa sœur,

ont la douleur de faire part du décès du

général de corps aérien
Yves EZANNO,

Grand-Croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1939-1945 (12 citations),
Distinguished Flying Cross
and Bar (RAF),
Distinguished Flying Cross
(US Air Force),
et de nombreuses autres décorations étrangères,
membre honoraire du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur,
membre du conseil de l'ordre de la Libération,

décédé le dimanche 20 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'église du Vœu, quai Saint-Jean-Baptiste, 06000 Nice, à 11 heures, jeudi 24 octobre.

Cet avis tient lieu de faire part.

Les Hespérides,
70, boulevard Sadi-Carnot,
06110 Le Cannet.
174, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

– M. Jean Dubertret,
Mme Pierre Nerrière,
Mme Henri Milet,
Mme Louis Dubertret,
ses frère, sœurs et belle-sœur,
Ses vingt-sept neveux et nièces,
leurs conjoints, enfants et petits-enfants,
Ses nombreux parents et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mlle Anne DUBERTRET,

entrée dans la paix de Dieu, le 16 octobre 1996, jour de ses quatre-vingt-quatorze ans.

« Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie. »

Saint Jean VI, chapitre XIV.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 21 octobre.

– *Philippe et Christine Graffin,*
Brigitte, Cécile, Roselyne Graffin,
ses enfants,
Juliette, Ambroise, Clémence Graffin,
Matthieu, Camille Laemlé,
ses petits-enfants,
Les familles Graffin et Gasnos,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Marie-Elisabeth GRAFFIN,
née Gasnos,

survenu au Mans, le 19 octobre 1996.

Les obsèques ont eu lieu le 22 octobre 1996 à Mayet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Roche,
72360 Mayet.

– M. Jean-Pierre Guillaume,
son époux,
Valérie, Séverine, Laurence,
ses filles,
Et toute sa famille,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

Mme Marie-France GUILLAUME,
née Esquirol,

survenu subitement, le 17 octobre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 octobre, en l'église Saint-Romain de Sèvres, dans les Hauts-de-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

90, rue Brancas,
92310 Sèvres.

– Le directeur,
Les représentants des institutions membres du conseil de surveillance
Et le personnel de la Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie,

Claire GUYOT-ROUGEMONT,
ingénieur au CNRS,

dimanche 20 octobre.

Ils auront toujours une pensée affectueuse en souvenir du travail efficace réalisé avec la plus grande gentillesse, la rigueur et le souci du service public de 1987 à 1992.

– Le groupe AXA a la tristesse de faire part du décès de son collaborateur et ami,

Gérard FEDIDA,

survenu accidentellement le 19 octobre 1996.

– Pierre-Etienne et Monique Heymann,
Philippe et Sophie Heymann,
Marie-Claude et Jackie Quinchon,
Catherine Heymann,
ses enfants,
Dominique et François, Juliette, Boris,
Vanessa, Laura,
ses petits-enfants,
Marion,
son arrière-petite-fille,
Jacques et Madeleine Cahen,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Julienne HEYMANN,

le 20 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 24 octobre, à 11 heures, au cimetière de l'Est de Lille (porte de Muy, rue du Faubourg-de-Roubaix).

Ni fleurs ni couronnes.

Ils rappellent à votre souvenir son époux,

Jean HEYMANN,
décédé le 1er août 1987.

40 Q.A., rue des Ursulines,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– René Emsalem,
son mari,
Jacques, Michel, Marc,
ses fils,
Zsuzsa Kürösi,
sa belle-fille,
Gilles et Alice,
ses petits-enfants,
Lydie Nouchi et Danielle Nouchi,
ses belles-sœurs,
ont l'immense douleur d'annoncer la disparition, survenue le 20 octobre, de

Yvette NOUCHI-EMSALEM.

Les obsèques auront lieu le jeudi 24 octobre à 14 h 45 au cimetière Sud de Saint-Mandé.

25, rue du Général-Archinard,
75012 Paris.

– Roland et Jacqueline Olek,
Joël, Marc, Philippe,
Michel et Laetitia Olek,
Pascal,
Didier et Ginette Cohen-Salmon,
Denis,
Martine Cohen-Salmon et Frédéric Griot,
Anna et Clara,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Hana Szklarz,
sa sœur,
Gecel Rojer,
son frère,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille et tous ses amis,

ont l'immense chagrin d'annoncer le décès brutal de

Rachel OLEK,
née Rojer,

le 19 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Elle sera inhumée ce mardi 22 octobre au cimetière parisien de Bagneux.

– Gérard Verroust,
son fils,
Anne et Muriel Verroust,
ses petites-filles,
Emile et Laure,
ses arrière-petits-enfants,
Josette Verroust née Le Coz,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henriette VERROUST,
née Le Gall,

survenu le 15 octobre 1996, à Paris à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière Saint-Martin à Brest, auprès de

Robert VERROUST,

son époux, mort pour la France le 16 juin 1940.

– Mme Louise Sportes,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Joseph-Georges SPORTES,
avocat honoraire
au barreau de Marseille,

survenu le 18 octobre 1996.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Marseille.

Anniversaires de décès

– Pour le 26e anniversaire de la disparition de

Samson FRANÇOIS,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé ou admiré.

– Il y a cinq ans, le 23 octobre 1991, disparaissait

Marie-Françoise GROZEL,
administrateur civil hors classe
au ministère de l'économie
et des finances
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Son époux demande à ses anciens collègues, et à tous ceux qui l'ont connue et aimée, une pensée émue pour elle.

– Le 1er juillet 1993,

Audrey RICARD

nous quittait. A la fleur de l'âge.
In memoriam.

« Give sorrow words : the grief
that does not speak
Whispers the o'erfrought heart and bids
it break. »
SHAKESPEARE

– Il y a quatorze ans mourait

Elisabeth WEINER.

Ses amis se souviennent.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le vendredi 25 octobre 1996, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris 7e, à l'attention de

M. Guy CRESCENT,

rappelé à Dieu le 16 octobre 1996.

– Une messe sera célébrée, le vendredi 25 octobre à 17 h 30, pour

M. Philippe TOCCANIER,

en la chapelle des Sœurs franciscaines missionnaires de Notre-Dame.
220, rue de la Convention, Paris 15e.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, jeudi 24 octobre 1996, à 20 h 30 : Hommage à I. Rabin au cours d'une soirée politique sous la présidence de M. H. Bulawko.

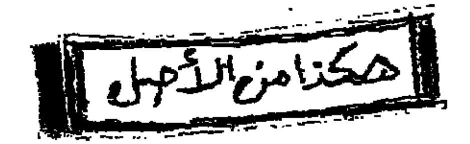
– Les enseignements de psychanalyse 1996-97 de l'EPCI (Ecole de propédeutique à la connaissance de l'inconscient) débutent le 4 novembre, 95, rue de Reuilly, 75012 Paris, avec le cours : « Psychanalyse ou psychothérapie ? », qui aura lieu chaque lundi, de 19 h 30 à 20 h 30, par Gérard Bonnet, psychanalyste (APF), auteur de *La Violence du voir* (PUF 1996). Ecrire : 1, rue P.-Bourdan, 75012 Paris. Tél. : 01-43-07-89-26.

– Hébreu pour tous. Stages individuels du professeur Jacques Benaudis, pour une maîtrise express, parfaite, du langage moderne/biblique : 01-47-97-30-22/01-02-43-45-78.

Conférences

LE DIABLE, L'AMOUR ET LE BON DIEU

Sept jeudis de suite, à 20 h 30, au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, métro Argentine.
● Le 7 novembre, « Le diable et le désir », Jean-Deny Vincent et Claude Geffré, o.p.
● Le 14 novembre, « La confiance et le doute », Alain Duhamel ; Flora Groult et J.-F. Collange, théologien protestant.
● Le 21 novembre, « La grâce et la foi » : Jean d'Ormesson, Jean Daniel et Louis Pernot, pasteur.
● Le 28 novembre, « La souffrance et la mort » : Daniel Sibony, psychanalyste, Marie de Hennezel, auteur de *la Mort intime* et Alain Houziaux, pasteur.
● Le 5 décembre, « La liberté et le destin » : Michel Tournier, Gilles Bernheim, rabbin et Stan Rougier, prêtre-écrivain.
● Le 12 décembre, « Le saint et l'au-delà » : Pascal Bruckner, G. Martelet, s.j.
● Le 19 décembre, « L'amour et la solitude », Jacques de Bourbon-Busset et J.-P. Jossua, o.p.
Introductions par Alain Houziaux, pasteur.
Libre participation aux frais.



HORIZONS

PORTRAIT

Desmond Tutu, dans le dédale de la vérité

A la tête de la commission Vérité et Réconciliation, l'ancien archevêque anglican s'efforce de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid sans mettre à mal le fragile « miracle » sud-africain. Un jeu d'équilibre qui l'expose à bien des critiques



LES traits tirés, le dos voûté, Desmond Tutu, qui préside, depuis six mois, la commission Vérité et Réconciliation chargée de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid, répond au téléphone tandis qu'une équipe de télévision s'affaire autour de lui. Une autre lui succédera un peu plus tard. Toute la matinée sera consacrée à des interviews, sur un rythme soutenu.

Déjà, les jours précédents n'avaient pas été de tout repos pour l'ancien archevêque anglican du Cap qui, une fois de plus, avait été critiqué après la cession de la commission consacrée au massacre de manifestants anti-apartheid : de nouveau, le principal protagoniste, le donneur d'ordre du massacre, s'était dérobé et la commission n'a pas cherché à le faire comparaître.

On reproche au président de la commission Vérité et Réconciliation, qui a pourtant voué la plus grande partie de sa vie à la lutte contre l'apartheid, de se montrer trop timoré dans l'examen des crimes commis par l'ancien régime. Beaucoup l'accusent de vouloir la réconciliation au détriment de la vérité et dénoncent ses hésitations à aller au bout de sa mission afin de ne pas mettre à mal le « miracle » sud-africain, fondé sur un fragile compromis entre les Noirs majoritaires, désormais au pouvoir, et les Blancs minoritaires, anciens oppresseurs.

Desmond Tutu, même s'il s'en défend, est blessé par ces attaques. *« Evidemment, en tant qu'être humain, vous vous sentez un peu triste »*, reconnaît-il après un silence embarrassé. Car les critiques proviennent même de ceux pour qui, autrefois, l'ancien archevêque anglican s'est battu : les familles des victimes de l'apartheid. Certaines d'entre elles s'opposent au fait que la commission accorde une amnistie aux meurtriers de leurs parents. Elles accusent le gouvernement de Nelson Mandela de faire passer l'intérêt national avant leur droit légitime d'obtenir justice et reprochent à Desmond Tutu d'avoir trahi leur cause.

« L'archevêque Tutu était présent aux obsèques de mon frère. Il est témoin de la promesse de ceux qui sont maintenant au gouvernement. Justice serait faite, avaient-ils dit », déclarait, lors d'une émission télévisée, le frère de Griffiths Mxenge, avocat noir anti-apartheid, tué par les forces de sécurité au début des années 80.

A cette époque, Desmond Tutu était la figure de proue du combat contre la ségrégation raciale. Protégé par son statut d'homme d'Eglise et le caractère non violent de son action, il a alors comblé le vide laissé à l'intérieur du pays par les leaders de l'ANC, emprisonnés, comme Nelson Mandela, ou en exil. Lui, qui défilait en tête des manifestations pacifiques dans les *townships*, faisait aussi campagne à l'extérieur du pays, pour l'application de sanctions économiques contre Pretoria.

Depuis, le champion de la lutte anti-apartheid, honoré d'un prix Nobel de la paix en 1984, a décidé d'épauler son ami Nelson Mandela dans la construction d'une « nouvelle » Afrique du Sud. A soixante-cinq ans, Desmond Tutu a accepté de diriger la commission Vérité et Réconciliation à la demande du président sud-africain, renonçant au repos que lui promettait sa retraite de l'Eglise anglicane, intervenue en juin dernier. Sur son bureau, un crucifix côtoie le nouveau drapeau sud-africain, résumé de son engagement.

L'ancien archevêque du Cap a donc choisi d'insuffler, au côté de Nelson Mandela, l'esprit de réconciliation nécessaire à la délicate période de transition que traverse le pays depuis les premières élections démocratiques d'avril 1994. Cette mission l'amène à faire accepter à la population noire des compromis, à commencer par celui que représente la commission Vérité et Réconciliation elle-même, fruit des négociations qui ont précédé l'avènement de la démocratie multiraciale. Pour contrecarrer les exigences de l'ANC concernant le droit à la vérité sur les crimes de l'apartheid, le Parti national de Frederik De Klerk, alors au pouvoir, avait obtenu le principe de l'amnistie, inscrite plus tard dans la Constitution votée par le nouveau Parlement.

Pour Desmond Tutu, *« cela ne sert à rien de revenir là-dessus. Je comprends que beaucoup soient amers, pardonner n'est pas une chose facile. Mais la nation, à travers ses représentants élus, a décidé de la manière dont nous examinerions notre passé. Il faut l'accepter. »* Il estime que cette solution politique, définissant un cadre juridique précis à l'examen du passé, permettra à l'Afrique du Sud de mieux affronter son avenir. *« Nous ne disons pas que nous devons fermer les yeux sur notre passé. Mais, matériellement, la justice ne peut pas poursuivre tout le monde, cela serait sans fin. Regardez l'Holocauste, cinquante ans après, des gens sont toujours recherchés. Il faut savoir tourner la page, nous sommes là pour vivre ensemble. »*

> « Je comprends que beaucoup soient amers, pardonner n'est pas une chose facile. Mais la nation a décidé de la manière dont nous examinerions notre passé. Il faut l'accepter »

Desmond Tutu, le premier à avoir parlé de *« nation arc-en-ciel »* pour désigner la nouvelle Afrique du Sud, partage pleinement l'avis de Nelson Mandela, qui lui aussi s'efforce, à la tête du pays, de ne pas heurter de front une minorité blanche, méfiante et amère de devoir céder ses privilèges. Les changements visant à améliorer la situation de la population noire se font toujours, dans la mesure du possible, de façon prudente et progressive. Dans le même esprit, la commission s'efforce de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid tout en évitant de réveiller les tensions raciales.

C'est pourquoi elle a souvent hésité, jusqu'à présent, à user de son droit de faire comparaître les personnes mises en cause. De son côté, il est vrai, le gouvernement veille à ce que la commission ne fasse pas un usage imprudent de ses pouvoirs. Alors que cette dernière s'apprêtait à citer à la barre d'anciens hauts responsables policiers, le vice-président Thabo Mbeki s'était opportunément entremis pour favoriser une audition à l'amiable.

A ce jour, il n'en reste pas moins qu'aucune grande figure de l'apartheid n'a reconnu sa responsabilité dans les crimes de ce régime. Frederik De Klerk a accepté de venir témoigner devant la commission au nom du Parti national, lors des auditions consacrées aux partis politiques. Mais l'ancien chef d'Etat a affirmé, contre toute vraisemblance, que les crimes avaient été commis sans ordre de son gouvernement. La presse sud-africaine s'était alors déchaînée, parlant de *« commission demi-vérité »*. Depuis, un autre témoignage, devant la justice cette fois, est venu contredire les affirmations de Frederik De Klerk et renforcer le sentiment de la presse. Le colonel de Kock, ancien policier chargé de la « sale guerre » contre l'ANC, a mis en évidence, à l'occasion de son procès, l'implication de toute la hiérarchie policière et politique du régime de l'apartheid.

CES révélations ont incité cinq autres anciens officiers de la police à déposer une demande d'amnistie auprès de la commission Vérité et Réconciliation, afin d'échapper à de probables poursuites judiciaires. De manière générale, les demandes d'amnistie émanent, pour la plupart, de subordonnés déjà condamnés, en cours de jugement ou sous la menace d'un procès. Le processus de réconciliation est donc pour l'instant à sens unique, seules les victimes y participent vraiment et volontairement. Desmond Tutu est bien contraint de l'admettre : *« C'est vrai que nous n'avons pas réussi à faire participer l'autre bord. »*

Sous la pression des critiques de plus en plus nombreuses à ce sujet, la commission durcit peu à peu son attitude. Après bien des atermoiements, elle vient de délivrer des assignations à comparaître à l'encontre de deux anciens généraux de la police. *« Jusqu'à présent, nous avons utilisé uniquement la carotte. Certains pensent que nous n'avons pas de bâton. Mais nous en avons bien un et nous allons nous en servir »*, avait prévenu Desmond Tutu, quelques jours auparavant.

En outre, le témoignage de Frederik De Klerk devant la commission va faire l'objet d'un examen scrupuleux. Il sera confronté aux comptes rendus du Conseil de sécurité, organe tout-puissant de l'époque, dont dispose la commission. Les services secrets seront également sollicités. A la lumière de tous les renseignements recueillis, Frederik De Klerk pourrait être rappelé devant la commission. *« Nous saurons ce qui s'est vraiment passé et nous lui demanderons alors s'il pense sincèrement que le chef de l'Etat pouvait ne pas être au courant*, prévient Desmond Tutu. *Nous espérons que les gens comprendront alors qu'il vaut bien mieux faire une déposition sincère plutôt que de dire la vérité à moitié. »*

BLESSÉ par ceux qui l'accusent de mollesse et de compromis, Desmond Tutu se déclare prêt à aller jusqu'au bout de sa mission. *« On nous a confié un travail et nous ferons ce travail »*, déclare-t-il, tout en sachant que sa marge de manœuvre est étroite. L'arrogance et la mauvaise volonté des anciens dirigeants de l'apartheid demeurent. Le récent verdict d'acquittement dans le procès dont faisait l'objet l'ex-ministre de la défense, le général Magnus Malan, ne peut que renforcer cette attitude. Faute de preuves, la justice a dû acquitter le plus haut responsable du régime de ségrégation raciale poursuivi jusqu'alors pour son rôle dans la « sale guerre » contre les mouvements anti-apartheid.

Surtout, Desmond Tutu a conscience de la fragilité du « miracle » sud-africain. *« Nous sommes en pleine transition, période qui est, par définition, source d'instabilité »*, admet l'ancien chef de l'Eglise anglicane. Passée l'euphorie d'une prise de pouvoir sans heurts de la majorité noire, l'Afrique du Sud se rend compte que le plus dur reste à faire. Deux ans et demi après l'accession de Nelson Mandela à la tête de l'Etat, la gestion de son gouvernement est de plus en plus critiquée. Le ralentissement de l'économie aggrave les fractures sociales et raciales. La minorité blanche rechigne aux sacrifices demandés et s'inquiète de la dégradation de la situation dans certains domaines, comme celui de l'insécurité. La majorité noire, si elle ne le manifeste pas encore ouvertement, commence néanmoins à s'impatienter de la lenteur des changements dans sa vie quotidienne.

Plus que jamais donc, l'Afrique du Sud a besoin d'unité nationale. Dans ce contexte, la commission Vérité et Réconciliation ne peut guère se permettre de rouvrir les plaies du passé. D'autant plus que Nelson Mandela, symbole et garant de l'unité nationale, songe à se retirer bientôt. Le chef de l'Etat, qui semble décidé à achever son mandat actuel, a récemment annoncé qu'il ne se représenterait pas aux élections de 1999 et qu'il abandonnerait son poste de président de l'ANC à la fin de l'an prochain.

Desmond Tutu, comme toute l'Afrique du Sud, s'interroge sur l'avenir du pays. *« C'est sûr, cela sera sans doute plus difficile sans cet homme extraordinaire qu'est Nelson Mandela. Tout dépendra de ce qu'aura réussi à accomplir le gouvernement d'ici à 1999. »* En attendant, Desmond Tutu est décidé à aider son ami et complice à consolider la réconciliation des Sud-Africains. C'est dans ce sens qu'il entend mener à bien la mission de la commission, avant de se retirer à son tour de la scène publique, au terme de son mandat, à la fin de l'année prochaine. *« Pour moi, c'est une magnifique porte de sortie que de pouvoir contribuer à la guérison et à l'union d'un peuple blessé et divisé »*, affirme-t-il. Desmond Tutu ne croit pas qu'il s'agisse d'une utopie. *« Regardez les auditions de la commission. Les gens veulent juste connaître la vérité sur la disparition de leurs parents. Ils ne réclament pas vengeance. Pour moi, c'est ça l'espoir de ce pays. »*

Frédéric Chambon

Dessin : Tudor Banus

LE TÉMOIGNAGE DANS TOUS SES ÉTATS

La séance de rentrée de l'Institut de France est consacrée, le mardi 22 octobre, au témoignage. Nous publions de très larges extraits des cinq communications – une par Académie – présentées à cette occasion. Elles examinent comment et pourquoi sont affrontés à cette pratique les juges, bien sûr, mais aussi les scientifiques, les artistes et les historiens, tandis que nombre d'écrivains reproduisent ou relancent les jeux sans fin de la vérité et de l'imaginaire

Les rendez-vous de la vérité et de l'imaginaire

par Jean-Denis Bredin, de l'Académie française

LA *vérité* ! La voici qui s'approche, à peine vêtue d'un voile, un voile transparent, un voile sans pudeur. Elle a le regard de l'eau pure, le teint limpide, la démarche claire, ses doigts semblent de cristal. Où va-t-elle, la vérité sublime, la vérité terrible ? Va-t-elle écouter dans un temple ce Dieu qui la porte et qui parle pour elle ? Va-t-elle, sur une place publique, encourager les despotes qui gouvernent en son nom ? Court-elle dans un prétoire soutenir ce témoin qui va lever la main, prêter serment de ne dire qu'elle ? Ou simplement cherche-t-elle, pour surprendre leurs mots, deux amants qui s'aiment et se sont juré de ne jamais se mentir ?

C'est sous notre Coupole qu'elle est venue aujourd'hui, pour entendre parler du témoignage, ou peut-être pour nous interrompre et en parler mieux que nous. *Le témoignage dit être son enfant, son disciple, son miroir. Les religions le savent, et les sciences, et les arts et* l'histoire, et la justice : parler du témoignage, c'est parler de la vérité.

Regardons-le d'un peu plus près, le témoignage, ce personnage étrange qui ressemble à la vérité, regardons-le, fier, imposant, porteur de lumières. Observons quelques-uns de ceux qui se servent de son nom, qui se dissimulent sous son superbe manteau.

Voici le témoin qui ment. Il est le plus simple des faux témoins, peut-être le moins inquiétant. Il ment par intérêt, par passion, par peur, il ment noblement ou honteusement, mais il ment. La vérité peut dormir tranquille. Ce mensonge n'est pas le sien.

Plus alarmant est le témoin qui ne reconnaît pas, qui ne reconnaît plus la vérité et le mensonge. Il ment par disposition, par habitude, parce qu'il ne sait faire autrement. Le mensonge est sa vérité. Ou encore, il invente la vérité, il la reconstruit avec des morceaux de mémoire, il y ajoute des pièces manquantes sans le savoir, il croit dire la vérité, celle qu'il a vue de ses yeux fermés, celle qu'il a entendue de ses oreilles sourdes.

Plus redoutable encore est le témoin dont le témoignage est forcément vrai, car il est convaincu de tout ce qu'il dit. Jamais il ne ment. Les mots qu'il prononce deviennent vérité. Ment-il jamais, cet idéologue qui enseigne la vérité, ce journaliste qui ne peut faire autrement que rendre publique la vérité, ce politique qui dit vrai puisqu'il parle ? Ils sont innombrables, ces faux témoins qui ne parlent qu'au nom de la vérité. Elle peut protester, qu'importe, ils disent vrai en se passant d'elle.

Mais le pire tourment de la vérité, il vient sans doute de l'imaginaire. L'imaginaire s'insinue de tous côtés, il habille le témoignage, il y ajoute, il y retranche, il le transforme, il le déguise. La vérité semble impuissante. L'imaginaire est trop subtil ou trop violent, trop furtif ou trop lent, trop évident ou trop mystérieux pour que la vérité le repère. Est-il là ? N'est-il pas là ? Ceci sera mon témoignage : *« Je jure qu'il pleuvait ce matin-là. »* Mais du temps, je fais ce que je veux, je mêle tous les *matins, et je ne supporte pas qu'il* pleuve, et le soleil et la pluie se ressemblent quand ils se rencontrent, peut-être faisait-il très beau cet après-midi-là. Demain je vais témoigner. Une dernière fois, j'assemble mes souvenirs, ces images, ces bruits, ces émotions qui ressemblent à des souvenirs. Je me récite mon témoignage. Je me le raconte. Je dors avec lui et il me fait rêver. Au matin, je vais l'écrire – par précaution – puis le lire, mais les mots s'emparent de lui, les mots l'emportent, la vérité devient ce qu'ils veulent.

Ainsi notre mémoire n'est-elle jamais seule, simplement menacée par l'oubli. Elle s'évade avec l'imaginaire, ils vont ensemble, ils échangent mille confidences, ils s'affrontent, ils se persuadent, ils jouent avec nos souvenirs. Ils joueront avec eux jusqu'au jour où nous témoignerons. La vérité s'affole. Elle ne se reconnaît plus. L'imaginaire l'a distraite, il l'a déguisée, il l'a évincée. Ce témoignage est-il vrai ? Est-il faux ? Que signifie cette étrange question ?

Mais voici que l'imaginaire, qui sait son empire sur la vérité, décide à son tour de se faire témoignage. La vérité semblait soumise à l'imaginaire, et c'est maintenant l'imaginaire qui semble conquis par la vérité, qui rêve d'en prendre ce qu'il en veut.

L'imaginaire vérité, elle, inspire l'artiste, le romancier, le poète, tous ceux dont l'imagination sait cultiver les champs infinis du témoignage. Vrai ou faux témoignage, peu importe, le vrai est devenu faux, le faux est devenu vrai. Voici le miracle de l'œuvre d'art, que la vérité doit consentir, qu'elle peut même admirer : le vrai est à ce point confondu à l'imaginaire qu'il n'est ni possible, ni même sérieux de prétendre les séparer.

Faux et vrais aveux ? Fausses et vraies confidences ? Vraies et fausses confessions ? *« Je veux montrer à mes semblables*, nous avertit Rousseau entamant ses *Confessions, un homme dans toute la vérité de la nature, et cet homme sera moi. »* Mais vite ce témoin de soi nous raconte comment il a appris à *dissimuler*, à *mentir*, à tout dérober à la vérité. A son tour Musset se confesse à nous : *« J'ai à raconter à quelle occasion je fus pris d'abord de la maladie du siècle »*, mais cet enfant du siècle ne sait pas qui il est. *« Qu'était-ce donc*, s'interroge-t-il, *que cette créature qui m'apparaissait sous mes traits... ? Mon pauvre visage que j'apercevais me regardait avec étonnement. »* Fausses ou vraies correspondances ? [...]

« Tout est faux », nous prévient Tolstoï pour mieux conduire ce vrai procès qu'il nous raconte dans *Résurrection*. Et cet autre procès auquel nous fait assister Camus dans *L'Etranger* symbolise l'imaginaire devenu vrai. Nous écoutons les vrais témoins, les faux témoins qui déposent, et c'est peut-être Camus déguisé en avocat qui nous dit de nous méfier : *« Tout est vrai*, commente-t-il, *et rien n'est vrai. »* Voici la vertueuse vérité devenue la compagne de l'imaginaire [...]. Observons-en quelques-uns de ces témoins imaginaires, qui nous ont parlé d'eux, jamais parlé d'eux, toujours parlé d'eux. D'eux s'ils l'ont voulu ? D'eux si nous l'avons voulu ? [...]

« L'expérience d'écrire, nous explique Flaubert, *consiste, par une sorte d'ascèse, à ne plus être soi, mais pour être finalement tout. »* Qui est-elle donc, cette femme malheureuse ? *« La Bovary, c'est moi. »* Vrai sans doute, faux peut-être, car voici le témoignage contraire : *« Bovary est un tour de force : sujet, personnage, effet... tout est hors de moi. »* C'est moi. Ce n'est pas moi. Et M. Homais, qui est-il, attendant sa croix d'honneur, est-il un peu chacun de nous ? Et Charles Bovary, qui met son malheur sur le compte de la *fatalité ? Où est Flaubert ? Où* sommes-nous ?

Mais ne regardons pas du côté des *passions et des plaisirs*, où peut-être l'imaginaire et le vrai se retrouvent trop volontiers. Pour mieux mesurer le témoignage, observons la justice, venons assister à ce procès qui ressemble à tous les autres. Qui êtes-vous, s'il vous plaît, Joseph K, et M. Kafka vous connaît-il ? Vous ressemble-t-il ? Monsieur Kafka, quel crime avez-vous commis ? De quel procès s'agit-il ? Bien sûr vous êtes innocent. *« Je ne suis pas coupable »*, dit K. *« C'est juste, répondit l'abbé, mais c'est ainsi que parlent les coupables. » « Où était le juge qu'il n'avait jamais vu ? Où était la Haute Cour à laquelle il n'était jamais parvenu ? »* Ces deux messieurs, penchés tout près de votre visage, joue contre joue, et qui vont vous mettre à mort vous diront-ils enfin le vrai, fini l'imaginaire procès ? K incarne l'accusé de tous les temps, de tous les systèmes, qui a soutenu son rôle jusqu'au bout. Vous êtes, monsieur Kafka, un innocent coupable, né coupable, présumé coupable fait pour être assassiné. De vous, de tous les autres, le cimetière juif de Prague nous parle, comme vous nous parlez, écrasé sous l'horreur du vrai, du vrai devenu l'esclave de l'imaginaire.

> « Je jure qu'il pleuvait ce matin-là. »
> Mais, du temps, je fais ce que je veux,
> je mêle tous les matins.
> Peut-être faisait-il très beau cet après-midi-là

Doucement enfermé dans sa chambre, le petit Marcel vient-il enfin nous rassurer, et porter vrai témoignage à la manière d'un enfant très sincère ? Il s'est couché de bonne heure, il attend le baiser du soir de maman qui redescendra trop vite, il voudrait la rappeler, lui dire *« embrasse-moi une fois encore »*, mais elle prendra son visage fâché. [...]

« Je pense tant de choses différentes, confesse Proust, *que vraiment on ne peut penser que tout est moi. »* L'heure, la journée, le lieu, l'espace, la distance, le goût, le bruit, les nuits sans sommeil, les *jours passés trop vite, les soirs démesurés* de l'été, les gâteaux, les rayons du soleil, les clochers, les arbres, tout est envahi par l'imaginaire. La vie est devenue le roman et le roman la vie. [...] Il est vain de se demander si le vrai l'emporte du côté de chez Swann, ou si l'imaginaire préfère le côté de Guermantes. Souvenirs enfouis qui se croient vrais, souvenirs transformés par la mémoire, souvenirs tronqués, souvenirs imaginés, tous travaillent à l'œuvre d'art.

Vrai ? Faux ? Qu'importe. Telle est enfin la victoire de l'imaginaire. Il fait le vrai. Bien sûr, il se sert du vrai tel qu'il fut, de ses vestiges, de ses images, de tout ce qui constitue, disait Proust, l'édifice immense du souvenir, ce palais hanté. Le témoignage est désormais une inspiration, un instrument, il est aussi un masque. Qu'est-ce que le vrai ? Qu'est-ce que l'imaginaire ? Chacun invente l'autre. Seule la mort les éloigne, peut-être. Proust appelle Céleste, au petit matin de ce printemps 1922. *« C'est une grande nouvelle*, lui dit-il. *Cette nuit, j'ai mis le mot fin. Maintenant je peux mourir. »* La fin du livre, la mort de l'écrivain séparent-ils enfin le vrai de l'imaginaire ?

Voici que la vérité s'en va ! Elle quitte cette Coupole qui peut-être a trop douté d'elle. Elle me semble un peu sombre. L'oubli l'a maquillée, le mensonge caché derrière une colonne ne cesse pas de la guetter. La vérité paraît pressée. Sans doute a-t-elle rendez-vous avec l'imaginaire. Est-elle malheureuse, est-elle amoureuse ? Elle est moins rayonnante, plus timide, plus inquiète que lorsqu'elle est venue. Elle commence à ressembler à la vraie vérité.

***Jean-Denis Bredin** est avocat et écrivain.*

Experts-alibis, experts piégés, experts responsables

par Pierre Aigrain, de l'Académie des sciences

TOUT scientifique, en tant que citoyen, peut être amené à témoigner en justice. Je voudrais dire quelques mots sur les aspects proprement scientifiques de tels témoignages lorsqu'ils sont la conclusion logique d'une expertise réalisée pendant l'instruction d'une affaire, cas d'ailleurs fréquent. Il s'agit alors de police scientifique, qui peut d'ailleurs avoir pour but d'identifier des coupables, de charger ou de décharger des suspects.

Or les techniques correspondantes ont fait récemment des progrès considérables, résultats de découvertes récentes en biologie et en chimie analytique, entre autres. *Quels* que soient les mérites de Bertillon d'avoir le premier introduit un peu d'ordre et de méthode dans ce *domaine*, ses techniques apparaissent aujourd'hui bien périmées. Seule la dactyloscopie (les *empreintes digitales*) *présentait* la fiabilité nécessaire pour éviter des erreurs aux conséquences parfois graves. *Même dans ce domaine*, les progrès de l'informatique et de la reconnaissance automatique des formes ont largement simplifié l'utilisation de cette technique.

Quant à l'identification graphologique d'un scripteur, elle était, pour Bertillon lui-même, très incertaine : n'avait-il pas attribué, sans hésitation, à Dreyfus l'écriture du fameux bordereau ? En 1979, lors de l'exposition « Arts et Science » au Grand Palais, une équipe du CNRS présenta une technique d'identification graphologique basée non sur la forme des lettres mais sur l'analyse (informatisée) des micro-oscillations de la main du scripteur appliquée au bordereau. Elle innocentait – si c'eût été nécessaire – complètement Dreyfus (mais était inconclusive pour Estérhazy).

Mais c'est surtout l'apparition de méthodes entièrement nouvelles qui est en train de révolutionner le domaine. La méthode dite « des empreintes génétiques », fondée sur des techniques inventées par des généticiens à des fins de recherche, permet d'attribuer à un individu éventuellement suspect toute trace, même réduite à quelques cellules (de derme, de sperme etc.), *laissée sur la victime*, avec certitude. Elle a déjà permis d'élucider des crimes, et met largement à l'abri des controverses l'expert compétent.

Les progrès spectaculaires de la *chimie analytique, y compris le dosage* des isotopes stables, aident à diagnostiquer des accidents, des attentats, *voire de simples fraudes* sur des produits alimentaires. Ces progrès sont tels qu'ils obligeront peut-être certains pays à changer des lois. Par exemple, aux Etats-Unis, la loi dite « amendement Delaney » interdit la présence dans tout aliment, à tout niveau détectable, de toute substance qui serait suspectée d'être cancérigène chez un animal quelconque à quelque dose que ce soit ! Vu la sensiblité de détection des nouvelles techniques d'analyse chimiques ou biochimiques, on approche (si on ne l'a déjà atteint) le moment où aucun aliment ne pourra plus être consommé, même l'eau minérale. Il y aura moins de cancers, parce que l'on mourra d'abord de faim !

Mais, dans l'ensemble, les progrès des techniques de « police scientifique » ne peuvent qu'améliorer la justice, et mettre l'expert scientifique, devenu témoin, à l'abri de certains pièges quand il apparaît à la barre.

Les avancées scientifiques ont donc contribué à rendre plus sûrs les avis des experts scientifiques. Mais, de plus en plus fréquemment, les scientifiques sont appelés à témoigner devant des instances politiques sur des problèmes infiniment plus complexes. Et leur tâche est rendue particulièrement difficile pour deux raisons :

– La science n'est pas omnisciente. Non seulement peut-elle être, au moins momentanément, incapable de prévoir l'inattendu, comme l'apparition de nouvelles maladies, mais encore, comme l'a fort bien montré le philosophe des sciences Karl Popper, une théorie qu'il n'y aurait aucun moyen concevable de prouver fausse, ou du moins seulement approximative, ne peut prétendre être scientifique. Il y a eu, dans ce siècle des « révolutions scientifiques ». Sans doute n'ont-elles pas abouti à « jeter à la poubelle », les théories qu'elles déplacent. Le remplacement de la mécanique newtonienne par la relativité restreinte n'empêche pas d'utiliser la mécanique newtonienne dans la construction automobile ! La mécanique relativiste se réduit à celle de Newton lorsque les vitesses en jeu sont suffisamment faibles devant la vitesse de la lumière (environ 300 000 km/sec). Et la mécanique quantique, même relativiste, se réduit à la mécanique classique lorsque les dimensions en jeu sont suffisamment grandes devant les dimensions atomiques. Les vieilles théories ne sont pas fausses, mais seulement approximatives, et suffisamment précises dans leurs domaines de validité.

> La science n'est pas omnisciente
> et le risque zéro est un leurre.
> Il y a forcément des limites aux réponses
> aux questions que posent les politiques

Aux débuts (récents) de la génétique moléculaire, on a cru, quelque temps, au « dogme » : l'information génétique passe de l'ADN à l'ARN et, de là, aux protéines. La découverte des rétrovirus – dont fait partie le HIV, cause du sida – a montré que le dogme souffrait des exceptions ! Et qui eût cru, il y a quinze ans, qu'un agent infectieux pouvait ne contenir ni ADN ni ARN et n'être qu'une simple protéine – le prion de la « vache folle » entre autres.

Il y a donc forcément des limites, seraient-elles momentanées, aux *réponses que les scientifiques* peuvent apporter, seuls ou en groupe, aux questions que posent les *politiques. L'exemple de l'encé*phalite bovine spongiforme (EBS) et de sa transmissibilité éventuelle *à l'homme est flagrant. Les poli*tiques auraient besoin de réponses claires, d'autant plus que les coûts *économiques des mesures qu'ils* peuvent prendre sont énormes.

Mais, de surcroît, le témoignage *des scientifiques, même s'il se ré*vèle ensuite erroné, est, pour les politiques, un moyen de se mettre à l'abri des critiques de leurs mandants. Ils craignent, à juste titre, que les médias, toujours à l'affût d'un scandale, même imaginaire, ne trouvent là une occasion rêvée. Les scientifiques sont alors exposés à devenir des alibis commodes : n'y a-t-il pas là un vrai piège ?

– D'autre part, le « risque zéro ». Cette situation complexe devient insoluble si l'on tient compte du désir croissant de la population de ne tolérer aucun risque, si faible soit-il. Quitte d'ailleurs à courir des risques bien plus importants de son propre chef, en conduisant, par exemple, une automobile en état d'ivresse.

On peut parier que, même si les cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob « atypique » restaient rares, il y aurait des actions en justice contre des décideurs politiques... et leurs conseillers scientifiques.

Une éducation des politiques, et à travers eux, car c'est un de leurs rôles, de la population est sans doute nécessaire. Les scientifiques peuvent – et doivent – y participer.

Sur le plan *juridique*, la notion d'indemnisation pour dommages sans faute ne résout que très partiellement le problème. Elle peut éviter des sanctions injustifiées, mais pas les atteintes à des réputations !

Sans doute la tâche des experts scientifiques serait-elle simplifiée si les besoins d'avis des politiques portaient sur des problèmes que la science du moment maîtrise parfaitement. Mais cela est rarement le cas. [...]

Pour éviter les pièges que les *limites de la science* mettent sous leurs pas, les scientifiques peuvent choisir entre trois attitudes :

1. *Le refus de témoigner* : quoique la question relève de leur domaine de compétence. Cette « politique de l'autruche » ne me semble pas digne de l'éthique scientifique.

2. Le maximalisme : il consiste à surévaluer, plus ou moins volontairement, les risques. Le phénomène n'est pas nouveau. Au XIXe siècle, notre brillant confrère Arago, opposé au développement des chemins de fer, présenta de manière apocalyptique les risques encourus, selon lui, par les usagers de ce nouveau mode de transport. Cette attitude permet à l'expert de se dédouaner si quelque chose tourne mal, mais ne résout pas les problèmes réels auxquels sont confrontés les décideurs, ou alors peut les conduire à des décisions injustifiées et parfois très coûteuses.

3. L'évaluation et la présentation de l'« état de l'art ». Cela peut demander beaucoup de travail et de sens critique. Mais c'est la seule attitude vraiment scientifique. [...]

Il existe un moyen, sinon de résoudre complètement ces problèmes, du moins de les rendre moins aigus : les Académies, fonctionnant en corps constitué, et parfois en collaboration entre elles, sont des aréopages impartiaux et indépendants, dont l'un des rôles est de conseiller les pouvoirs. Elles, et entre autres l'Académie des sciences, ont montré qu'elles pouvaient répondre efficacement même à des questions controversées. [...]

Il appartient aux politiques de s'adresser plus souvent aux Académies. Tout le monde, politiques, scientifiques, et même les médias (au moins les plus sérieux), y gagnerait, pour le plus grand bien des citoyens.

***Pierre Aigrain** est physicien.*



L'historien, humble et nécessaire enquêteur

par Jean Delumeau, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

IL est loin, le temps où le discours se voulait leçon de morale ou simple chronique. Aujourd'hui, l'histoire est devenue érudite, exigeante, ambitieuse. Elle voudrait tout connaître, voire tout expliquer du passé. Programme évidemment impossible à réaliser et que pourtant elle a raison de se donner à elle-même pour continuer à progresser et pour ouvrir sans cesse de nouveaux chantiers.

Il en découle une inflation fantastique du témoignage historique, à la mesure de l'appétit du chercheur, qui n'en finit pas d'enrichir son questionnaire et donc la panoplie des réponses susceptibles de satisfaire à ses interrogations. N'importe quel objet du passé est maintenant devenu patrimoine, et donc promouvable à la dignité de document historique, autrement dit de témoignage : une inscription, un manuscrit, un monument, des monnaies, des céramiques bien sûr, mais aussi des tissus, des outils, des ossements, des pollens dans une tombe, et même le paysage remodelé par l'homme autour d'un site ancien et que la photographie aérienne permet de découvrir, *etc.* [...]

D'où plusieurs conséquences : la nécessité, plus que jamais évidente, de l'érudition à la base du travail historique ; l'utilisation de méthodes de plus en plus raffinées d'investigation ; le recours aux enquêtes collectives, tant sont divers les témoignages à partir desquels on écrit maintenant l'histoire.

Pour comprendre le passé, il faut sympathiser avec lui. Mais on n'est jamais assez critique vis-à-vis des documents livrés par lui

La curiosité boulimique de l'historien, mais plus largement de l'homme d'aujourd'hui, est devenu insatiable. Sans arrêt nous sortons du silence et de l'oubli de nouveaux témoins qui nous renseignent sur l'autrefois proche ou lointain. Les témoignages peuvent même, à l'origine au moins, être oraux. D'où le soin avec lequel nous recueillons désormais des récits, des contes ou des relations de faits anciens auprès de gens âgés qui ne sauraient les mettre eux-mêmes par écrit. [...]

Le plus souvent, un document sort de l'ombre à la suite d'enquêtes systématiques, parce qu'on a pratiqué des fouilles dans un lieu qu'on avait de sérieuses raisons de deviner fécond ou parce qu'on a exploré un fonds d'archives auparavant délaissé. Mais parfois aussi la découverte est inattendue. Les manuscrits de Qûmran ont été découverts par hasard, et aussi les grottes préhistoriques de Lascaux et du Pont-le-l'Arc.

Ces nouveaux témoins enrichissent notre connaissance, mais ils peuvent devenir embarrassants et bouleverser des certitudes acquises. En 1988, une explosion volcanique a fait fondre un glacier du Pérou et rendu à la lumière la momie parfaitement conservée et somptueusement vêtue d'une jeune fille inca de treize ans d'une grande beauté, morte il y a cinq cents ans. Son crâne fracturé prouve qu'elle a été assommée. Dès lors, il faut réviser l'affirmation selon laquelle les Incas ne pratiquaient pas les sacrifices humains.

L'histoire avance ainsi au moyen d'incessantes révisions, et elle ne peut se dispenser d'une rigoureuse et permanente critique des témoignages et des documents que lui livre le passé. Le Moyen Age a cru à la « donation » par laquelle Constantin aurait concédé au pape Sylvestre Rome et une partie de l'Italie, jusqu'au jour où Lorenzo Valla démontra, en 1440, la fausseté de ce document. Longtemps aussi, on ajouta foi à la lettre que le mystérieux « prêtre Jean », censé régner quelque part en Asie, aurait adressée, vers 1165, à l'empereur byzantin Manuel Ier Comnène.

Les débats sur d'éventuels faux historiques sont toujours actuels. Ainsi, on s'interroge depuis trente ans sur un bout de parchemin conservé à l'université Yale et sur lequel figure une carte portant la date de 1440. Un demi-siècle avant Christophe Colomb, elle montre, à l'ouest du Groenland, une île de Vinland qui serait l'Amérique du Nord. Mais ce document date-t-il vraiment de 1440 ? Les experts se battent à son sujet à coups d'analyses de l'encre et de datations du parchemin au carbone 14. Celui-ci semble prouver que le support remonte bien au XVe siècle. Mais l'encre pourrait être du début du XXe. Néanmoins, Yale maintient jusqu'à présent l'authenticité du document.

Et que valent les témoins eux-mêmes que l'historien interroge, souvent à plusieurs siècles de distance ? [...] L'histoire n'est pas une science exacte, mais une science humaine. Elle ne peut donc aboutir à des reconstructions crédibles que par la mise en consonance de témoignages divers et l'audition de nombreux témoins.

Mais qu'est-ce qu'un témoin ? Fabrice, que Stendhal met en scène dans *La Chartreuse de Parme*, est présent à la bataille de Waterloo mais sans y rien comprendre et sans avoir rien vu d'important. L'historien d'aujourd'hui, parce qu'il réunit toutes sortes de documents sur un événement et les critique les uns par les autres, sait souvent mieux ce qui s'est passé que les contemporains eux-mêmes. En outre, les témoins d'autrefois convoqués par nos enquêtes, si sincères, si nombreux et si sérieux soient-ils, appartenaient à un milieu culturel qui n'est plus forcément le nôtre. Leur outillage mental était différent. Pour tirer parti de leurs dépositions, il nous faut à la fois prendre une distance critique vis-à-vis d'eux et néanmoins nous introduire, non sans mal, dans leur univers avec les risques d'erreur que cela comporte. Car chaque historien a son équation personnelle, ses préférences, sa subjectivité, sa méthode de travail. Alors, que fait-il des témoignages qu'il récolte ? [...]

Une réflexion, même rapide, sur « témoin » et « témoignage » conduit dès lors à préciser ce qu'est aujourd'hui le statut de l'histoire et de l'historien. Notre culture est désormais pétrie d'histoire. La demande à cet égard grandit sans cesse. L'homme cherche de plus en plus à savoir comment il est devenu ce qu'il est maintenant. Cette curiosité insatiable est aussi celle du chercheur, de sorte que ces deux curiosités s'alimentent mutuellement. Mais elles butent sur des exigences contradictoires. Car l'homme de métier et le public savent bien que, pour comprendre le passé, il faut sympathiser avec lui. Mais, en même temps, on n'est jamais assez critique vis-à-vis des documents livrés par le passé. Et, enfin, l'historien doit être non pas neutre, mais objectif, c'est-à-dire intègre, *« savoir marquer un point en faveur de ceux que, par sa position et ses dispositions, il n'aime pas »*, écrivait lord Acton, mort au début de notre siècle.

Voilà beaucoup de conditions qui, pourtant, ne découragent pas les historiens d'aujourd'hui. Car ils n'ont jamais été aussi nombreux. Ils se doivent, certes, d'être humbles. Ils savent que la richesse du passé dépasse – et ne cessera de dépasser – tout ce que les témoins et les témoignages à leur disposition pourra jamais leur apprendre sur des temps révolus. Mais ils ne peuvent pas ne pas entendre la demande qui leur est adressée par notre civilisation, et ils s'efforcent d'y répondre non par des affirmations péremptoires, mais par un long travail d'enquête et de reconstitution dont ils connaissent à la fois les limites et la nécessité.

Jean Delumeau *est historien.*

Le juge angoissé et solitaire

par André Damien, de l'Académie des sciences morales et politiques

« AVE, Caesar, morituri te salutant ». L'invocation antique des gladiateurs à l'empereur avant les jeux mortels du cirque pourrait être aujourd'hui celle des « témoins judiciaires », espèce en voie d'extinction qui, à l'instar des lutteurs de l'arène, risquent de disparaître avec l'évolution des mœurs et de la législation.

Déjà, on en discerne les signes avant-coureurs. Lors d'un accident de la circulation, ou d'une rixe de banlieue, ou d'une agression dans le métropolitain..., les témoins éventuels tentent de se fondre dans la foule, de disparaître au plus vite pour échapper à l'épreuve du témoignage judiciaire. En effet, convoqué souvent à plusieurs reprises, après une longue attente, puisque le déroulement des audiences échappe à tout horaire, le témoin est pressé de questions, harcelé, parfois même soupçonné, voire menacé, par le représentant du ministère public, les avocats des parties et parfois même par le président de la juridiction.

Et encore les avocats français sont-ils novices dans l'art de « questionner ». Si le témoin avait affaire à des avocats anglais ou américains, le souvenir de sa comparution à l'audience serait plus cuisant encore.

La tradition de notre justice qui remonte au Consulat est de traiter le témoin comme un suspect, parfois même comme un coupable en puissance, à telle enseigne que la littérature a fait de la comparution du témoin un thème, le plus souvent comique, narrant avec exactitude la réalité, même si l'effet est grossi pour mieux marquer le lecteur ou le spectateur. [...]

C'est Courteline, dans *Le commissaire est bon enfant*, créé au Théâtre Antoine en 1900, qui immortalise le témoin idéal que constitue Breloc, l'homme qui a trouvé une montre et qui, la rapportant honnêtement au commissariat, voit sa vie privée mise en cause par les questions insidieuses et perverses du commissaire. [...]

Mais la palme de la perversité ne revient pas aux seuls avocats. Le magistrat peut parfois les concurrencer avec talent. Eugène Brieux, dans sa célèbre pièce *La Robe rouge*, créée au Vaudeville le 14 mars 1900, un drame bourgeois à la fois démodé et grandiloquent, met en scène un juge d'instruction qui, décidé à établir la culpabilité de celui qu'il a choisi comme coupable et sans preuve, réussit avec un machiavélisme achevé à décontenancer le témoin à décharge, qui le gêne puisqu'il crée un doute sur l'identité du coupable.

Anatole France met en cause la manière d'interroger les témoins du président Bourriche qui *« consacre six minutes pleines »*, nous dit l'auteur, à l'interrogatoire de Crainquebille qui, accusé par un agent monomane de lui avoir dit *« Mort aux vaches ! »*, est condamné, malgré le témoignage du Docteur Mathieu dont l'avocat de Crainquebille nous assure cependant qu'*« il est officier de la Légion d'honneur et médecin en chef de l'hôpital Ambroise-Paré, un prince de la science et un homme du monde »*. Donc un témoin au témoignage crédible par excellence. [...]

Un élément d'une décision prise dans son intime conviction et dont il assume la responsabilité

Ces exemples empruntés à la littérature sont probants et manifestent l'inconfort du témoin devant un juge et le danger du témoignage en justice pour l'équité de la sentence. Pourquoi alors avoir recours à des témoins ? Si Bentham proclame, dans son *Traité des preuves*, que *« les témoins sont les yeux et les oreilles de la justice »*, les auteurs classiques sont plus circonspects : le témoin est certes un moyen de rechercher la vérité, mais le témoignage peut se révéler dangereux parce qu'erroné ou mensonger. [...]

Pourquoi ce recours au témoin et ces savantes précautions à son encontre ? La raison essentielle de cette minutieuse recherche des preuves est de libérer le juge de l'angoisse qui l'étreint avant de rendre sa sentence et de déclarer coupable ou innocent l'accusé qui lui est déféré. [...] Le juge, le bon juge, est en proie à une angoisse de chaque instant : l'erreur judiciaire. Cette erreur qui figurait jadis dans les prétoires, sous la forme de la croix surmontant le siège du tribunal, l'erreur judiciaire par excellence.

Pour échapper à ce doute qui l'étreint, le juge, après avoir remis sa décision aux ordalies ou aux duels judiciaires primitifs, mais commodes pour le libérer des doutes sur la culpabilité, a en fait démissionné de sa fonction en se bornant à rechercher l'aveu de l'accusé. Si le coupable avoue, le doute n'est plus permis et la conscience du juge, par là même, est libérée. [...]

Si la Révolution a supprimé la question, celle-ci est vite réapparue pendant tout le XIXe siècle sous sa forme policière : *« Les aveux les plus doux »*, comme les qualifiait un journaliste célèbre. La torture policière a elle-même peu à peu disparu sous l'effet des progrès de la civilisation et des contrôles attentifs de la garde à vue. Mais la religion de l'aveu, elle, n'a pas disparu car elle a autant pour objet de faire jaillir la vérité que de libérer la conscience du juge. La question subsiste donc par l'abus de la détention préventive, dont le but légal est de protéger l'ordre public, de prévenir la fuite de l'inculpé ou le dépérissement des preuves ou des indices, ou d'empêcher les pressions sur des tiers. Mais, pour certains, le but de la détention provisoire est de provoquer l'aveu par un traitement qui s'apparente à ceux que la Déclaration européenne des droits de l'homme qualifie, dans son article 3, de *« traitements inhumains ou dégradants »*.

L'aveu lui-même, la *« probatio probatissima »*, qui permettrait primitivement de cesser toutes recherches, n'a pas rassuré pleinement la conscience des juges car il est devenu l'objet d'un doute obsédant quant à sa réalité et à sa véracité. A-t-il avoué parce qu'il était coupable ou parce qu'il était à bout de forces ? On imagina alors de spécifier que l'aveu ne serait valable que s'il était confirmé par des témoignages. Ce qui remettait en selle le témoin qu'on avait tenté de faire disparaître.

Le témoin est donc demeuré l'unique instrument indispensable pour tirer le juge de son angoisse. Malgré son caractère imparfait, ses contradictions possibles, ses hésitations, le témoignage demeure l'instrument de l'apaisement de la conscience du juge. [...]

Le témoin est certainement une caution du juge dans l'élaboration de sa sentence. Mais il est également un alibi qui apaise ses angoisses devant ce geste inhumain qu'est le jugement des hommes. [...]

Les serments qui tranchaient par la force religieuse cèdent la place à la discussion qui permet à la raison de donner ses raisons ; elle offre ainsi au juge l'occasion de se faire une opinion, après avoir entendu le pour et le contre, le dialogue triomphe, le rite disparaît et le témoin n'est plus ni la caution ni l'alibi du juge, mais il devient un élément de la décision qu'il prend dans son intime conviction et dont il assume seul la responsabilité.

André Damien *est conseiller d'Etat.*

Le créateur, envers et contre tout

par Serge Nigg, de l'Académie des beaux-arts

TOUTE œuvre d'art a-t-elle valeur de témoignage pour son temps ? [...] Ce « témoignage », il va sans dire, est diversement assumé par les multiples formes de la sensibilité créatrice. Ainsi le cinéma, s'adressant par nécessité au plus grand nombre, aura tendance à refléter les préoccupations les plus partagées. Il traitera, en priorité, des problèmes de société. Dans la mesure où l'ouvrage cinématographique aura une ambition esthétique et la faculté de la réaliser, il deviendra « œuvre d'art ».

L'architecture se trouvant directement liée à la vie de la cité, vouée à l'usage public, social, collectif, comment ne porterait-elle pas témoignage pour les goûts dominants du temps, ses élans, ses ambitions, mais aussi pour ses contraintes et ses limites ? Elle témoignera de l'image qu'une société souhaite donner d'elle-même, consciemment ou non.

Quand celle-ci sera douée de capacité inventive, tendra vers l'expression de la beauté, sera soulevée par un souffle de grandeur ou de foi, cela donnera, depuis l'Antiquité, en passant par le XIIe et le XIIIe siècle, la Renaissance, le baroque, le classicisme, les monuments publics ou les habitations privées que nous admirons toujours avec envie et nostalgie.

Quand la société sera dépourvue d'imagination et sans réel souci esthétique ; quand elle ne songera, avant tout, qu'à l'urgence, à la rentabilité, acceptant l'éphémère et le provisoire comme données inéluctables, cela engendrera les laideurs consternantes que nous observons quotidiennement dans le monde, mises à part quelques remarquables mais rares réalisations que le talent de l'architecte et des conditions favorables auront réussi à imposer.

Quant aux autres disciplines artistiques, il faudra bien convenir que ce ne sont pas les circonstances de la composition, l'opportunité du sujet, l'anecdote relatée, qui suffiront à donner à un tableau, une sculpture, une gravure ou un opéra, une valeur de témoignage.

La photographie du réel, au sens élémentaire du terme, ne sera jamais que l'instantané descriptif restituant certes l'apparence des choses, mais ne fixant qu'un décor, une façade, ne saisissant qu'un moment figé.

Le témoignage artistique ne saurait être la froide description du fait brut. *« La nature n'est qu'un dictionnaire »*, disait Delacroix. Un artiste créateur « compose » quand il tend à appréhender le présent, à capter le passé, à pressentir le futur ; il est un filtre qui épure, un médium visionnaire qui grandit, exalte par le dessin la couleur, la pierre, le son, ce qui caractérise une époque ; ce qui paraît parfois comme de peu d'intérêt pour l'homme ordinaire, mais peut se révéler essentiel par la suite.

Il peut modifier, déformer, corriger, choisir, éliminer, idéaliser. Selon le mot de Baudelaire appliqué à l'auteur des *Massacres de Scio*, *« il ne prend pas que la peau du sujet, il en arrache les entrailles »*. [...]

Infiniment divers sont les aspects que revêt le témoignage artistique. L'artiste peut relater l'histoire événementielle, la vie quotidienne de différents groupes sociaux en les douant de sens et d'intention ; il peut être l'interprète des grands mouvements de la pensée et de l'esthétique de son temps, mais aussi les mettre en question, les refuser, tenter d'en imposer d'autres. Il peut se faire « moralisateur », philosophe, politique, porteur aussi d'un « inconscient collectif » que son intuition aura su discerner, et son imagination fertiliser.

Comprendrait-on les débuts de notre XVIIIe siècle si le Watteau des *Fêtes galantes* n'en avait interprété librement, avec autant d'élégance et de grâce, l'univers sentimental fait de rêve, de légèreté et de mélancolie ?

Sentirions-nous vraiment la nature, pourtant peu équivoque, de la période suivante si le Fragonard des *Hasards heureux de l'escarpolette* ou de *La Gimblette* n'avait su donner si séduisante forme à l'érotisme de la société de son temps, aux émois d'une sensualité atteignant aux limites du libertinage ? [...]

Mais le témoignage pourra aussi exprimer la révolte de l'artiste, devenu juge et censeur, contre une réalité qu'il condamne. La satire, plus ou moins cruelle, l'observation critique des mœurs ont puissamment nourri certaines formes de l'art.

Ainsi pour Daumier, dont on connaît l'appréciation qu'il portait sur de multiples aspects de la vie sociale et politique de son temps.

Ainsi pour Goya, dont certains témoignages situés au plus haut degré de l'art universel sont, avec le *Guernica* de Picasso, parmi les plus déchirants cris d'indignation suscités par les horreurs de la guerre, comme les *Désastres* [...], mais aussi le *Tres de Mayo*, ou bien, quoique dans un autre registre, *La Famille de Charles IV*, cette image impitoyable de personnages calamiteux. [...]

L'on observe des moments où l'art paraît se retirer du monde

Si David, témoin partisan de la Révolution et de l'Empire, a su affirmer et conserver son intégrité d'artiste, il y a parfois, pour d'autres, certain risque à vouloir serrer de trop près la réalité, et à se vouloir serviteurs trop complaisants des pouvoirs, quels qu'ils soient.

En dehors de ce « réalisme, socialiste », d'horrifique mémoire, et qui fut pendant des dizaines d'années – en Union soviétique et ailleurs – l'image parfaite du faux témoignage, peu de moments dans l'histoire ont vu l'expression musicale, associée à une poésie rudimentaire, épouser avec autant d'empressement une idéologie politique que l'époque de la Révolution de 1789. [...]

Il faudra prendre du recul et attendre longtemps pour voir apparaître des témoignages probants, fussent-ils différés et transfigurés par l'imagination dramatique : plus d'un siècle pour l'opéra vériste d'Umberto Giordano *André Chénier* ; un siècle et demi pour *La Mort de Danton* de Gottfried von Einem ; un peu plus encore pour la seule œuvre française : *Dialogue des carmélites*, de Poulenc et Bernanos. [...]

L'on observe des moments de l'histoire où l'art semble moins heureux, paraît se retirer du monde, l'ignorer, vivre sur sa propre lancée, par et pour lui-même. Il est des périodes où le souci exclusif de la « forme » – y compris celui de sa propre négation – semble orienter l'artiste vers des spéculations souvent déconcertantes, vaines, stériles.

Certaines, encore, où l'art peut se présenter comme une dérision de lui-même et de la vie, comme une provocation permanente, opposant un refus absolu à certaines valeurs tenues, jusqu'alors, pour essentielles. Nous connaissons cela en notre XXe siècle.

Mais comment des sociétés comme les nôtres, condamnées à l'incertitude permanente, aux ruptures brutales, à la violence, voire au cynisme, comment pourraient-elles engendrer un art serein, harmonieux, équilibré ?

Dira-t-on que certaines manifestations de la création artistique affirmant une volonté de non-expression, de non-figuration, de « conceptualisation » (en dehors de tout jugement de valeur) ne témoignent pas pour leur temps ? Mais elles aussi se font l'écho direct ou détourné d'une société vacillante, pénétrée par le doute, consciente de vivre un malaise profond [...]

Serge Nigg *est compositeur.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le « tremblement de terre » de Budapest en 1956

Suite de la première page

« Nous nous étions sottement conduits dans la dénonciation, sur ordre, du "flic Tito" ; *or, voici que Khrouchtchev, en pantalons blancs, descend, en mai 1955, de son avion à l'aéroport de Belgrade et se jette dans les bras du même Tito »*, rappelle l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France, alors jeune enseignant à Montpellier. Les jeunes intellectuels communistes français n'osent plus relire leurs déclarations vengeresses des années précédentes.

Leur foi est davantage ébranlée encore par la publication, en juin 1956, dans les colonnes du *Monde*, du rapport Khrouchtchev sur les crimes de Staline. La direction du PCF nie d'abord l'authenticité du document, puis s'efforce d'en minimiser la portée en parlant du *« rapport attribué au camarade Khrouchtchev »*. Dominique Desanti devient une brebis galeuse lorsqu'elle veut susciter un débat dans sa cellule sur les révélations de Khrouchtchev. Un émissaire du comité central, Henri Krasucki, le futur secrétaire général de la CGT, est dépêché pour remettre de l'ordre chez ces intellectuels troublés. La règle de base de ces séances est qu'on ne peut invoquer les articles parus dans la *« presse bourgeoise »*...

C'est dans ce contexte que commence, le 23 octobre, la révolution hongroise, par une manifestation d'étudiants et le retour au pouvoir d'Imre Nagy, un dirigeant communiste devenu populaire parce qu'il a été brutalement écarté en avril 1955, après avoir réclamé une amélioration du niveau de vie de la population. Emporté par un mouvement qu'il ne contrôle nullement, Imre Nagy forme, le 27 octobre, un nouveau gouvernement avec des représentants des partis démocratiques. Le 1er novembre, il proclame la neutralité de la Hongrie. Les chars soviétiques écrasent dans le sang, à l'aube du 4 novembre, cette révolution antitotalitaire menée essentiellement par des ouvriers et des étudiants.

CHOC DÉCISIF

Chez les intellectuels communistes français, c'est l'effervescence. *« On fumait quarante cigarettes par jour, on ne dormait plus, on maigrissait »*, raconte Dominique Desanti. Etienne Fajon, membre du bureau politique du PCF, affirme que l'insurrection est *« puissamment armée, aidée de l'extérieur, et préparée par des cadres expérimentés de l'ancienne armée fasciste »*. Mais les photos publiées par *Paris-Match* sont accablantes. Face aux tanks, les insurgés ne disposent guère que de cocktails Molotov...

Le choc de Budapest achève le travail de sape commencé par les procès dans les pays de l'Est, la réconciliation avec Tito et la publication du rapport Khrouchtchev. Emmanuel Le Roy Ladurie entend la nouvelle à la radio le 4 novembre au matin et se précipite, en solex, à la section de Montpellier du PCF pour y rendre sa carte. Il n'y trouve qu'un militant, plutôt mal à l'aise, auquel il remet le document. *« J'ai sacrifié à ce bizarre cérémonial, qui signifiait que j'avais encore un pied dans le système »*, raconte-t-il. D'autres éléments ont joué en faveur de sa décision. Ses parents avaient cent vingt vaches laitières dans leur ferme de Normandie. Il a été stupéfait de découvrir, dans des documents soviétiques, que l'URSS comptait, à la fin du règne de ce Staline qu'il a lui-même tellement encensé, moins de vaches que la Russie de 1913. *« Cette fois, l'agriculteur normand qui sommeillait en moi se réveilla, se révolta. Impossible d'avoir tant progressé et d'avoir moins de vaches qu'avant la révolution : quelqu'un ou quelque chose, avait menti »*, écrit-il dans *Paris-Montpellier*, un livre de souvenirs sur cette époque paru en 1982, chez Gallimard.

« LIBERTÉ INTELLECTUELLE »

Alain Besançon, aujourd'hui directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, avait vingt-quatre ans en 1956 et militait au PCF depuis l'âge de dix-neuf ans. *« J'avais rompu avec le monde bourgeois, et j'étais entré dans la subculture créée par le parti*, raconte-t-il. *Je ne m'occupais que de meetings, de tracts, de vendre la presse communiste et de préparer des manifestations. »* Pour lui aussi, la lecture du rapport Khrouchtchev *« mine un des piliers du système délirant auquel* [il avait] *adhéré : l'infaillibilité des dirigeants communistes »*. Budapest fait le reste, même s'il n'ose pas alors s'exprimer publiquement. Il se contente de ne pas reprendre sa carte en janvier 1957. *« 1956 a été pour nous la naissance à la liberté intellectuelle »*, affirme-t-il.

Dominique Desanti reprend sa carte en 1957, mais n'y colle plus ses timbres et s'éloigne définitivement. Son mari fait de même un peu plus tard. Aimé Césaire, député communiste de la Martinique, démissionne du parti. Jean-Paul Sartre, Gérard et Anne Philipe, Yves Montand et Simone Signoret quittent la direction du Mouvement de la paix, cette *« organisation de masse »* tenue en main par les communistes. *« La révolution hongroise a changé mon existence ; j'ai quitté le parti, qui était l'essentiel de ma vie, où se trouvaient les quatre cinquièmes de mes amis, et où j'avais mon travail de journaliste à* L'Humanité *»*, raconte Dominique Desanti. Celle-ci se demande, dans *Les Staliniens*, un livre paru en 1975, si les mariages disloqués et les amitiés rompues n'ont pas été plus nombreuses en 1956-1957 chez les intellectuels français que lors de l'affaire Dreyfus.

L'assistance était nombreuse et passionnée à l'Institut français de Budapest, où avait lieu ce colloque, en collaboration avec l'Institut pour l'histoire de la révolution hongroise de 1956, mais la jeune génération brillait par son absence. Dans cette ville paisible, envahie par Coca-Cola et Mc Donald's, les nombreuses commémorations de la révolution de 1956 risquent de subir le même sort. Les anciens se souviennent, mais la jeunesse a d'autres préoccupations. L'actuel gouvernement de coalition du premier ministre, Gyula Horn, où dominent les anciens communistes réformés, est en proie à un vaste scandale de corruption lié aux privatisations. Laszlo Rajk, le fils homonyme du dirigeant communiste exécuté en septembre 1949, vient de démissionner de son mandat de député de l'Alliance des démocrates libres, un des partis de la coalition, pour protester précisément contre la corruption.

En France, en dehors des milieux communistes, les passions suscitées dans l'opinion par la révolution hongroise de 1956 sont assez vite retombées en raison de l'expédition de Suez, qui a quasiment coïncidé avec elle. En juin 1956, 35 % des Français ont une image négative de l'URSS. Cette proportion grimpe à 65 % en décembre 1956, à la suite des événements de Budapest, mais retombe pratiquement, en décembre 1957, au niveau antérieur. Entre-temps, les Soviétiques ont lancé leur premier Spoutnik...

Dominique Dhombres

Le Monde

ÉDITORIAL

Rappel à l'ordre

C'EST un rude désaveu que la justice vient d'infliger au directeur de la police judiciaire parisienne en lui retirant, pour six mois, son habilitation d'officier de police judiciaire. Au-delà de la sanction, dont il a lui-même souligné la *« dureté »* et la *« gravité »*, les attendus de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris sont d'une particulière sévérité pour Olivier Foll. Celui-ci est accusé d'avoir *« failli à ses devoirs »* en refusant le concours de la police au juge Halphen, qui perquisitionnait, le 27 juin, au domicile de Jean Tiberi, maire (RPR) de la capitale, dans le cadre de son enquête sur l'affaire des HLM de la Ville de Paris. Son attitude, ajoute la chambre d'accusation, *« n'a aucune justification légale »*. Elle a eu pour effet d'entraver l'action du magistrat instructeur.

La condamnation ne touche pas seulement le directeur de la PJ parisienne, elle atteint de plein fouet le ministre de l'intérieur lui-même, qui a soutenu résolument Olivier Foll, et n'entend pas, au lendemain de cet arrêt, le démettre de ses fonctions. Une fois de plus, les rapports entre la justice et la police se trouvent ainsi, sur une question délicate, au centre de la polémique ; mais, derrière cette apparence, c'est évidemment le comportement du pouvoir politique à l'égard des « affaires » qui est au cœur du débat.

Ce n'est pas la première fois que le juge Halphen se heurte à la mauvaise volonté des autorités. Il y a moins de deux ans, l'affaire des écoutes Schuller-Maréchal était apparue déjà comme un coup monté contre lui et destiné à le discréditer : le but de ses instigateurs était d'obtenir que ce juge, trop curieux et trop peu sensible aux pressions, fût dessaisi d'une enquête qui inquiète les plus hautes sphères du pouvoir. L'opération avait échoué, elle avait même tourné à la confusion de ses organisateurs et le directeur central de la police judiciaire, Jacques Franquet, avait été contraint à la démission.

Les dernières péripéties de l'instruction menée par le juge Halphen montrent que ses adversaires n'ont pas désarmé. D'une façon ou d'une autre, ils multiplient les manœuvres pour freiner, détourner, voire étouffer les enquêtes en cours. Faute d'être parvenus à leur fin, ils ont cherché d'autres moyens. Ils ont été, une fois encore, confondus. La principale différence est qu'Olivier Foll, lui, n'a pas été invité à démissionner.

Il est vraisemblable que de nouveaux obstacles se dresseront encore sur le chemin du juge Halphen, tant la volonté de transparence affichée par les pouvoirs publics est contredite par la réalité des pratiques. La tentation est grande, en effet, de brider l'action des juges au risque d'élargir encore le fossé de méfiance qui sépare l'opinion de ses élus.

L'arrêt de la chambre d'accusation exprime le ferme refus de ces méthodes, qui portent atteinte au fonctionnement des institutions républicaines. Il est heureux que, dans un Etat de droit, la justice réaffirme solennellement le principe de son indépendance. Il est choquant que le gouvernement ne tire pas les conséquences de ce rappel à l'ordre en appliquant sans attendre l'arrêt rendu par la chambre d'accusation.

Le dirigeant courageux *par Philippe Bertrand*



DANS LA PRESSE

RTL
Philippe Alexandre

■ Il y a aujourd'hui en France de plus en plus de magistrats révoltés par l'usage que fait le gouvernement de la justice et de la police pour se protéger des affaires auxquelles ses amis sont mêlés. Le courage est contagieux : à force de vouloir empêcher la justice de poursuivre son travail – et Dieu sait combien d'obstacles, parfois misérables, ont été placés sous les pas du juge Halphen –, il y aura bientôt un appareil judiciaire en état de révolte contre le pouvoir politique. Le manquement signalé de la police judiciaire doit intriguer les Français, les Parisiens en particulier (...). Depuis septembre, la Marie de Paris est comme une forteresse assiégée, dans laquelle bruissent les rumeurs, les intrigues, les règlements de comptes. La décision de la chambre d'accusation place les projecteurs sur cette Mairie de Paris où s'entassent les secrets partagés. M. Foll n'imaginait pas cette conséquence-là lorsqu'il a respecté les consignes de sa hiérarchie.

FRANCE INTER
Jérôme Dorville

■ Un peu de rondeur dans un monde de brutes : voilà ce qu'Alain Juppé a dû apprécier hier à Lyon auprès de celui qui est devenu son plus fidèle soutien, Raymond Barre. En fin connaisseur des affres de l'impopularité, celui-ci a encouragé le premier ministre à se montrer stoïque face aux réactions épidermiques des Français et aux *« criailleries »* de la majorité. Les belles histoires d'Oncle Raymond ne manquent pas de vertus revigorantes pour un chef de gouvernement guetté par la déprime : il suffirait donc de pratiquer la méthode Coué, d'assurer qu'au bout du tunnel les clignotants passeront au vert, de se persuader qu'aucun prétendant à votre succession ne ferait mieux, d'en convaincre le chef de l'Etat, de tenir le Parlement pour ce qu'il est – un théâtre d'ombres – et d'affronter crânement les sifflets et les quolibets. Avec cette méthode, Raymond Barre avait tenu cinq ans, et les Français, quelques années plus tard, l'ont proposé au sommet des cotes de confiance et ont reconnu sa clairvoyance (...). Au lieu de cela, les Français ont flairé un piège, un artifice de présentation, et une partie de la majorité a fait la fine bouche.

Les marchands du temple

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

DANS le calendrier des colloques, la Cité de la réussite est devenue ce que les « créateurs d'événements » appellent un *« moment fort »*. Pour la cinquième fois, trois de ces « créateurs », munis d'un joli carnet d'adresses, ont convié le gotha des mécènes – Chronopost, Seita, des consultants, des journaux... – et le gratin des experts en vogue, à se pencher, les 19 et 20 octobre, à la Sorbonne, sur la « transformation » de la société.

Le rectorat de Paris ne surestime pas sa vertu : pour 400 000 francs, frais de personnel compris, n'importe quelle organisation extérieure à l'université peut s'y offrir un week-end de haut standing sans trop se soucier de ses principes de neutralité et de ses règles intellectuelles. Avis aux dirigeants du FN ou de la Fête de *L'Humanité* ! A ceci près que la Cité de la réussite présente toutes les garanties de conformité avec la pensée unique du moment.

Sur les estrades, les néons de la modernité ont remplacé symboliquement les vieilles opalines d'un savoir réputé archaïque. La simultanéité des débats, inspirée des pistes Barnum, des supermarchés et du *zapping*, a changé la rhétorique d'approfondissement et de pertinence des vieux amphis en bruissement d'ambiance pour ascenseur. « La technologie du troisième millénaire » est censée rendre caduque, voire élitiste, la réticence que les clercs, ces attardés, avaient déjà opposée à l'imprimerie et au téléphone. La « révolution » des multimédias et autres « Internet » a fait reculer la maladie ; elle supprimera demain les embouteillages routiers, elle arrachera les téléspectateurs à l'état passif de troupeaux pour annonceurs. D'ailleurs, voyez les jeunes (qui sont l'avenir, non ?), n'excellent-ils pas à... *surfer* sur les écrans ?

Que ce synonyme sportif d'effleurement ait droit de cité sous les portraits de Pascal et de Descartes enchante les dévôts du futur. Seuls deux invités, Edgar Morin et Joël de Rosnay, tempèrent d'inquiétude leur optimisme. La démarche *« arborescente »* des nouvelles *« technologies »* démode-t-elle vraiment la méthode cartésienne ? Comment leur donner du sens, déjouer leurs propagandes, éviter l'isolement des bulles électroniques de demain, sauver l'échange vivant, l'humain ? Les questions ne seront qu'effleurées : *shocking*.

D'autres questions logiques mais jugées déplacées comme *« à qui tout cela profite-t-il ? »* ou *« quelles conséquences sur l'emploi ? »* ne sont posées que par effraction. Cohn-Bendit, qui se serait fait un plaisir de les rabâcher, en 1968, n'en voit plus l'intérêt. De rouge, il n'a plus que la veste. Militer vingt-quatre heures sur vingt-quatre : la barbe ! Il n'y aura plus de révolutions. D'ailleurs, il n'y a plus ni gauche ni droite. Comme député européen, il est *« bien payé »*, merci. L'agité qui défiait de Gaulle se sent *« républicain mou »* et appelle à voter écolo. Bardot, aussi, a évolué. Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas.

Faute de nouveaux contestataires pour dénoncer le « coup » réformiste de la transformation douce, et son coût social, la rencontre peut s'épanouir en opération anti-morosité. Le gouverneur de la Banque de France peut invoquer les sondages montrant la fâcheuse tendance des Français à l'auto-dénigrement. Le patron de Deutsche Telekom peut annoncer – non sans *« douleur »*, cela va de soi – que sa belle industrie, appelée à dépasser celle de l'automobile, licenciera 60 000 personnes d'ici à l'an 2000.

Sans plus de vergogne, le directeur de Bull peut réduire les citoyens à des *« clients »*, en termes de *« bassins »* à exploiter et de *« parcs »* à étendre. Sous les ors de la salle Liard, sanctuaire de la connaissance sans prix, le pragmatisme du saint marché s'étale. Le beau moyen de chasser les marchands d'un temple qui leur a bradé ses prestiges !

Un seul trouble-fête a honoré, samedi dans le Grand Amphi, l'autre tradition de la Sorbonne, la pertinence impertinente d'un Cohn-Bendit première manière. Malgré sa modération de diplômé de Sciences-Po, ce chômeur a fait l'effet incongru des rares « ouvriers » qui empêchaient les émeutiers de 68 de révolutionner en rond, lorsqu'il a osé reprocher aux nantis de la tribune leur indifférence de privilégiés de la fortune et de la parole.

Réponse offusquée de l'estrade : il n'y aurait pas de crise de l'emploi si la classe moyenne ne s'était pas tant enrichie, si l'opinion voulait bien se fier aux élites et éviter les mises en cause personnelles, au lieu de faire, comme vous Monsieur, le lit du populisme, donc de l'extrémisme !

Il y a vingt-huit ans, on eût parlé de provocation appelant huées et barricades. La Cité de la « réussite », elle, est restée de marbre. A chacun de décider où est le progrès.

هكذا من الأصل

PRIVATISATION C'est l'opérateur allemand qui ouvrira, dans moins d'un mois, le sprint des opérateurs de téléphone européens vers les marchés financiers. D'ores et déjà, le public d'outre-Rhin plébiscite cette mise en Bourse, qui devrait concerner plus de 3 millions de petits actionnaires. ● FRANCE TÉLÉCOM doit pour sa part introduire 20 % de son capital en Bourse au printemps 97 et se prépare activement à cet événement. ● LA DÉRÉGLEMENTATION du marché européen des télécommunications, effective au 1er janvier 1998, est à l'origine de cette série de ventes dont le total devrait atteindre 120 milliards de francs. Les opérateurs publics nationaux, qui verront à cette date leurs monopoles disparaître, doivent d'ici là se soumettre à une profonde transformation. ● DE NOMBREUSES incertitudes planent encore. Mais les opérateurs sont perçus par les analystes comme des valeurs de père de famille.

Les opérateurs de téléphone rivalisent pour séduire les marchés financiers

L'allemand Deutsche Telekom, le français France Télécom, l'italien STET et l'espagnol Telefonica feront appel à la Bourse entre la mi-novembre 1996 et la mi-avril 1997. A eux quatre, ils réclameront environ 120 milliards de francs aux investisseurs

LE 18 NOVEMBRE, Deutsche Telekom fera son entrée en Bourse. Cinq cents millions d'actions nouvelles, soit 20 % du capital du troisième exploitant téléphonique mondial, seront proposées aux investisseurs. L'opération, qui pourrait rapporter plus de 50 milliards de francs, sera attentivement suivie en Italie, en France et en Espagne : les homologues du groupe allemand dans ces pays s'apprêtent eux aussi, dans les mois qui viennent, à solliciter les marchés financiers.

En février ou mars 1997, le gouvernement italien doit vendre les 64,1 % qu'il détient dans STET, maison mère de Telecom Italia, le sixième opérateur téléphonique mondial. Cette participation est évaluée à 35 milliards de francs. A la mi-avril, le gouvernement français proposera 20 % des actions de France Télécom, numéro quatre mondial du téléphone, une opération qui représentera au moins 20 milliards de francs.

SANS PRÉCÉDENT

Entre-temps, le groupe espagnol Telefonica aura lui aussi fait appel à la Bourse : le gouvernement espagnol a annoncé, le 14 octobre, qu'il vendra *« au début de l'année prochaine »* les 21,2 % qu'il détient encore dans l'opérateur, évalués à plus de 18 milliards de francs.

Cette profusion d'offres de titres dans un même secteur industriel est sans précédent sur une période de temps aussi courte. Elle est liée à l'ouverture totale à la concurrence du téléphone en Europe, au 1er janvier 1998. Les gouvernements concernés par ces ventes d'actions en Bourse les ont justifiées par la nécessité de donner à leurs opérateurs nationaux les moyens de se battre à armes égales avec leurs futurs concurrents à partir de cette date.

Les règles d'encadrement de cette libéralisation dans les différents pays venant tout juste d'être fixées, ou étant en cours de finalisation, les fenêtres pour les appels aux marchés n'étaient pas nombreuses. *« C'était soit à la fin de 1996, soit au début de 1997, car après on était trop proche de début 1998 »*, relèvent Jean Hoepffner et Christophe Nagy, respectivement vice-président et associé de la société Mercer Management Consulting.

Il est peu probable que le public boude ces mises sur le marché, aussi nombreuses soient-elles, et malgré la disparition de l'effet de rareté, qui a pu bénéficier au britannique BT lors de sa première introduction en Bourse en 1984. *« Il ne fait aucun doute que toutes ces actions seront vendues »*, assurait dès décembre 95 Laurence Heyworth, de la société Robert Flemings Securities, au cours d'une conférence organisée par le *Financial Times* à Londres.

« Il y aura assez d'argent », assure-t-on au ministère de l'économie ou chez Deustche Morgan Grenfell à Paris. *« Même si certains hauts responsables des entreprises concernées par ces opérations se posent la question de leur calendrier, il est clair que l'argent est globalement disponible »*, soulignent MM. Hoepffner et Nagy, selon qui c'est auprès *« des fonds américains que l'on ira principalement chercher les acheteurs, car c'est là que se trouve l'argent »*.

« Les investisseurs, particulièrement les institutionnels, ne peuvent pas ne pas prendre des sociétés de télécommunications dans leurs portefeuilles de valeurs. C'est mécanique », renchérit-on chez BZW, société reponsable de la vente des actions de la STET. *« Toutes les grosses opérations de cette nature, autour desquelles il y a beaucoup de battage médiatique, créent de la demande. Les investisseurs prendront un peu d'actions de chaque opérateur. »*

L'action Deutsche Telekom deviendra par exemple l'une des premières valeurs du DAX, l'indice regroupant les trente valeurs vedettes de la Bourse de Francfort. Selon la compagnie, elle représentera presque 5 % de cet indice, qui est un outil essentiel des investisseurs pour gérer le risque sur leurs portefeuilles.

Si le placement des actions des quatre groupes de télécommunications européens ne devrait guère poser de problème, l'incertitude demeure cependant quant aux valeurs qui seront attribuées à ces actions et à leur évolution. *« La question est bel et bien de savoir quels seront les niveaux de valorisation »*, relève-t-on chez BZW. *« L'accroissement d'offres de titres risque de contribuer à déprécier la valorisation des opérateurs téléphoniques »*, estime M. Heyworth. *« La différenciation entre les opérateurs se fera à ce niveau-là »*, assure-t-on chez BZW.

Cette différenciation dépendra de l'appréciation qu'auront les investisseurs des capacités d'évolution des opérateurs téléphoniques après l'arrivée, début 1998, de concurrents sur leurs marchés du téléphone public, où ils réalisent actuellement entre 70 % et 80 % de leurs chiffres d'affaires. En France, par exemple, verra-t-on seulement émerger un duopole, ou plusieurs acteurs généralistes viendront-ils concurrencer France Télécom ?

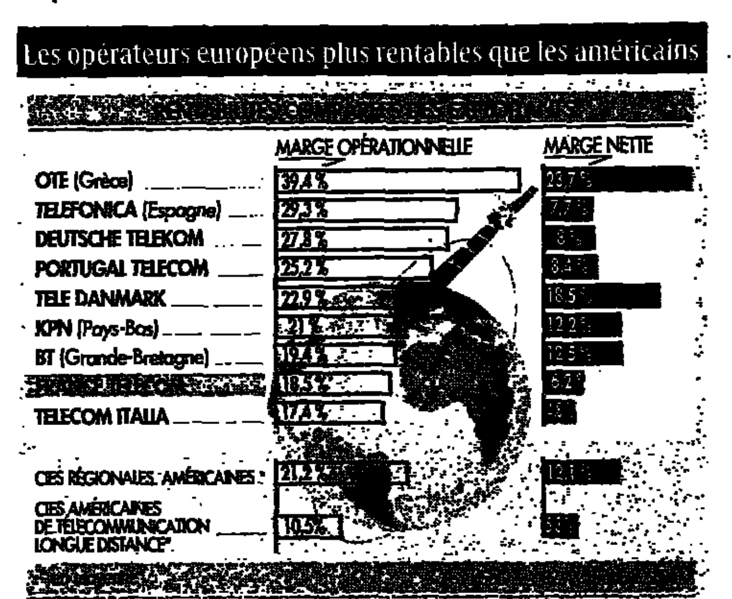
Selon le scénario, la pression ne sera pas la même. Et la capacité de chaque opérateur à préserver ses parts de marché et à générer des bénéfices, donc des dividendes, non plus. Cette capacité dépendra également du niveau des tarifs d'interconnexion que les opérateurs en place – France Télécom en France – seront autorisés à réclamer aux nouveaux acteurs pour qu'ils puissent se raccorder à leurs réseaux, ainsi que des montants qu'ils pourront percevoir de ces mêmes concurrents pour continuer à fournir les services universels de téléphone.

Comment juger de l'impact de tous ces éléments sur l'évolution future des opérateurs qui vont solliciter la Bourse ? *« Si vous achetez des actions Deutsche Telekom, c'est comme si vous achetiez un chat caché dans un sac sans le voir »*, juge la lettre économique allemande *Platow Brief*. Cela ne semble pas avoir empêché, dans l'immédiat, les particuliers allemands de faire massivement acte de candidature pour l'achat d'actions Deutsche Telekom.

Ces incertitudes pourraient malgré tout, à terme, détourner les particuliers des valeurs des sociétés de télécommunications. *« Dans un contexte comme celui d'aujourd'hui, où les gens n'ont jamais eu aussi peur de l'avenir, jouer en Bourse, cela veut dire que l'on a une approche "placement de père de famille", qui rapportera quoi qu'il arrive. Sinon, on investit sur autre chose »*, soulignent MM. Hoepffner et Nagy.

Il est possible aussi qu'une désaffection se produise parmi les institutionnels. Pour M. Heyworth, l'accroissement d'offres de titres de télécommunications intervient alors que, d'ores et déjà, *« les investisseurs n'aiment plus trop »* ces opérateurs, dont les actions, pour ceux qui sont déjà en Bourse, n'ont pas tenu *« les promesses de machines à dividendes pour lesquelles elles ont été achetées »*.

Philippe Le Cœur



Les préparatifs de France Télécom

LE GOUVERNEMENT français placera 20 % du capital de France Télécom en Bourse dans la deuxième quinzaine d'avril 1997. Dans quelques jours, l'exploitant téléphonique et le ministère de l'économie désigneront la société chargée de la campagne de pré-marketing financier et de communication financière. *« Nous avons intérêt à construire le message suffisamment tôt. Il y a une éducation du marché à faire »* explique un familier de cette opération, qui devrait concerner les places financières en France, en Europe, aux Etats-Unis et probablement au Japon. *« Le marché va être encombré de valeurs de télécommunications et des explications devront être apportées très tôt sur les éléments exceptionnels qui accompagneront le changement de statut préalable. »*

NOUVELLE COMPTABILITÉ

France Télécom sera transformée en société anonyme au 1er janvier 1997. Ce changement s'accompagnera d'une nouvelle comptabilité. Il sera aussi marqué par des dépréciations d'actifs, des provisions pour les départs en préretraite à 55 ans, ainsi que par une hausse de l'endettement, France Télécom devant verser 37,5 milliards de francs à l'Etat, en échange de la prise en charge par celui-ci des retraites du personnel fonctionnaire. Ces éléments n'apparaîtront formellement que dans les comptes 1996, dont la publication est prévue quelques semaines avant l'entrée en Bourse. Ils entreront en tout état de cause dans la définition de la valeur de l'entreprise, donc des actions mises en vente. Ces travaux d'évaluation prendront en compte également les tarifs d'interconnexion payés par les concurrents de l'opérateur à partir de 1998, ou la charge des missions de service universel. Chaque semaine, un groupe de pilotage réunit les comptables de France Télécom, la direction du Trésor et les représentants des banques conseil. Ces travaux contribuent aussi à *« éduquer »* la direction de France Télécom, dont *« la mentalité était budgétaire »* pour reprendre les termes de l'un des participants.

Ph. L. C.

L'Allemagne prise par la fièvre de l'« action T »

BONN
de notre envoyé spécial

A quelques jours de son entrée en Bourse le 18 novembre, Deutsche Telekom table déjà sur un succès. *« Beaucoup d'experts comptent sur une sur-souscription de l'émission »*, a indiqué Ron Sommer, le président du directoire. Lundi 21 octobre à Bonn, le premier opérateur européen a annoncé que son titre devrait coûter entre 25 et 30 deutschemarks (85 à 102 francs). Cette fourchette était très attendue dans une Allemagne prise par la « fièvre boursière ». Plus de trois millions de personnes ont fait connaître leur intérêt pour l'« action T », comme l'appelle l'opérateur, en souscrivant à un service d'informations privilégiées. Deutsche Telekom, très critiqué en début d'année pour sa réforme tarifaire, n'a jamais été aussi populaire.

Le groupe fait tout pour entretenir l'euphorie dans une sorte de « ruée vers l'or » grâce à une campagne publicitaire de grande envergure. Premiers visés, les petits porteurs allemands bénéficieront d'une remise de 50 pfennigs par action (1,70 francs) pour les 300 premières acquises. Deutsche Telekom s'est engagé à verser des dividendes d'un montant total de 1,5 milliard de DM (5,1 milliard de francs) pour 1996 et d'environ 3 milliards (10,2 milliards de francs) pour 1997. Les banques allemandes conseillent d'acquérir du Telekom avec d'autant plus d'insistance qu'elles font, pour la plupart, partie du consortium de placement conduit par la Deutsche Bank, la Dresdner Bank et Goldman Sachs.

INCERTITUDES SUR LE LONG TERME

Sur les places de Francfort et de New York le 18 novembre, et le 19 à Tokyo, 500 millions d'actions doivent être cotées pour un volume maximal de 15 milliards de DM (51 milliards de francs). Officiellement, les candidats ne pourront pas acquérir moins de 100 titres, mais ce maximum pourrait être revu à la baisse afin de répondre à une plus large demande. La cotation de 75 millions de titres supplémentaires est également prévue. Deutsche Telekom essaie également de contenter les investisseurs internationaux, qui devraient souscrire entre 33 et 28 % de l'émission. *« Un très grand intérêt pour l'« action T » existe dans le monde entier »*, affirme Ron Sommer.

Après cette première tranche d'augmentation, le capital de l'opérateur sera détenu à 20 % par les actionnaires privés et à 80 % par l'Etat allemand. Une deuxième émission devrait suivre avant 1998, mais les dirigeants du groupe assurent *« ne pas avoir de plan concret et vouloir observer la manière dont se déroule la première étape »*. Après l'an 2000, l'Etat allemand pourra alors céder sa participation majoritaire.

Pour séduire, Deutsche Telekom, dont le chiffre d'affaires 1995 s'est élevé l'an dernier à 66,1 milliards de DM (224 milliards de francs) et le bénéfice à 5,3 milliards (18 milliards de francs), annonce vouloir réduire son endettement record de 106 milliards de DM (360 milliards de francs) à 65 milliards (221 milliards de francs) d'ici à l'an 2000. Dans le même temps, les effectifs doivent passer de 207 000 personnes à 170 000 afin d'augmenter une productivité inférieure à celle des autres entreprises de télécommunication. Ron Sommer essaie de mettre en place une *« révolution culturelle »* pour rapprocher les fonctionnaires de l'ancienne administration de sa clientèle. Pas facile dans un groupe dont les services laissent parfois à désirer.

L'euphorie actuelle laisse peu de place aux incertitudes qui risquent de peser à long terme sur le cours du titre. La libéralisation du marché des télécommunications devrait pourtant provoquer pour Deutsche Telekom des pertes de parts de marché allant jusqu'à – 13 % et une baisse des marges, en raison de la guerre des prix lancée par ses nouveaux concurrents.

Deutsche Telekom reste discret sur ses « faiblesses », tout en soulignant dans sa notice boursière que la libéralisation aura *« des conséquences qui ne peuvent être que difficilement anticipées »*. Afin de rassurer les futurs actionnaires, certaines banques du consortium de placement ont déjà annoncé vouloir soutenir le cours, et les membres du directoire commencent un ultime tour du monde de promotion.

Philippe Ricard

Apple amorce son redressement et s'intéresse aux logiciels de Be Inc.

MENLO PARK (Californie)
correspondance

Le sort d'Apple dépend peut-être d'un ancien vice-président responsable de la recherche et du développement, le Français Jean-Louis Gassée. Licencié il y a six ans, il avait monté sa propre entreprise, Be Inc., et conçu une machine originale : la BeBox, qui fonctionne avec plusieurs microprocesseurs.

Cette petite merveille permet de réaliser, à bon marché, des prouesses dans le multimédia et fascine les « allumés » du cyberespace. La vidéo, par exemple, arrive instantanément sur des fenêtres de grande taille qui peuvent être déplacées sur l'écran sans subir la moindre altération. Plusieurs fenêtres peuvent être ouvertes en même temps et le son a la qualité de celui d'un CD.

Or, de son côté, Apple a des difficultés avec Copland, son « futur » système d'exploitation (Operating System en anglais, ou OS). Gil Amelio, le PDG, vient de reconnaître dans une entrevue publiée par l'édition britannique de *MacUser* : *« Il a été décidé en 1993 que Copland devait sortir en 1995. Mais les choses ont changé depuis et nous devons faire mieux que le Copland original. »*

Ce nouvel OS n'est toujours pas sorti, alors que Windows 95 du rival Microsoft a permis de rattraper l'essentiel du retard qui séparait les PC des Mac. Faute de pouvoir reprendre l'avantage, Apple voit se réduire comme peau de chagrin sa part du marché des ordinateurs de bureau.

SPÉCULATION SUR UN RACHAT

Le système d'exploitation de la BeBox s'appuie sur les possibilités qu'offre le travail en parallèle de plusieurs microprocesseurs et sur le concept de logiciel *« orienté objet »* qui permet de diviser les tâches en unités minimales et d'en réaliser plusieurs à la fois. Il en résulte une flexibilité et une rapidité essentielles pour le multimédia. Le BeOS a, en outre, la vertu d'être « portable » : il peut fonctionner sur différentes plates-formes.

Lorsqu'au début août M. Gassée a fait tourner un Mac avec son OS, la Silicon Valley s'est mise à spéculer sur le rachat de Be par Apple. On en restait aux rumeurs. Mais M. Amelio vient d'indiquer à la publication britannique *MacUser* qu'Apple *« étudie sérieusement ce que Be peut lui offrir »*. Une fusion pure et simple de Be Inc. avec Apple serait sans doute très mal prise par les ingénieurs de ce dernier, mais un accord de licence ne lui offrirait pas un contrôle suffisant.

Les conversations sont engagées. Le redressement encore fragile d'Apple (le groupe a annoncé la semaine passée un profit de 25 millions de dollars pour son dernier trimestre de 1996, s'achevant fin septembre, alors que les analystes attendaient une perte) le force, en tout état de cause, à chercher à reprendre l'offensive. Sur l'ensemble de l'année 1996, Apple a perdu 740 millions de dollars (4 milliards de francs).

Francis Pisani

L'armateur marseillais CMA rachète la CGM

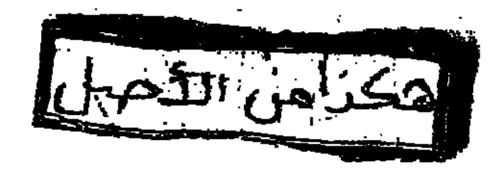
LE MINISTÈRE de l'économie et des finances a officiellement confirmé, lundi 21 octobre, que la Compagnie maritime d'affrètement (CMA), dont le siège est à Marseille, avait été choisie pour reprendre la Compagnie générale maritime (CGM) dans le cadre de la privatisation de gré à gré de l'armateur public (*Le Monde* des 20-21 octobre). Dans son communiqué, Bercy précise que l'offre de CMA, que préside Jacques Saade, *« constitue la meilleure solution industrielle »*. La CMA l'emporte sur son rival, un groupe de financiers réunis autour de Jean-Jacques Augier, ancien président de G7, et de Georges Pebereau.

La décision a provoqué une très vive hostilité de la part des syndicats de la CGM, dont le comité central d'entreprise était réuni, lundi 21 octobre, au siège du groupe. La CGT parle d'un *« hold-up sur un fleuron de la marine marchande »*. Des grèves se poursuivaient à Dunkerque, Le Havre et aux Antilles mardi 22 octobre.

Comme la CGM réalise près de la moitié de son chiffre d'affaires entre l'Europe et les Antilles, la prise en compte des intérêts de ces régions d'outre-mer était primordiale. CMA a dû, pour l'emporter, accepter non seulement de *« maintenir mais d'améliorer la desserte »*, selon Bercy. Mais la teneur de l'accord entre Jacques Saadé et les grands groupes privés des Antilles, notamment les très anciennes familles Fabre Domergue et Hayot, qui tiennent en main la majorité du trafic et sont soutenues par Bernard Pons, ministre des transports et ancien ministre des DOM-TOM entre 1986 et 1988, n'a pas été révélée, ce qui fait craindre à beaucoup une cession de la ligne à ces intérêts dans deux ans.

CMA, dont les fonds propres vont être portés à 200 millions de francs, prendra 90 % du capital de CGM (qui va bénéficier d'une recapitalisation de l'Etat de 1,273 milliard), le reste étant réparti entre Louis Dreyfus, Tristan Vieljeux et la famille Saade. Le prix de vente est symbolique : 20 millions de francs.

François Grosrichard



Le réveil des marchés obligataires pourrait offrir à l'Asie de nouvelles sources de financement

Les émissions commencent à se multiplier en Chine, à Hongkong et en Malaisie

Les marchés obligataires asiatiques ne fournissent pour l'instant qu'une portion congrue du financement des économies locales. Mais cette situation devrait changer. La Banque mondiale comme la Banque asiatique de développement et les gouvernements de la région, hantés par le souvenir de la crise mexicaine déclenchée par une fuite brutale des capitaux courts, multiplient les appels à l'allongement de la dette asiatique.

HONGKONG
correspondance

La Chine vient d'annoncer l'émission d'un emprunt obligataire international sur trois et cinq ans de 1 milliard de yuans (600 millions de francs) pour financer le projet controversé de barrage des Trois Gorges sur le Yang-tseu. L'opération fait grand bruit. Il s'agit d'un véritable test sur la capacité de la Chine à faire financer ses grands projets par les investisseurs étrangers. Cette émission illustre aussi le réveil des marchés obligataires asiatiques.

En janvier, l'Etat chinois avait déjà lancé un emprunt obligataire de 400 millions de dollars (plus de 2 milliards de francs), libellé en billets verts, dont une tranche de 100 millions pour une durée de cent ans, très bien reçu par les investisseurs institutionnels américains. En avril, le groupe malais d'électricité Tenaga Nasional Berhad a levé, lui aussi avec succès et pour une durée d'un siècle, 150 millions de dollars d'obligations. En mai, la Banque asiatique de développement (BAD) a émis 1 milliard de dollars de Hongkong d'obligations à cinq ans en monnaie locale. Il s'agit de la première émission de la BAD courant au-delà de la rétrocession de la colonie britannique à la Chine.

Inexistantes il y a quelques années, les émissions d'obligations se font plus nombreuses dans ces économies qui ont été principalement financées par l'épargne des grandes familles de la diaspora chinoise, les prêts bancaires, et dans une moindre mesure par l'introduction en Bourse et les augmentations de capital des entreprises privées.

Il faut dire que la Banque mondiale comme la BAD, ainsi que les gouvernements asiatiques, hantés par le souvenir de la crise mexicaine déclenchée par une fuite brutale des capitaux courts, multiplient depuis peu les appels à l'allongement de la dette asiatique. Au moins sur le papier, certaines conditions paraissent réunies pour que les marchés obligataires asiatiques prennent enfin de l'ampleur. L'épargne locale est abondante et la croissance est rapide, et dévoreuse de capitaux.

MARCHÉ NAISSANT

La Banque mondiale estime que, entre 1995 et 2004, les investissements dans les six économies d'Asie les plus dynamiques dépasseront les 7 800 milliards de dollars américains. Cette croissance est marquée notamment par la création d'infrastructures dont le financement se fait plutôt à long terme. Pour Kali Kondury, responsable des produits obligataires asiatiques chez Lehman Brothers, *« l'expansion asiatique sera de plus en plus financée par le marché obligataire »*.

Mais si les Nomura, Lehman Brothers, Salomon Brothers, JP Morgan et autres banques d'affaires se ruent aujourd'hui pour donner corps à un marché naissant, et prendre une partie du gâteau des banques commerciales, elles se heurtent encore à un problème de taille critique : les marchés obligataires asiatiques ont beau avoir amorcé leur développement, ils ne représentent encore (hors Japon) que 2,5 % du total des obligations dans le monde, et une goutte d'eau dans l'océan des actions et surtout des prêts bancaires qui irriguent ces économies.

« C'est la limitation légale du champ d'intervention des banques qui a favorisé aux Etats-Unis comme dans certains pays d'Europe le développement des obligations », explique Paul Coughlin, qui dirige l'agence de notation Standard and Poor's à Hongkong. *« Or les banques locales ont été très soutenues par le pouvoir dans les pays asiatiques, ce qui leur a permis à la fois de capter l'épargne locale et d'offrir dans des conditions compétitives des prêts bancaires sur des durées dépassant dix ans »*, ajoute-t-il.

L'incitation des pouvoirs publics locaux est très récente, et masque mal une attitude ambivalente à l'égard de ces marchés. Ayant à gérer, pour la plupart, des excédents budgétaires, les gouvernements asiatiques n'ont pas eu besoin, comme les économies occidentales, de recourir massivement aux emprunts du Trésor. Or les emprunts publics, avec ce qu'ils apportent de sécurité, de liquidité et d'étalons de mesure au marché obligataire, sont un vecteur essentiel du développement de ces marchés.

En tant que régulateurs, les pouvoirs publics locaux ont longtemps verrouillé l'accès de leurs marchés obligataires aux émetteurs étrangers, et parfois même (Corée, Taïwan) aux investisseurs étrangers, de crainte de voir leur échapper la régulation de l'offre de monnaie. Même la place financière de Hongkong n'a assoupli ses règlements que très récemment. Comme investisseurs ensuite : les réserves fantastiques des Etats asiatiques n'ont jamais été placées qu'en bons du Trésor américains, et dans des titres, le plus souvent localisées dans les économies occidentales, dotées des meilleures notations.

Or, rares sont les émetteurs asiatiques, même publics, qui peuvent se prévaloir de la qualité de la signature des Etats américains. Même la signature de la Chine, qui dispose pourtant de plus de 80 milliards de dollars (415 milliards de francs) de réserves, ne dépasse pas BBB chez Standard and Poor's, qui considère ainsi qu'elle est susceptible d'avoir des difficultés à honorer ses dettes. Quant aux émetteurs privés, ils ne répondent pas toujours aux normes de la comptabilité internationale. En clair, les émetteurs d'obligations asiatiques sont encore le plus souvent des instituts supranationaux, ou de grandes banques qui émettent partout ailleurs, et le marché obligataire local n'est encore qu'une émanation de celui des euro-obligations.

PEU DE FONDS DE RETRAITE

S'il y a encore peu d'émetteurs, c'est aussi d'abord parce qu'il y a peu d'investisseurs locaux susceptibles de financer ce marché. *« Les marchés obligataires ne se développent qu'avec des investisseurs institutionnels locaux forts, c'est-à-dire des fonds de retraite, qui n'existent quasiment pas en Asie »*, explique Paul Coughlin, de Standard and Poor's. Seules la Malaisie et Singapour ont des régimes de retraite généraux. Hongkong a prévu de mettre en place un système de retraite obligatoire... l'année prochaine.

Les fonds d'investissement institués pour tirer parti de la croissance asiatique privilégient les produits aux retours rapides, telles que les actions, et sur des montants limités. Quant à l'épargne locale, elle s'investit au mieux dans l'immobilier et dans des actions de la région, au pire à Wall Street. Résultat : s'il y a bien quelques émissions d'obligations asiatiques, il n'y a pas de liquidité sur le marché secondaire. L'émission de ces titres s'apparente à un placement privé, dont ne sortira l'investisseur qu'au remboursement final.

Valérie Brunschwig

La Banque de France a baissé de nouveau son taux au jour le jour

Il a été ramené à 3,31 %

LUNDI 21 octobre, la Banque de France a piloté une baisse d'un seizième de point du taux de l'argent au jour le jour *(jj)*, ramené de 3,375 % à 3,3145 %. A côté des deux instruments officiels que sont l'appel d'offres et les prises en pension de 5 à 10 jours, le taux *jj* constitue un troisième taux directeur officieux, surveillé de très près par les opérateurs des marchés financiers. L'évolution de son niveau, directement commandé par la Banque de France, leur fournit en effet de précieuses indications sur l'orientation générale de la politique monétaire française.

Jeudi 17 octobre, le conseil de l'institut d'émission avait choisi de ne pas modifier ses taux, craignant peut-être que son geste soit perçu, en ce jour de grève, comme un soutien trop explicite à la politique économique du gouvernement. En abaissant, lundi, le *jj*, l'institut d'émission a tenu à démontrer que l'heure reste, en France, à la détente monétaire.

Tous les indicateurs, il est vrai, sont au vert. La hausse des prix à la consommation reste faible (1,6 % en glissement annuel au mois de septembre) tandis que la croissance de l'agrégat de monnaie M3 progresse à un rythme très faible (0,3 % sur un an), bien en deçà de l'objectif à moyen terme de 5 % que s'est fixé l'institut d'émission.

Le franc, de son côté, se montre vigoureux face à la monnaie allemande. Il s'échangeait, mardi matin, à 3,3790 francs pour un deutschemark. Enfin, les taux obligataires français, considérés par la Banque de France comme une mesure de la crédibilité à long terme de sa politique, sont désormais inférieurs à leurs homologues allemands (– 0,05 % mardi matin).

Alors qu'ils avaient légèrement fléchi à l'approche de la grève des fonctionnaires, les marchés financiers français se sont repris depuis, les opérateurs ayant été rassurés par une mobilisation moins forte que prévu. Le risque de crise sociale s'éloigne, selon eux, en France, alors qu'il reste important en Allemagne.

DÉCALAGE CONJONCTUREL

La baisse du *jj* laisse présager, selon les économistes, un prochain geste de la Banque de France sur le taux de ses appels d'offres, aujourd'hui fixé à 3,25 %. Il pourrait être abaissé de 0,10 % dès le prochain conseil de l'institut d'émission, qui se tiendra jeudi 31 octobre. L'écart qui le sépare du niveau des prises de pension allemandes serait ainsi ramené à 0,15 %. Certains analystes n'excluent pas qu'il soit réduit à 0 % si le franc continue à s'apprécier face à la monnaie allemande et s'il rejoint son cours pivot face au deutschemark (3,3538 francs pour un mark). La convergence des taux à court terme et à long terme entre la France et l'Allemagne serait ainsi parfaite, ce qui renforcerait la crédibilité du processus monétaire européen.

Le franc, pour autant, ne serait pas à l'abri de toute turbulence. Le principal risque, selon les experts, réside aujourd'hui dans la confirmation du décalage conjoncturel entre la France et l'Allemagne observé au deuxième trimestre (– 0,4 % de croissance en France et 1,5 % outre-Rhin). Une telle divergence placerait la Banque de France dans une situation inconfortable en l'obligeant à suivre, sans justification économique, un éventuel durcissement de la politique monétaire allemande.

Pierre-Antoine Delhommais

Daewoo cherche à calmer les critiques sur la cession de Thomson Multimédia

SE TAIRE et faire le gros dos. Telle semble être la consigne à propos de la vente du fabricant d'équipements d'électronique de loisirs Thomson Multimédia à Daewoo Electronics, dans le cadre de la privatisation de Thomson SA. Reçu le 21 octobre par Franck Borotra, le ministre de l'industrie, Soon Hoon-bae, le président du groupe sud-coréen, a été invité à ne plus citer aucun chiffre qui *« froisse »*. Ce dossier a provoqué une tardive levée de boucliers, mais il n'est pas bouclé, la commission de privatisation ayant encore à se prononcer.

Contrairement à ce qu'ont entendu les participants à sa conférence de presse du 17 octobre à Séoul, M. Bae affirme désormais ne jamais avoir déclaré que le rachat du groupe français se ferait pour le franc symbolique et qu'il reprendrait à sa charge 4,8 milliards de francs de dettes, sur un total de 15 milliards. L'acquisition de Thomson Multimédia *« nous coûtera des milliards de francs »*, assure M. Bae, qui déclare aussi avoir *« découvert dans les journaux »* que Thomson SA bénéficiera d'une recapitalisation de 11 milliards.

Parallèlement, M. Bae s'emploie à donner de nouveaux gages de bonne conduite, promettant de doubler à 3 millions le nombre des téléviseurs produits en France par Thomson et Daewoo réunis, en l'espace de trois ans. Il confirme s'engager aussi à créer 5 000 nouveaux emplois dans l'Hexagone d'ici à l'an 2000 en implantant notamment de nouvelles usines de sous-ensembles pour téléviseurs.

LE SIÈGE RESTE À PARIS

Assurant qu'il gardera un management français, mais qu'il ne sait pas s'il conservera l'actuelle équipe dirigeante, qu'il n'a pas rencontrée, M. Bae souligne qu'il n'a pris aucune décision sur les suppressions d'emplois et les fermetures de sites. *« Le management de Thomson Multimédia devra faire connaître ses recommandations »*, note-t-il, confirmant cependant la fermeture prochaine de la société commune de Thomson et Toshiba à Singapour (magnétoscopes) et de l'unité d'assemblage de chaînes hi-fi en Chine.

M. Bae indique également que le siège de Thomson Multimédia restera à Paris et que les marques du groupe, aux Etats-Unis et en France, seront conservées. Il dit vouloir développer l'activité de décodeurs numériques et maintenir l'effort de recherche et développement, relevant que Daewoo Electronics consacre lui-même de 4 à 5 % de son chiffre d'affaires à ce poste.

Philippe Le Cœur

DÉPÊCHES

■ **DE DIETRICH LHP : la société alsacienne, liée à GEC Alsthom,** a été sélectionnée par la SNCF et son homologue allemande, la Deutsche Bahn, pour leur fournir leur nouvel autorail régional TER. Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, n'exclut pas d'utiliser les nouveaux pouvoirs qu'elle détient dans le cadre des expériences de régionalisation du transport ferroviaire local. Elle pourrait ainsi obtenir la participation d'ANF, la filiale valenciennoise du canadien Bombardier, à ce contrat de un milliard de francs.

■ **SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT : la Caisse d'épargne de Provence-Alpes-Côte d'Azur** a confirmé, lundi 21 octobre, sa candidature au rachat de la SMC. *« Notre offre n'est pas moins-disante sur le plan financier que celle de Daewoo. Nous prévoyons d'injecter 700 millions de francs sur quatre ans, mais le projet de la Caisse d'épargne ne prévoit pas,* a priori, *de réduction d'effectifs »*, a déclaré Pierre Bau, directeur général adjoint de la Caisse d'épargne PACA à *La Tribune*.

■ **LÉGISLATION : Jean Arthuis a indiqué, lundi 21 octobre,** dans un entretien à *L'Agefi*, qu'il souhaitait faire *« évoluer le décret de 1937 »* et *« qu'il faudra procéder à un examen en profondeur de la fiscalité applicable au secteur bancaire parce qu'il en va de sa compétitivité et de l'emploi »*.

■ **SUMITOMO : Yasuo Hamanaka, l'ex-responsable du département non-ferreux** de la maison de négoce japonaise, soupçonné d'avoir mené des opérations frauduleuses sur le marché du cuivre, a été arrêté par la police japonaise mardi 22 octobre. M. Hamanaka, chassé en juin par Sumitomo suite à la découverte de pertes estimées à plus de 2,6 milliards de dollars (13,5 milliards de francs), n'avait jamais été inquiété par la justice japonaise. Celle-ci a décidé d'ouvrir une enquête sur le rôle joué par Sumitomo Corp., ce qu'elle s'était refusée de faire jusqu'à présent.

■ **WALT DISNEY : Philippe Bourguignon, actuel PDG d'Euro Disney SA,** a été nommé au poste de vice-président exécutif de The Walt Disney Company pour l'Europe, a annoncé lundi 21 octobre un communiqué d'Euro Disney. Il continuera d'assurer la direction d'Euro Disney.

■ **COB : le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis,** a installé, mardi 22 octobre, le nouveau collège de la Commission des opérations de Bourse. Conformément au terme de la loi de modernisation des activités financières, ce collège réunit neuf membres présidé par Michel Prada, qui a été reconduit dans ses fonctions pour six ans.

Des entreprises européennes luttent contre l'exclusion

APRÈS vingt mois de tâtonnements, le réseau européen des entreprises contre l'exclusion se structure. Porté sur les fonts baptismaux par Jacques Delors (*Le Monde* du 10 janvier 1995), alors président de la Commission européenne, ce réseau qui regroupe une trentaine d'entreprises (Accor, Philips, Levi-Strauss, ABB, Volkswagen, Danone, British Telecom...) s'est doté lundi 21 octobre d'un comité de pilotage et d'un conseil d'administration présidé par Volker Bühring, vice-président du groupe Accor.

Disposant d'un budget de 600 000 écus (39 millions de francs français) dont les deux tiers proviennent de subventions de la Commission, ce réseau, jusqu'ici discret, entend *« identifier, échanger et promouvoir les échanges d'entreprises »* luttant contre l'exclusion et encourager *« le transfert de bonnes pratiques »*. Le guide qu'il vient d'éditer montre que les initiatives des membres du réseau s'articulent autour de cinq thèmes : l'intégration dans le marché du travail, l'amélioration de la formation professionnelle, la prévention des licenciements et de l'exclusion, la promotion de la création d'emplois et les actions de solidarité en faveur des *« zones ou des groupes particulièrement vulnérables »*.

Parmi la centaine d'expériences, certaines, comme la réduction du temps de travail chez Volkswagen pour éviter les licenciements, sont connues, d'autres moins. C'est ainsi qu'au Royaume-Uni la direction et des cadres de la compagnie d'assurances Sedgwick ont engagé un travail de formation et de préparation pour les détenus de la prison locale proches de leur libération. Au Danemark, les entreprises Neckelmann (fibres synthétiques pour automobiles) et Pressalit (équipements de salles de bains) embauchent des chômeurs pour remplacer leurs propres salariés qui suivent de longs stages de requalification.

« CHANTIERS-ÉCOLES »

Un des exemples les plus intéressants vient d'Italie. L'entreprise de bâtiment Dioguardi, qui n'a que 450 salariés, soutient le développement d'une école dans un quartier difficile de Bari (coût : 150 000 francs par an) et multiplie les opérations de *« chantiers-écoles »* en Italie mais aussi en France, avec des instituts de formation. Si les entreprises françaises ont été à l'origine du premier manifeste contre l'exclusion en 1993, la rencontre de Bruxelles et la publication du guide montrent qu'elles ne sont plus à la pointe du mouvement. Loin de là.

Frédéric Lemaître

CORRESPONDANCE

Une lettre du Centre national des caisses d'épargne

APRÈS la publication de nos articles intitulés « L'embarras de l'Etat face à la crise bancaire » et « La BNP se porte candidate à la privatisation du CIC » parus dans Le Monde *du 8 octobre, le Centre national des Caisses d'épargne nous a adressé la lettre suivante :*

Nous avons été surpris de découvrir dans vos colonnes deux affirmations inexactes concernant le groupe Caisse d'épargne : *« Son attitude* [celle de l'Etat] *dans le cas des Caisses d'épargne est à ces deux titres exemplaire : en tant qu'actionnaire, il devrait être plus exigeant sur la rentabilité de l'Ecureuil ; en tant que tuteur, il adopte un profil bas. »* Il n'existe aucun lien de propriété entre les Caisses d'épargne et l'Etat. Les Caisses d'épargne sont des établissements de crédit à but non lucratif. Cela signifie notamment qu'elles n'ont pas d'actionnaires. Elles sont dirigées par les présidents de directoires et de conseils d'orientation et de surveillance, au sein desquels sont représentés leurs clients et des personnalités de la *« société civile »* (élus, notamment).

« Le Cencep, qui est l'organe de contrôle de l'Ecureuil, essuie une fronde de certaines de ses caisses. (...) L'échéance prochaine de son mandat pourrait refroidir les ardeurs de René Barberye, patron du Cencep, qui espère cependant bien être maintenu. » Nous tenons à démentir catégoriquement ce type d'affirmation péremptoire qui tend à discréditer le président du directoire du Cencep. Il n'y a jamais eu d'opposition entre le Cencep et les présidents de Caisses d'épargne sur le dossier CIC. C'est au contraire sur la proposition du directoire qu'à une quasi-unanimité le conseil de surveillance du Cencep a décidé de ne pas déposer d'offre ferme. Faut-il enfin rappeler que le mandat de l'actuel directoire s'achève le 1er mai 1998 ?

■ **LA BOURSE DE TOKYO,** pour la deuxième séance consécutive, a cédé un terrain sensible, mardi 22 octobre. L'indice Nikkei a terminé la journée sur une baisse de 0,84 %, à 21 123,68 points.

■ **LE DOLLAR** s'échangeait à 112,68 yens mardi en clôture à Tokyo, en baisse sur les 112,75 yens affichés lundi soir à New York, mais en hausse par rapport à l'ouverture à Tokyo.

■ **L'OR,** après une journée chômée, a ouvert en hausse mardi à Hongkong. L'once de métal précieux s'échangeait à 381,55-381,85 dollars contre 379,70-380,00 dollars vendredi en clôture.

■ **DES PRISES DE BÉNÉFICE** ont pesé sur Wall Street lundi 21 octobre, qui a néanmoins inscrit un nouveau record en séance à 6 133,73 points, a perdu 0,06 % à 6 090,87 points.

■ **LA BANQUE DE FRANCE** a maintenu lundi ses taux directeurs lors de son d'appel d'offres hebdomadaire, mais a réduit son taux au jour le jour d'un seizième de point, à 3,3125 %.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

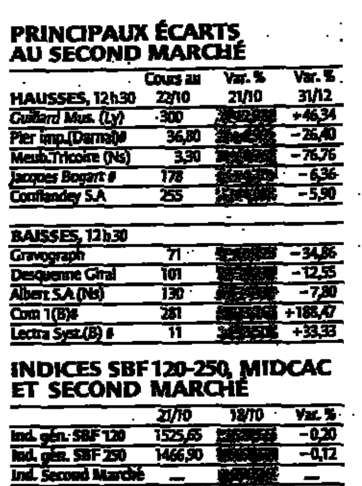
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

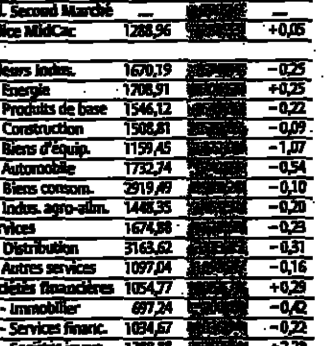
Accès de faiblesse à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS était hésitante, mardi 22 octobre, évoluant juste sous le point d'équilibre sans trouver l'élan nécessaire pour le franchir. En repli de 0,28 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait 0,14 %, à 2 177,13, aux alentours de 12 h 15. Le volume des échanges était relativement faible, portant sur 1,7 milliard de francs dont 1,3 milliard sur les valeurs du CAC 40.

« La stabilisation du dollar permet de compenser l'effet négatif du repli de Wall Street », commentait un opérateur. Selon lui, les participants font preuve d'hésitation à proximité du cap des 2 200 points, qui pourrait se révéler difficile à franchir, selon certains d'entre eux. Sur la séance, tout dépendra de Wall Street, qui pourrait permettre au CAC 40 de repartir à la hausse si New York corrige sa baisse de lundi, a-t-il ajouté.

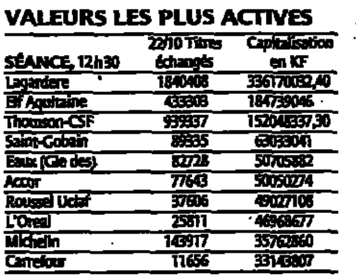
Du côté des valeurs, Lagardère continue à faire les choux gras des opérateurs quelques heures après la présentation de ses résultats du premier semestre, qui ont révélé un bénéfice net part du groupe de 409 millions de francs, en hausse de 38,17 % sur un an. Le titre gagnait 4,42 %, à 184,40 francs, et dominait une nouvelle fois le volume, comme il l'a fait presque sans interruption depuis l'annonce du rachat de Thomson mercredi dernier, avec 280 millions de francs échangés dans la matinée.





M 6, valeur du jour

MÉDIOCRE SÉANCE, lundi 21 octobre, à la Bourse de Paris pour Métropole télévision (M 6). Alors que la société organisait une réunion d'analystes, le titre chutait de 6 % à 420 francs. Les transactions ont été étoffées, portant sur environ 2,5 millions de titres. Les boursiers ont été apparemment déçus par les résultats semestriels du groupe. M 6 a annoncé une hausse de 2,3 % de son bénéfice semestriel à 215 millions de francs, inférieure aux anticipations du marché qui tablaient sur 15 à 20 millions supplémentaires. Depuis le début de l'année, Métropole télévision n'affiche qu'un gain de 1,94 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 22/10	Var. % 21/10	Var. % 31/12
Ingenico	74,15	[illegible]	+112,16
Lagardere	183,10	[illegible]	+103,44
Thomson-CSF	163,30	[illegible]	+49,67
CGIP	1186	[illegible]	+22,52
Rexel	1465	[illegible]	+77,14
Havas Advertising	624	[illegible]	+56
Credit National	247,90	[illegible]	-31,13
BIC	765	[illegible]	+53,61
Cipe France Ly #	590	[illegible]	+100,68
Selectibanque	71,30	[illegible]	-28,77
BAISSES, 12h30			
Eramet	246	[illegible]	-23,12
Europe 1	1065	[illegible]	+7,57
UGC DA (M)	232	[illegible]	+5,31
Filipacchi Medias	1136	[illegible]	+44,89
GAN	121	[illegible]	-32,40
Pechiney	216,20	[illegible]	+27,32
Vallourec	250	[illegible]	+43,67
Primagaz	558	[illegible]	+43,44
Sligos	531	[illegible]	+31,43
UFB Locabail	440	[illegible]	+10

VALEURS LES PLUS ACTIVES

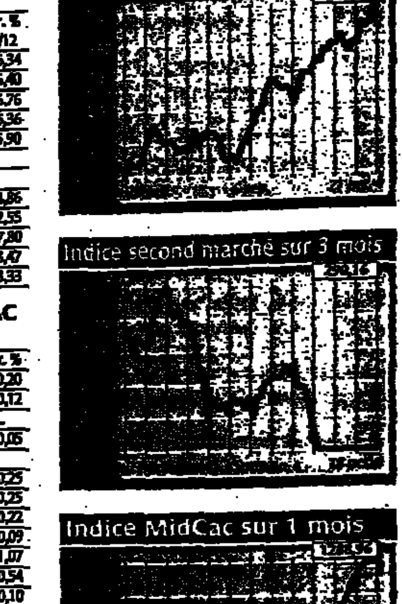
SÉANCE, 12h30	22/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Lagardere	1840408	336170032,40
Elf Aquitaine	433303	184739046
Thomson-CSF	939337	152048337,30
Saint-Gobain	89335	63033041
Eaux (Gle des)	82728	50705882
Accor	77643	50050274
Roussel Uclaf	37606	49027108
L'Oreal	25811	46968677
Michelin	143917	35762860
Carrefour	11656	33143807

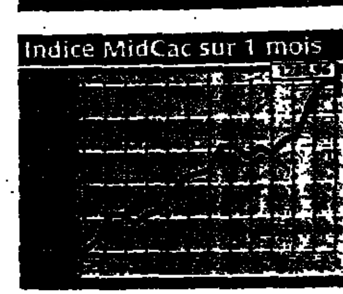
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 22/10	Var. % 21/10	Var. % 31/12
Guillard Mus. (Ly)	300	[illegible]	+46,34
Pier Imp.(Darnal)#	36,80	[illegible]	-26,40
Meub.Tricoire (Ns)	3,30	[illegible]	-76,76
Jacques Bogart #	178	[illegible]	-6,36
Conflandey S.A	255	[illegible]	-5,90
BAISSES, 12h30			
Gravograph	71	[illegible]	-34,86
Desquenne Giral	101	[illegible]	-12,55
Albert S.A (Ns)	130	[illegible]	-7,80
Com 1(B)#	281	[illegible]	+188,47
Lectra Syst.(B) #	11	[illegible]	+33,33

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	21/10	18/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1525,65	[illegible]	-0,20
Ind. gén. SBF 250	1466,90	[illegible]	-0,12
Ind. Second Marché	—	[illegible]	—
Indice MidCac	1288,96	[illegible]	+0,05
Valeurs Indus.	1670,19	[illegible]	-0,25
1 - Energie	1708,91	[illegible]	+0,25
2 - Produits de base	1546,12	[illegible]	-0,22
3 - Construction	1508,81	[illegible]	-0,09
4 - Biens d'équip.	1159,45	[illegible]	-1,07
5 - Automobile	1732,74	[illegible]	-0,54
6 - Biens consom.	2919,49	[illegible]	-0,10
7 - Indus. agro-alim.	1448,35	[illegible]	-0,20
Services	1674,98	[illegible]	-0,23
8 - Distribution	3163,62	[illegible]	-0,31
9 - Autres services	1097,04	[illegible]	-0,16
Sociétés financières	1054,77	[illegible]	+0,29
10 - Immobilier	697,24	[illegible]	-0,42
11 - Services financ.	1034,67	[illegible]	-0,22
12 - Sociétés invest.	1388,88	[illegible]	+2,28





Nouvelle séance de baisse à Tokyo

POUR LA DEUXIÈME SÉANCE consécutive, la Bourse de Tokyo a cédé un terrain sensible, mardi 22 octobre, sous l'effet des prises de bénéfice. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a abandonné 179,27 points, soit 0,84 %, à 21 123,68 points.

La veille, Wall Street a marqué le pas après avoir aligné trois records consécutifs. La séance a été très volatile, dominée par des opérations techniques après l'expiration mensuelle, vendredi, des options sur actions et sur indices boursiers (« journée des deux sorcières »). L'indice Dow Jones a perdu 3,36 points (- 0,06 %), à 6 090,87 points. En cours de séance, le principal indicateur de Wall Street a inscrit un nouveau record d'altitude, à 6 133,73 points. En Europe, la Bourse de Londres a battu un nouveau record grâce à la hausse initiale de Wall Street dans un contexte par ailleurs calme sur le plan britannique. L'indice Footsie a *gagné 20 points* par rapport à vendredi, soit un gain de 0,49 %, pour établir un nouveau record de clôture à 4 073,1 points. La Bourse de Francfort s'est repliée, *des ventes bénéficiaires* ayant pesé sur l'indice DAX, qui a finalement perdu 0,21 % à 2 729,03 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 21/10	Cours au 18/10	Var. en %
Paris CAC 40	2180,22	2185,25	-0,23
New-York/DJ indus.	6122,93	6094,23	+0,47
Tokyo/Nikkei	21303	21612,58	-1,45
Londres/FT100	4058,30	4053,18	+0,13
Francfort/Dax 30	2729,03	2734,82	-0,21
Frankfort/Commer.	950,02	953,36	-0,30
Bruxelles/Bel 20	2172,67	2155,15	+0,81
Bruxelles/Général	1820,87	1806,29	+0,81
Milan/MIB 30	961	967	—
Amsterdam/Gé. Cbs	408,40	408,68	-0,05
Madrid/Ibex 35	381,49	380,83	+0,18
Stockholm/Affarsal	1703,84	1703,84	—
Londres FT30	2896,60	2890,58	+0,18
Hong Kong/Hang S.	12510,10	12510,18	—
Singapour/Strait t	2044,23	2064,52	-0,99

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

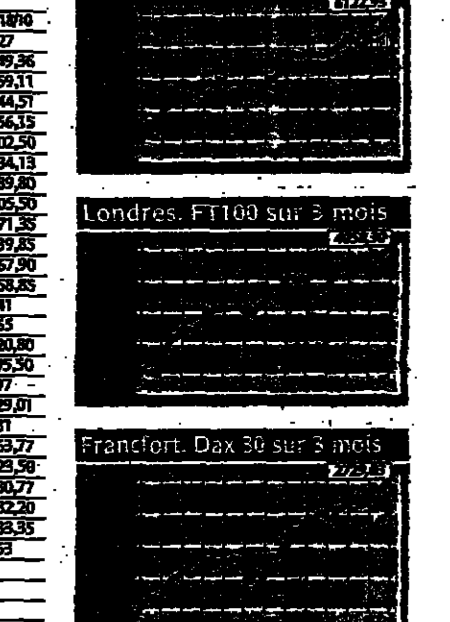
	21/10	18/10
Alcoa	59,50	59,62
American Express	46,62	46,87
Allied Signal	64,62	64,50
AT & T	39,87	40
Bethlehem	8,37	8,25
Boeing Co	98,75	98,25
Caterpillar Inc.	74	74,12
Chevron Corp.	67,12	67,50
Coca-Cola Co	49,75	50,12
Disney Corp.	65,62	65
Du Pont Nemours&Co	97	96,87
Eastman Kodak Co	79,87	80
Exxon Corp.	89	89,37
Gén. Motors Corp.H	53,87	53,25
Gén. Electric Co	95,75	95,12
Goodyear T & Rubbe	46,50	45,50
IBM	130	129,37
Intl Paper	42,75	42,37
J.P. Morgan Co	86,87	85,50
Mc Don Dougl	54,25	53,87
Merck & Co.Inc.	74,87	75,62
Minnesota Mng.&Mfg	71,62	72,50
Philip Moris	93,50	92,25
Procter & Gamble C	97	99,12
Sears Roebuck & Co	49,37	51,12
Texaco	105,87	103,62
Union Carb.	42,75	44,50
Utd Technol	126,87	127,37
Westingh. Electric	18,50	18,37
Woolworth	22	21,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	21/10	18/10
Allied Lyons	4,71	4,71
Barclays Bank	9,98	9,98
B.A.T. industries	4,22	4,35
British Aerospace	11,84	11,63
British Airways	5,92	5,92
British Gas	1,84	1,87
British Petroleum	6,83	6,79
British Telecom	3,55	3,50
B.T.R.	2,54	2,62
Cadbury Schweppes	5,17	5,23
Eurotunnel	0,93	0,95
Glaxo	10,07	10,07
Grand Metropolitan	4,91	4,86
Guinness	4,62	4,63
Hanson Plc	0,84	0,86
Great Ic	6,33	6,26
H.S.B.C.	12,68	12,63
Impérial Chemical	7,92	7,96
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	5,29	5,26
National Westminst	7,16	7,10
Peninsular Orienta	6,36	6,35
Reuters	8	7,96
Saatchi and Saatch	1,10	1,09
Shell Transport	10,45	10,39
Tate and Lyle	4,85	4,83
Univeler Ltd	13,41	13,54
Zeneca	17,39	17,27

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	21/10	18/10
Allianz Holding N	2732	2727
Basf AG	49,10	49,36
Bayer AG	58,75	59,11
Bay hyp&Wechselbk	44,50	44,51
Bayer Vereinsbank	56,12	56,35
BMW	904	902,50
Commerzbank	34,13	34,13
Daimler-Benz AG	89,45	89,80
Degussa	603	605,50
Deutsche Bank AG	71,25	71,35
Dresdner BK AG FR	39,95	39,85
Henkel VZ	69,25	67,90
Hoechst AG	58,55	58,85
Karstadt AG	545,20	541
Linde AG	968	965
DT. Lufthansa AG	20,35	20,80
Man AG	402	395,50
Mannesmann AG	595,50	597
Mettallges AG	29,05	29,01
Preussag AG	386,25	381
Rwe	63,95	63,77
Schering AG	124,05	123,50
Siemens AG	80,83	80,77
Thyssen	281	282,20
Veba AG	82,74	83,35
Viag	564	563



LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

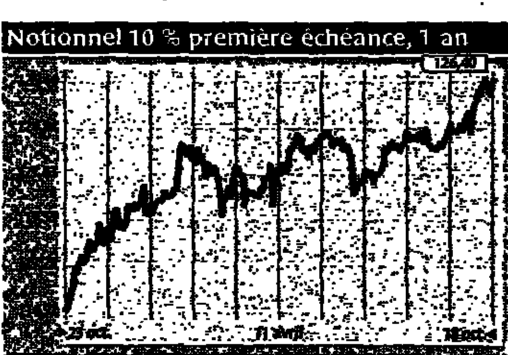
Recul du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, mardi 22 octobre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait 14 centièmes, à 126,18 points. Les marchés obligataires européens restaient affectés par l'annonce, lundi, d'une hausse plus forte que prévu de la croissance monétaire en Allemagne.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,96 %, soit 0,04 % au-dessous du rendement du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse à l'issue d'une journée peu animée, faute de statistiques économiques.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour. Elle l'avait réduit, lundi, d'un seizième de point.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 21/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,35	5,95	6,81	2,30
Allemagne	3	6	6,84	1,60
Grande-Bretagne	5,63	7,53	7,89	2,70
Italie	9,31	8,37	8,93	4,30
Japon	0,44	2,82	—	0,20
Etats-Unis	5,19	6,50	6,80	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 21/10	Taux au 18/10	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,65	4,60	102,19
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,36	5,29	104,01
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,76	5,71	105
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,09	6,02	105,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,71	6,68	106,91
Obligations françaises	6,12	6,06	105,20
Fonds d'État à TME	-2,05	-2,09	101,44
Fonds d'État à TRE	-1,75	-1,80	101,86
Obligat. franç. à TME	-1,80	-1,82	101,32
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,09	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 21/10	Vente 21/10	Achat 18/10	Vente 18/10
Jour le jour	3,3250	—	3,3750	—
1 mois	3,36	3,48	3,36	3,48
3 mois	3,40	3,51	3,40	3,52
6 mois	3,46	3,57	3,50	3,63
1 an	3,55	3,68	3,57	3,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4961	—	3,4961	—
Pibor Francs 3 mois	3,5039	—	3,5039	—
Pibor Francs 6 mois	3,5938	—	3,5938	—
Pibor Francs 9 mois	3,6250	—	3,6250	—
Pibor Francs 12 mois	3,6523	—	3,6523	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2448	—	4,2448	—

MATIF

Échéances 21/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	57214	[illegible]	126,56	126,24	126,32
Mars 97	1359	126,52	126,52	126,32	126,32
Juin 97	2	125,36	125,36	125,36	125,16
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	15254	96,45	96,47	96,46	96,42
Mars 97	8946	96,44	96,45	96,39	96,40
Juin 97	2877	96,40	96,40	96,36	96,35
Sept. 97	1898	96,29	96,31	96,27	96,27
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1516	94,26	94,26	94,02	94,08
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	93,44

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 21/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	8097	[illegible]	2194	2179	2187
Nov. 96	1378	[illegible]	2201	2184	2192
Déc. 96	73	[illegible]	2206	2189,50	2197
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	2214

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1960 | US/DM ↘ 1,5339 | US/¥ ↗ 112,6900 | DM/F ↗ 3,3784 | £/F ↗ 8,2835

Repli du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, mardi matin 22 octobre, lors des premières transactions entre banques. *Il* s'échangeait à 1,5303 mark, 5,1745 francs et 112,46 yens.

La veille, le billet vert était monté jusqu'à 112,85 yens, son cours le plus élevé depuis trente-trois mois face à la monnaie japonaise. Le yen avait été affaibli par les déclarations du gouverneur de la Banque du Japon, Yasuo Matsushita, promettant le maintien d'une politique monétaire très souple. Le franc s'inscrivait, mardi matin, à *3,38* francs pour un deutschemark. La lire cédait du terrain face à la monnaie allemande, à 999,15 lires pour un deutschemark, affectée par les déclarations de Klaus Kuehbacher, membre du conseil de la Bundesbank. *« Les Italiens souhaitent entrer dans l'union monétaire dès le départ, mais ils ne le devraient pas »*, avait-il affirmé lundi.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/10	% 18/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,8400	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,4900	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1960	[illegible]	4,9000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4015	[illegible]	15,8600	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,1700	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3850	[illegible]	3,1500	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,2500	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,3295	[illegible]	7,9800	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,2835	[illegible]	7,8200	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1620	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	78,4600	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	409,8500	[illegible]	397	[illegible]
Norvège (100 k)	79,7400	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,0220	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0165	[illegible]	3,7400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8495	[illegible]	3,5400	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6052	[illegible]	4,4400	[illegible]
Finlande (mark)	112,8600	[illegible]	106,5000	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	22/10	21/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5339	[illegible]	-0,58
TOKYO : USD/Yens	112,6900	[illegible]	+0,72

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2076	[illegible]	5,2160	[illegible]
Yen (100)	4,6434	[illegible]	4,6509	[illegible]
Deutschemark	3,3799	[illegible]	3,3819	[illegible]
Franc Suisse	4,1128	[illegible]	4,1068	[illegible]
Lire Ital. (1000)	3,3893	[illegible]	3,4045	[illegible]
Livre sterling	8,2535	[illegible]	8,2682	[illegible]
Peseta (100)	4,0117	[illegible]	4,0235	[illegible]
Franc Belge	16,412	[illegible]	16,414	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,44	[illegible]	3,59
Eurodollar	5,25	[illegible]	5,53
Eurolivre	5,75	[illegible]	5,06
Eurodeutschemark	3,03	[illegible]	3,09

L'OR

	cours 21/10	cours 18/10
Or fin (k. barre)	63500	63450
Or fin (en lingot)	63750	63700
Once d'Or Londres	380	381
Pièce française(20f)	364	362
Pièce suisse (20f)	364	362
Pièce Union lat(20f)	364	364
Pièce 20 dollars us	2500	2510
Pièce 10 dollars us	1480	1480
Pièce 50 pesos mex.	2385	2360

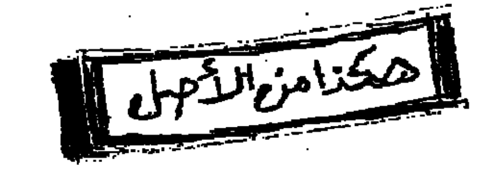
LE PÉTROLE

En dollars	cours 21/10	cours 18/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	21/10	18/10
Dow-Jones comptant	223,65	[illegible]
Dow-Jones à terme	379,15	[illegible]
CRB	243,34	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1976	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1943	[illegible]
Aluminium comptant	1322,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1353	[illegible]
Plomb comptant	708	[illegible]
Plomb à 3 mois	718	[illegible]
Etain comptant	5899	[illegible]
Etain à 3 mois	5960	[illegible]
Zinc comptant	994	[illegible]
Zinc à 3 mois	1019	[illegible]
Nickel comptant	6950	[illegible]
Nickel à 3 mois	7046	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,94	[illegible]
Platine à terme	386,40	[illegible]
Palladium	118	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,01	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,79	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	222,60	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	32,50	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1384	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,10	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 22 OCTOBRE
Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,12 %
CAC 40 : 2177,69

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	906	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	■ 798,01	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Renault (T.P.)	1675	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1849	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1194	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1037	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Accor	643	[illegible]	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	155	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Air Liquide	798	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Alcatel Alsthom	458,80	[illegible]	− 1,15	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Cred.Fon.France	69,05	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Credit Local Fce	441,60	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Credit Lyonnais CI	141	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Credit National	243	[illegible]	+ 2,01	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	235,80	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Damart	4325	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Danone	736	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Dassault-Aviation	1033	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Dassault Electro	394	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Dassault Systemes	217	[illegible]	− 0,41	[illegible]
De Dietrich	201,70	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Degremont	404	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	41,75	[illegible]	− 1,31	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	153	[illegible]	− 1,50	[illegible]
Docks France	1229	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	131,40	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Eaux (Cie des)	614	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Eiffage	242	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Elf Aquitaine	422,50	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Eramet	256	[illegible]	− 3,90	[illegible]
Eridania Beghin	788	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Essilor Intl	1384	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Essilor Intl ADP	1014	[illegible]	—	[illegible]
Esso	531	[illegible]	—	[illegible]
Eurafrance	2133	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Euro Disney	10,80	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Europe 1	1100	[illegible]	− 3,18	[illegible]
Eurotunnel	7,70	[illegible]	+ 0,64	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.
LVMH Moet Vuitton	[illegible]
Lyonnaise Eaux	[illegible]
Marine Wendel	[illegible]
Metaleurop	[illegible]
Metrologie Inter.	[illegible]
Michelin	[illegible]
Moulinex	[illegible]
Nord-Est	[illegible]
Nordon (Ny)	[illegible]
NRJ #	[illegible]
OLIPAR	[illegible]
Paribas	[illegible]
Pathe	[illegible]
Pechiney	[illegible]
Pernod-Ricard	[illegible]
Peugeot	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	[illegible]
Primagaz	[illegible]
Promodes	[illegible]
Publicis	[illegible]
Remy Cointreau	[illegible]
Renault	[illegible]
Rexel	[illegible]
Rhone Poulenc A	[illegible]
Rochette (La)	[illegible]
Roussel Uclaf	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	[illegible]
Sade (Ny)	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Toshiba #	34,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unilever #	810	[illegible]	− 0,98	[illegible]
United Technol. #	657	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Vaal Reefs #	420	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Volkswagen A.G #	1975	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Volvo (act.B) #	110	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Western Deep #	163,90	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Yamanouchi #	107,60	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper	6,25	[illegible]	− 4,80	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 22 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	158,20	[illegible]
Commerzbank AG	115	[illegible]
Fiat Ord	16,70	[illegible]
Gevaert	298	[illegible]
Gold Fields South	136,10	[illegible]
Kubota Corp	29	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	44,40	[illegible]
Robeco	408,10	[illegible]
Rodamco N.V.	141,40	[illegible]
Rolinco	431	[illegible]
Sema Group Plc	72,50	[illegible]
Solvay SA	3000	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 22 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
MARDI 22 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 22 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	708	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	89	[illegible]
Mumm	◆	1300	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	145	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SOCIETE GENERALE

Actimonétaire C	37327,86	[illegible]
Actimonétaire D	31770,45	[illegible]
Cadence 1 D	1072,54	[illegible]
Cadence 2 D	1075,98	[illegible]
Cadence 3 D	1063,63	[illegible]
[illegible]	403,92	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

VOLCANOLOGIE Pendant quinze jours, la lave a jailli sans discontinuer sous le glacier islandais Vatnajökull. Cette éruption, qui s'est arrêtée au début de la semaine dernière, restera comme l'une des plus importantes du siècle dans ce pays. ● À CHEVAL sur l'extrémité nord de la dorsale médio-atlantique, à l'endroit précis où la plaque Amérique s'écarte de la plaque Eurasie, cette île est née de la poussée du magma. ● TROIS MILLIARDS de mètres cubes d'eau issus de la fonte des glaces se sont amassés sous le glacier, dans un cratère qui ne pourra sans doute pas résister longtemps à la pression. ● LA DÉBÂCLE du glacier et la dérive de cette gigantesque « bulle » d'eau douce dans l'Atlantique nord sera riche d'enseignements pour les scientifiques. *Mais, précisent ces derniers, son volume est insuffisant pour qu'elle ait une influence sur le climat.*

L'éruption du volcan Grimsvötn déjoue les prévisions des spécialistes

L'énorme inondation que devrait provoquer la fonte partielle du glacier recouvrant le volcan islandais est attendue à tout moment. Les experts pensaient qu'elle aurait lieu beaucoup plus tôt. Mais ils ne croient pas qu'elle entraînera une modification climatique

L'ÉRUPTION du Grimsvötn qui a eu lieu le 30 septembre restera comme l'une des plus importantes du siècle en Islande (*sans doute la* quatrième), estiment les volcanologues islandais qui, pourtant, en ont vu bien d'autres. La quantité de lave vomie par la fissure qui s'est ouverte, *il y a trois semaines*, sous le glacier Vatnajökull, dans le sud de l'île, aurait atteint les 500 millions de mètres cubes selon Alan Robock, un spécialiste américain de l' Université du Maryland, qui s'est rendu sur place.

« *C'est beaucoup,* commente Jean-Louis Cheminée, responsable du service chargé de l'observation des volcans à l'Institut de physique du globe de Paris. *À titre de comparaison, les plus grosses éruptions de ces dernières décennies au piton de la Fournaise, à la Réunion, n'ont guère produit plus de 100 millions de mètres cubes.* »

L'activité volcanique sous-glaciaire, qui s'était ralentie deux jours plus tôt, semble s'être totalement arrêtée le 14 octobre, bien qu'un petit séisme de magnitude 3,9 *sur l'échelle de Richter ait été* ressenti ce jour-là entre le glacier Vatnajökull et la capitale de l'île, Reykjavik. La crue spectaculaire que les experts attendaient n'a pas *eu lieu.* Ils ne comprennent toujours pas très bien où sont passés les centaines de millions de mètres cubes de glace que la lave a fait fondre chaque jour durant l'éruption.

Une grande partie de cette eau semblait se déverser dans le lac sous-glaciaire situé dans le cratère du volcan Grimsvötn, tout proche. *D'après les calculs des spécialistes,* ce dernier aurait dû déborder au bout de trois jours (*Le Monde* du 9 octobre). Les instruments qui y ont été déposés montrent que le niveau est à quelques mètres du bord sud (le plus bas) de ce lac qui contiendrait environ 3 milliards de mètres cubes d'eau.

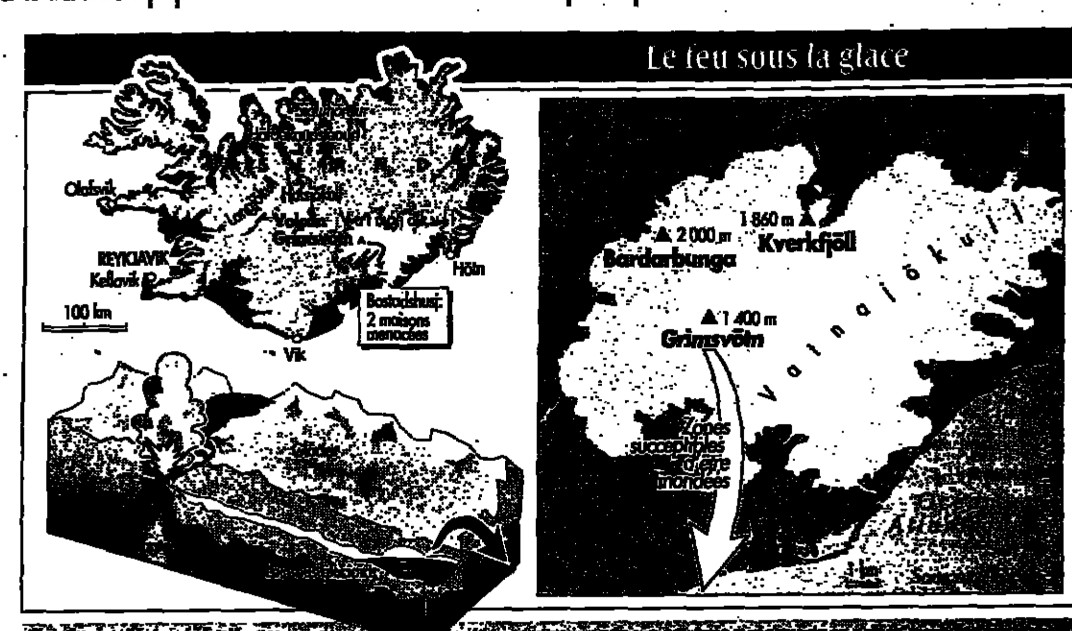
Alors ? La caldeira du Grimsvötn serait-elle beaucoup plus vaste qu'on ne le pense? *«Il semble que beaucoup d'eau ait coulé à la surface du glacier*, souligne Jean-Louis Cheminée. *Selon les informations transmises par mes confrères islandais, toutes les dépressions et les fissures de surface étaient déjà remplies d'eau la semaine dernière.* » Cette eau, qui sourd le long d'une fissure balafrant le glacier sur 3,5 kilomètres de long et *400 mètres de large, a pu* ensuite geler à nouveau.

Ces nombreuses inconnues démontrent une fois de plus que la nature ne se laisse pas facilement mettre en équations. *En effet,* l'Islande est sans doute l'une des régions les mieux connues des volcanologues. Un terrain d'exercice idéal pour étudier en détail les soubresauts de la Terre. L'île est née du volcanisme. A mi-chemin entre le Groenland et le nord de la *Grande-Bretagne, elle chevauche* la fameuse ride médio-atlantique, cette énorme chaîne de montagnes sous-marines qui fait partie d'un système de fissures de quelque 60 000 kilomètres courant autour du globe sous les océans.

Cette ride médio-atlantique *constitue la zone de rupture entre* la plaque Amérique et la plaque Eurasie qui s'éloignent l'une de l'autre de 2 centimètres par an en moyenne, entraînant des remontées de magma dont le refroidissement est à l'origine de ces reliefs abyssaux.

Mais elle partage aussi en deux l'Islande qu'elle a contribué à faire naître. A cet endroit, elle croise en effet une *autre fissure* (la ride Ecosse-Groenland ou ride de Wyrville), ce qui a augmenté le surgissement des laves qui ont fini par émerger.

Sur cette île de 103 000 kilomètres carrés, composée à 99,9 % de roches d'origine magmatique, les volcans actifs sont légion. Le glacier Vatnajökull, qui s'étend sur *8 300 kilomètres carrés au sud-est* de l'Islande, recouvre à lui seul trois volcans importants. Le plus gros et le plus actif d'entre eux est le Grimsvötn. Il a connu en moyenne une éruption tous les dix ans depuis le dix-huitième siècle. La dernière, qui a eu lieu en 1983, avait creusé une ouverture de 300 mètres de diamètre dans le glacier.



«JÖKULLHLAUP»

Aujourd'hui, *son cratère* est recouvert par 450 mètres de glace, mais l'activité géothermale y a créé un lac sous-glaciaire qui se vide tous les cinq ou dix ans lors d'impressionnantes *coulées de boues* baptisées «jökullhlaup» par les Islandais, qui traversent la plaine, heureusement inhabitée, de Sandur sur la côte sud.

Comme le Grimsvötn, le Bardarbunga, au nord-ouest du glacier, possède une grande caldeira. Avec les failles satellites qui l'entourent, il a connu une dizaine d'éruptions importantes dans les mille deux cents dernières années. La plus récente remonte à *1864. Mais il a été* le siège de fortes crises sismiques il y a quelques années. Le troisième volcan important du Vatnajökull, le Kverkfjöll, situé au nord du glacier, n'a pas connu, lui non plus, d'éruption importante depuis 1875.

En dehors de ces gros « centres volcaniques », le glacier Vatnajökull recouvre tout un réseau de fissures où les éruptions sont fréquentes. Celle de ces dernières *semaines s'est produite sur l'une* de ces failles située entre le Grimsvötn et le Bardarbunga.

En 1938, une éruption survenue à cet endroit précis avait provoqué une impressionnante coulée de boue dont le débit avait atteint quelque 50 000 mètres cubes par seconde dans la plaine de Sandur. Fort logiquement, tous les experts s'attendaient à ce que cela se reproduise. Mais, en volcanologie, l'Histoire ne bégaie pas toujours.

Jean-Paul Dufour

★ ***Guide des volcans d'Europe et des Canaries***, **Maurice Kraft et François Dominique de Larouzière, *éditions Delachaux et Niestlé*, 1991, 455 p., 181 F.**
Pour suivre l'éruption sur Internet : « http://www.volcano.und.nodak.edu »

La Terre avait prévenu

L'éruption volcanique survenue en Islande ces dernières semaines a été précédée pendant plus d'un an d'une série d'éruptions mineures et de petits séismes qui ont secoué le glacier *Vatnajökull.* Cela a *commencé* dès juillet 1995, avec une coulée de boue près de la faille Loki, au nord-ouest du Grimsvötn. Une forte secousse suivit, signe probable d'une petite éruption, engendrée par la dépression causée sous la glace par cette « vidange ».

En août, la zone de Loki connut l'exacte réédition des événements qui s'y étaient produits sept mois plus tôt. Enfin, le 29 septembre, une nouvelle série de secousses, dont certaines atteignirent la magnitude de 5,4 sur l'échelle de Richter, furent *détectées vingt-quatre* heures avant la grande émission de lave qui a jailli entre les volcans Bardarbunga et Grimsvötn. Cette agitation tellurique a conduit les sismologues *islandais* à alerter les responsables de la défense civile qui, à leur tour, ont prévenu la population vers 19 heures, soit quelques heures avant que ne s'ouvre – entre 22 et 23 heures – la grande fissure sous le glacier.

Un phénomène qui passionne les climatologues

LE SUD DE L'ISLANDE, où va se déverser l'eau issue de la fonte du glacier Vatnajökull, sous l'action de l'éruption volcanique récente, joue un rôle fondamental pour la régula*tion du climat européen.*

C'est en effet à cet endroit précis que l'eau chaude amenée des mers du Sud par la circulation océanique mondiale, après avoir léché les côtes du Vieux Continent, plonge dans les profondeurs abyssales pour retourner à son point de départ.

Lors de la fin du dernier âge glaciaire, il y a dix mille ans, la fonte brutale des glaciers arctiques avait sérieusement perturbé la circulation des courants dans cette zone de la planète. Résultat : la température moyenne en Europe avait baissé de quelque cinq degrés durant un bon millier d'années. L'éruption islan*daise pourrait-elle* avoir des conséquences climatiques du même ordre ?

« Non », répond catégoriquement Laurent Labeyrie, chef du groupe changement du climat au Centre des faibles radioactivités (CEA/CNRS) de Gif-sur-Yvette, dans la région parisienne. *« À l'époque, environ un million de kilomètres cubes d'eau douce s'étaient déversés brusquement dans l'Atlantique nord. Cette fois, on en attend seulement trois. C'est négligeable. Cela correspond à peu près à ce que produit la fonte normale des icebergs autour de l'Atlantique nord durant trois jours.* »

Les climatologues et les océanologues ne se désintéressent pas pour autant du phénomène. *« Si elle dégringole vraiment d'un coup et forme ainsi un beau panache »*, l'eau du Vatnajökull sera très facile à suivre pendant des mois, voire des années. Trahie par la présence de certains éléments, sa progression fournira de précieuses indications sur la circulation des courants profonds dans l'Atlantique nord.



Au sud de l'Islande, les courants chauds venus du sud plongent vers les grands fonds pour rejoindre leur point de départ.

INSTABILITÉ

Mais avant cela, il sera aussi très instructif d'étudier la manière dont les glaces islandaises vont glisser vers la mer. *On croyait jusqu'à* présent les calottes glaciaires solidement accrochées à leurs rochers. Or, explique Laurent Labeyrie, on sait depuis peu que, quand aucune montagne ne les sépare de la mer, elles sont instables et glissent vers l'eau périodiquement. Pendant des siècles et des siècles, la neige et la glace s'accumulent, tandis que la chaleur de la croûte terrestre, à laquelle vient s'ajouter parfois celle des volcans, rend la base du glacier glissante. C'est ainsi que, tous les quelques millénaires, la banquise s'effrite en gros icebergs durant quelques dizaines d'années avant de se reformer. C'est ce qui se passe actuellement à l'ouest de l'Antarctique ainsi qu'en Alaska.

Le réchauffement climatique semble étranger à ce phénomène : favorisant les précipitations, il aurait tendance au contraire, dans un premier temps, à augmenter les chutes de neige, donc l'épaisseur des glaciers avant de les faire fondre.

En tout état de cause, estime Laurent Labeyrie, la manière dont les glaces du Vatnajökull vont se comporter dans les mois à venir aidera les chercheurs à comprendre ce qui se passe de manière plus globale.

J.-P. D.

Un nouveau dosimètre personnalisé va équiper les agents travaillant dans les « zones à risques » du CEA

Le système Dosicard rendra possible le suivi, en temps réel et au plan national, des radiations subies par les travailleurs qui passent d'un site à l'autre

LES RAYONNEMENTS ionisants sont, par essence, impalpables, *qu'ils soient* X, bêta ou gamma. Mais les dégâts qu'ils causent sur un organisme vivant peuvent être redoutables. Pour mieux percevoir le risque, et vérifier que les travailleurs professionnellement soumis aux radiations ne dépassent pas la dose limite, la loi impose des dosimètres réglementaires, constitués d'un film photographique sensible aux radiations.

Les grands intervenants du cycle nucléaire, producteurs d'électricité ou centres de recherche, y ajoutent leurs propres dosimètres, qualifiés d'*« opérationnels »*. Ces détecteurs offrent une vision du risque en temps réel et sont capables de calculer les doses cumulées (addition de toutes les doses reçues). Ce que ne font pas les films, développés une fois par mois au maximum pour les travailleurs les *plus* exposés aux rayonnements (catégorie A).

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) va doter progressivement ses employés et les salariés de ses sous-traitants travaillant dans les zones « à risques » – 5 000 personnes environ – d'un nouveau dosimètre électronique, appelé Dosicard. Cet appareil équipe déjà, à titre d'essai, 220 personnes, dans plusieurs centres du CEA et de la Cogema. Ce détecteur ressemble à une carte de crédit un peu *épaisse, dotée d'une* diode en silicium. Il détecte les rayonnements et les transforme en un signal électronique. Cette « carte d'identité dosimétrique », strictement personnelle, porte la photo de son détenteur. Celui-ci pourra connaître en temps réel le niveau des doses cumulées, puisqu'elles sont enregistrées et additionnées en continu dans la mémoire électronique du badge et affichées sur son écran à cristaux liquides. Une alarme se déclenche quand la limite est atteinte.

INTERCONNEXION DES FICHIERS

En sortie de zone, les données enregistrées sont lues par un boîtier électronique, qui les transmet à un ordinateur central chargé de gérer de façon précise la dosimétrie des unités à risques. *Sachant* à quel moment et pour quelle action la dose a été prise, le CEA pourra ainsi analyser et optimiser mode opératoire ou postes de travail. Il *pourra, surtout, suivre* « en temps réel » la quantité de radiations reçues par les travailleurs « nomades » qui vont d'un site à l'autre. Et cela sur une longue durée, *puisque les dosimétries* enregistrés seront sauvegardées pendant dix ans.

Avec le stylo dosimètre thermoluminescent, utilisé jusqu'à présent, cette gestion informatisée était plus malaisée car les données devaient être enregistrées manuellement. Cela rendait difficile le suivi systématique et personnalisé de ces « nomades », employés par des entreprises extérieures, *sous-traitantes, pour* des travaux de réparation ou de maintenance. Les données médicales les concernant sont souvent réparties chez plusieurs médecins *du travail, seuls habilités* à recevoir les résultats des dosimètres obligatoires. Et l'exploitant n'a pas communication des chiffres. Les fichiers informatiques alimentés par les nouveaux détecteurs *électroniques combleront* donc cette lacune.

À condition qu'ils soient interconnectés. Accusé il y a quelques années de *« dysfonctionnement profond »* dans le suivi médical de ses 20 000 travailleurs extérieurs (*Le Monde* du 9 février 1994), EDF a fondu en un seul fichier national – baptisé Dosinat – les fichiers dosimétriques de tous ses sites. Afin de pouvoir pister les « nomades » qui, par définition, sont appelés à intervenir ailleurs, au CEA ou à la Cogema par exemple, tous les grands intervenants du nucléaire français ont décidé de créer un fichier unique – Dosimo –, qui pourrait être mis en *service opérationnel* d'ici à la fin de l'année.

Sa mise en place suscite cependant des réticences de la part des responsables syndicaux, qui *craignent* que Dosimo ne soit « dévié » de son objectif, et *« serve à gérer l'emploi par la dose »*. Aussi des discussions sont-elles en cours pour que la gestion de ce fichier soit assurée par l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) et non par les employeurs.

Christiane Galus

Un nouveau décret pour les médecins

Une surveillance dosimétrique, aussi bien faite soit-elle, ne suffit pas à assurer une sécurité complète si la médecine du travail ne suit pas. Pour rendre plus efficace le suivi médical des *« nomades »* du nucléaire, dont le nombre est évalué à 25 000, de nouvelles modalités vont être établies par le ministère du travail, dans un décret qui doit être publié à la fin du mois. Les médecins des services médicaux interentreprises devront avoir acquis une *spécialisation en radioprotection*, dont le contenu sera fixé par un arrêté. Et ils disposeront de deux fois plus de temps pour les salariés du nucléaire que pour les autres : une heure pour cinq salariés par mois, au lieu d'une heure pour dix par mois comme c'est actuellement le cas. Enfin, ces médecins devront se communiquer les dossiers concernant un même salarié.



Malgré leurs bons résultats, les pistards français courent toujours après le succès populaire

L'Open des nations a servi de baromètre aux responsables du cyclisme sur piste

L'équipe de France a remporté la sixième édition de l'Open des nations de cyclisme, disputée du 19 au 21 octobre sur la piste du Palais omnisports de Paris-Bercy. Les Français enlèvent ainsi leur cinquième succès dans cette compétition courue pour la sixième fois selon la formule des équipes nationales. La France a devancé l'Allemagne et le Danemark devant des gradins qui n'étaient pas combles.

LE CYCLISME sur piste a rempli Bercy de bruit et de fureur. Pendant trois jours, les 19, 20 et 21 octobre, 64 coureurs ont déferlé sur l'anneau en bois du palais omnisports. Ce sabbat nocturne orchestré pendant quatre heures quotidiennes dans une grotte semblait bien loin des messes en plein soleil du Tour de France. Le véhicule de l'émotion – comme l'organisateur – est pourtant le même.

Depuis six ans qu'existe l'Open des nations, la Société du Tour de France, responsable de cette sarabande, entend démontrer que le cyclisme sur piste ne vit pas dans le souvenir du Vel'd'Hiv'. Héritière par défaut des Six Jours, elle a cependant repensé l'organisation de ce spectacle. La compétition a opposé, dans huit épreuves, huit équipes nationales de huit coureurs. Les enchaînements ont également été tonifiés, réduisant au maximum les temps morts. Les inévitables pom-pom girls, artifices suprêmes de la modernité, figuraient dans la distribution.

Du passé, les organisateurs semblaient avoir fait table rase. Seuls d'épisodiques et pétaradants « Burdin », ces vélomoteurs derrière lesquels s'abritent les coureurs, traînaient dans leur sillage des bouffées de nostalgie.

Mais les pistards aspirent à vivre parmi leurs contemporains. Menacée de disparaître des disciplines olympiques dans les années 80, cette forme de cyclisme a retrouvé une légitimité sportive. La razzia de médailles à Atlanta a conforté sa réputation en France, même si la bouille de bébé Cadum de Florian Rousseau ne suffit pas encore à gommer une image surannée. Le médaillé d'or du kilomètre était un des dix champions olympiques présents à Paris. Malgré cette affiche, Bercy n'a pas fait salle comble, plafonnant entre 5 000 et 6 000 spectateurs par jour. *« C'est un peu décevant. Je ne sais pas ce qu'il faut faire »*, murmurait le coureur français.

Gérard Quintyn, un des deux entraîneurs nationaux de la vitesse, a connu les vraies vaches maigres, la clandestinité même. Il est donc capable de relativiser ce demi-succès. *« L'ennui, c'est que le public a perdu la culture de la piste,* énonce-t-il. *Quand vous lui dites qu'un coureur a fait 10 s 2 au tour, cela ne lui dit rien* [NDLR : près de 88 km/h]. *Quand un athlète réalise 9 s 90 sur 100 m, cela parle aux gens. Il faudra du temps, et encore de bons résultats. »* A l'INSEP, l'entraîneur s'attelle déjà à préparer la future élite. Damien Gérard, Arnaud Tournant, champions du monde juniors, ont démontré sous les lampions de Bercy leur potentiel.

« UN SPORT DU XXI[e] SIÈCLE »

A vingt-deux ans, Florian Rousseau voit poindre une concurrence qui prétend l'éclipser. A chaque tour de piste, le champion s'est donc gavé des vivats de la foule. *« Il faut profiter de cette récompense,* explique-t-il. *Une carrière est tellement éphémère. »* Ces applaudissements s'accompagneront, pour chaque coureur, selon son résultat, d'un chèque variant entre 5 000 et 30 000 francs. Ce n'est pas mirifique, mais l'Open des nations est pourtant une des compétitions les mieux dotées. Les traditionnelles épreuves de la Coupe du monde rapportent 4 000 francs au premier. En France, seuls Florian Rousseau, Félicia Ballanger et Frédéric Magné vivent de leur sport.

Même si elle ne couvrira pas les frais cette année encore, l'organisation de l'Open des nations veut croire que la piste retrouvera son lustre. *« Je pense que c'est un sport du XXI[e] siècle*, estime Jean-Marie Leblanc, directeur général de la Société du Tour de France. *C'est un spectacle complet, très visuel, émotionnel, qui se caractérise en outre par une unité de lieu. »*

Alors qu'il est de plus en plus difficile d'organiser des courses sur route, peut-être le patron du Tour songe-t-il également que l'avenir de la petite reine est dans ces réserves naturelles que sont les vélodromes ? Il en existe plus d'une centaine en France, en plus ou moins bon état, et la Fédération française de cyclisme va faire circuler une vidéo vantant les mérites de cette formation auprès des responsables régionaux. L'organisation des championnats du monde, en France, en 1998, pourrait également donner un nouvel élan.

Et, quand bien même ce pan de la culture vélocipédique n'arriverait pas à regagner la faveur populaire, il restera toujours cette poignée de passionnés prêts à tourner indéfiniment dans le sens contraire de celui des aiguilles d'une montre. *« L'engouement peut durer ou ne pas durer,* énonce Daniel Morelon, l'autre responsable technique de la vitesse. *De toute façon, moi je ne cours pas après la célébrité. Par goût personnel, je préfère la solitude, l'anonymat. »* L'ancien champion olympique, qui est basé à Hyères, vit pour la piste, pas pour les gradins.

Benoît Hopquin

Un vélodrome à Paris ?

La bonne passe du cyclisme sur piste a incité la Fédération française de cyclisme (FFC) à réclamer un vélodrome couvert en région parisienne. Une telle structure permanente fait défaut depuis la disparition du vélodrome d'hiver (le « Vel' d'Hiv' »), en 1959. Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, ne s'est pas déclaré hostile à cette idée. Trois lieux sont actuellement étudiés : à Paris même, sur le site de l'actuelle « Cipale » (l'ancienne piste municipale du bois de Vincennes, ou vélodrome Jacques-Anquetil), qu'il s'agirait de rénover ; à Saint-Denis ; à Corbeil, dans l'Essonne. La principale pierre d'achoppement est évidemment le financement, qui pourrait dépasser 100 millions de francs.

RÉSULTATS

BASE-BALL

World Series

Yankees New York - Braves Atlanta	0-4

Les Braves mènent 2-0

CYCLISME

Open des nations

Classement final : 1. France, 167 pts ; 2. Allemagne, 152 ; 3. Danemark, 124 ; 4. Australie, 123 ; 5. Italie, 123 ; 6. France espoirs 108 ; 7. Etats-Unis, 78 ; 8. Espagne, 61.

FOOTBALL

Championnat d'Espagne

8[e] journée, match en retard

Sporting Gijon - FC Séville	1-1

Championnat du Portugal

7[e] journée, matches en retard

Benfica Lisbonne - Amadora	2-0
FC Porto - Boavista Porto	1-0

Coupe d'Europe : lourdes sanctions contre les rugbymen exclus

DE LOURDES SANCTIONS ont été infligées à plusieurs joueurs à la suite d'incidents qui se sont produits pendant la 3[e] journée de la Coupe d'Europe de rugby. Frédéric Torossian, le demi de mêlée de Pau, exclu lors du match contre les Gallois de Llanelli, samedi 19 octobre, a été suspendu soixante jours pour avoir piétiné un adversaire. Son coéquipier, le troisième ligne Nicolas Bacqué, fait l'objet d'une suspension de trente jours pour avoir donné un coup de poing, alors qu'un joueur de Llanelli, Iwan Jones, a écopé de soixante jours de suspension. Patrick Soula, talonneur du Stade toulousain, exclu pendant le match contre Cardiff, a été suspendu pour vingt et un jours.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : l'écurie Jordan-Peugeot va tester des pilotes français** à l'occasion des essais organisés par l'association des constructeurs (FOCA), du 5 au 8 novembre prochain, sur le circuit d'Estoril (Portugal). L'une des monoplaces sera confiée aux Français Emmanuel Collard et Jean-Christophe Boullion. L'autre voiture sera essayée par le pilote allemand Ralf Schumacher, le frère de l'ancien champion du monde, qui a déjà signé un contrat avec l'écurie irlando-française, et qui vient de remporter le championnat japonais de F 3000. A l'occasion de nouveaux essais à Magny-Cours, du 13 au 15 novembre, Erik Comas pourrait également être invité à prendre le volant d'une Jordan-Peugeot.

■ **BASE-BALL : les Braves d'Atlanta ont pris l'avantage** dans les World Series, la finale du championnat américain. En battant (4-0) les New York Yankees, lundi 21 octobre à New York, les Braves sont en position de force pour remporter la victoire finale dès les deux prochains matches à Atlanta. Ils avaient remporté le premier match, dimanche, sur le score sans appel de 12-1. Seuls les Royals de Kansas City en 1985 et les Mets de New York en 1986 ont réussi à remporter les World Series après deux défaites à domicile. – *(AP.)*

■ **FOOTBALL : une unité spécialisée dans la lutte contre la violence** sera mise en place en Italie, à partir du mois de décembre. Ses membres, qui porteront des survêtements jaunes, seront chargés du contrôle des *tifosi* et de la prévention d'éventuels actes de vandalisme autour des stades. Cette unité devait être présentée mardi 22 octobre, à Milan, par Roberto Formigoni, président de la région lombarde, qui est à l'origine de cette initiative. – *(AFP.)*

■ **GOLF : le Sud-Africain Ernie Els** a remporté le championnat du monde de match-play (les joueurs s'affrontent en duels singuliers sur 36 trous) en s'imposant (3 et 2), en finale, face au Fidjien Vijay Singh, dimanche 20 octobre, sur le parcours de Wentworth. Il remporte le titre pour la troisième fois consécutive, une première depuis la création de l'épreuve, en 1964. – *(AFP.)*

■ **NATATION : une nageuse mexicaine a été suspendue** pour deux ans après un contrôle antidopage positif pratiqué à l'issue des Internationaux de France de natation synchronisée qui ont eu lieu en mars. C'est la première nageuse de cette discipline sanctionnée pour dopage. – *(AP.)*

■ **SPORTS ÉQUESTRES : les quatre cavaliers de l'équipe olympique d'Argentine** de saut d'obstacles ont été disqualifiés des JO d'Atlanta et suspendus pour six mois de tous les concours internationaux par la commission juridique de la Fédération équestre internationale (FEI). Dans leur camp d'entraînement, les Argentins avaient utilisé un parcours jugé *« inacceptable »* par la FEI. Il comportait un obstacle dont la barre supérieure était garnie de clous. Les juges de la FEI ont considéré qu'il s'agissait d'un *« cas grave de cruauté »*.

Le Nord se rebiffe

Jusqu'à présent mal reconnues, les Flandres ont désormais leurs ambassades gourmandes à Paris


DESSINS DESCLOZEAUX

INDÉPENDAMMENT du fait qu'il y fait gris, pluvieux et plutôt *froid, le Nord a cet autre* avantage de ne posséder comme exubérance capitale que quelques carnavals aux rites confidentiels et de caractère trop protestataire pour être partagés par tous. Et quand on évoque sa table, les mines s'allongent et on énonce *waterzoï* comme s'il s'agissait d'un *oiseau louchement migrateur.* Nous sommes ici sous des latitudes qui ne disent rien qui vaille à ceux qui pensent avoir la chance de se positionner plus au sud.

Ce pays d'où cataracte la bière n'a jamais été soumis à aucune *convoitise gourmande ni résolument* appelé à démontrer nationalement ses capacités, jugées trop triviales pour les uns, trop archaïques pour les autres. Les Flandres, la française et la belge, restent aussi joliment isolées à l'intérieur de leurs frontières que pouvaient l'être le corps expédi*tionnaire britannique et les* troupes de Gamelin, faits aux pattes dans la poche de Dunkerque en mai 1940. Furieux et bizarre week-end à Zuydcoote.

Il fallait donc du cran et pas mal d'audace à ce jeune cuisinier lillois d'origine belge pour venir installer son bivouac flamand dans cette *mystérieuse* rue de l'Arc-de-Triomphe, à quelques *centaines de mètres* de l'Etoile, dans l'orbite de ses puissants et dangereux rayonnements. En quatre ans, avec un personnel réduit au plus juste et un cœur à l'ouvrage à faire peur, il s'est imposé dans ce rôle de nordiste souple dans son *sacerdoce* et prudent de démonstration.

ENTRE DEUX PAYS

Au demeurant, il n'y a rien à craindre. Ce n'est pas parce que le mot *potjevlesch* est imprononçable qu'il ne faut pas goûter de cette terrine à base de veau, de lapin et de poule, en gelée vinaigrée. Très remarquable, très nouveau. Comme ces tomates à l'ostendaise, moules et crevettes *sur sauce verte* au persil. Et tout de suite jouer le jeu : à la bière le repas, entièrement, comme des braves. Une Joseph, bière blanche à base de froment, pour ces deux entrées de mise en mouvement.

On dira qu'il convient d'aimer cette vieille boisson des hommes et d'avoir le courage d'échapper un instant à la civilisation de la vigne pour oser tenter le coup. Mais cela vaut la peine ; les plats sont heureux, ils se retrouvent chez eux, à l'aise. *Alors* une Watou, une brune d'abbaye, pour la *cassolette de cocos frais, haddock* et coquillages. La même pour le lapin aux pruneaux. Mais une autre, différente encore, pour le hochepot d'épaule d'agneau et de pied de cochon. On était très fier de la performance, très ému de la découverte.

Bernard Broux dirige le Graindorge avec *l'espoir de ne pas dé*cevoir les Belges qui y entrent et de retenir l'attention des Français qui le découvrent. Il fallait du doigté pour élaborer une cuisine issue de la même pensée, mais partagée entre deux pays. La sobriété et le naturel de ses traductions sont certainement pour beaucoup dans sa réussite.

Aventure encore lilloise et dé*marche identique, avec des* moyens différents, pour Ghislaine Arabian, chef intrépide du restaurant Ledoyen et seule dame-toque de France à avoir fait céder les hommes du Michelin, qui l'honoreront de deux de leurs parcimonieuses étoiles. Ancré au Carré des Champs-Elysées, *Ledoyen,* puissante canonnière, a pour ancêtre une *guinguette devenue restaurant* en 1791, où les ténors du moment venaient se goberger avant d'aller offrir leur tête au couperet de la Terreur. Hittorff dessine le pavillon actuel, qui est inauguré en *1842.*

L'endroit n'est pas un mauvais prétoire pour cette personne de caractère et de parents belges, qui, en arrivant dans la capitale en 1992, entendait bien faire savoir à la grande ville que l'ostracisme dont souffrait la *table* du Nord devrait être revu à la *baisse. C'est une militante. La re*connaissance dont elle est entourée l'aide dans son rôle de Jeanne Hachette des fourneaux nordiques, et elle est en train de prouver sans complexes la médiocrité de jugement qui était celui du public quand débarquait le dossier des recettes du pays plat.

ART GUERRIER

Malheur à celui qui viendrait encore avec des préventions contre les femmes professeurs de « piano ». Il lui faudrait rapidement se mettre au diapason. Cette blonde est un dur. C'était bien l'avis du chef sommelier, redoutable maître de *ballet* reconverti, avec amusement et sa*voir, dans l'art de servir des faux* cols. Avec les huîtres plates de Zeelande au lait battu et caviar osciètre, une bière des Trois Monts. Bouche goûteuse, houblon explosif. Avec la nage de Saint-Jacques à la bière, une Grimbergen, brune fruitée, légèrement chocolatée.

On comprenait mieux les deux étoiles. Il y a autant de style que *de combat,* autant d'art *guerrier* que d'allégresse. Rien ne résiste à la dame qui fait suivre maintenant un pensionnaire des eaux froides de là-haut : gros turbot de côte à la bière de garde, oignons frits et soufflé de pommes de terre muscadé. *Misère,* impossible de trouver mieux sur la *place. Il fallait se jurer de ne plus* jamais céder à cet animal, trop onéreux d'abord, jamais vraiment dans le rythme de cuisson ensuite. Là, il s'agissait du premier absolument réussi, et donc le dernier. Ne jamais repasser l'excellence, c'est trop triste.

Desserts ? Mais certainement ; *les provinces du Nord céderaient* peut-être du terrain. Pas du tout. Parfait glacé à la chicorée et pain d'épices, sabayon à la blanche de Bruges et gaufre de Bruxelles accompagnée d'une glace parfumée à la bière kriek (cerise). Le grand tour, la visite complète. Avec en tomber de rideau un pitre insolent, une gueuse morte subite en habits framboisés, qui venait *faire des cabrioles sur* la table. Bravo, madame Arabian !

Jean-Pierre Quélin

★ Graindorge, 15, rue de l'Arc-de-Triomphe 75017 Paris. Tél. : 01-47-54-00-28. Fermé samedi midi et dimanche. Menus : menu des Flandres, *230 F* et de 135 à 165 F. Carte : à partir de 250 F.

★ Ledoyen, *Carré des Champs-Elysées* 75008 Paris. Tél : 01-53-05-10-01. Fermé samedi et dimanche. Menus : à partir de 290 F. Carte : à partir de 550 F.



Choucroute nouvelle

A la fin du XIX[e] siècle, la choucroute débarqua dans les établissements parisiens comme « Les Bords du Rhin », ancien nom de la maison Lipp. En touchant aux rives de la Seine, une batterie d'Alsaciens, qui fuyaient leur province devenue allemande après la défaite de 1870, apportaient avec eux ce plat qui allait enfin acquérir une dimension nationale. Trois ans plus tôt, à l'Exposition universelle qui se tenait dans la capitale, M. Frick, de Strasbourg, en était encore à faire *« des exhibitions de choucroute ». Aujourd'hui, ces fins rubans de chou fermenté, agrémentés de diverses victuailles, ont acquis leurs lettres de noblesse. Si la choucroute garnie en version appertisée se vend six fois mieux que la même version sous vide (20 000 tonnes contre 3 000), ce n'est pas pour autant qu'elle soit meilleure.*

***La choucroute en boîte ne présente pas d'intérêt. Cuites entre 120 et 130 °C, les fibres du légume s'amalgament. Le sous-vide, outre le fait de ne pas « matraquer »* le produit en montant à de telles températures, présente généralement l'avantage de cuire dans deux sachets bien distincts la choucroute et sa garniture. Les *saveurs cohabitent* au lieu de s'interpénétrer comme c'est le cas avec la choucroute garnie en conserve.**

***« Besser e Lüs im Krüt als gar keh Fleish », « Plutôt un pou dans la choucroute que pas de viande du tout »*, ce vieux dicton alsacien semble malheureusement avoir été mis en pratique par plus d'un charcutier industriel. Rares sont ceux qui, comme la *maison Tempé, proposent encore en* garniture de véritables knacks d'Alsace, embossées dans des boyaux naturels.**

Le champion des ventes en sous vide, Stoeffler, met, lui, l'accent non sur la garniture mais sur la choucroute elle-même. Pour la première fois cette année, il l'affiche sur ses emballages comme *« primeur »*. Un argument *purement marketing ? Cette choucroute* existait en fait, sans qu'il en soit fait mention, depuis de nombreuses années. Issue des choux qu'on étrogne et qu'on hache de la fin juillet à la fin septembre, cette version primeur ne reste en saumure que quinze jours à trois semaines, contre cinq semaines minimum pour une choucroute classique.

Résultat : elle est plus douce et *moins* fermentée que celle que l'on peut déguster en fin de saison.

Même si cette variante primeur n'est pas obtenue à partir du Quintal d'Alsace, le maître étalon en matière de chou, mais grâce à des variétés plus précoces, de type *« danois »*, les Alsaciens, qui consomment trois fois plus de choucroute que les autres Français, l'apprécient plus que tout autre. Fugace, la *choucroute nouvelle ne dure que quelques* semaines. Fin octobre, elle a déjà disparu. Peut-être n'est-ce pas plus mal pour ce plat que Françoise Sagan accusait d'un certain ostracisme sexuel. Ne faisait-elle pas dire à l'une de ses héroïnes, dans les années 70 : *« Une femme peut bien dire qu'elle s'est tapé tel ou tel, mais jamais qu'elle s'est tapé une choucroute. »*

Guillaume Crouzet

★ Du 1[er] au 20 décembre, une douzaine de restaurants parisiens proposeront, dans le cadre de l'opération « Noël d'Alsace », choucroutes et plats alsaciens d'exception. Renseignements à la Maison d'Alsace ; tél. : 01-42-56-15-94.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

AU BISTROT DE LA PLACE

■ Depuis cinq ans, Dominique Pélardeau ne cesse d'améliorer à petit bruit son cadre et sa cuisine, toujours orientée *plein* sud. La soupe au pistou et les beignets de courgette et d'aubergine ou bien les petites sardines crues marinées à *l'huile d'olive et au citron* figurent parmi les entrées proposées dans une formule dont les plats peuvent être choisis *séparément* pour 85 F le midi. La daube de joue de bœuf à la provençale, par exemple, la cuisse de canard confite ou encore l'assiette de farcis niçois et salade de mesclun seront accompagnées – pourquoi pas ? – d'un rouge du Béarn, cher au cœur de notre hôte palois. Une compote de pruneaux aux écorces d'orange confites pour conclure, plutôt qu'un tiramisu ! Formule à 135 F (dessert 42 F en sus).

★ Paris. 2, place du Marché-Sainte-Catherine (75004). Tél. : 01-42-78-21-32. *Tous les jours.*

NODAÏWA

■ Le Japon ne nous a pas livré tous ses secrets culinaires. Nodaïwa, restaurant célèbre à Tokyo, ouvre ici une petite succursale, élégante et sobrement décorée. On y sert uniquement des plats passablement *compliqués* dans leur apparat, et uniquement à base d'anguille. Judicieusement choisie dans le midi de la France, l'anguille *est dégraissée* à la vapeur, puis, après avoir mariné, les filets du poisson sont grillés sur la braise et *présentés sur un* lit de riz compact dans une boîte laquée, accompagnés d'un bouillon dont toutes les nuances du « fumé » accentuent la délicatesse de la chair. Egalement, remarquable crème d'anguille aux pousses de bambou, appelée *chawanmushi*, une découverte ! Le tout s'accompagne de saké, de bière japonaise ou bien de thé, mais le sauvignon n'est pas interdit. A la carte, 150 F. Menu dégustation à *250 F.*

★ Paris. 272, rue Saint-Honoré (75001). Tél. : 01-42-86-03-42. Fermé samedi soir et dimanche.

AU RENDEZ-VOUS DE CHASSE

■ A l'orée du bois de Meudon se trouve Au Rendez-Vous de chasse. Une maison du début du siècle, sise au Petit-Clamart, un lieu calme, confortable, refait à neuf, avec des boiseries, des fauteuils aux élégantes étoffes, tables impeccables et service stylé, pour une clientèle simple et bourgeoise, qui apprécie le poisson et le gibier, en saison. Avec une première formule à 130 F, on peut accéder à un salmis de faisan à l'embeurrée de chou vert. *Bien tendre, goûteux, le faisan offre toutes les saveurs de l'au*tomne, soutenu par un côte-de-beaune Les Pierres blanches 1990. Voilà *un honnête plaisir de cuisine* dû au chef Didier Maignan. Le civet de chevreuil, la cuisse de lièvre mijotée ou le perdreau en cocotte seront plus onéreux. Formule à 130 F. Menu à 170 F. A la carte, compter 250 F.

★ Clamart. 1, avenue du Général-Eisenhower (92140). Tél. : 01-46-31-11-95. Fermé le dimanche soir.

Brasseries

BRASSERIE DU THÉÂTRE

■ A proximité du Théâtre de Versailles, voici une brasserie finement restaurée dans le style des années 20, avec terrasse couverte, et le bataillon habituel des serveurs, certains présents depuis longtemps et qui ont souvenance du temps de Marcelle Tassencourt, lorsque toutes les célébrités jouaient à Versailles. Une grande carte avec plats du jour, voilà qui semble plaire au public. Le mercredi, c'est le boeuf aux carottes ou le gigot à l'os, tranché en salle. L'habitué pourra choisir entre le hareng Bismarck, le cervelas rémoulade, le pied de porc ou bien les moules marinière. [illegible] attention particulière est portée aux viandes : foie de veau poêlé, côte de boeuf grillée sauce béarnaise. Tripes, andouillette et rognons parachèvent le parfait éventail d'une restauration ouverte sept jours sur sept, et jusqu'à 1 heure du matin. Ajoutez à cela une courte carte des vins, substantielle, et les bienfaits d'un vin du mois à moins de 100 F : bordeaux, graves Château Pouyanne 1993. Compter de 150 F à 180 F, à la carte.

★ Versailles. 15, rue des Réservoirs (78000). Tél. : 01-39-50-03-11. Tous les jours.

DESSIRIER

■ *« Tous les restaurateurs ne font pas faillite, il y en a même qui investissent »*, dit Michel Rostang, qui vient de reprendre Dessirier, l'illustre brasserie de fruits de mer et de coquillages depuis 1883 sur l'ex-place Pereire. Rostang, en moins de trois semaines, a redonné quelques couleurs à la maison. Les meilleurs producteurs sont sollicités pour les habitués du plateau de l'écailler. Une petite faim, entre amis, cela se comble avec les en-cas des « cuisines du monde » à moins de 100 F : Caesar salade, tempura de crevettes, sushi de thon ou saumon mariné à la planche. Après les entrées, la carte des poissons est à deux registres : le parmentier de rougets, délicieux, la dorade farcie ou le dos de limande, et encore le risotto de blé aux langoustines – toutes préparations à moins de 100 F ; puis les poissons nobles, la sole, le turbotin, le bar de ligne, dont la facturation fera même plaisir à ceux qui avaient l'habitude de laisser au moins 500 F chez Dessirier. Menu-ardoise à 130 F *(au bar à déjeuner). A la* carte, compter entre 220 F et 280 F.

★ Paris. 9, place du Maréchal-Juin (75017). Tél. : 01-42-27-82-14.

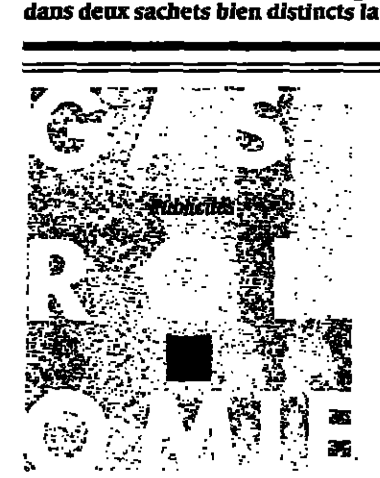
Gastronomie

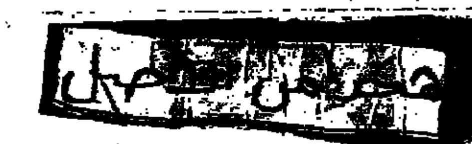
LE BAMBOCHE

■ Ce restaurant avait la couleur d'un bistrot, mais ce n'était pas un bistrot ! Un peu mirobolante, cette histoire de famille entre le chef – David Van Laer – qui voulait se hausser du col et le peintre Peter Van Laer, dit le Bamboccio. *D'où Le Bamboche, à ne surtout* pas mettre au féminin ! Sa carte d'automne nous paraît un modèle de réponse à la crise, et un signe encourageant pour ceux qui ont le goût de la bonne chère, c'est-à-dire qui y prennent plaisir mais ne peuvent en payer le prix fort, ou bien s'y refusent. Son menu à 190 F propose un petit pâté chaud de gibier et son mesclun. C'est une fine mise en bouche, plus légère qu'une terrine, que mettra en valeur le simple mais délicat cairanne de M. Richaud (110 F). Le beau plat, le joli morceau, c'est la compote de lièvre et pâtes fraîches. Elle ne revendique aucune parenté avec celle du sénateur Couteaux, présentée comme un *succédané du lièvre* à la royale. Une simple marinade pour aromatiser la chair, une cuisson lente, c'est le secret de sa texture et de ses saveurs puissantes. *Quelques figues rôties* au vin compléteront ce petit chef-d'œuvre. Menu à 190 F. A la carte, 300 F.

★ Paris. 15, rue de Babylone (75007). Tél. : 01-45-49-14-40. Fermé samedi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut





Soleil et douceur

LES HAUTES PRESSIONS sont bien installées sur l'Europe centrale. Elles dirigent un flux de sud sur l'ensemble du pays. La douceur va donc s'accentuer en France. Seul inconvénient : les nombreux brouillards matinaux présents surtout dans le Nord et dans l'Est.

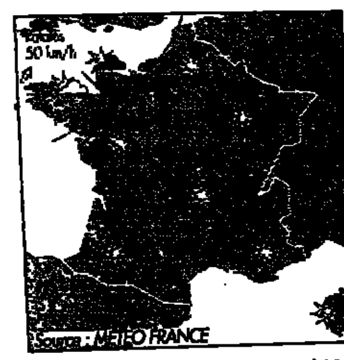
La journée débutera avec du brouillard dans la plupart des régions situées au nord de la Loire. Cette grisaille matinale sera présente des Charentes à la Sologne et aux frontières belge et allemande. Le long des côtes de la Manche, de la Bretagne au Pas-de-Calais, un petit vent de sud-est limitera le risque de brouillard. Au fil des heures, le soleil parviendra à chasser la grisaille et s'imposera à peu près partout en fin de matinée. Les nappes de brouillard tarderont parfois à se dissiper à proximité de la frontière allemande. On risque de retrouver les plus tenaces en plaine d'Alsace en début d'après-midi.

A l'opposé, le ciel breton verra circuler des bancs de nuages d'altitude qui ne masqueront pas le soleil à la mi-journée. Ceux-ci s'épaissiront un peu l'après-midi et risquent même de donner quelques gouttes en fin de journée dans le Finistère. Le vent de sud ou de sud-est soufflera modérément en Atlantique et en Manche. Il tendra à se renforcer en fin de journée sur la pointe de la Bretagne. L'après-midi s'annonce agréablement ensoleillé dans toutes les régions de la moitié nord.

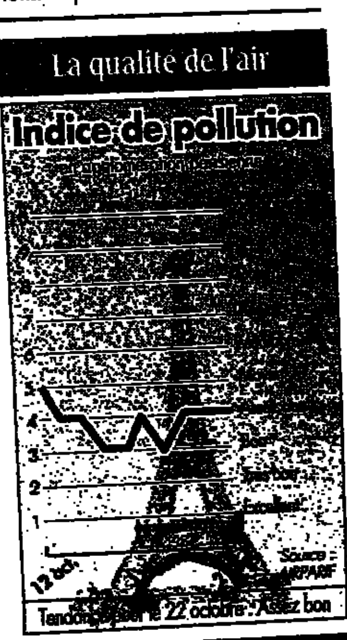
Le thermomètre indiquera généralement des valeurs comprises entre 18 et 21 degrés en début d'après-midi. Il se limitera parfois entre 15 et 18 degrés de la Seine aux frontières du nord et de l'est. Sous brouillard ou nuages bas tenaces, les températures risquent de ne pas dépasser 12 degrés en plaine d'Alsace.

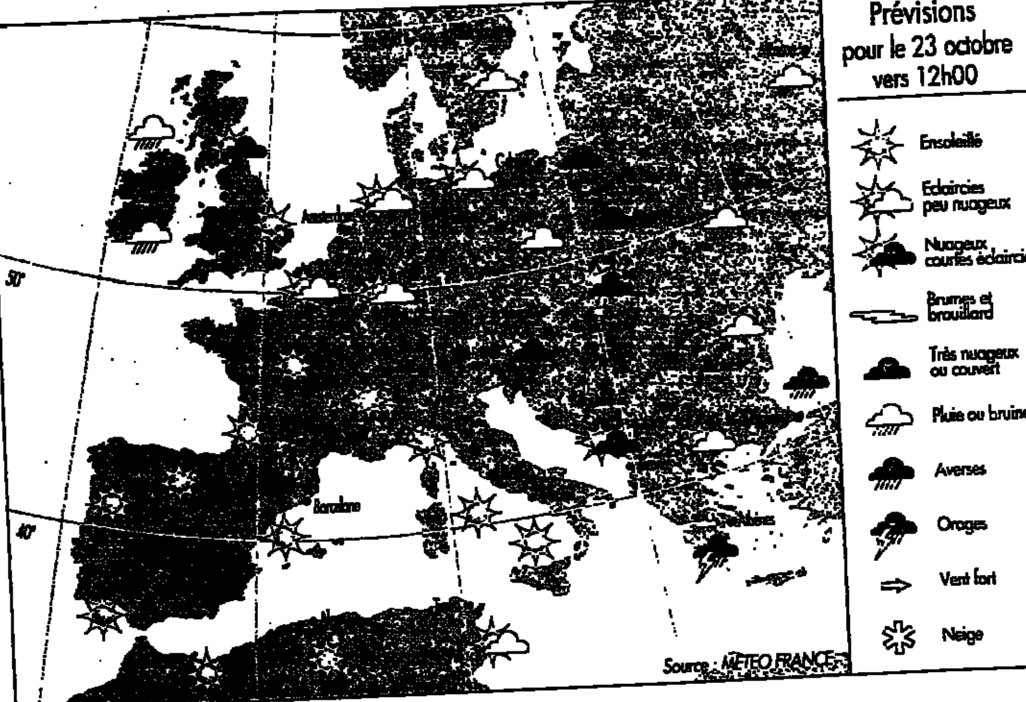
Plus au sud, la journée sera tout aussi ensoleillée. En matinée, les brouillards seront discrets. On retrouvera quelques nappes aux premières heures du jour surtout dans les plaines du Sud-Ouest et les vallées alpines. L'après-midi, on pourra presque parler de chaleur. Les températures maximales s'étageront le plus souvent entre 20 et 23 degrés avec même des pointes supérieures à 25 degrés près des Pyrénées.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



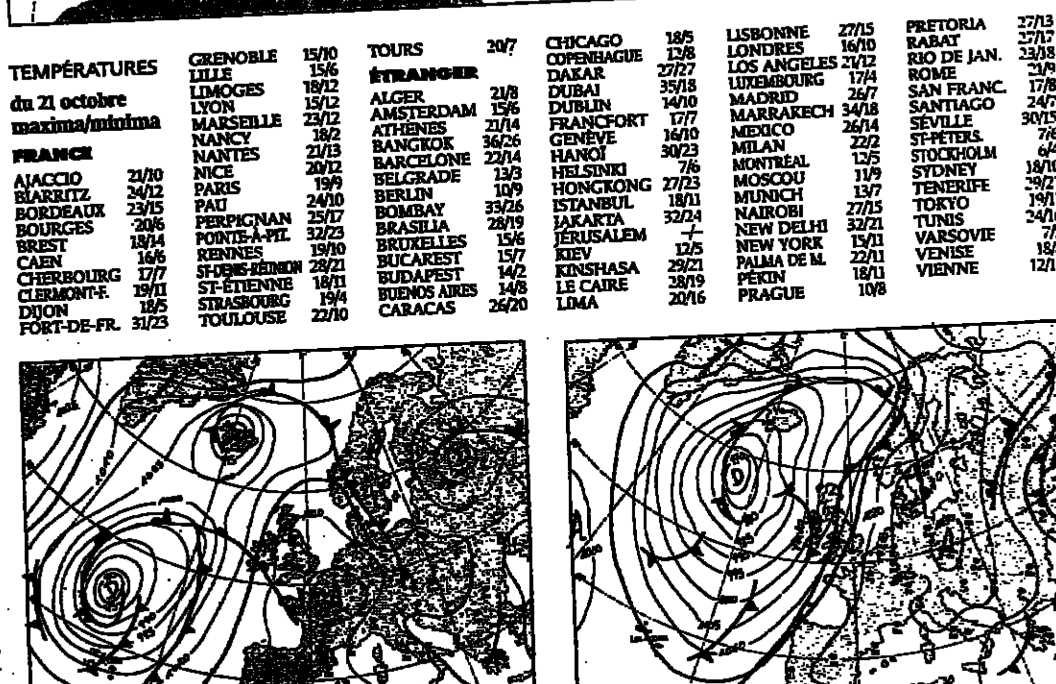
Prévisions pour le 23 octobre vers 12h00





TEMPÉRATURES du 21 octobre maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	21/10
BIARRITZ	24/12
BORDEAUX	23/15
BOURGES	20/6
BREST	18/14
CAEN	16/6
CHERBOURG	17/7
CLERMONT-F.	19/11
DIJON	18/5
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	15/10
LILLE	15/6
LIMOGES	18/12
LYON	15/12
MARSEILLE	23/12
NANCY	18/2
NANTES	21/13
NICE	20/12
PARIS	19/9
PAU	24/10
PERPIGNAN	25/17
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	19/10
ST-DENIS-RÉUNION	28/21
ST-ÉTIENNE	18/11
STRASBOURG	19/4
TOULOUSE	22/10
TOURS	20/7
ÉTRANGER	
ALGER	21/8
AMSTERDAM	15/6
ATHÈNES	21/14
BANGKOK	36/26
BARCELONE	22/14
BELGRADE	13/3
BERLIN	10/9
BOMBAY	33/26
BRASILIA	28/19
BRUXELLES	15/6
BUCAREST	15/7
BUDAPEST	14/2
BUENOS AIRES	14/8
CARACAS	26/20
CHICAGO	18/5
COPENHAGUE	12/8
DAKAR	27/27
DUBAI	35/18
DUBLIN	14/10
FRANCFORT	17/7
GENÈVE	16/10
HANOÏ	30/23
HELSINKI	7/6
HONGKONG	27/23
ISTANBUL	18/11
JAKARTA	32/24
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	12/5
KINSHASA	29/21
LE CAIRE	28/19
LIMA	20/16
LISBONNE	27/15
LONDRES	16/10
LOS ANGELES	21/12
LUXEMBOURG	17/4
MADRID	26/7
MARRAKECH	34/18
MEXICO	26/14
MILAN	22/2
MONTRÉAL	12/5
MOSCOU	11/9
MUNICH	13/7
NAIROBI	27/15
NEW DELHI	32/21
NEW YORK	15/11
PALMA DE M.	22/11
PÉKIN	18/11
PRAGUE	10/8
PRETORIA	27/13
RABAT	27/17
RIO DE JAN.	23/18
ROME	21/9
SAN FRANC.	17/8
SANTIAGO	24/7
SÉVILLE	30/15
ST-PÉTERS.	7/6
STOCKHOLM	6/4
SYDNEY	18/10
TENERIFE	29/21
TOKYO	19/11
TUNIS	24/16
VARSOVIE	7/5
VENISE	18/8
VIENNE	12/10

Situation le 22 octobre, à 0 heure, temps universel. Prévisions pour le 24 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
Naissances

« LE BRUIT léger et doux des générations qui montent », dont rêvait Guyau, n'est-ce pas pour nous en faire sentir le prix que s'est ouvert le Salon de l'enfance ? N'est-ce pas aussi avec de nouvelles raisons d'espoir que nous pourrons l'écouter cette année ? Avons-nous assez attendu ce moment où, dans notre pays, les naissances l'emporteraient nettement sur les morts ? Au moins soixante-dix ans, dit la statistique départementale que nous avons sous les yeux (celle de Valence), dont le progrès fragmentaire permet de distinguer dans son détail le mouvement d'ensemble de la population française tout entière.

Soixante-dix ans. La France semblait pourtant alors en parfaite santé. Elle avait des soucis, elle regardait à l'Est ; que voulait Gortchakov ? La guerre était-elle inévitable ? Non, simple exaltation, consécutive à la révolution d'Alexandre, d'un peuple jeune en effervescence. La thune de Montmartre valait le dollar de Broadway ; l'Etat ne devait que 450 millions à la Banque de France.

A ce moment déjà, pourtant, d'après les statistiques, le pays portait à son flanc une plaie mortelle : il meurt plus de Français qu'il n'en naît. Depuis, le mal n'a cessé d'empirer, les morts l'emportent de plus en plus : la perte de sang ne cesse plus ; va-t-elle justifier la prophétie-couperet de Clemenceau : *« Plus de Français, plus de France »* ?

Et voici que le miracle se produit, l'hémorragie s'arrête. Pour 1946, les naissances triomphent. Au miracle de la Libération succède le miracle de ce renouveau de vie humaine. Comment ne ressentirions-nous pas une joie et une fierté nouvelles en écoutant au Salon de l'enfance *« le bruit léger et doux des générations qui montent »* ?

Jean Le Meur
(23 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6936

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III								■	
IV			■						■
V					■				
VI				■					
VII							■	■	
VIII		■					■		
IX			■			■			
X									■
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Offrir une tournée au commissariat. – II. Qui sont arrivées comme des fleurs. – III. Tira les vers du nez. – IV. Lie. Suspensions de la respiration. – V. Partie grossière du son. Se rendra. – VI. Etendue désertique. Dans les Hautes-Pyrénées. – VII. Un lieu de retraite. – VIII. Qui n'a pas besoin de compter. Evoque un joli bouton. – IX. Possessif. Cri d'horreur. Facteur de levée. – X. Femmes qui nous débarrassent d'un superflu. – XI. Région d'Italie.

VERTICALEMENT

1. Qui peut faire son trou. – 2. Sont connus par leurs actes. Ville dans son bassin. – 3. Couvre-pieds. Bonnet oriental. Un métal dur. – 4. Evoque des neiges. Long, pour celui qui veut descendre. – 5. Opéra populaire. Un homme souvent sur le sable. – 6. Courant de l'Islam. Note. – 7. Se laissent dépouiller. Lettre grecque. – 8. Note. Fuit s'il y a un renard. Ville de Belgique. – 9. Cri qui peut amener des poursuites. Station en Auvergne.

SOLUTION DU N° 6935

HORIZONTALEMENT

I. Braconner. – II. Autoroute. – III. Cité. Ru. – IV. Cnidaires. – V. Hésitais. – VI. Eté. Pis. – VII. Nô. Impala. – VIII. Arbois. Lu. – IX. Laon. Olof. – X. Ego. Mains. – XI. Ses. Usés.

VERTICALEMENT

1. Bacchanales. – 2. Ruine. Orage. – 3. Attise. Boos. – 4. Coédition. – 5. Or. Atémi. Mu. – 6. Noria. Psoas. – 7. Nu. Ripa. Lie. – 8. Etrésillons. – 9. Reus. Saufs.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** Pour la deuxième fois en cinq jours, un incendie s'est déclaré le 19 octobre sur la ligne A du métro de Prague, l'une des plus anciennes du réseau. Deux employés du métro ont été intoxiqués et le trafic a été interrompu pendant deux heures et demie. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ITALIE.** Les compagnies aériennes Alitalia (italienne) et Finnair (finlandaise) ont conclu un accord de partage des codes qui leur permettra d'effectuer en commun deux vols quotidiens aller et retour entre Milan et Stockholm (Suède), où des correspondances seront assurées par Finnair pour Helsinki. – *(Bloomberg.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Pour compenser les hausses du prix du carburant intervenues au cours des six dernières années, la compagnie britannique British Airways va augmenter ses tarifs sur ses lignes européennes de 2,5 % en moyenne. Les compagnies scandinave Scandinavian Airlines System et belge Sabena ont décidé d'en faire autant sur leurs vols à destination du Royaume-Uni, et la compagnie néerlandaise KLM envisage de revoir ses prix à la hausse sur ses routes européennes. – *(Bloomberg.)*

■ **ETATS-UNIS.** La compagnie aérienne à bas prix Kiwi International, basée à Newark, dans le New Jersey, a cessé tous ses vols le 15 octobre. Kiwi, qui avait demandé le 30 septembre la protection de la loi sur les faillites, avait dû réduire ses effectifs, laisser au sol sept de ses quinze appareils et diminuer le nombre de ses vols de soixante-six à vingt-quatre. – *(AP, Bloomberg, AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 24 octobre

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue de Marengo (Odyssée).

■ **LA SORBONNE** : naissance de l'université (50 F + prix d'entrée), 11 heures, 46, rue Saint-Jacques (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture flamande au XVIIe siècle, 11 h 30 ; *Le Triptyque Braque*, de Van der Weyden, 12 h 30 ; peinture et théâtre au XVIIIe siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE BOURDELLE** : la sculpture monumentale (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *Un enterrement à Ornans*, de Courbet (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; exposition « Acquisitions 1990-1996 » (36 F + prix d'entrée), 19 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : un autre regard sur la peinture (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA CITÉ UNIVERSITAIRE** (40 F + prix d'entrée), 14 heures, sortie du métro Cité-Universitaire (Approche de l'art).

■ **DE LA RUE HAUTEFEUILLE** au quartier Saint-André-des-Arts (50 F), 14 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** (45 F), 14 h 30, place Saint-Sulpice, devant l'entrée de l'église (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE SALM** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Solférino (Isabelle Hauller).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **L'HÔTEL MEZZARA** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue La Fontaine (Le Passé simple).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Tourisme culturel).

■ **MOUFFETARD** : collèges, chapelles et jardins (55 F), 14 h 30, sortie du métro Censier-Daubenton (Christine Merle).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les appartements royaux (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE PARC MONTSOURIS** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée, côté boulevard Jourdan (Ville de Paris).

■ **LA RUE DU BAC** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobau (Découvrir Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DE SAINTE-MARGUERITE** et les anciens couvents de la rue de Charonne (50 F), 15 heures, angle de la rue de Chanzy et de la rue Saint-Bernard (Didier Bouchard).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (55 F), 15 heures, au pied des marches de l'Opéra-Bastille (Europ explo).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet :	GO LEMONDE http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

CULTURE

ART Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris accueille une rétrospective consacrée à Georg Baselitz, un artiste allemand né en 1938. Depuis *La Grande Nuit foutue* de 1962-1963 jusqu'aux portraits de 1996, quelque quatre-vingt-dix peintures, sculptures et gravures y sont exposées jusqu'en janvier 1997. ● LA RÉTROSPECTIVE montée en 1995 par le Musée Guggenheim de New York et qui a voyagé aux Etats-Unis, avant d'être présentée à Berlin cet été, était beaucoup plus riche. Cependant l'exposition parisienne éclaire singulièrement bien le parcours de Baselitz, *qui a lui-même présidé* au choix des œuvres. ● L'ARTISTE a considéré qu'il n'était pas nécessaire de faire de la pédagogie pour un public français qu'il tient pour plus averti que les Américains. Il s'est donc permis l'ellipse à travers des ensembles forts et parfois *abrupts*.

Les images de tissu et de bois de l'Allemand Georg Baselitz

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris propose la première grande rétrospective en France consacrée à ce peintre et sculpteur en retrait du monde. Il a largement participé au choix des œuvres rassemblées

GEORG BASELITZ, Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30. Samedi et dimanche, jusqu'à 18 h 45. Fermé le lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. Entrée 40 F. Catalogue éditions *Paris-Musées, 240 p., 295 F.*

Georg Baselitz est un grand peintre. On le savait, mais confusément. Avant cette rétrospective, son parcours n'avait pas encore fait l'objet d'une exposition importante à Paris. Celle du Musée d'art moderne n'est pas aussi pléthorique que celle présentée, en 1995, au Musée Guggenheim de New York, qui a fini son périple à Berlin cet été, après avoir circulé aux Etats-Unis.

C'est probablement mieux ainsi : les ensembles rassemblés, au choix desquels l'artiste a largement participé, sont plus impressionnants qu'une démonstration quantitative, aujourd'hui si peu nécessaire à l'affirmation de la dimension du peintre. Baselitz, l'asocial, le solitaire de Derneburg, n'est-il pas reconnu en Europe comme l'une des figures majeures de la peinture allemande d'aujourd'hui ? Il a fallu près de vingt ans pour qu'il émerge sur la scène internationale, au tournant des années 80 – entre Biennale de Venise et Documenta de Kassel –, *avec d'autres artistes allemands* : Penck, son contemporain et ami né comme lui à l'Est et passé à *l'Ouest*, et d'autres, un peu *plus* jeunes, comme Lüpertz, Immendörf, ou Kiefer.

Tous confortaient, pour la première fois depuis la guerre, l'image d'une scène artistique allemande de premier plan. On y reconnaissait l'émergence du néo-expressionnisme – une étiquette que Baselitz rejette cependant. Parce qu'il se comporte en peintre *de nulle part, ni de maintenant* ? Tout simplement comme *« un idiot sorti de la forêt »*, selon sa propre expression, *qui prend la* peinture à son recommencement, sans idée de progrès, sans certitude, mais la nourrit d'images, de souvenirs, de lectures, de réflexions sur le travail du peintre, sur son sens, ou son non-sens. Baselitz cherche le tableau caché derrière la surface, là où l'histoire est enfouie, gardée en réserve, là où, du secret du fond, n'émerge qu'une lointaine figure du réel : une tête, un nu, un paysage, un objet. Autant de motifs traditionnels, retournés à l'envers.

DÉCISION LIBÉRATRICE

Depuis 1969, *le peintre renverse* les figures, les minimise, les absorbe dans la réalité du tableau. Il *les* rend présentes tout en les tenant à distance dans les couches de peinture, les rejette, les noie dans des ombres noires, les rouge au contact de taches de couleurs-lumières et de blancs. Systématiquement, délibérément. Cette décision mûrement réfléchie a été libératrice, tellement libératrice que le peintre admet que c'est seulement à partir de ce moment-là *qu'il a pu peindre des femmes*, à commencer par Elke, la sienne. Elles apparaissent tout au long de l'exposition, souvent accroupies occupant le haut des toiles, morceaux de choix, de résistance, centrés, décentrés, confrontés à des plans, des triangles ou des carrés plaqués contre elles, sous elles. On peut penser à l'Américain Robert Motherwell (1915-1991) lorsqu'il *suspendait des formes noires*, assimilables à des fruits, dans ses *Elégies espagnoles*, ou à Willem De Kooning nourrissant sa palette de la chair de ses *Women*...

La texture des tableaux est superbe de noirs, de blancs, de gris, de rouges et de bleus brossés large. Dans une telle proximité de la figure humaine, ils se chargent aussi d'affectivité. Ce n'est plus le *peintre qui s'exprime*, *mais* la peinture qui se manifeste, avec véhémence, et aussi une douce violence, foyer incendiaire, buisson ardent, sans la moindre connotation religieuse. Cela est vrai des œuvres à motifs religieux, tels la *Crucifixion* et le *Christ aux outrages*, aux couleurs presque suaves. Motifs prétextes à nettoyer une palette de toutes ses cendres, pour *la mettre aux couleurs* des fresques de Piero della Francesca à Arezzo, que Baselitz connaît bien.



D. R.

« Sans titre », 1982-1983, tilleul et huile, 209,5 × 58,5 × 51,5, collection Grothe, en dépôt au Kunstmuseum de Bonn.

Sept ou huit tableaux de l'exposition sont antérieurs à ce bouleversement de 1969. A commencer par *La Grande Nuit foutue*, tableau contemporain des *Manifestes pandémoniques* que le peintre a rédigés avec son ami Eugen Schönebeck : des textes provocateurs issus de temps sombres qu'il remplissait d'images terribles de charniers, d'anti-héros, de signes de volonté de puissance et de manifestations d'impuissance, avec représentation de sexes à l'appui. D'où la confiscation pour attentat à la pudeur de deux tableaux, dont cette *Grande Nuit foutue*, lors de l'exposition organisée en 1963, à Berlin, par la galerie Michael Werner. En ce temps des déchirures, des corps souffrants, des plaies, des révoltes, le cri de l'homme semble imploser dans un corps mal fait, mal conçu ; Baselitz est pénétré de la lecture d'Antonin Artaud, de Beckett.

A la fin des années 50, il a aussi rencontré d'autres grandes personnalités réfractaires et marginales comme Fautrier. Baselitz travaille alors, dans les couleurs de glaise et de sang, à ses images de destructions. Agressives, provocantes, percutantes, elles traduisent, sous forme de cauchemar, le malaise du peintre face au couvercle de l'oubli refermé sur les charniers nazis. Les œuvres qui suivront reprendront ces images d'anti-héros, avec plus de réalisme : les *Grands amis* (1965), en haillons au-dessus des décombres et d'un drapeau tombé, témoignent de ce changement provisoire. Viennent ensuite les *Tableaux-fractures*. Ces premiers décalages de la représentation de la figure humaine, où le corps est déconstruit, seront suivis de tableaux où Baselitz amalgame personnages et arbres en lambeaux, déchirés par le bleu du ciel. Ils font l'effet d'une tenue de camouflage.

Il y a des chiens, des tissus arrachés, des feuillages, des uniformes. Les tableaux sont faits de carne et de carnassiers, de vêtements et de bois. *Le Bûcheron* est tronqué, épinglé à son arbre. Mémoire de la guerre, mémoire de l'histoire, mémoire du sol, de *« la folie meurtrière dans la fange de la puberté »*.

Ces tableaux tragiques sont encore narratifs. Mais Baselitz commence à décaler, déplacer, retourner, questionner le sens de la peinture, à enfouir sa mythologie personnelle dans l'épaisseur des couches de couleurs. Le bois, le tissu reviendront toujours, associés à la chair de la vie. Ils reçoivent la trame des souvenirs lointains dans les gravures et les sculptures, à partir de 1979.

SUPPORT ET CHAIR

Son échappée dans la sculpture à la hache, à la tronçonneuse, cette nouvelle ébauche de la figure humaine, semble couler de source. Elle est présente, forte, vierge d'histoire, dès le *Modèle pour une sculpture*. Une œuvre nourrie de toutes les formes d'arts premiers, de toutes les sauvageries des arts qualifiés de « dégénérés » par les nazis : elle vous salue, signe d'un commencement et non d'une fin. Le bois sert encore de support et de chair du souvenir dans la grande série inédite *En 45*, vingt tableaux peints ensuite. Des taches roses rassemblées en visages de poupée y sont prises dans la trame noire, taillée au couteau dans l'épaisseur du contreplaqué.

Voici encore le bois. Il est aujourd'hui recouvert de tissus à petits carreaux rouge et bleu, dans la toute dernière sculpture rehaussée de graffiti rouges. Nommée *Chose avec l'Asie*, ce buste fantomatique – encore une histoire de camouflage, de recouvrement – est propre à entretenir le secret du fétiche comme dans ces statuettes congolaises que l'artiste collectionne depuis vingt ans.

Geneviève Breerette

De Berlin à New York

● **1938.** Naissance de Hans Georg Kern à Deutschbaselitz (Saxe), dont il prendra le nom.
● **1956.** Georg Baselitz commence des études d'art à l'Ecole supérieure des arts plastiques de Berlin-Est. Il en est renvoyé pour *« manque de maturité socio-politique »*. L'artiste passe à Berlin-Ouest.
● **1957.** Etudes à Berlin-Ouest, jusqu'en 1964.
● **1963.** Première exposition individuelle, galerie Michael Werner, à Berlin. Il y fait scandale. Les tableaux *La Grande Nuit foutue* et *L'Homme nu* sont confisqués pour *« outrage public à la pudeur »*.
● **1964-1972.** Nombreuses expositions personnelles et collectives dans des galeries et centres d'art en Allemagne. Il est invité à la Documenta de Kassel.
● **1966.** Baselitz quitte Berlin et s'installe à la campagne.
● **1975.** Installation à Derneburg (Basse-Saxe) où il vit et travaille depuis. Il a aussi un atelier en Toscane, à Imperia.
● **1979.** Première exposition personnelle en France, galerie Gillespie-Laage-Salomon.
● **1980.** Représente la République fédérale allemande à la Biennale de Venise (avec Anselm Kiefer).
● **1982.** Invité à la Documenta de Kassel.
● **1983.** L'œuvre sculpté est présenté au CAPC de Bordeaux.
● **Depuis 1985.** Les expositions de son œuvre se succèdent en Europe.
● **1995.** Première rétrospective à New York, au Musée Guggenheim.

Pékin saisie par les artistes français Marc Riboud et Jean-Pierre Raynaud

PÉKIN
de notre correspondant

Des images d'un photographe qui a passé quatre décennies à observer *un pays mythique*, du geste un peu hurluberlu d'un artiste qui fait atterrir dans le lieu le plus sacré de la culture du même pays un objet parfaitement incongru, que retenir ? Que peut-être ce pays, la Chine, aborde avec plus de confiance une certaine forme de confrontation culturelle qu'elle avait jusque-là refusée.

Deux manifestations culturelles françaises concomitantes à Pékin le suggèrent, qui, voilà peu, auraient été inimaginables. La première, l'exposition de photos de Marc Riboud, s'est transportée à Pékin après sa présentation à Paris (*Le Monde* du 1er juin). Elle mérite d'être vue dans le contexte politique et culturel chinois : une vision étrangère qui, en tant que telle, n'aurait pas eu droit de cité si la Chine s'en tenait à sa logique rigide. Même si le regard de Marc Riboud est sympathique, voire chaleureux, le fait même *d'exister relève déjà*, de la part de l'étranger, d'une démarche dérangeante pour la psychologie soupçonneuse du pouvoir culturel chinois. A fortiori si un tel regard porte sur quarante années et réunit des scènes qui ne sont pas toutes aussi mirifiques que celles de l'iconographie officielle de la Chine contemporaine.

Mais le renom de Riboud lui a ouvert les portes du prestigieux Palais des beaux-arts, et ce qui devait dès lors se produire est arrivé : la foule des amateurs chinois est au rendez-vous. Le fait que Riboud n'ait pas pu photographier des moments historiques dramatiques comme la révolution culturelle, quand la Chine était effectivement *fermée aux photographes étrangers*, n'est pas gênant pour la cohérence de son travail. En tout état de cause, rares sont les photographes chinois qui s'y sont eux-mêmes essayés : il n'existe, par exemple, pas une seule image connue de la famine de 1959-1961, qui fut probablement la plus terrible de l'histoire des hommes.

SOURIRE INITIAL

La démarche du plasticien Jean-Pierre Raynaud est, même s'il s'en défend, nettement plus provocante. Avec l'aide de Cartier, il a installé pour trois semaines, en plein cœur de la Cité interdite, un gigantesque pot de fleurs – sans fleurs, car il est artificiel et recouvert, sur 3,50 mètres de hauteur, de feuille d'or. Fait de résine, d'un poids mesuré lors de son transport aérien de 3,5 tonnes, ce *Pot doré* aura coûté environ 2,5 millions de francs (et un *peu plus puisqu'il a fallu réparer* d'urgence quelques accrocs avant son inauguration). L'environnement de cette œuvre, même s'il n'est plus occupé, fait rêver. L'harmonie des cours et pavillons de la Cité ne suggère pas a priori la dérision provocante de l'art moderne. Pourtant, depuis le jeudi 17 octobre, et avant de gagner le parvis du Centre Pompidou à Paris, la sculpture fascine le public chinois.

Après le sourire initial qu'elle provoque invariablement chez celui qui la regarde, elle donne pourtant l'impression de récupérer à son profit la courbure de la rivière artificielle qui baignait les palais de l'empereur. Etrange est la résonance qu'elle provoque avec une des plus énigmatiques pensées attribuées à Confucius, six siècles avant notre ère : *« Un honnête homme n'est pas un pot »*. Il s'agissait d'établir une hiérarchie entre l'homme et l'instrument, préoccupation dont Pierre Ryckmans souligne la *« singulière pertinence pour notre âge qui est devenu celui des "brutes spécialisées" »*.

Une quarantaine de personnes ont travaillé à *l'éphémère intallation* du *Pot doré* dans le lieu saint par excellence d'un pouvoir qui a massacré et massacre encore son peuple quand il le faut pour se maintenir. Logique de tout cela ? Inaugurée officiellement par les autorités, l'œuvre n'en dérange pas moins. Les médias du régime ne lui ont guère accordé d'attention. L'image risquerait de provoquer des polémiques en ces temps où le régime laisse s'exprimer le sentiment nationaliste. La cohorte des grincheux pourrait craindre que d'autres artistes ne cherchent à emballer la Grande Muraille ou à installer une pyramide sur la place Tiananmen.

Surprise (heureuse) de voir le gouvernement chinois accepter tout à la fois Riboud et Raynaud. Si les failles de *« l'économie socialiste de marché aux caractéristiques chinoises »* n'expliquent pas tout, au moins ouvrent-elles des perspectives autrefois bouchées par le bouclage idéologique.

Francis Deron

La confrontation du tiède et du glacial

Le Jeu de paume expose ensemble Sean Scully et Jean-Marc Bustamante

SEAN SCULLY - JEAN-MARC BUSTAMANTE. Galerie nationale du Jeu de paume, place de *la* Concorde, *Paris 1er*. Mº Concorde. Fermé lundi. De 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, jusqu'au 1er décembre. Tél. : 01-47-03-12-50. Catalogues : Sean Scully, 104 p., 200 F ; Jean-Marc Bustamante, *L'Ent retour*, 64 p., 200 F. Les deux aux éditions du Jeu de paume/RMN.

Il faudrait des trésors de rhétorique pour trouver une raison historique ou théorique qui justifie que le Jeu de paume expose ensemble l'Irlandais Sean Scully et le Français Jean-Marc Bustamante. Le premier, né à Dublin en 1945, s'est rendu célèbre en Grande-Bretagne, puis aux Etats-Unis, grâce à de grandes abstractions géométriques construites par bandes ou par damiers. Le second, né à Toulouse en 1952, use de la photographie, du métal, du bois et du verre pour composer des installations et des environnements. La peinture de Scully se veut charnelle et séduisante, les œuvres de Bustamante cultivent ironie et froideur. L'opposition est à son comble – serait-ce le but secret de cette présentation ? –, opposition de moyens, de buts et de générations.

Sean Scully apparaît comme un praticien méthodique qui s'efforce de conjuguer la rigueur des parallèles et des angles droits à la séduction d'une couleur épaisse, grasse, posée par touches tremblées. La raison d'un côté, le sentiment de l'autre. C'est un peu court. La monumentalité des formats aggravant la chose, cet exercice de synthèse produit à répétition de vastes panneaux en noir et rouge, en gris et blanc, en rouge et or, en blanc et noir. Equilibres bien calculés, harmonies à deux tons bien réglées, exécution bien maîtrisée : il est difficile de se défendre contre l'ennui qui naît d'une telle monotonie. Scully et ses thuriféraires peuvent se réclamer de Matisse, de Rothko ou de Brice Marden. Ces références flatteuses n'emportent pas l'adhésion. Pire : elles accentuent à leur insu la sensation de déjà-vu. Minimalisme, dit-on. Mais minimalisme embourgeoisé et définitivement passé du côté du décoratif cossu.

UNE MANIÈRE DE SUGGÉRER

Jean-Marc Bustamante ne court pas de tels risques. Il ne séduit pas, il agresse. De ses œuvres, il déclare par provocation qu'*« elles ne sont ni brillantes ni démonstratives. Elles peuvent, c'est sûr, rendre nerveux »*. Le diagnostic se confirme dans les salles, où le regard se heurte à des constructions d'acier recouvert d'une couche de minium de l'orange le plus cruel, à des plaques découpées en forme de sapins, à des pseudo-aquariums parallélépipédiques ornés de gros boulons *brillants et juchés sur* des pieds laqués en blanc du plus bel effet hygiénique. Ces installations hostiles et propres semblent inspirées par des visites de cliniques, de laboratoires et d'administrations muettes. Le premier moment passé – en effet, ces objets rendent nerveux –, il apparaît que Bustamante cherche une manière de suggérer, sinon de représenter, le monde tel qu'il est.

Lui-même n'en fait pas mystère. *« Pour aller au-delà de l'image tout en gardant le contact avec le réel*, affirme-t-il, *sans référence à une iconologie, à distance aussi d'une abstraction trop formaliste, il faut garder une grande ouverture sur le monde, au-delà du système de pensée, de travail, une perception juste du monde restituée avec la fantaisie et la gravité nécessaires. »* Dans les œuvres récentes, la gravité l'emporte et s'exaspère en violence, comme dans cette pièce où un vêtement ancien brodé est suspendu devant une plaque d'acier au minium. Vide, fanée, la veste devient l'allégorie d'une absence, et l'œuvre tourne à la vanité : elle symbolise, sur un mode nouveau, la mort. D'autres imposent des idées de désert, de silence, d'immobilité.

Jean-Marc Bustamante est aussi photographe. L'exposition a l'inexplicable tort de n'en rien montrer. Paysages de terrains vagues et de cités en construction, vues urbaines et vues d'intérieur, telle la série *Lumières* : ces images agissent par leur fausse neutralité, un air de simplicité, presque d'amateurisme, qui permet d'aller à l'essentiel sans s'embarrasser d'afféteries. Le rez-de-chaussée du Jeu de paume, où sont placés les tableaux de Scully, aurait été justement l'endroit idéal pour les accrocher.

Philippe Dagen



هكذا من الأصل

La Fiesta des Suds de Marseille transcende les frontières et les générations

La ville s'est trouvé un festival populaire, à ses couleurs et à sa mesure

La quatrième édition de Fiesta des Suds, jeune festival annuel qui réunit chaque année plusieurs dizaines de milliers de spectateurs marseillais, a débuté le 12 octobre. Installé aujourd'hui à la manufacture désaffectée des tabacs, la Fiesta des Suds affiche ses goûts cosmopolites en recevant des artistes, plasticiens, musiciens et chanteurs du monde entier pour une fête populaire qui devrait s'achever samedi.

FIESTA DES SUDS. 19, rue Guibal. Marseille 3e. Bus 49A. 80 F et 100 F. Tél. : 04-91-11-45-50. Prochains rendez-vous : jeudi 24 octobre, la Méditerranée au cœur avec Juan Carmona et ses invités, Gnawa Diffusion, Rromano Dives (tziganes d'Albanie) ; vendredi 25 octobre, Melvin Taylor, Hemlé Orchestra (big band de Marseille), André Jaume Trio ; samedi 26 octobre, Africa y Salsa (de 20 heures à l'aube), Super Raï de Bamako, Klimax, Fenoamby, Djeli Moussa Diawara, Bana.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Quatre éditions, et c'est comme s'il y en avait déjà eu cent : la Fiesta des Suds, ouverte le 12 octobre, semble être installée dans Marseille depuis une éternité. Nomade passée des docks au môle J 4 et à la Manufacture des tabacs, elle est très vite devenue l'endroit où il faut se montrer quand l'automne est venu. Chassés pour cause d'incompréhension cégétiste du port de la Joliette, ses deux chefs charismatiques, Bernard Aubert, Nîmois râblé et amateur de tauromachie, et Florence Chastanier, sourire tranquille et efficacité de fer, avaient tout imaginé pour elle. Ils caressaient même l'idée de faire venir un cargo rouillant en baie du Pirée.

Pour le moment, ils se sont installés dans des locaux proposés par la municipalité : l'immense usine à tabac de la Seita aujourd'hui désaffectée, à deux rails de la gare Saint-Charles. Un site industriel, connu et grand. Il a fallu trois semaines pour rendre habitable cette carcasse sans eau ni électricité. Les dix permanents de la Fiesta, rejoints par une centaine de saisonniers en action depuis plus d'un mois, ont montré leur savoir-faire.

Tout était donc prêt pour la soirée inaugurale du 12 octobre. Lucien Weygand, patron (PS) du conseil général, qui soutient l'aventure depuis le début, y cotoyait Yvane Eymieu (UDF), en charge de la culture à Marseille. Les collectivités locales apportent 25 % du budget. Les partenaires privés assument le quart d'un budget de 6 à 7 millions de francs, dont la moitié vient des recettes de billetterie. Les premiers concerts ont démarré dans la foulée : Los Parillas de Jerez, flamenco brûlant, guitares, mains frappées, chants sublimes, danseuse ; les Derviches tourneurs venus de Syrie, en chair et en robes. La Fiesta fait souffler un vent d'Espagne dans cette ville italienne qui accueille, aime et déteste les Arabes, les Gitans ou les Sénégalais. De l'avis général, le nouveau cadre est superbe, dédale de salles immenses portées par de fins piliers métalliques. On s'y perd, ce qui est une bonne manière de trouver la Fiesta, rassemblement d'expositions de peinture ou de photos, de bodegas, de librairies, de cabanes à pizzas, d'arènes et bien sûr de salles de concert où l'on passe d'un bal catalan au bœuf de musiciens de jazz, de Zachary Richard à Alabina...

45 000 PERSONNES

En quatre éditions, les responsables de la Fiesta ont réussi à assumer leur succès populaire (on a refusé du monde le 19 au concert de Khaled). Les incidents ont été évités, qu'ils soient d'ordre public, de trésorerie ou de gestion politique – ce qui est ici le plus délicat quand on veut garder son indépendance. Outre les collectivités locales, le monde industriel, par l'intermédiaire de la SARI, gestionnaire des docks où se tint la première Fiesta, s'y intéresse par l'entremise de quelques saltimbanques... membres de son conseil d'administration. Orangina ou Gemplus, la chambre de commerce et d'industrie ou la Fnac ont suivi. Paradoxalement, Christian Poitevin, chargé de la culture dans l'équipe Vigouroux, chantre des mélanges et des couleurs, s'est méfié un moment de l'affaire : il la croyait en concurrence avec La Friche de la Belle de Mai que la mairie avait choisi d'aider. En fin de mandat, il s'y est rallié. Jean-Claude Gaudin, comprenant vite qu'on ne pouvait négliger une manifestation qui réunit quarante-cinq mille personnes, a pris le relais et joue pleinement le jeu.

Quand on demande à Aubert et Chastagnet les raisons de cette réussite, ils font les modestes. A cette ville cosmopolite, il manquait un festival à ses couleurs ; à cette ville populaire, il manquait une fête à sa mesure. La Fiesta existe, marche et voilà tout. Il leur a fallu de la finesse pour comprendre que le succès exigeait de dépasser les préjugés marseillais sur Marseille. Ou, plus précisément, les préjugés des élites de la ville sur ses populations. Aujourd'hui, on va à la Fiesta des Suds comme au Stade Vélodrome : aussi heureux du spectacle que des spectateurs.

Michel Samson

Le monde miniature et immense du marionnettiste géorgien Rezo Gabriadze

« Chant pour la Volga » est présenté à Rennes

CHANT POUR LA VOLGA, écrit et mis en scène par Rezo Gabriadze. Avec Victor Platonov, Svetlana Pavlova, Elena Kondakova, Anna Victorova et Vladislav Lobanov.
THÉÂTRE NATIONAL DE BRETAGNE, 1, rue Saint-Hélier, 35 000 Rennes. Tél. : 02-99-31-12-31. Du mardi au samedi à 19 h 30. 55 F et 90 F. Dernière samedi 26 octobre.

RENNES
de notre envoyée spéciale

Un petit pupitre en fer recouvert d'un tas de sable. Doucement, le sable s'écoule. Un homme apparaît, une figurine de 10 centimètres à peine. Un manipulateur le guide. Visage chauve, os saillants sous les vêtements déchirés, longue main décharnée : la figurine extrait du sable un drapeau maculé, une étoile rouge, un casque de soldat, puis une croix. De ses gestes lents, soignés, elle pose le casque sur la croix, continue à fouiller le sable, met au jour un crâne. Alors elle pose sa tête dessus et se recouvre de sable.

La scène a duré quelques minutes. Dans le silence du sable bercé par un chant doux, la guerre a posé ses ailes. Elle va maintenant changer de décor, déployer ses canons, son vacarme infernal, ses pleurs silencieux et ses chevaux morts sur un autre terrain : un castelet de fer, où vont naître les images inoubliables imaginées par Rezo Gabriadze. Peintre, sculpteur, scénariste, réalisateur, journaliste, metteur en scène, cet homme de soixante ans est un Géorgien de cœur et un conteur de l'âme. Dans les précédents spectacles qu'il a présentés en France (parmi lesquels *Koutaissi*, du nom de sa ville natale), il a évoqué les histoires sans âge de sa terre, l'antique Colchide devenue République de Géorgie, où il a créé à Tbilissi, il y a dix ans, un théâtre de marionnettes que la renommée invite à travers l'Europe.

DU RÉEL À L'IMAGINAIRE

« Pendant un de mes voyages, raconte Rezo Gabriadze, *j'ai trouvé dans le train une vieille revue sans couverture que j'ai ouverte au hasard d'une main négligente. Voici ce que j'ai lu : " Plus je m'approchais de Stalingrad... après les combats... plus la steppe prenait un aspect incroyable. Il y avait partout des cadavres de chevaux. Certains chevaux, encore vivants, se tenaient debout sur trois pattes et secouaient la quatrième mutilée. Le spectacle était déchirant." »* Ainsi est né *Chant pour la Volga*, ou *La Bataille de Stalingrad* – un titre onirique accolé à un sous-titre clinique. Le spectacle respecte cette alternance : sans cesse il navigue du réel à l'imaginaire, du bruit des canons d'autant plus angoissant qu'il est lointain à une fourmi pleurant son enfant, des ordres des généraux à la plainte d'un arbre blessé, d'un cheval errant sur la steppe à la consolation de la neige.

Les marionnettes imaginées par Rezo Gabriadze espèrent avec Chagall et pleurent avec Giacometti. Elles habitent un monde miniature et immense, où la musique en appelle à la douceur de la paix avant tant de nostalgie qu'elle en devient religieuse. Un monde où l'homme sait encore trouver le repos des fagots, avant de mourir. *« Est-ce qu'il y a quelqu'un pour nous compter ? Qui fait moins de bruit que nous sur terre ? »*, demande à la fin une fourmi.

Brigitte Salino

La « Médée » de Cherubini interprétée comme un monstre à deux têtes

MÉDÉE, de Cherubini. Avec Michèle Command et Francine Bergé (Médée), Jacques Noël et Claude Giraud (Jason), Jean-Philippe Courtis et Jacques Dacquemine (Créon), Lucile Vignon et Emmanuelle Cordoliani (Neris), Inva Mula et Barbara Kelsch (Dirce), Ensemble orchestral Harmonia Nova, Michel Swierczewski (direction), Pierre Jourdan (mise en scène et décors). 18 et 20 octobre, Théâtre impérial de Compiègne.

On ne connaît guère la *Médée* de Cherubini, créée au Théâtre Feydeau en 1797, qu'à travers l'adaptation tardive de Lachner (1855) dans laquelle des récitatifs remplacent les dialogues parlés. C'est cette version, traduite en italien et remaniée, que Maria Callas fit revivre dans les années 50, mais elle ressemblait davantage à une ébauche de *La Norma* qu'à la partition originale que Brahms n'hésitait pas à considérer comme *« la plus grande œuvre du théâtre dramatique »*. Ces dernières années ont vu un salutaire retour aux sources, notamment à Lyon en concert, en 1985, puis sur scène, l'an dernier, au Festival della Valle d'Istria, dont un enregistrement témoin vient de paraître (Nuova Era 72 53/54).

En proposant une version plus complète du texte parlé, le Festival de Compiègne n'a pas voulu gommer les difficultés de l'ouvrage. Son originalité était de proposer des dialogues parlés en alexandrins, au lieu de la prose qui était de rigueur à l'opéra comique. D'ailleurs, le rôle titre avait été conçu pour Julie-Angélique Scio, qui se révéla aussi étonnante dans la déclamation tragique que dans le chant. Le public et la critique furent moins convaincus par ses partenaires et, de nos jours, il est encore plus difficile de trouver des interprètes capables d'exceller dans les deux registres.

OREILLE AIGUË, VUE COURTE

D'où la décision de Pierre Jourdan, directeur du Théâtre français de la musique de Compiègne, de réunir une double distribution dans de jolis costumes Directoire. L'habileté de sa mise en scène, où les comédiens cèdent discrètement la place aux chanteurs à l'occasion d'un déplacement vers les coulisses, d'un passage derrière une colonne ou à travers la masse des choristes, suffit presque à créer l'illusion. Les acteurs et leurs « doubles » s'efforcent autant que possible de placer leur voix dans le même registre, mais l'alternance de deux incarnations d'un personnage érode sensiblement l'émotion. L'osmose entre Francine Bergé et Michèle Command n'en est pas moins remarquable ; le tempérament dramatique de la comédienne a su s'adapter à la nature de la cantatrice, qui impliquait une Médée plus douloureusement séductrice que violemment passionnée. Sa rivale malgré elle, Dirce, la fille de Créon, que Jason prétend épouser après avoir abandonné la magicienne, trouve aussi en Inva Mula une incarnation idéale : la voix est souple, ronde, égale. Jean-Philippe Courtis campe un Créon bourru, parfaite réplique de son double, Jacques Dacquemine. Jason, faux héros, plutôt antipathique, ténor barytonant, n'est guère flatté par Jacques Noël, assis entre deux voix, et que Claude Giraud semble imiter. Lucile Vignon convainc davantage, mais moins que sa partenaire Emmanuelle Cordoliani.

L'effectif modeste de l'Ensemble orchestral Harmonia Nova avoue son insuffisance dans l'ouverture mais, par la suite, on ne peut qu'apprécier l'intelligence avec laquelle les nombreuses intentions dramatiques, les couleurs étonnamment variées de l'instrumentation de Cherubini ont été rendues. Michel Swierczewski a accompli un travail remarquable et si, parfois, l'intérêt des détails l'emporte sur celui de l'ensemble, c'est que la partition est écrite ainsi. Cherubini, dont l'imagination était visiblement stimulée par le théâtre, avait l'oreille aiguë mais la vue courte. Sa *Médée*, avec ses sommets et ses calmes plats, en souffre partiellement. C'est un monstre, mais un monstre passionnant.

Gérard Condé

Le Festival de bande dessinée de Saint-Malo célèbre la modernité

SAINT-MALO
de notre envoyé spécial

Alors que les héros mythiques de la bande dessinée franco-belge (Alix, Blake et Mortimer, Astérix, et bientôt Gaston Lagaffe) font un retour en force, la cinquième édition de Quai des bulles, le Festival de bande dessinée de Saint-Malo (du 18 au 20 octobre), a tourné le dos au classicisme.

Le festival, auquel participaient quatre-vingts auteurs et non des moindres (Jean Van Hamme, Philippe Vuillemin, Baru, Rodolphe, Patrick Cothias, F'Murr, Jean Solé, etc.), a choisi comme d'habitude de décerner ses prix avec humour. Remis par l'un de ses organisateurs, Gérard Cousseau, debout comme c'est la tradition sur le billard trônant dans la salle de réception de l'Hôtel France et Chateaubriand, le premier prix – le prix Bonnet d'âne, qui oblige le récipiendaire à dessiner l'affiche du prochain Quai des bulles – a été attribué à Michel Crespin. Cet aquarelliste hors pair, qui s'inspire notamment des contes d'autrefois *(Le Loup-cervier, Troubadour)*, présentait les planches de *Faust* aux 20 000 amateurs présents.

Les prix Ballon rouge (qui impose à son récipiendaire de dessiner la carte postale du futur festival) et Petit Robert (rédaction du prochain éditorial) ont couronné deux jeunes auteurs, Stéphane Duval et Luc Brunschwig, tous deux publiés par Guy Delcourt Productions. Autre gage de modernité, Saint-Malo accueillait aussi des jeunes cybernautes, réalisant sur écran les BD du futur, au sein de l'espace Cyberbulles. Les ateliers, dont un de fabrication de dessins en pâte à modeler, ont attiré 1 800 scolaires. Des expositions consacrées à Jérome K. Jérome Bloche (le héros conçu par Alain Dodier), aux bateaux et à la mer, à Claude Marin (inventeur des « bébés Disney », d'*Eva*, de *Nano et Nanette* ou de *Virginia City*) ainsi qu'une réjouissante exposition sur les biberons, ont illustré le plus important festival régional de BD de l'Hexagone.

Yves-Marie Labé

Régine Crespin, un professeur en colère

La cantatrice a donné un cours d'interprétation lors des Nuits romantiques du lac du Bourget

AIX-LES-BAINS
de notre envoyé spécial

La cantatrice Régine Crespin a ouvert le Festival des Nuits romantiques du lac du Bourget (prévu jusqu'au 30 octobre) par un cours d'interprétation d'une semaine, du 12 au 19 octobre, réunissant huit jeunes chanteurs. Elle s'est installée dans la salle de spectacles du casino d'Aix-les-Bains, où, en 1897, le *Tristan* de Wagner fut donné pour la première fois en version française. Cet écho n'a rien, sans doute, pour déplaire à l'invitée du lieu. Sur le bord de la scène, côté jardin, Régine Crespin est installée derrière une table. Lunettes sur le nez, crayon à la main, elle annote les partitions pendant que les jeunes chanteurs se présentent devant elle.

« Prenez votre temps pour respirer. » Les conseils sont brefs, mais précis. *« En quelques heures, je peux seulement signaler les problèmes techniques,* explique-t-elle. *Après, c'est à eux de continuer le travail, de se poser des questions. »* La chanteuse corrige une inflexion, une attitude. *« Vous vous mettriez plus facilement en colère si vous ne baissiez pas les yeux »* : le jeune comte des *Noces de Figaro* relève la tête. Il a compris. Elle reprend sur une note un autre stagiaire empêtré dans un lied de Strauss : *« Vous la placez sur le bout du bec, vous n'avez plus de résonance. »* Elle décontracte une mezzo un peu stressée : *« Le chanteur est le seul musicien qui ne voit pas son instrument, c'est cela qui est angoissant. »*

Pendant quatre heures, entrecoupées de deux courtes pauses, Régine Crespin reste aux aguets. Pas diva pour un sou. Plutôt maître bienveillant : *« Je suis là pour vendre ma salade. Mais je ne veux rien imposer. Ils peuvent me proposer d'autres visions d'un morceau ou d'un rôle. A eux de me convaincre. »* Pour les huit stagiaires, tous français, sélectionnés sur audition : *« Crespin, c'est une référence. »* La « référence » confirme : *« Je peux leur apporter le savoir que j'ai acquis en quarante années de bons et loyaux services de la musique et de l'opéra sur toutes les scènes du monde. »* Pendant dix-sept ans, elle a enseigné au Conservatoire de Paris. *« J'ai toujours dit la vérité aux élèves. Il m'est arrivé de déclarer à certains : "Je crois que vous n'êtes pas fait pour ce métier." »* Et parmi eux aucun n'est revenu plus tard me dire : *« Je chante* Tosca *demain soir. »* Régine Crespin pense que les apprentis chanteurs bénéficient de plus d'informations qu'à son époque. *« Mais,* ajoute-t-elle, *ils n'ont pas assez d'occasions de faire leurs armes, notamment dans les opéras. Ce qui manque en France, ce sont des troupes. »* Ravie de travailler à Aix-les-Bains, elle devient véhémente quand on lui parle de la capitale.

« Je porte la bonne musique française partout dans le monde. Je vais chaque année aux Etats-Unis. En 1997, j'irai en Chine. Je n'arrive toujours pas à avoir une master-class internationale à Paris. Je ne suis plus jeune, mais je ne suis pas encore gaga. Je trouve dommage qu'on n'utilise pas mon expérience, mon nom. Un jour, j'ai dit à l'actuel directeur de la musique : "Je vais aller me coucher sur le paillasson de M. Douste-Blazy, ça servira peut-être à quelque chose." Vraiment je suis blessée. La France ne défend pas les siens. Maintenant je n'ai plus rien à perdre, ni à gagner. Je suis en train d'écrire la fin de mon bouquin. Je vais me débonder, cela me fera plaisir. »

La sortie de cette version complétée de *La Vie et l'amour d'une femme* (la première édition date de 1982) est prévue chez Actes-Sud au printemps 1997.

Pierre Moulinier

Intégrale des concertos et symphonies de Schumann

L'Orchestre philharmonique de Radio-France, sous la direction de Marek Janowski, donnera du 25 au 27 octobre l'intégrale des concertos et symphonies de Schumann dans le cadre du festival « Les Nuits romantiques du lac du Bourget » : *Konzertstück* pour quatre cors, Concerto pour violoncelle, Symphonie no 2 (Théâtre Bonlieu, Annecy, le 25 à 20 h 30) ; Symphonies no 1 et no 4, Concerto pour violon et orchestre (Espace Malraux, Chambéry, le 26 à 20 h 30) ; Concerto pour piano, avec François-René Duchâble, Symphonie no 3 (Centre des congrès, Aix-les-Bains, le 27 à 15 h 30).

Le programme propose aussi un récital Schumann par Cyril Huvé, piano, Renaud Capuçon, violon, Bruno Weinmeister, violoncelle (Théâtre Charles-Dullin, Chambéry, le 24 à 20 h 30), et des Lieder avec Mitsuko Shirai, mezzo, Risako Kurosava, soprano, Reginaldo Pinheiro, ténor, Peter Lika, piano, Hartmut Höll, piano (abbaye de Hautecombe, le 30 à 20 h 30). Renseignements : 04-79-88-09-99.

La musique et le reste à Saint-Brieuc

Le Festival Art-Rock s'attache à mêler les genres



DEPUIS 1983, le Festival Art-Rock de Saint-Brieuc s'est efforcé de démontrer que le rock pouvait élargir son vocabulaire à l'expression cinématographique, vidéo ou théâtrale. Cette année, les spectateurs seront invités à surfer sur le cyberespace du réseau Internet, le rap sera présent avec les danseurs hip hop Mbdt, Käfig, Maïche-Valentine. Affranchie du classement par genre et des conventions du théâtre, une troupe d'allumés argentins, De La Guarda, ouvrira le festival (les 24, 25, 26 octobre), multipliant exploits physiques et visuels. Entre deux numéros de spectacles de rue, on pourra se gaver de chansons multicolores grâce à Louise Attaque, Ed Ball, Divine Comedy, Fabulous Trobadors (le 24) ; Théo Hakola, Les Elles, Frank and Walters, Dog Eat Dog, DJ Galliano (le 25) ; Arno, Silvain Vanot, Les Têtes raides, Marousse, Bim Sherman, Skatalites, Laurel Aitken, House Of Rhythm (le 26) ; Joe Louis Walker, Julien Lourau Groove Gang, Coco Robicheaux, Transglobal Underground (le 27).

★ Art-Rock, La Passerelle, Place de la Résistance, 22041 Saint-Brieuc. Du 24 au 27 octobre. Tél. : 02-96-68-18-40. De 50 F à 160 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Hoax, Near Death Experience
Leur puissance de feu, une énergie presque hystérique font de Hoax un des groupes français les plus assourdissants. Alliant la rage du punk, du heavy metal et des musiques industrielles, Hoax se consacre à des thèmes comme *« la banalisation de la mort, le gaspillage des ressources, la manipulation des esprits ».*
Arapaho, 30, avenue d'Italie, Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, les 22 et 23. Tél. : 01-53-79-00-11. 80 F et 100 F.

Junior Wells Blues Band
Longtemps compagnon du guitariste Buddy Guy, l'harmoniciste et chanteur Junior Wells est l'une des influences les plus importantes du blues sur le monde du rock. Les Rolling Stones, Led Zeppelin, Eric Clapton, Paul Butterfield, notamment, lui doivent beaucoup.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 23. Tél.: 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Simon Diaz
Simon Diaz chante la vie du Venezuela profond. Conteur grave, chanteur léger, né en 1928, il ravit par ses *tonadas*, mélodies mélancoliques, poésies campagnardes, consacrées à la pleine lune, à la tourmente.
Sorbonne, salle Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, Paris 5e. Mo Saint Michel. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-43-21-60-03. 50 F. Au Centre culturel de Boulogne-Billancourt, à 20 h 30, le 23. Tél. : 47-12-77-95. 80 F et 120 F.

Steve Lacy Trio
De retour de Berlin – où il est en résidence artistique – pour quelques jours, Steve Lacy revient dans le club où il avait donné ses derniers concerts parisiens avant son départ. Jean-Jacques Avenel (contrebasse) et John Betsch (batterie) seront présents, comme dans le récent enregistrement *Bye Ya* (Freelance/Harmonia Mundi).
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 24, 25 et 26. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

THÉÂTRE

Les nouveautés et une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Cabaret mobile et portatif
d'après Eugène Durif, Damia, Bobby Lapointe, mise en scène de Catherine Beau et Eugène Durif, avec Catherine Beau, Jean-Christophe Cornier, Jean-Marie Gérintes, Philippe Massa, Antoine Rosset et Eugène Durif.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. Mo Blanche. Le vendredi 25, à 20 h 30. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. 50 F.

Le Diadème de l'évidence
de Gilbert Lely, avec Christian Rist.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 157, rue rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau. Le mardi 22, à 21 heures. Tél. : 44-54-53-00. 40 F et 50 F.*

Hamlet
de William Shakespeare, mise en scène de Philippe Adrien, avec Daniel Briquet, Scali Delpeyrat, Pierre Diot, Victor Garrivier, Luc de Goustine, Christophe Kourotchkine, Natacha Mircovitch, Frédéric Pellegeay, Vincent Réjaud et Laurence Roy.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 22 octobre. Du mardi 22 au samedi 26, à 19 h 30 ; le dimanche 27, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 1er décembre.*

Ma vie dans la brousse des fantômes
d'après Amos Tutuola, mise en scène de Guy Lenoir, avec Isaach de Bankolé.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet-les-Halles, Rambuteau. Du mercredi 23 au samedi 26, à 20 h 30 ; le dimanche 27, à 17 heures. Tél. : 42-71-26-16. Durée : 1 h 15. De 50 F à 100 F.*

Monsieur Schpill et monsieur Tippeton
de Gilles Ségal, mise en scène de Georges Werler, avec Gilles Ségal, Jean-Yves Thual, Christian Bouillette et Alexandre Aubry.
Théâtre Rond-Point-de-la-Liberté, 20, rue de la Liberté, 94 Saint-Maur. Le samedi 26, à 20 h 45. Tél. : 48-89-99-10. Durée : 1 h 50. 160 F et 170 F.*

Mort d'un commis voyageur
d'Arthur Miller, mise en scène de Régis Santon, avec Victor Lanoux, Frédérique Tirmont, Olivier Brunhes, Julien Rochefort, Vincent Solignac, Nicolas Vogel, Vincent Grass, Christine Guerdon, Stéphane Marie, François Prodromidès, Anne-Lise Sabouret et Laurent Clausse.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. A partir du 25 octobre. Les vendredi 25, samedi 26, mardi 29, mercredi 30, jeudi 31 octobre, à 20 h 30 ; le dimanche 27, à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. Durée : 3 heures. 100 F et 130 F. Jusqu'au 22 décembre.*

Salazar-Deus, Patria, Maria (en portugais)
de Maria do Ceu Ricardo, mise en scène de Miguel Abreu, avec Marcia Breia.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Les vendredi 25 et samedi 26, à 20 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 15. 40 F et 50 F.*

Le Sens de l'épopée ; Rencontre manquée
de Mario de Carvalho, mise en scène de Jacqueline Ordas, avec Josée Lefebvre, Catherine Therouenne, Frédéric Witta et Christophe Pinon.
Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le dimanche 27, à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 heures. 40 F et 50 F.*

Un cœur français
de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Samuel Labarthe, Maïa Simon, Marie Bunel, Judith Magre, Cécile Magnet, Philippe Etesse, Joël Demarty, Jean-François Guilliet, François Dunoyer et Jacquers Connort.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. A partir du 25 octobre. Les vendredi 25, mardi 29, mercredi 30, jeudi 31 octobre, à 21 heures ; le samedi 26, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche 27, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 30. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 11 janvier.

SÉLECTION

Bataille du Tagliamento
de François Tanguy, mise en scène de l'auteur, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Patrick Condé, Jean-Louis Coulloc'h, Katja Fleig, Yves-Nël Genod, Karine Guex-Pierre, Nigloo, Jean Rochereau, François Tanguy et Nadia Vonderheyden.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Les mardi et mercredi, à 20 h 30. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 1 h 50. De 80 F à 140 F. Dernières.*

La Baye
de Philippe Adrien, mise en scène de Laurent Pelly, avec Hervé Briaux, Pierre David-Cavaz, Rémi Gibier, Bernard Jousset, Sébastien Lebouc, Magali Magne, Vincent Millet, Christine Murillo, Jean-Benoît Terral, Patrick Zimmermann, Valérie Véril, Lydie Pruvot et Fabienne Rocaboy.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 1 h 30. 70 F et 110 F. Jusqu'au 24 novembre.*

Bonbon acidulé
de Ricardo Sued, mise en scène de l'auteur, avec Rosario Audras, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Fernandez, Nathalie Ortéga, Adriana Pegueroles, Jérôme Kircher et David Michel.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 10. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 10 novembre.*

Le Bourgeois gentilhomme
de Molière, mise en scène de Jérôme Savary, avec François Borysse, Jean-Noël Cnokaert, Michel Dussarrat, Nanou Garcia, Mona Heftre, Catherine Jacob, Yves Jacques, Maxime Lombard, Carlos Pavlidis, Alain Poisson, Jérôme Savary, Barbara Schulz, Isabelle Serbu, des danseurs et des musiciens.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 45. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 28 décembre.*

Le Cercle de craie caucasien
de Bertolt Brecht, mise en scène de Christophe Rauck, avec Marc Barnaud, Julie Breressovsky, Valérie Crouzet, Evelyne Fagnen, Alexandre Ferran, Valérie Moinet, Pascale Oudot, Juliette Plumecoq- Mech, Rainer Sievert et Arkadi Tscheidsé.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 heures. 90 F et 110 F. Jusqu'au 17 novembre.*

Chasse aux rats
de Peter Turrini, mise en scène de Michel Didym, avec Catherine Kocher-Matisse, Jean-Claude Leguay, en alternance Pierre Ascaride et Laurent Vacher.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Les mardi 22, mercredi 23, vendredi 25, samedi 26, à 20 h 30 ; le jeudi 24, à 19 h 30 ; le dimanche 27, à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. Durée : 1 h 30. 85 F et 115 F. Dernières.*

Démons
de Lars Noren, mise en scène de Gérard Desarthe, avec Marianne Basler, Christine Boisson, Gilles Gaston-Dreyfus et Jean-Pierre Malo.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 3 h 20. De 55 F à 100 F. Jusqu'au 3 novembre.*

Don Quichotte, Che Guevara, Marcos
mise en scène de Catherine Marnas, avec Christine Pignet, Saskia Zaslavski, Domenico Carrino, Marc Susini, Muriel Fouillad, Philippe Mema, Delphine Lenay, Anne Loiret, Anne-Lise Kedves et Bernard Vergne.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Les mardi 22, mercredi 23, vendredi 25, samedi 26, à 19 h 30 ; le dimanche 27, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 30. 55 F.

L'Enfant
d'après Jules Vallès, mise en scène de Jeanne Champagne, avec Tania Torrens et Denis Léger-Milhau.
Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot, 92 Vanves. Du mercredi 23 au samedi 26, à 20 h 30 ; le dimanche 27, à 15 heures. Tél. : 46-45-46-47. Durée : 1 heure. 60 F et 80 F. Dernières.*

Le Faiseur
d'Honoré de Balzac, mise en scène de Françoise Petit, avec Jean-François Balmer, Clotilde de Bayser, Stéphane Bierry, Philippe Bouclet, Auguste Bruneau, Paul Crauchet, Dominique Daguier, Isabelle Fontaine, Sylvie Genty, Eric Laugérias, Stéphanie Noël, Matthieu Rozé et Maurice Vaudaux.
Eldorado, 4, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-38-07-54. Durée : 2 heures. De 50 F à 200 F. Jusqu'au 17 novembre.

Ile du Salut. Rapport 55 sur la colonie
d'après Franz Kafka, mise en scène de Mathias Langhoff, avec Amiran Amiranachvili, Marcial Di Fonzo Bo, Gérard Morel, Jean Lambert-Wild et Jean-Marc Stehlé.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 heures. 95 F et 140 F. Jusqu'au 8 novembre.*

Le Roman de Lulu
de David Decca, mise en scène de Didier Long, avec Sandrine Kiberlain, Gérard Darmon, Roger Van Hool et Laurent Bateau.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. Durée : 1 h 45. 170 F et 220 F. Jusqu'au 31 décembre.

Slaves !
de Tony Kushner, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Roland Bertin, Isabelle Carré, Luc-Antoine Diquero, Jean-Claude Jay, Maria Verdi, Isabelle Sadoyan, Michel Peyrelon, Yann Collette, Isabel Karajan et Axelle Grelet.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 35. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 1er décembre.*

Tite et Bérénice
de Pierre Corneille, mise en scène de Patrick Guinand, avec Claude Mathieu, Michel Favory, Isabelle Gardien, Jean-François Rémi, Olivier Dautrey, Alain Lenglet, Eric Génovèse et Coraly Zahonero.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 2 h 15. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 3 novembre.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BOGUS
Film américain de Norman Jewison, avec Whoopi Goldberg, Gérard Depardieu, Haley Joel Osment, Denis Mercier, Nancy Travis, Ute Lemper (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e. VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN
Film français de Bertrand Tavernier, avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

DRAGON BALL Z 2
Dessin animé japonais de Shigeyasu Yamauchi, Yoshihiro Ueda, (1 h 40).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

HAPPY HOUR
Film américain de Steve Buscemi, avec Steve Buscemi, Chloe Sevigny, Mark Boone Jr, Elizabeth Bracco, Anthony LaPaglia, Carole Kane (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE JARDIN
Film franco-slovaque de Martin Sulik, avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LABYRINTHE
Film franco-arménien-tchèque de Mikael Dovlatian, avec Serge Avedikian, Frounze Dovlatian, Karen Djanibekian, Nora Armani, Mikael Dovlatian, Manana Melkonian (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LE LIVRE DE CRISTAL
Film suisse de Patricia Plattner, avec Jean-François Balmer, Valeria Bruni-Tedeschi, Douglas Ranasinghe, Gamini Fonseka, John Arnold, Swarna Malawarachi (1 h 50).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LA PROMESSE
Film belge de Jean-Pierre, Luc Dardenne, avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES VOLEURS DE CINÉMA
Film italien de Piero Natoli, avec Piero Natoli, Joanna Chatton, Carlotta Natoli, Vera Gemma, Valerio Mastandrea, Neri Marcore (1 h 35).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

SÉLECTION

A TOUTE VITESSE
de Gaël Morel,
avec Elodie Bouchez, Pascal Cervo, Stéphane Rideau, Meziane Bardadi.
Français (1 h 26).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10).

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
de Todd Solondz,
avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell.
Américain (1 h 27).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett.
Danois (2 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10). VF : Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CAMELEONE
de Benoît Cohen,
avec Chiara Mastroianni, Seymour Cassel, Jackie Berroyer, Antoine Chappey, Alban Guitteny, Eddie Bunker.
Français (1 h 32).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

ENCORE
de Pascal Bonitzer,
avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Michel Massé.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES ENFANTS DE LA NATURE
de Fridrik Thor Fridriksson,
avec Gisli Halldorsson, Sigridur Hagalín, Bruno Ganz, Egill Olafsson.
Islandais (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).



FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

FOURBI
de Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

INDEPENDENCE DAY
de Roland Emmerich,
avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum.
Américain (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LONE STAR
de John Sayles,
avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

MIKHAIL KOBAKHIDZE (cinq courts-métrages inédits)
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

PARTY
de Manoel De Oliveira,
avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora.
Français (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

PONETTE
de Jacques Doillon,
avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Léopoldine Serre, Luckie Royer, Carla Ibled.
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA RENCONTRE
de Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LES VOLEURS
de André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

La « vache folle » à « Etats d'urgence »

La télévision peut-elle mettre en scène – et en images – l'une des grandes affaires sanitaires, économiques, politiques et diplomatiques de cette fin de siècle ?

VACHES FOLLES... homme fou ? Le « hors-série mensuel » de « La Marche du siècle », présenté par Jean-Marie Cavada, a choisi de traiter d'une affaire d'autant plus insaisissable qu'elle se nourrit de questions formulées par des scientifiques qui avouent, eux-mêmes, ne pas être en mesure de répondre. Cette situation, sans précédent, alimente à son tour une angoisse collective multiforme, qui précipite d'importantes modifications dans le comportement alimentaire de nos contemporains et qui aidera sans aucun doute à la prise de conscience des impasses auxquelles peut conduire le non-respect de quelques grands équilibres biologiques interespèces.

Structurée comme un gigantesque feuilleton, l'affaire de la vache folle a, pour l'essentiel, trouvé jusqu'à présent refuge dans la presse écrite. Depuis la fin du mois de mars et l'annonce faite par le gouvernement britannique d'un possible passage à l'homme de l'agent infectieux de l'encéphalopathie spongiforme bovine, la télévision n'a guère réussi à dépasser le stade de l'illustration. Carcasses animales transformées en farine, manifestations d'éleveurs, ministres de l'agriculture dévorant de la viande rouge, en direct, pour rassurer le peuple des consommateurs, les médias télévisuels ne sont guère parvenus à *« saisir »* le phénomène, ne montrant au total que quelques bribes du nouveau spectacle.

Ce hors-série tout en images de « La Marche du siècle » ne parvient pas à prévenir ces pièges. Pour autant, il fournit un premier ensemble cohérent. Avec lui, on entre dans les coulisses et les étables. On observe les erreurs répétées des politiques britanniques, leur volonté acharnée d'affirmer, contre les évidences croissantes, que toute forme de viande bovine *était sans danger*. On pressent, en d'autres termes, les fautes.



À QUAND LA VULGARISATION ?

Deux séquences méritent l'attention. La première voit la mémoire télévisuelle rapporter quelques documents déjà historiques sur l'épidémie bovine britannique et fournit – mais trop vite – quelques images poignantes de la symptomatologie de la vache folle et de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. La seconde propose une esquisse de ce que pourrait être une consommation alimentaire idéale, débarrassée du productivisme et des impasses où *conduit la* promotion *publicitaire* du mode alimentaire occidental.

Entre les deux, on retrouve une télévision moderne, outillée mieux que jamais, et pourtant incapable de défendre les vertus laïques de la vulgarisation. Une télévision trop puissante, trop goulue pour modestement s'effacer devant la complexité de la physiopathologie des maladies à prion, pour accepter d'entendre, simplement, les scientifiques. On retiendra de tout cela une première grille, fort utile, d'analyse, et quelques images, dont il faudra, demain, faire la lecture. Celle d'un ministre britannique tentant sans succès d'imposer à sa petite fille de manger un triste hamburger ; celle de milliers de quintaux de viande bovine réfrigérés en attente d'un improbable regain de consommation. Ou encore le poignant témoignage d'un boucher de la banlieue parisienne qui, à cause de la vache folle, se retrouve aujourd'hui sans clients et sans avenir.

Le téléspectateur est privé en revanche d'un travail qui reste à faire, celui de la mise en image de l'intimité de la structure vivante perturbée par ce prion-mystère dont une équipe de Zurich est parvenue à capter la structure tridimensionnelle. Qu'est-ce qu'un prion normal ? Comment devient-il pathologique ? D'où tire-t-il l'énergie qui le rend si mystérieusement et si terriblement dangereux ? Comment peut-il camper ainsi aux frontières de l'indispensable et du suicidaire ?

Il faudra pour voir tout cela attendre que *la télévision française* consente à s'intéresser à la médecine et à la science.

Jean-Yves Nau

★ « Etats d'urgence » : « Vaches folles... homme-fou ? », France 3, mercredi 23 octobre, 20 h 50.

La couette et la vertu

par Agathe Logeart

LE CHOIX était, osons l'écrire, cornélien. Allait-on une nouvelle fois succomber à l'attrait de l'émission de Claude Sérillon, qui, sur France 2, avec « C'est à suivre », démontre avec bonheur que le service public, quand on l'exerce avec sérieux et talent, peut s'élever à des hauteurs hélas rarement égalées ailleurs ? Ou allait-on rejoindre Nagui, qui sur TF 1, lance depuis la rentrée son « Appel de la couette », émission de divertissement, succédané de la « Brosse à dents » qu'il confectionnait pour France 2 jusqu'à la saison dernière ? Fromage ou dessert ? Râpé ou ketchup ? Boire ou conduire ? Fallait-il choisir ? Cette chronique tenant, quoi qu'en pensent les mauvaises langues, du sacerdoce, on décida de ne reculer devant aucun sacrifice et, par la grâce de la technique moderne et de son génie, le magnétoscope, de refuser ce dilemme et de regarder successivement les deux émissions, ce qui nous entraîna à des excès télévisuels que la morale réprouve.

On commença par Claude Sérillon, qui requiert sûrement un esprit plus éveillé, moins ramolli, en somme. Il lui faut bien de la vertu, pour, à une heure déjà tardive, parvenir ainsi à captiver son auditoire avec des sujets ardus, tels que le travail clandestin, le déménagement de *l'hôpital Broussais* ou l'utilisation abusive des contrats emploi-solidarité par les services de l'Etat. Et de la vertu, il en a, pour bousculer les habitudes et les mentalités qui préfèrent d'ordinaire au vrai débat les pugilats de salon ou les tunnels d'eau tiède. C'est incroyable ! Voilà un journaliste qui aborde de vrais sujets, reçoit de vrais invités qui n'ont pas auparavant été sélectionnés à partir d'un pannel représentatif de rien du tout et pose de vraies questions en attendant (et en obtenant) de vraies réponses. Ce qui ne gâche rien, il use d'un ton qui fleure bon l'impertinence et dont l'habitude, depuis que Michel Polac a été *manu militari* poussé vers une retraite prématurée, nous était passée. Ce sont des pans entiers de la société française, avec ses lâchetés, ses aberrations, ses impasses, qu'il nous dévoile. Il montre, démontre, démonte, explique. On en redemande.

Nagui, évidemment, c'est autre chose. Il reçoit au lit, et en pyjama, lové sous une couette hospitalière, et devant un public, lui aussi en tenue de nuit, de préférence coiffé d'un bonnet du même nom, ce qui, avouons-le, peut plonger le néophyte dans un abîme de perplexité. On apprit de la bouche du cheval que la poitrine d'Amanda Lear (en nuisette de satin rouge) ne se décida à grossir qu'après la ménopause, détail indispensable à notre culture générale. On vit Lio minauder comme à sa charmante habitude et tenter une nouvelle fois de démontrer que *« les brunes ne comptent pas pour des prunes »*. *Une cantatrice aux paupières* peintes en ailes de vampire fourra ses doigts dans le nombril de l'animateur, qui se tortilla d'aise. Il faut avoir vu cela, ne serait-ce qu'une fois dans sa vie, pour comprendre ce que le mot écœurement veut dire.

MERCREDI 23 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Elisa, top model. Série. La signature.
15.35 Superclub Dorothée. Les Années fac ; Conan l'aventurier ; Power Rangers ; Les Chevaliers du zodiaque.
17.35 Jamais 2 sans toi... t. Série. Diagnostic réservé.
18.10 Le Rebelle. Série. La maison de poupées.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LE LURON PASSIONNÉMENT
Divertissement présenté *par Philippe Bouvard. Invités : Denise* Fabre, Pierre Douglas... (140 min). 83240897
Philippe Bouvard retrace la carrière de l'imitateur, disparu il y a dix ans.

23.10

▶ MODES DE VIE
Magazine. Les enfants cachés : les enfants naturels en quête de *légitimité* (75 min). 8852052
Portraits de quatres enfants naturels dont certains sont des célébrités comme : Mazarine (Mitterrand), Claude Picasso...

0.25 Ushuaïa. Magazine. Birmanie : Pagan, au gré du vent. Au ras des pâquerettes ; Le chemin des Incas ; Seul au milieu de l'Atlantique... (90 min). 2256521
1.55 Journal, Météo.

2.05 Histoire des inventions. 3.00 TF 1 nuit. 3.10 et 4.05, 5.10 Histoires naturelles. 4.35 Cas de divorce. 5.05 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Bienvenue à bord.
14.55 Le Renard. Série. *La piste d'un invisible.*
16.00 et 5.05 La Chance aux chansons.
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong.
17.55 Hartley cœurs à vif.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Pauvre Balthazar !
19.20 et 1.50 Studio Gabriel. Invités : Jean-Louis Murat, Jean-Edern Hallier.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

L'INSTIT
Série. Demain dès l'aube, de François Velle, avec Gérard Klein (105 min). 8144149
L'instit aborde, avec ses élèves, la question de la mort lors du décès de la mère d'une fillette de sa classe. Bientôt une série culte ?

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Urgences : entre la vie et la mort. Invités : Xavier Emmanuelli, *secrétaire d'Etat ; Benoît J. Papon,* responsable des urgences de l'Hôpital américain ; Patrick Sauval, SAMU de Paris ; Erwan L'Her, urgences de Brest ; Pierre Goudaut, médecin de campagne (100 min). 9071526

0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. Magazine. Les paysans. Invités : Robert Paxton, Claude Michelet, Bertrand Hervieu, Christiane Lambert, Raymonde Lacombe, *Nicolas Jacquet* (70 min). 3307989

2.25 Emissions religieuses (rediff.). 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Cordée canine. 4.10 Outremers (rediff.).

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.35 Mike Hammer. Série.
14.30 Y a pire ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille. Jeu.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Un chien des Flandres.
17.45 C'est pas sorcier. Le métro.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Le Mangeur de mots,* de Thierry Dedieu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

ÉTATS D'URGENCE
Hors-série mensuel de « La Marche du siècle », présenté par Jean-Marie Cavada.
Vaches folles... homme fou ? Entretiens avec Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture et Pierre-Mathieu Duhamel, directeur général des Douanes françaises.
Une décennie de mensonges, de Gerry Northam, Francis de Groote et Steve Haskett ; La science dans le brouillard, de Stéphanie de Montvallon et Philippe Ody ; Le scandale continue, d'Olivier Warin et Lionel de Coninck ; La filière cochon, d'Olivier Warin et Lionel de Coninck ; *Conséquences d'une crise,* de Laurence Chartier et Bruno Carette ; Elever autrement, de Stéphane Gendarme et Eric Delagneau (95 min). 638255
● Lire ci-dessus.

22.25 Journal, Météo.
23.00 ▶ Un siècle d'écrivains. Jean Cocteau, de Jacques Barsac (45 min). 83439

23.45 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 0.35 Capitaine Furillo. Il était une fois. Série. 1.25 Musique Graffiti. *Fantaisie pour piano,* de Chopin, par *Mzia Simonishvili (20 min).*

La Cinquième

12.55 Attention santé. Les différentes couleurs de peau. 13.00 Planète blanche. Antarctica : Leith base baleinière. 13.30 Passe-partout. Les jeunes et le chômage. 14.00 L'Esprit du sport. Spécial Sportel à Monaco. 15.00 La Forêt des géants.
16.00 Deux ans de vacances. Feuilleton [3/6]. *Les collégiens sont kidnappés par les deux naufragés et conduits dans un ranch en attendant le versement d'une rançon...*
18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [31/52] Calamity Jane (30 min). 5101
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Le Business de Picasso (30 min). 4472
20.00 Une réserve sur le Danube. Documentaire de Frank Koschevski (30 min). 1385
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : NE PLEURE PAS, HONGRIE
Documentaire de Michael Kann (60 min). 1732304
Quarante ans après le soulèvement de Budapest en 1956, quinze grands témoins s'expriment sur la répression dont ils furent alors victimes.

21.45

MUSICA : BHAKTI
Film de Maurice Béjart (1973, 81 min). 7715894
Un hymne à l'amour à travers trois divinités de la mythologie indienne. Maurice Béjart en pleine extase mystique dans un film où danse, chant et musique riment avec paix et amour.

23.10 Gueule d'amour ■ ■ ■ Film de Jean Grémillon, avec Jean Gabin, Mireille Balin (1937, N., 90 min). 4744782
Un spahi en garnison à Orange, habitué aux conquêtes féminines, fait la connaissance d'une demi-mondaine en hermine qui ne répond pas à ses avances. Le couple célèbre de Pépé le Moko *est reformé dans un magnifique drame psychologique.*

0.40 Le Maquillage dans tous ses états. Documentaire de Martine Jouando et Bernard Dubois (rediff.). 2.00 The Light on Their Faces. Documentaire (rediff., 30 min).

M 6

12.20 Les Routes du paradis. Le secret. Série.
13.15 M 6 Kid. The Mask ; Creepy Crawlers ; Les Rockamis ; Robin des Bois junior ; Draculito ; Gadget Boy ; Highlander.
16.40 Hit Dance. Magazine.
17.05 et 1.50 Faites comme chez vous. Invitée : Laura Flessel.
18.00 ▶ Space 2063. Série. Abandonne tout espoir.
18.55 Highlander. Série. [2/2] Final.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. La télé se recycle.

20.50

LE BOURGEOIS SE REBIFFE
Téléfilm de Jean-Pierre Alessandri, avec Jean Lefebvre (98 min). 357878
Un confiseur de province s'approprie la recette d'une friandise, création de son apprenti.

22.40

MISSION SPÉCIALE À SAN DIEGO
Téléfilm de Jim Johnston et Stephen L. Posey, avec John Schneider (87 min). 2740526
Pour avoir trop bousculé un petit escroc, un chasseur de primes se retrouve condamné à une forte amende. Désargenté, il se met en quête de « travail ».

0.15 Secrets de femmes. Le chat et la souris ; *un si beau patient.*
0.50 Best of pop-rock.

2.40 Turbo. Magazine. 3.30 *Sea, Sex and Sun.* Documentaire. 4.00 E = M 6. Magazine. 4.25 Fréquenstar. Magazine. Loïck Peyron (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 Les Superstars du catch.
15.20 Tendre Voisin. Téléfilm de Tony Bill, avec James Woods, Kate Capshaw (90 min). 471052
17.00 Football américain. Championnat de la NFL.
17.55 Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Me Henri Leclerc (président de la Ligue française des droits de l'homme), Ennio Marqueto, Fernanda Abreu.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

DROP ZONE ■
Film de John Badham avec Wesley Snipes, Gary Busey (1994, 97 min). 4254965
Un policier, radié à la suite d'une opération ratée dont il est rendu responsable, veut laver son honneur et venger la mort de son frère.

22.40 Flash d'information.

22.50

COUPS DE FEU SUR BROADWAY ■ ■
Film de Woody Allen avec Dianne Wiest, John Cusack (1994, v.o., 99 min). 8468439
New York, années 20. Un auteur dramatique prétentieux est obligé, pour que sa pièce soit montée à Broadway, d'accepter le financement d'un gangster.

0.25 Le Couvent ■ ■ Film de Manoel De Oliveira (1995, v.o., 87 min). 2248231
1.55 100 ans de bulles. Documentaire (50 min). 2485892
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

20.30 Antipodes. Destin de femmes.

21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. *Marc Barreau, imprimeur (2).*
22.40 Nuits magnétiques. Voir à Venise (2).

0.05 Du jour au lendemain. Marc Le Bot (Théâtres et théorèmes). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées des 31 mars et 1er avril 1945 (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les poétiques : Nabile Farès ; 1.57, La descente de l'Irrawady (4) ; 2.55, Analyse Spectrale de l'Occident ; 5.28, Rainer Maria Rilke ; 5.57, Le banquet : L'Utopie.

France-Musique

20.00 Concert. Festival d'Ambronay. Donné le 28 septembre, à l'Abbatiale, par l'Akademia, l'Ensemble vocal régional de Champagne-Ardenne et La Fenice, dir. Françoise Lasserre : Vêpres solennelles de l'Immaculée Conception (d'après le recueil de Cavalli-1650), de Monteverdi, Magali Dami et Adriana Fernandez, sopranos, Pascal Bertin, alto, Hans Jorg Mammel et Bruno Boterf, ténors.
21.15 Concert. Festival d'Ambronay. Donné le 29 septembre, Tour Dauphine, par Laure Colladant, pianoforte : Sonates de Benda, Haydn, Boëly, Dussek, Woelfl.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Hoffmann, Risset.
23.07 Musicales comédies. Œuvres de Richard Rodgers et Oscar Hammerstein.

0.00 Jazz vivant. Ensemble de trombones Slide Ride avec Ray Anderson, Craig Harris, George Lewis et Gary Valente ; Le Jhetto Band de Craig Harris (hommage à Sun Ra au Festival Banlieues bleues). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Roméo et Juliette, opéra en 5 actes, de Gounod, par le Chœur de la Radio Bavaroise et l'Orchestre de la Radio de Munich, dir. Leonard Slatkin, Placido Domingo (Roméo), Ruth Ann Swanson (Juliette), Kurt Ollmann (Mercutio), Alastair Miles (Frère Laurent), Alain Vernhes (Capulet), Sarah Walker (Gertrude), Susan Graham (Stephano).

23.20 Les soirées... (Suite). Œuvres de Gounod, Puccini, Donizetti. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. *Invitée : Sandrine Kiberlain* (France 3 du 18/10/96)
21.00 Faits divers.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 A cœur, à corps, à cris. [3/3] A cris. De Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.
23.20 Pulsations.
0.30 Soir 3 (France 3).
21.25 Le Bal moderne.
21.55 La Légende des bateaux volants. [4/6].
22.45 Sikambano, les fils du bois sacré.
23.40 C'était hier. [2/13] Adieu, colonies.
0.40 Le Monstre du Loch Ness (50 min).

Planète

20.35 De Suez à la guerre du Golfe. [1/2] L'Orient compliqué, de 1948 à 1957.

Paris Première

21.00 Paris modes.
21.55 Le J.T.S.
22.20 Concert : Robert Charlebois. (100 min). 37523782
0.00 A bout portant (40 min).

France Supervision

20.30 La Provence de Paul Cézanne. De Charles Lartigue.
20.55 *Claude Monet.* De Dominique Verdure.
21.40 Concert : Festival Interceltique de Lorient (90 min). 75732101
23.10 Contes et légendes de Bretagne.

Ciné Cinéfil

20.30 Feu rouge ■ Film de Roy Del Ruth (1949, N., v.o., 80 min) 68190946
21.50 Les Temps modernes ■ ■ Film de Charles Chaplin (1936, N., 90 min) 5678410
23.20 Desire in the Dust ■ Film de William F. Claxton (1960, N., v.o., 105 min) 84250694

Ciné Cinémas

20.30 Sarafina ! ■ Film de Darrell James Roodt (1992, 115 min) 9867815
22.25 La Dame aux camélias. Film de Mauro Bolognini *(1980, 110 min)* 37098101
0.15 Le cinéma des effets spéciaux.

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. Le photographe.
20.45 Flash. L'imposteur.
21.40 et 0.45 François Gaillard ou la vie des autres. *Pierre.*
22.30 Sherlock Holmes. Le cargot maudit.
23.00 Les Champions. Ile noire.
23.50 Quincy. On ne peut pas toujours gagner (55 min).

Canal Jimmy

20.30 VR5. Un souvenir brûlant.
21.15 Quatre en un.
21.45 Mister Gun. Tous dans le bain.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Quelle salade !
22.40 Friends. Celui qui se faisait passer pour Bob.
23.05 Father Ted. Rendez-nous le père Jack !
23.30 The New Statesman. Fatale extraction.

Eurosport

17.00 et 22.30 Tennis.
18.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Stuttgart (3e jour, 90 min). 437526
19.30 Motors.
20.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Stuttgart (3e jour, 120 min). 484830

Les films sur les chaînes européennes

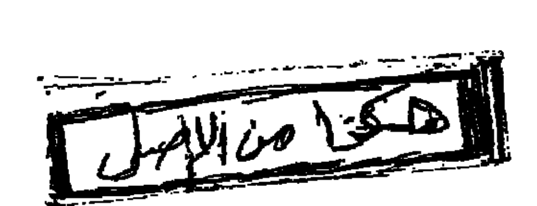
RTL 9

23.40 Rire express. 23.50 Télé-achat. 0.05 Le Fil du rasoir. Film de John Byrum (1984, 125 min). Avec Bill Murray. *Drame.*

TMC

22.50 Les Bateliers de la Volga. Film de Victor Tourjansky (1959, 105 min). Avec John Derek. *Aventures.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MERCREDI 23 OCTOBRE 1996

La négociation sur la Nouvelle-Calédonie reprend par la filière du nickel

Le FLNKS pose en préalable le droit d'accès aux gisements miniers

LE BUREAU POLITIQUE du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) a donné son « feu vert », lundi 21 octobre, à une reprise discrète des négociations sur la question du nickel. Les deux principaux dirigeants de la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), André Dang et Raphaël Pidjot, devaient participer, mardi à Paris, à des discussions avec les représentants des ministères de l'industrie et de l'outre-mer et de la société Eramet (filiale du groupe Erap, contrôlé par l'Etat), qui détient, en Nouvelle-Calédonie, des gisements considérés comme vitaux par les indépendantistes (*Le Monde* du 19 septembre).

Cette « négociation technique » a été précédée d'un séjour en métropole du président du FLNKS, Roch Wamytan, qui a réaffirmé, à cette occasion, à l'ensemble de ses interlocuteurs politiques et économiques, toute l'importance qu'attachent les indépendantistes kanaks à la réalisation d'une importante usine de traitement du nickel dans le nord du territoire. Son prédécesseur à la tête du FLNKS, Paul Néaoutyine, plus particulièrement chargé du dossier du nickel au sein du mouvement, a résumé ainsi, lundi à Nouméa, la volonté des indépendantistes : *« L'accès au massif minier de la Tiébaghi* [l'un des gisements contrôlés par une filiale d'Eramet] *est redevenu un préalable à toute reprise des discussions politiques sur l'avenir du territoire. »*

Sur le plan politique, en effet, plus rien ne s'oppose véritablement à la reprise des négociations tripartites entre l'Etat, le FLNKS et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste), suspendues le 19 avril. Le « document de cadrage » remis, au début de septembre, par le gouvernement au président du FLNKS a été plutôt bien accueilli localement, et le mouvement indépendantiste prépare actuellement son propre texte, à partir duquel il sera possible de dresser la liste des points de convergence et des points de divergence. Mais il reste que le temps presse.

Pour des raisons différentes, les trois partenaires souhaitent que le dossier calédonien ne soit pas « pollué » par la campagne pour les élections législatives de 1998. Pour cela, il faudrait que les bases d'un accord soient trouvées avant la fin de cette année, que sa traduction juridique aboutisse avant l'été prochain et qu'un référendum de ratification soit organisé à la fin de 1997, soit un an avant l'échéance fixée par les accords de Matignon.

L'ÉVOLUTION DE JACQUES LAFLEUR

Après un mois passé en métropole, le président du RPCR, Jacques Lafleur, a marqué son impatience en déclarant qu'il est temps de *« siffler la fin de la mi-temps »*. Le député RPR souhaite que les discussions bilatérales entre l'Etat et le FLNKS – qui n'ont jamais cessé depuis la suspension des négociations – se terminent à la fin octobre, pour laisser la place à des conversations à trois. Le chef de file du camp anti-indépendantiste a lui-même évolué en évoquant, pour la première fois au mois d'août, lors d'une conférence à l'université du Pacifique, la notion de *« souveraineté partagée »* entre la France et la Nouvelle-Calédonie. Il estime, par ailleurs, que l'hypothèse d'une révision de la Constitution, qui serait rendue nécessaire par une solution institutionnelle originale, n'est plus écartée a priori par le président de la République.

Enfin, bien qu'en désaccord avec la gestion des dirigeants de la SMSP, M. Lafleur a apporté sa pierre au règlement de la question du nickel. Lui-même ancien propriétaire de mines sur le Caillou, il a remis une note au premier ministre, Alain Juppé, pour le convaincre que les réserves de nickel, qu'il évalue à 50 millions de tonnes de métal, sont suffisantes pour alimenter une usine dans le nord de la Nouvelle-Calédonie sans pénaliser les intérêts d'Eramet.

Franck Madœuf et Jean-Louis Saux

Lettre de Sainte-Hélène

par Pierre Georges

MÊME les grands hommes sont humains. A preuve, cette notule retrouvée dans un journal intime de Napoléon : *« Pas ce soir, Joséphine ! »*

Plus sérieux, les 2 500 documents napoléoniens, pour beaucoup connus, qu'un éditeur américain s'apprête, en coopération avec le Musée d'Etat de Moscou, à publier sur microfilms. Ces documents, de la main de l'empereur lui-même ou de celles de ses proches, famille et maréchaux, faisaient partie pour l'essentiel d'une collection rassemblée à l'époque par le comte Orlov, puis, un siècle après, récupérée par l'Etat soviétique et versée aux archives.

Déjà, sous Buonaparte perçait Napoléon. Général ou empereur, l'homme écrivait beaucoup. Mal, d'une écriture heurtée, difficile à déchiffrer, mais beaucoup. Il écrivait partout, documents officiels, lettres, en marge des livres qu'il lisait. Il écrivait sur tout et avec tout ce qui lui tombait sous la main, ratures comprises. De ce fonds exhumé et passionnant, on retiendra par exemple deux pages, ébauche d'un roman d'amour esquissé par un jeune Corse à la fin du 18e siècle. Selon le conservateur du musée historique de Moscou, ces deux pages sont *« hautement explicites »* si elles ne témoignent pas d'un génie littéraire absolu.

Il était dit en effet que le jeune Corse romantique ne ferait pas carrière dans les lettres. Mais il cultiva tout au long de sa vie le goût de l'aphorisme, jeté ici ou là, au hasard des écrits. Par exemple celui-ci résolument moderne et pour tout dire à usage contemporain : *« Un gouvernement qui ne sait comment admettre sa responsabilité dans les erreurs est un gouvernement qui ne peut commander. »* Ou cet autre : *« On est moins sensible aux avantages généraux qu'aux privilèges particuliers et individuels. »*

Napoléon, puisqu'il en eut le temps et le goût, écrivit ainsi beaucoup sur l'exercice du pouvoir. *« Avant que de faire injustement reproche à un citoyen, le pouvoir doit toujours essayer de faire mieux que lui. »* Aphorisme toujours, en manière d'autoportrait, *« il faut être devin pour être juste »*.

Devin, l'Empereur ne le fut pas toujours. Il l'admet notamment à propos de la campagne de Russie qui lui fut fatale. Le fonds retrouvé à Moscou comporte à cet égard une note de lecture consacrée par l'Empereur, lors de son séjour à Sainte-Hélène, à un ouvrage d'un général anglais présent en Russie en 1812-1813. Ce dernier y affirmait, comme chacun l'a cru et le croit encore, que la Grande Armée fut d'abord battue par l'hiver russe et par les généraux *« Janvier et Février »*.

Huit ans après cette débâcle, en 1820, l'Empereur, tout de même bien placé pour juger, dément formellement par écrit cette analyse. Il affirme que la bataille de Russie *« fut perdue bien avant les premières gelées d'octobre »*. Notamment par le coup d'arrêt donné à la campagne impériale, le 7 septembre 1812, à Borodino, par les forces de Koutouzov. Napoléon explique en somme que cette sanglante bataille ne fut pas une victoire comme l'Histoire le voudrait, mais sa défaite. Et que la suite, *« un hiver pas plus mauvais que les autres selon les conditions russes »*, ne fit qu'en illustrer les conséquences. Bref, il va nous falloir réviser nos classiques : ce fut Borodino plutôt que la Bérézina !

Quand le CFCE « exporte » discrètement ses agents...

AU DÉBUT de l'histoire, il ne s'est trouvé personne pour protester. Quand, au printemps, le ministre délégué aux finances et au commerce extérieur, Yves Galland, a annoncé son intention d'engager une vaste réorganisation des trois organismes français d'appui au commerce extérieur, les syndicats en ont même accepté le principe.

La fusion annoncée, d'ici à la fin de l'année, de l'Agence de coopération technique et industrielle (Actim), qui assure la promotion des technologies françaises à l'étranger, et du Centre français des manifestations à l'étranger (CFME), qui a la haute main sur l'organisation des foires-expositions, n'a pas fait de vagues, non plus que le rapprochement de cette nouvelle entité, en 1997, avec le Centre français du commerce extérieur (CFCE), qui aide les entreprises françaises exportatrices.

Pendant l'été, cependant, le malaise a commencé à couver. Avec l'annonce de dix-sept suppressions de postes à l'Actim, sur un effectif de cent quatre-vingts personnes, et de cent quinze postes au CFCE et au CFME, sur un effectif de quelque cinq cents salariés, les personnels de ces trois organismes ont commencé à comprendre que la rationalisation du dispositif public de soutien à l'exportation n'était pas seule en cause. Ils ont mesuré que, si une réforme a été décidée, c'est moins pour « muscler » la force de frappe française à l'exportation que pour entrer dans l'épure du projet de loi de finances pour 1997 et de ses 60 milliards de francs d'économies.

Encore faut-il que les économies décidées ne soient pas factices. Or, dans le cas du CFCE, du CFME et de l'Actim, l'histoire a pris une tournure inattendue. Certaines réductions d'effectifs doivent se faire par mesures d'âge ou par départs volontaires, mais d'autres interviendront par redéploiement. Depuis quelques jours, des salariés du CFCE ont eu, en effet, la surprise de recevoir des appels téléphoniques du ministère de l'agriculture ou de celui de l'industrie pour leur proposer un poste. Un haut fonctionnaire, contrôleur d'Etat, vient d'être chargé de servir d'intermédiaire entre les salariés menacés et les administrations.

Certains services vont pouvoir embaucher des salariés de l'un des trois organismes sur des postes budgétaires théoriquement « gelés », ce qui permettra de respecter officiellement la consigne de réduction des effectifs ; mais ces services rembourseront au CFCE les salaires versés aux agents concernés, afin qu'il puisse afficher une baisse apparente de sa masse salariale et respecter son plan d'économies. Seront créés ainsi des fonctionnaires fantômes, toujours rattachés à un organisme pour lequel ils ne travailleront plus et qui ne les paiera qu'en apparence.

Laurent Mauduit

Les banques suisses se sont servies des fonds des victimes du nazisme

BERNE. Un protocole confidentiel, publié lundi 21 octobre par *Le Nouveau Quotidien* de Lausanne, révèle que des fonds non réclamés ayant appartenu à des juifs polonais et placés dans des banques suisses ont servi à indemniser les biens suisses nationalisés par le gouvernement communiste de Varsovie, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Lundi dans la soirée, le porte-parole du département fédéral des affaires étrangères, Jean-Philippe Tissières, reconnaissait l'authenticité du document, tout en précisant que les fonctionnaires actuels du ministère *« en ignoraient jusqu'alors l'existence »*.

Selon *Le Nouveau Quotidien*, la teneur de ce protocole confidentiel donne raison au sénateur républicain de New York, Alfonse D'Amato, qui mène la campagne visant à savoir ce que sont devenus les fonds non réclamés des victimes du nazisme, déposés en Suisse. M. D'Amato a affirmé, le 16 octobre, que ces fonds avaient été utilisés pour l'indemnisation des entreprises suisses nationalisées par les régimes communistes. Le ministère helvétique des affaires étrangères avait qualifié ces accusations de *« fausses »*. –*(Corresp.)*

Affaire Le Floch-Prigent : Me Claude Richard entendu à Paris par le juge Joly

L'INSTRUCTION sur l'affaire Elf-Bidermann a connu, lundi matin 21 octobre, un rebondissement aussi spectaculaire qu'inattendu. Le juge Eva Joly a reçu dans son cabinet à Paris, l'avocat parisien Claude Richard, en fuite depuis le 11 juin et visé par un mandat d'arrêt international. Conseil de Maurice Bidermann, ainsi que de plusieurs des protagonistes du dossier Elf, Me Richard s'était réfugié en Israël – pays dont il détient la nationalité –, où il avait été interrogé, les 26 et 27 août, par le vice-consul de France à Tel-Aviv. L'avocat avait alors livré, sur les transactions auxquelles il avait pris part, de nombreux détails, dont certains fragilisaient la défense de l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, et celle de Maurice Bidermann (*Le Monde* du 21 septembre). Les formes inédites de cet interrogatoire avaient motivé le dépôt, par les avocats de M. Le Floch-Prigent, d'une requête en annulation visant certaines pièces de la procédure, dont les procès-verbaux de Tel-Aviv. Dans l'attente d'une décision sur ce point de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, le juge d'instruction semble avoir opportunément obtenu le retour inespéré de Me Claude Richard. Celui-ci avait d'ailleurs, auparavant, confirmé par écrit ses déclarations au vice-consul de France en Israël, dans un document d'une dizaine de pages récemment transmis au magistrat, manifestement destiné à prémunir l'enquête d'une éventuelle annulation. Les circonstances du retour impromptu de l'avocat renforcent aujourd'hui le soupçon d'une négociation entre le juge Joly et l'avocat en fuite : la notification, en Israël, de sa mise en examen avait déjà entraîné, *de facto*, l'extinction du mandat d'arrêt international, permettant à l'avocat de voyager à sa guise. Lundi, Me Richard a été officiellement interpellé par la police à l'aéroport de Roissy – en vertu d'un mandat d'amener curieusement daté du 17 septembre. Mme Joly avait été prévenue par lui de son arrivée en provenance de Londres. Me Richard s'est vu notifier une nouvelle fois sa mise en examen pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »*. Son défenseur, Me Olivier Schnerb, a indiqué au *Monde* qu'un contrôle judiciaire lui interdisant uniquement de rencontrer les autres personnes mises en examen lui avait été infligé. M. Richard a également dû s'acquitter d'une caution, mais il demeure libre de ses mouvements.

La fuite de l'avocat ayant pesé lourd dans la décision du juge de placer en détention provisoire M. Le Floch-Prigent, ses défenseurs, Mes Olivier Metzner, Jean-Didier Belot, et Luc Gramblat, ont déposé lundi soir, en son nom, une nouvelle demande de mise en liberté. Dans l'après-midi, Mme Joly avait organisé une confrontation entre l'ex-PDG d'Elf et le PDG d'Elf-Gabon, André Tarallo, mis en examen depuis le 3 juillet. Au cours de cette confrontation, M. Tarallo aurait souligné l'intérêt porté par l'Etat gabonais dans l'investissement proposé au profit du groupe Bidermann, à hauteur de 163 millions de francs, en 1992, et qui constitue l'un des points cruciaux de l'enquête du juge Eva Joly.

Hervé Gattegno

Intellectuels et artistes manifestent leur soutien à Gérard Paquet

UNE LARGE MANIFESTATION de soutien à Gérard Paquet, directeur du Théâtre de la danse et de l'image à Châteauvallon, a rassemblé, lundi 21 octobre, au Théâtre de la Bastille, à Paris, de nombreux artistes et intellectuels à la suite de la décision du tribunal de grande instance de Toulon, saisi par le maire Front national de la ville, Jean-Marie Le Chevallier, de nommer un administrateur judiciaire à Châteauvallon (*Le Monde* du 17 octobre). Bernard Faivre d'Arcier, les chorégraphes Angelin Preljocaj, Régine Chopinot, le philosophe Jean Duvignaud et beaucoup d'autres étaient présents. Maurice Béjart, Jean-Luc Godard, Marc Ferro, Marin Karmitz, notamment, avaient envoyé des messages. Quant au ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, il a clairement exprimé son soutien à Gérard Paquet : *« Le TNDI de Châteauvallon*, écrit-il dans un communiqué, *occupe aujourd'hui une place importante dans le paysage chorégraphique et culturel, notamment grâce à l'action de son directeur-fondateur, Gérard Paquet, et de toute son équipe, ainsi qu'à celle de son président, Jean-Jacques Bonnaud. C'est en plein accord avec ceux-ci que j'envisage le maintien et le développement des missions de Châteauvallon (...). »*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 22 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21303,90	−1,43	+6,31
Honk Kong index	—	—	+25,12

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

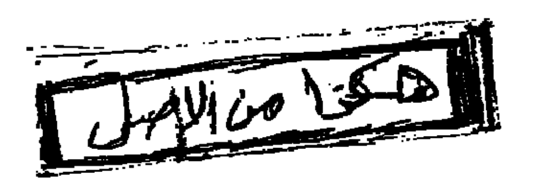
OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

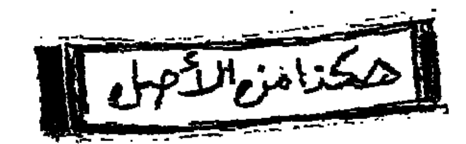
	Cours au 21/10	Var. en % 18/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2180,22	−0,23	+16,47
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+18,13
Milan MIB 30	—	—	+13,74
Francfort Dax 30	2728,71	−0,22	+21,06
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+1,47
Madrid Ibex 35	—	—	+18,96
Amsterdam CBS	—	—	+27,09

Tirage du *Monde* daté mardi 22 octobre 1996 : 531 756 exemplaires 1 –

■ **FORMATION :** le délégué général du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes de Paris (CFPJ), Bruno Dalle, et le conseil d'administration ont demandé et obtenu, lundi 14 octobre, la nomination pour six mois, par le tribunal de grande instance de Paris, d'un « mandataire ad hoc », Me Hubert Lafont. Celui-ci aidera le CFPJ à réaménager le passif cumulé depuis 1993 (7,8 millions de francs, pour un chiffre d'affaires annuel de 65 millions) en discutant avec les banques et les créanciers. Le CFPJ a décidé de vendre l'un de ses immeubles et se prépare à d'autres cessions immobilières.







TREMPLIN
Des formations linguistiques pour favoriser l'emploi



TRIBUNE
par Lahsen Abdelmalki, Philippe Fournand et Dominique Gaudron

Le Monde EMPLOI



DANS « LE MONDE EMPLOI » DU 30 OCTOBRE
Recruter pour affaiblir la concurrence

ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XII

MERCREDI 23 OCTOBRE 1996

▼ INITIATIVES

Ça va... un peu mal à la tête, c'est tout.

Nicolas Vial

Selon un sondage Ipsos-« Le Monde », le chômage pèse sur le climat social. Le secteur public est particulièrement troublé

Les salariés entre inquiétude et optimisme

APRÈS des mois de préparation, un ambitieux projet qui associe « Le Monde Emploi-Initiatives », l'institut de sondages Ipsos Opinion et de grandes entreprises voit *enfin le jour.* L'Observatoire du monde du travail, puisque tel est le nom de cet instrument nouveau, a été conçu pour prendre le pouls du climat social, chez les salariés. Que *ceux-ci appartiennent* au secteur public ou privé.

Unique en son genre, ce système d'enquêtes va nous permettre de dresser régulièrement l'état de l'opinion *en nous centrant* exclusivement sur les catégories qui non seulement occupent un emploi, mais représentent le noyau dur des actifs.

Dès sa première sortie, l'outil tient déjà ses promesses *et démontre que* la démarche sera fertile. Quelques jours après la grève nationale du 17 octobre, et alors que la série de questions *avait été posée* avant ce temps fort social, *il est très intéressant* de constater le caractère ambivalent des sentiments exprimés. On peut tout à la fois se sentir proche de ceux *qui* se mobilisent, partager *leurs craintes* et, *dans* le même moment, faire preuve de pondération. Il semblerait que les uns et les autres n'oublient jamais que, ayant du travail, ils figurent parmi ceux qui ont *de la chance. Les* autres résultats confirment que le monde des salariés n'est pas uniforme, il s'en faut, et que cela va même au-delà de ce que retient une *analyse courante puisque* de très nombreuses fractures le traversent. Selon que l'on est ouvrier ou cadre, on ne manifestera certes pas le même degré de confiance *dans l'avenir, mais cette appréciation* doit encore être nuancée. Au fil des questions, il apparaît que le cadre supérieur se déclare relativement critique à l'égard de sa direction ou *que, prenant ses distances,* il se montre parfois désabusé, considérant que l'entreprise ne sait pas expliquer les changements. Ce désaccord sur la stratégie peut être celui d'un initié qui connaît les arcanes du pouvoir ; il peut aussi *signifier* une gêne due à la proximité de la décision qu'il est chargé de diffuser ou *d'appliquer. Ce trait vient en tout cas* souligner comment les difficultés bien connues de la hiérarchie intermédiaire, et donc des agents de maîtrise, techniciens et contremaîtres, également visibles, *tendent* à se propager. Ces catégories se trouvent au cœur de toutes les contradictions et les assument mal.

A l'inverse, et au plus bas de *l'échelle, on constate que* les perturbations sont nombreuses, ainsi *que* les motifs de mécontentement qui vont jusqu'à la colère, voire la révolte, et se teinte d'incompréhension. Il y a même une proportion considérable de salariés, de l'ordre de 10 %, qui se sentent hors du jeu et qui proclament son rejet. Ce qui est beaucoup et vient recouper une autre cassure, préoccupante, en fonction du niveau de diplôme et la qualification, *qui se situe aux* alentours du baccalauréat ou de bac + 2. En deçà se trouvent ceux qui semblent avoir perdu espoir.

En comparaison, les autres césures *paraîtront* logiques et attendues, bien qu'elles prennent une signification nouvelle. Pour ceux des jeunes qui sont installés dans l'emploi, l'optimisme est plutôt de règle, se conjuguant avec une forte motivation qui tranche avec le fatalisme ou la résignation, au mieux, des plus âgés. De leur avenir, faute de perspectives claires. Manifestement, les entreprises publiques ou les administrations souffrent d'un déficit d'explications *convaincantes. Une sorte* de tragédie collective, aux fondements éminemment psychologiques, est en train de se nouer dont la dernière grève ne rendait que partiellement *compte.*

Cet état de l'opinion, comparable à de l'eau qui dort en apparence, est représentatif du climat général où tout est possible en même temps qu'il témoigne d'une forme de lassitude. Il est à rapprocher d'un autre sondage, réalisé également par Ipsos Opinion avant la journée de grève du 17 octobre, et selon lequel 54 % *des Français se sentaient solidaires* (contre 47 % l'an passé) tout en considérant, à 41 %, qu'il y aurait plus à perdre qu'à gagner d'un grand mouvement de revendication.

même, et selon des expressions inquiétantes, les salariés du secteur public expriment leur désarroi, bien *plus que leurs collègues du privé. Le* malaise, là, est considérable, qui prend des tournures extrêmes, nombre de questionnés redoutant pour leur emploi, autant que pour leurs salaires, et, plus *encore,* pour

Alain Lebaube

L'Observatoire du monde du travail

« Le Monde Emploi-Initiatives » et l'Institut Ipsos Opinion se sont associés pour mettre au point l'Observatoire du monde du travail, conçu comme un dispositif d'enquêtes destiné à mieux comprendre les mutations du monde salarié : suivi du moral des salariés, influence de la *conjoncture, climat* social, *attitudes et comportements* des salariés à l'égard de leur environnement professionnel, etc. A travers ces enquêtes, il s'agira de mieux cerner les systèmes de représentation des salariés en ce qui concerne l'univers de l'entreprise et, plus généralement, la valeur « travail ». Au fil de leurs parutions, les enquêtes de l'Observatoire du monde du travail tenteront d'éclairer les débats, entre journalistes, sociologues et responsables d'entreprises, sur ces enjeux.

De grandes entreprises françaises ont décidé de participer à la mise au point de ce programme annuel d'enquêtes : ECCO, EDF, Elf Aquitaine, Total, Sofinco et Usinor-Sacilor. Elles sont aujourd'hui les entreprises *fondatrices* de l'Observatoire du monde du travail aux côtés du *« Monde Emploi-Initiatives »* et de l'Institut Ipsos Opinion.

Le salariat recouvre des mondes très hétérogènes

LA première enquête de l'Observatoire du monde du travail, relative au moral des salariés, fournit, à partir d'une dizaine d'indicateurs, des informations permettant de mieux cerner l'état d'esprit d'un groupe social qui a connu de profondes mutations ces vingt dernières années. Peut-on d'ailleurs parler, à la lumière de cette photographie prise en ce début d'automne 1996, d'un *« groupe au singulier »* tant le champ des perceptions, des attitudes et des préoccupations est hétérogène ?

● **L'emploi, au cœur des inquiétudes.** L'inquiétude est le premier terme résumant l'état d'esprit général. Elle se construit d'abord sur la peur du chômage, qui *concerne un salarié sur quatre* et plus d'un million d'entre eux si l'on projette en effectifs la proportion de ceux pour qui la crainte est maximale, particulièrement dans le secteur privé.

● **Les indices révélateurs de la sécurité du statut salarié.** Ces indices sont d'abord financiers. Analysés dans leur globalité, les salariés témoignent, par rapport aux non-salariés, d'une plus grande sécurité financière lorsqu'on les interroge sur leur capacité à dépenser ou à épargner, ou quand ils apprécient les perspectives d'évolution de leur pouvoir d'achat. Les indices sont également psychologiques : malgré les temps difficiles, la structure de l'entreprise apparaît comme un « abri ». L'entreprise conserve aujourd'hui le capital de confiance dans sa capacité à faire évoluer ses structures ou à assurer l'emploi.

● **Embauche, salaires, temps de travail : la perception d'un immobilisme des dirigeants.** La vision protectrice de « l'entreprise-abri » n'épargne pas d'un constat critique à l'égard des dirigeants en ce qui *concerne leur action en matière sociale*. Vécu comme optimiste, le discours plutôt encourageant de la direction sur la conjoncture s'oppose au sentiment qu'elle donne d'un certain immobilisme sur des enjeux décisifs.

● **Les multiples lignes de fracture du monde salarié.** Les jeunes salariés interrogés affichent, en général, sur tous les indicateurs, malgré la permanence de la crainte pour l'emploi, un moral bien supérieur à leurs aînés. L'impression des plus jeunes de disposer des chances *pour réussir et éviter l'exclusion* précède un sentiment croissant d'insatisfaction et d'angoisse des plus âgés, sensibles aux mutations de leur secteur, à la gestion des reconversions ou des fins de carrière. A l'inquiétude s'ajoute alors fréquemment des sentiments de peur et de colère, d'autant plus significatifs lorsqu'on y intègre des critères qui précisent le profil des salariés interrogés. La fracture salariée est alors béante : ouvriers, notamment sans qualification, salariés du public aux revenus modestes, non-bacheliers, employés travaillant dans les grandes entreprises, expriment les réactions les plus négatives et semblent entraînés dans une spirale allant de l'insatisfaction à la colère. En outre, les demandes de lisibilité sur l'avenir professionnel, sur la progression au sein de l'entreprise, sur sa stratégie, touchent toutes les catégories, et particulièrement les cadres.

● ***L'inégale pression du climat* social.** Entre les salariés des secteurs public et privé, il y a aujourd'hui un niveau de défiance à l'égard des directions et un climat sur le terrain qui distingue nettement le potentiel de mobilisation de ces deux catégories de salariés. Alors qu'une majorité de salariés du secteur public affichent leur mécontentement, les points de vue des salariés du secteur privé expriment des sentiments plus contrastés.

● **La préoccupation émergente *pour le temps consacré au travail.*** Les salariés les moins en proie au doute financier et à la peur de l'exclusion sont plus fréquemment conduits à exprimer une préoccupation pour l'organisation du travail. Le temps consacré au travail, l'équilibre et les arbitrages opérés par les salariés dans ce domaine pourraient devenir, dans une phase de sortie de crise, le futur grand enjeu pour une majorité de salariés.

Pierre Giacometti,
directeur général d'Ipsos Opinion

L'état d'esprit général

Quels sont les termes parmi les suivants, qui résument le mieux votre état d'esprit aujourd'hui lorsque vous pensez à votre travail ?

	POSITIF					NÉGATIF				
	MOTIVATION	CONFIANCE	ESPOIR	SÉRÉNITÉ	EUPHORIE	INQUIÉTUDE	COLÈRE	RÉSIGNATION	RÉVOLTE	PEUR
ENSEMBLE DES SALARIÉS	27%	19%	[illegible]	13%	2%	38%	11%	11%	[illegible]	[illegible]
SALARIÉS DU SECTEUR PUBLIC	28%	17%	[illegible]	17%	1%	36%	14%	11%	[illegible]	[illegible]
SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ	26%	20%	[illegible]	10%	2%	39%	10%	11%	[illegible]	[illegible]

(Total supérieur à 100 car plusieurs réponses possibles)

La perception de la situation financière du foyer

En pensant à votre situation financière et à celle de votre foyer, dites celle qui correspond le mieux à la vôtre actuellement.

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS*	ENSEMBLE DES SALARIÉS
VOUS POUVEZ VOUS PERMETTRE DE METTRE DE L'ARGENT DE CÔTÉ ET D'ACHETER TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN	19 %	23 %
VOUS NE POUVEZ PAS METTRE D'ARGENT DE CÔTÉ, MAIS VOUS ARRIVEZ À ACHETER TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN	36 %	35 %
VOUS NE POUVEZ PAS METTRE D'ARGENT DE CÔTÉ ET VOUS N'ARRIVEZ PAS TOUJOURS À ACHETER CE DONT VOUS AVEZ BESOIN	31 %	30 %
VOUS NE POUVEZ PAS METTRE D'ARGENT DE CÔTÉ ET VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS À ACHETER CE DONT VOUS AVEZ BESOIN	11 %	10 %

Les perspectives d'avenir pour le pouvoir d'achat

À propos du niveau de vos revenus et de celui de votre foyer, pensez-vous que dans les mois qui viennent il va...

ENSEMBLE DES FRANÇAIS* : NE SE PRONONCE PAS 3% ; NETTEMENT AUGMENTER 2% ; LÉGÈREMENT AUGMENTER 16% ; RESTER STABLE ; LÉGÈREMENT BAISSER 23% ; NETTEMENT BAISSER

ENSEMBLE DES SALARIÉS : NE SE PRONONCE PAS 1% ; NETTEMENT AUGMENTER 2% ; LÉGÈREMENT AUGMENTER 18% ; RESTER STABLE ; LÉGÈREMENT BAISSER 19% ; NETTEMENT BAISSER

*Enquête IPSOS réalisée les 11 et 12 octobre 1996 auprès d'un échantillon de 976 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans...

La principale source d'inquiétude demeure le chômage

Un actif sur quatre nourrit des craintes quant à son emploi. Le sentiment de vulnérabilité s'accroît parmi les catégories les plus modestes

L'INQUIÉTUDE semble être devenue le sentiment le mieux partagé dans les entreprises françaises : 38 % des salariés choisissent ce mot (sur une liste de dix) pour *« résumer leur état d'esprit lorsqu'ils pensent à leur travail »*, loin devant la motivation (27 %), la confiance (19 %), l'espoir (17 %), la sérénité (13 %), la colère, *ex-aequo* avec la résignation (11 %), la révolte (10 %), la peur (8 %)... et l'euphorie (2 %) !

Sentiment dominant, l'inquiétude est plus marquée parmi les catégories intermédiaires : près de la moitié (47 %) des techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise se disent inquiets, contre seulement 31 % des cadres supérieurs et 40 % des ouvriers. Si la colère, symptomatique de la « fracture sociale » au travail, croît avec la taille de l'entreprise, elle dépend aussi étroitement du niveau de salaire : 15 % des employés percevant moins de 72 000 francs de revenus annuels se disent en colère, contre 11 % de ceux dont les revenus excèdent 240 000 francs. Sécurité de l'emploi oblige, la sérénité s'affiche plus volontiers dans le secteur public (17 %) que dans le privé (10 %).

ÉCHELLE SOCIALE

La perception de la situation financière de leur foyer permet d'identifier quatre catégories de salariés : un petit quart de privilégiés (23 %) estiment qu'*« ils peuvent mettre de l'argent de côté et acheter tout ce dont ils ont besoin »* ; un bon tiers (35 %) parmi les classes moyennes affirment qu'*« elles ne peuvent pas mettre de l'argent de côté, mais qu'elles arrivent à acheter tout ce dont elles ont besoin »* ; aux franges de la précarité, presque un tiers (30 %) des salariés indiquent qu'ils ne peuvent ni épargner ni *« acheter tout ce dont ils ont besoin »* ; enfin, 10 % avouent de *« réelles difficultés »*. Quant à l'évolution de leur revenu dans les mois à venir, la majorité des salariés (53 %) parient sur la stabilité, 15 % envisageant une hausse, 31 % une baisse.

Principale source d'inquiétude des salariés : le chômage. Plus d'un sur quatre (26 %) avoue nourrir *« des craintes en ce qui concerne son emploi dans les mois qui viennent »*, chiffre qui culmine à 31 % dans le privé. En général, plus le salarié est jeune, plus l'entreprise est de petite taille, plus le poste se situe au bas de l'échelle sociale, plus les revenus sont modestes, plus le niveau d'études est faible... et plus le sentiment de vulnérabilité face au chômage est fort. Ainsi 37 % des ouvriers non qualifiés disent avoir des craintes pour leur emploi, contre un peu plus de 15 % des cadres supérieurs.

La hantise du chômage est tout aussi manifeste lorsqu'on interroge les salariés sur leur *« principale préoccupation professionnelle »* : ainsi pas moins de 41 % citent d'emblée *« le maintien de leur emploi »* (47 % dans le secteur privé), 29 % *« leur niveau de salaire »* (38 % dans le public) et 25 % *« le temps consacré à leur travail »*. Sans surprise, les salariés travaillant dans des PME – et singulièrement celles dont les effectifs ne dépassent pas cinq personnes – sont davantage préoccupés par le risque du chômage.

La perception de l'état d'esprit de la direction de l'entreprise par les salariés révèle une étonnante disparité public/privé. Si 49 % des salariés estiment que le climat général est plutôt optimiste, ceux du secteur privé sont beaucoup plus enclins à l'optimisme (54 %) que ceux du public (40 %).

Même observation sur le front de l'emploi : si 62 % des salariés – singulièrement dans les transports, les télécommunications et les services – déclarent que *« la direction de leur entreprise a plutôt tendance à vouloir réduire les effectifs »*, ils sont 79 % à partager cet avis dans le public (conformément aux restrictions budgétaires arrêtées par le gouvernement), contre seulement 54 % dans le privé. Moindre, l'écart public/privé n'en est pas moins révélateur à propos de la politique salariale : 78 % des actifs du public pensent que *« la direction a plutôt tendance à ne pas augmenter les salaires »*, 69 % dans le privé.

CONFIANCE AUX DIRECTIONS

Quant à savoir si *« la direction arrive à bien expliquer aux salariés les changements nécessaires pour l'avenir »*, le fossé se creuse à nouveau : 38 % en sont convaincus dans le public, 54 % dans le privé. La question du temps de travail apparaît comme le seul domaine où la disparité public/privé s'efface, 59 % des salariés, dans chacun des deux secteurs, estimant que *« la direction a plutôt tendance à maintenir le temps de travail au niveau actuel »*.

De manière étonnante, 71 % des salariés déclarent *« faire confiance à la direction de leur entreprise pour maintenir l'emploi »*. Cette confiance manifeste se double néanmoins d'un sentiment de méfiance à propos de la politique salariale, 55 % des salariés (et même 61 % dans le public) affirment *« ne pas faire confiance à la direction de leur entreprise pour augmenter les salaires »*. Quant à la perception du climat social, elle conduit à distinguer trois groupes d'entreprises : un petit tiers (28 %) où le climat est qualifié d'*« excellent »* ; un gros tiers (38 %) où les tensions sont dites *« ponctuelles »* ; un dernier tiers (31 %) où les salariés font état d'un *« mécontentement profond »*. Le mécontentement apparaît plus important dans le secteur public (40 %), et singulièrement dans les secteurs des transports et des télécommunications (44 %).

Le clivage public/privé retrouve toute sa pertinence sur la question de l'éventualité d'un conflit social, comme on l'a constaté l'hiver dernier lors de la grande grève des transports en commun : 61 % des salariés du secteur public estiment *« probable »* un tel conflit *« dans leur entreprise dans les mois qui viennent »* alors que 30 % seulement de leurs collègues du privé s'accordent sur ce pronostic. De même, 64 % des salariés du public *« auraient probablement envie, si un mouvement de grève se développait dans leur secteur, d'y participer »*, contre 47 % du privé. Paradoxalement, le potentiel de mobilisation est plus important chez les salariés à revenu moyen que parmi ceux dont les revenus sont modestes.

Invités à noter de 1 à 10 leur vie professionnelle, la moitié des salariés se donnent une note supérieure ou égale à 7, la moyenne générale s'établissant à 6,18 (et même 6,25 dans le public). Résultat honorable qui traduit, par-delà l'inquiétude née de la persistance d'un taux de chômage très élevé (12,6 %), une relative satisfaction professionnelle. Comme si les actifs, conscients de la dégradation et de la précarisation de l'emploi, étaient désormais persuadés que le statut de salarié constitue un privilège en soi...

Philippe Baverel

Les craintes pour l'emploi

Dans les mois qui viennent avez-vous des craintes en ce qui concerne votre emploi ?

ENSEMBLE DES SALARIÉS : NE SE PRONONCE PAS 1% ; OUI, BEAUCOUP 9% ; OUI, ASSEZ 17% ; NON, PEU ; NON, PAS DU TOUT 48%

	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ
OUI, BEAUCOUP	7%	11%
OUI, ASSEZ	12%	20%
NON, PEU	18%	28%
NON, PAS DU TOUT	63%	40%

La principale préoccupation professionnelle

Tous comptes faits, quelle est dans les mois à venir votre principale préoccupation professionnelle ?

ENSEMBLE DES SALARIÉS : AUCUNE DE CELLES-LÀ 4% ; NSP 1% ; LE MAINTIEN DE VOTRE EMPLOI 41% ; VOTRE NIVEAU DE SALAIRE 29% ; LE TEMPS CONSACRÉ À VOTRE TRAVAIL

	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ
LE MAINTIEN DE VOTRE EMPLOI	27%	47%
VOTRE NIVEAU DE SALAIRE	38%	24%
LE TEMPS CONSACRÉ À VOTRE TRAVAIL	28%	23%
AUCUNE DE CELLES-LÀ	6%	4%
NE SE PRONONCE PAS	1%	2%

Veille de grève à Poissy, banlieusarde et provinciale

EN cette fin de matinée du dimanche 13 octobre dernier, le soleil est lumineux et doux sur la grande place de Poissy (Yvelines) où se tient le marché. Tandis qu'une foule dense se presse le long des étals, la queue à l'entrée de la boulangerie forme, en parallèle, un long fleuve tranquille où les conversations vont bon train. Non, tout le monde n'a pas encore entendu parler des grèves prévues pour le jeudi 17 : à 30 kilomètres de Paris, Poissy garde un peu d'ambiance provinciale.

C'est le lendemain au petit matin, sur les quais de la gare, que l'on découvre que cette « province » est aussi et d'abord une banlieue. La foule qui, la veille, goûtait le plaisir du soleil d'arrière-saison, afflue, compacte, dans la pénombre, aussitôt happée par des trains qui se succèdent rapidement. Là, plus d'un pense déjà aux problèmes que va lui poser la journée de jeudi.

La population a payé un lourd tribut aux grandes grèves de l'hiver dernier. Aller travailler a été particulièrement difficile. A l'époque, on a parlé des moments d'entraide et de convivialité qu'avaient suscités la situation. Mais plus personne ne semble se le remémorer. Seuls restent les *« très mauvais souvenirs »*.

Chez certains, il s'agit carrément d'exaspération : *« La France est un pays soviétisé*, lance un commerçant. *L'étatisme tue le pays ! »*, à quoi répond la colère d'une femme âgée : *« Il y en a ras le bol, c'est toujours l'ouvrier qui paie ! »* Mais le plus grand nombre tente visiblement d'éviter ce type de réaction, de montrer qu'il assume la complexité des situations.

Ce qui conduit à ce résultat paradoxal, qui n'a bien entendu aucune valeur statistique : sur sept salariés du secteur public rencontrés, il ne se trouve qu'une jeune femme fonctionnaire pour proclamer une adhésion pleine et entière, sans état d'âme, au mouvement de grève ; une employée du Crédit lyonnais montre, elle aussi, beaucoup de conviction, mais souligne qu'elle y est poussée par la situation de sa banque.

Sur les cinq autres, trois – un enseignant, une infirmière et un fonctionnaire des impôts – se disent décidés à ne pas faire grève. Les deux premiers donnent de ce choix une même explication : *« Avoir du travail est une chance. »*

PROLONGEMENT ÉVENTUEL

Le fonctionnaire des impôts estime le mouvement trop faible pour aller au-delà de la journée du 17 et, comme tel, privé de sens : *« Je ne sens pas d'élan pour la suite, à la différence de l'an dernier. »* Quant aux deux qui ont décidé de participer à la grève, ils en attendent au mieux *« une journée de mobilisation réussie »*, doutant qu'elle ait des prolongements.

Chez les personnes qui travaillent dans le secteur privé, on retrouve cette sorte d'écartèlement : certaines refusent de parler, parce que – se contentent-elles de confier –, elles tiendraient des propos désagréables pour les grévistes. Beaucoup d'autres s'efforcent de nuancer l'évocation des *« ennuis »* engendrés par les grèves en exprimant des préoccupations de fond. Elles prennent par exemple leurs distances par rapport à la défense d'intérêts catégoriels : *« Il y a des problèmes beaucoup plus importants et urgents. »*

Quand on leur demande leur avis sur les prolongements éventuels de la grève, beaucoup d'habitants de Poissy envisagent l'approche d'un mouvement de grande ampleur. *« Il faudrait*, dit une voix féminine douce et réfléchie, *une action qui dure très longtemps. Voyez mai 68 : pas mal de choses ont été débloquées. Maintenant on fait des grèves qui ne mènent à rien. Même celle de fin 1995 n'a finalement donné aucun résultat ! »*

C'est encore une femme qui dit : *« Il faudrait que quelque chose éclate. Car la gangrène s'installe, personne n'écoute personne. Pourquoi une telle situation ? Il faut absolument que le gouvernement se décide à prendre des décisions de fond sur les sujets essentiels, c'est-à-dire le chômage, l'insertion des jeunes. Ma fille a vingt-quatre ans et elle vient de terminer ses études. Elle est morose, mélancolique. Nous n'avons pas connu cela à leur âge. Il faut en sortir ! »*

Marie-Claude Betbeder

هكذا من الأحول

Les jeunes actifs sont les plus optimistes

Les moins de trente ans éprouvent de l'anxiété, mais restent plus confiants que leurs aînés

LORSQU'ils ont réussi à franchir ce qui pour beaucoup reste infranchissable – la barrière de l'emploi –, les jeunes se montrent plutôt satisfaits de leur situation. Ils sont en tout cas beaucoup plus optimistes que leurs aînés : 73 % des salariés de moins de trente ans affichent ainsi un état d'esprit positif à l'égard de leur travail, contre 53 % de ceux âgés de trente à quarante-neuf ans. Et chez les 16-24 ans, 29 % se montrent confiants dans leur vie professionnelle, face aux 19 % de l'ensemble des personnes interrogées.

L'enquête Ipsos s'intéresse à ceux qui ont un emploi avec un véritable contrat de travail. La chance qu'ils ont d'être entrés dans l'entreprise, ils ne veulent la perdre à aucun prix : ayant réussi à s'y insérer, ils s'y investissent. La motivation est donc la première idée qui leur vient à l'esprit lorsqu'on les interroge sur leur travail : parmi les 16-24 ans, 50 % citent cette qualité contre 27 % des salariés, soit deux fois plus.

Mais cet enthousiasme s'estompe avec l'âge : entre 40 et 49 ans, ils ne sont plus que 25 % à se dire motivés pour 16 % chez les plus de 50 ans. Plus les salariés sont âgés, moins ils misent sur leur vie professionnelle : si pour 27 % des moins de trente ans, le travail est synonyme d'espoir, ce n'est le cas que pour 15 % des 30-49 ans. Passé 40 ans, les salariés affichent un scepticisme certain : 60 % des plus de 50 ans et 64 % des 40-49 ans jugent de façon sombre leur travail. Avec l'âge, il semble que les salariés se fassent de moins en moins d'illusions sur le devenir de leur situation. Ainsi, alors que 63 % des moins de trente ans pensent progresser, 50 % des 30-49 ans doutent au contraire de pouvoir avancer dans l'entreprise. Sur cette question, les pourcentages des pessimistes s'élèvent à 50 % chez les 40-49 ans et à 54 % chez les plus de 50 ans.

De même, si 27 % des jeunes salariés escomptent une hausse de leurs revenus dans les mois qui viennent, seulement 12 % parmi leurs aînés y croient et 33 % d'entre eux pensent qu'ils vont baisser.

C'est parmi les 40-49 ans que les insatisfaits sont les plus nombreux concernant leur situation financière : 35 % d'entre eux disent non seulement ne pas pouvoir mettre de l'argent de côté, mais également ne pas arriver à acheter ce dont ils ont besoin, et 15 % avancent avoir de réelles difficultés financières.

Globalement, les salariés ayant déjà quelques années d'expérience se montrent plus critiques que leurs cadets à l'égard de leur direction : 45 % des 30-49 ans affirment que celle-ci ne sait pas bien expliquer les changements nécessaires pour l'avenir de l'entreprise, contre 36 % des moins de trente ans.

SATISFACTION ET ANXIÉTÉ

Ce clivage générationnel se reflète dans l'appréciation que les uns et les autres ont du climat social dans leur entreprise. Ainsi, si 36 % des moins de trente ans le trouvent bon – ils sont même 45 % chez les 16-24 ans –, ils sont seulement 25 % chez les 30-49 ans du même avis. Dans cette dernière tranche d'âge, plus sceptiques, si ce n'est inquiets quant à leur avenir, ils sont aussi plus nombreux à pronostiquer un conflit dans leur entreprise. Ainsi, 43 % des 35-39 ans et 45 % des 40-49 ans pensent qu'un tel mouvement est probable. Et ils sont respectivement 56 % et 57 % à envisager de prendre part à une grève si elle a lieu.

S'ils se montrent moins critiques à l'égard de leur direction et moins prêts au conflit, les salariés de moins de trente ans soulignent cependant avec plus d'insistance que leurs aînés la tendance de leur entreprise à avoir recours aux heures supplémentaires (30 % contre 22 % des 30-49 ans). D'ailleurs, lorsqu'on les interroge sur leurs principales préoccupations professionnelles, 28 % des 16-24 ans mettent en avant le temps consacré à leur travail. Sur ce problème toutefois, les moins de trente ans privilégient très nettement le maintien de leur emploi (43 %) sur le niveau de salaire (28 %). Les 16-24 ans sont ceux qui, sur l'ensemble des salariés, manifestent le plus de craintes (34 %) pour leur emploi dans les mois qui viennent. Ainsi, la relative satisfaction des jeunes n'empêche pas pour autant leur anxiété. Ce double constat montre, si besoin en était, que le travail reste une valeur essentielle, créatrice de lien social.

Laetitia Van Eeckhout



NICOLAS VIAL

« Il va quand même falloir s'y mettre aussi ! »

Lendemain de grève à Gennevilliers vu par des salariés du privé

LE café est situé à deux pas de la gare de RER de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). 7 heures du matin, le 18 octobre : la petite salle est presque pleine. Comme chaque jour de la semaine, ils sont plus d'une quinzaine de salariés d'entreprises privées à venir ici prendre le « p'tit noir ». La zone industrielle du Champ-de-l'Autel est à deux pas, à cheval entre Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne. Dans vingt minutes, chacun ira rejoindre son lieu de travail : Sollac ou Derichebourg pour les uns, Chimidis, ETG ou TIT Metal pour les autres.

La double page du *Parisien* est étalée sur le comptoir. La carte de France des manifestations de la veille suscite les commentaires : *« 30 000 à Rennes, 40 000 à Marseille, entre 40 000 et 100 000 à Paris, c'est pas mal ! »*, lance Philippe, un grand gaillard, la trentaine. *« Tu parles, il en faudrait dix fois plus »*, lui rétorque son voisin, Bernard, plus sceptique. *« Il en faudrait surtout dix fois moins ! »*, lâche dans son dos un troisième, juste avant de payer son café et de sortir, manifestement mécontent de la tournure de la conversation du jour.

« Vous en faites pas, commente Philippe, l'air espiègle, *déjà avant il était hostile aux grèves. Maintenant qu'il est devenu chef, ça s'arrange pas... »* Des rires l'accompagnent, puis la conversation reprend. Chacun y va de son argument, souhaitant marquer sa solidarité avec les fonctionnaires : *« Ils ont bien raison. Même les médecins s'y sont mis »*, etc. Puis les propos s'étiolent. On lit l'article du *Parisien*, placé juste à côté de la carte des manifestations. Le titre attire l'oeil : « En province, les salariés du privé ont été de la partie »...

PEUR DE LA MAÎTRISE

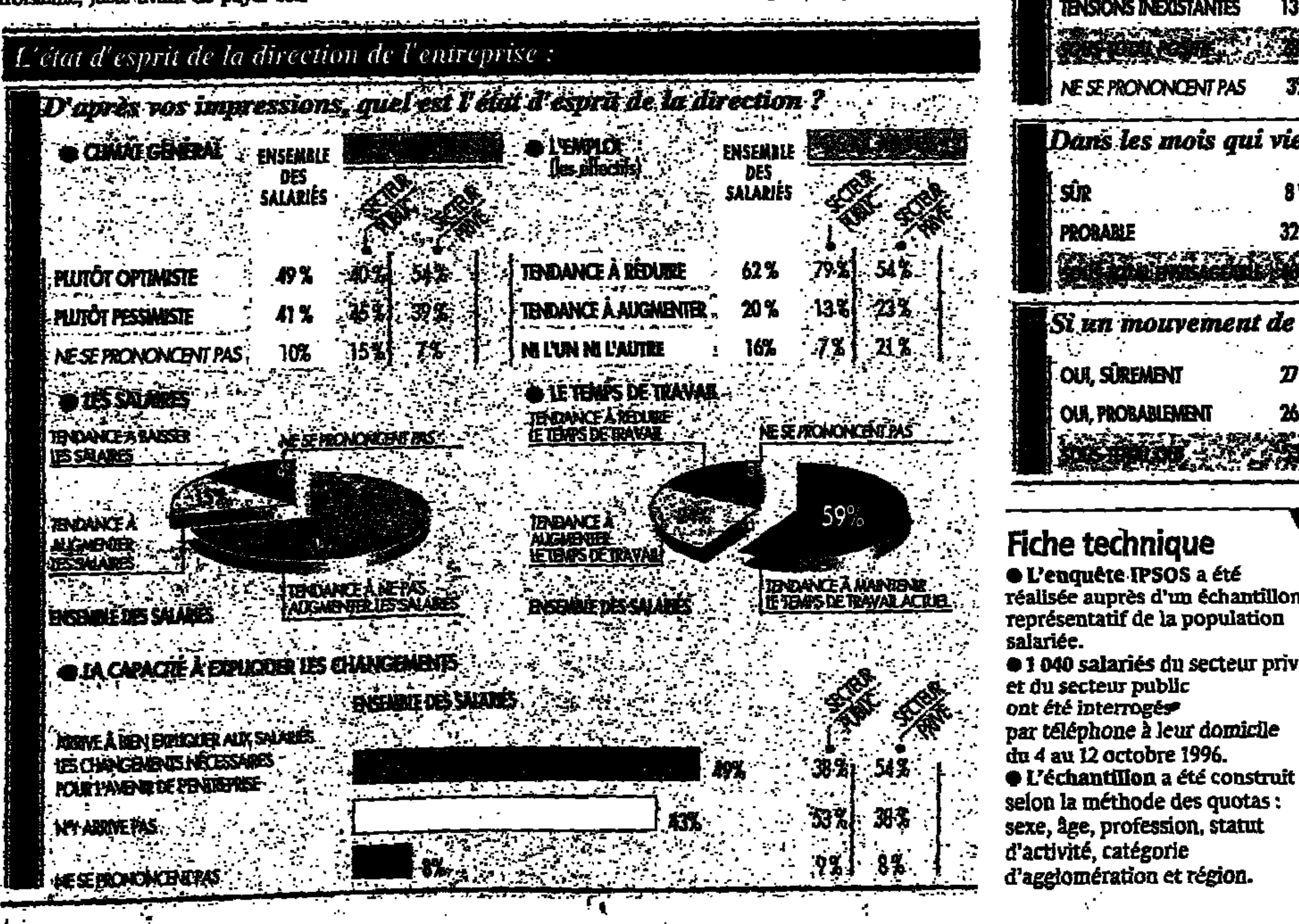
« C'est vrai ça : et ceux du privé ? » Un court silence suit la remarque. Comme la plupart des salariés de la zone industrielle du Champ-de-l'Autel, tous travaillent ici dans des entreprises privées. *« C'est pas pareil*, explique Bernard, *dans le privé, on peut nous licencier du jour au lendemain. »*

« Dans le privé, ça va mal, pire même que chez les fonctionnaires », lui répond Philippe. Beaucoup l'approuvent : blocage des salaires, durée de cotisation des retraites allongée, CSG, RDS, cadences, heures supplémentaires, etc. *« C'est sûr, ils profitent de notre silence*, explique à son tour Julien. *Mais ça ne peut pas venir de petites boîtes comme les nôtres. Il faut que ce soit les grosses qui s'y mettent. Dis voir, Ahmed, qu'est-ce que t'en penses ? »* Tous les regards se tournent alors vers un travailleur marocain placé au bout du comptoir. Un long silence précède son commentaire.

Bien connu de tous, Ahmed, qui travaillait jusqu'en 1989 dans la ZI voisine, est depuis O.S. chez Citroën, à Aulnay-sous-Bois. Il explique que les gars ont peur de la maîtrise : *« Hier, les délégués CGT sont passés dans les ateliers avec des pancartes et des revendications pour soutenir les manifestants. Tout le monde était d'accord. Mais derrière les délégués, des agents de maîtrise fermaient la marche, comme pour dire : "Faut pas vous y croire" ! »*

« C'est bien ce que je disais, enchaîne aussitôt Bernard, *c'est beaucoup plus dur dans le privé. »* Le témoignage d'Ahmed, conclu par la sentence de Bernard, semble avoir jeté un froid. Chacun regarde devant lui. *« Il va quand même falloir s'y mettre aussi*, lâche tout à coup Philippe, *on ne peut pas se contenter de faire grève par procuration. Si le gouvernement a pu revenir sur son plan après son recul, c'est parce que ceux du privé s'y sont pas mis. Faut savoir ce qu'on veut... »*

Olivier Piot



L'état d'esprit de la direction de l'entreprise :

D'après vos impressions, quel est l'état d'esprit de la direction ?

● CLIMAT GÉNÉRAL	ENSEMBLE DES SALARIÉS	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ
PLUTÔT OPTIMISTE	49 %	40 %	54 %
PLUTÔT PESSIMISTE	41 %	45 %	39 %
NE SE PRONONCENT PAS	10%	15 %	7 %

● L'EMPLOI (les effectifs)	ENSEMBLE DES SALARIÉS	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ
TENDANCE À RÉDUIRE	62 %	79 %	54 %
TENDANCE À AUGMENTER	20 %	13 %	23 %
NI L'UN NI L'AUTRE	16%	7 %	21 %

● LA CAPACITÉ À EXPLIQUER LES CHANGEMENTS	ENSEMBLE DES SALARIÉS	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ
ARRIVE À BIEN EXPLIQUER AUX SALARIÉS LES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES POUR L'AVENIR DE L'ENTREPRISE	49%	38 %	54 %
N'Y ARRIVE PAS	43%	53 %	38 %
NE SE PRONONCENT PAS	8%	9 %	8 %

La perception du climat général dans votre entreprise :

Quel terme résume le mieux le climat social ?

	ENSEMBLE DES SALARIÉS	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ
CLIMAT EXCELLENT	15 %	8 %	19 %
TENSIONS INEXISTANTES	13 %	11 %	14 %
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NE SE PRONONCENT PAS	3%	3 %	2 %
TENSIONS FRÉQUENTES	22 %	26 %	21 %
FORT MÉCONTENTEMENT	9%	14 %	6 %
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TENSIONS PONCTUELLES	38 %	38 %	38 %

Dans les mois qui viennent un conflit entre la direction et les salariés est-il :

	ENSEMBLE DES SALARIÉS	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ
SÛR	8 %	15 %	5 %
PROBABLE	32 %	46 %	25 %
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
IMPROBABLE	36 %	22 %	43 %
IMPOSSIBLE	19 %	12 %	22 %
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Si un mouvement de grève se développait, auriez-vous envie d'y participer ?

	ENSEMBLE DES SALARIÉS	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ
OUI, SÛREMENT	27 %	33 %	23 %
OUI, PROBABLEMENT	26 %	31 %	24 %
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NON, PROBABLEMENT PAS	17 %	15 %	18 %
NON, SÛREMENT PAS	24 %	16 %	28 %
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Fiche technique

- **L'enquête IPSOS a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population salariée.**
- **1 040 salariés du secteur privé et du secteur public** *ont été interrogés par téléphone à leur domicile* **du 4 au 12 octobre 1996.**
- **L'échantillon a été construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession, statut d'activité, catégorie d'agglomération et région.**

t r i b u n e

Les limites des zones franches

par Lahsen Abdelmalki, Philippe Fournand et Dominique Gaudron

LE projet de loi relatif à la mise en œuvre du pacte de relance pour la ville, examiné par l'Assemblée le 20 juin 1996, doit être examiné prochainement par le Sénat. Il prévoit l'instauration de quarante-trois zones franches, dans lesquelles les entreprises existantes ou nouvellement installées bénéficieront d'exonérations massives de charges sociales et fiscales. Le dispositif suscite de nombreuses interrogations, auxquelles répliquent ses défenseurs en mettant en avant le fait qu'il place l'action économique, jusqu'à présent cruellement manquante, au rang des priorités de la politique de la ville. Pour Jacques Chirac, il s'agit du *« chaînon manquant à l'ensemble des moyens dont s'était dotée la politique de la ville »*.

Aussitôt connu, le projet des zones franches a suscité de nombreuses critiques. Les plus indulgentes envers le gouvernement se sont contentées de modérer l'efficacité du projet proposé. Les plus virulentes en ont souligné les aspects pervers. Le débat sur la question du chômage dans les quartiers jugés prioritaires a été le plus vif, opposant, comme à l'accoutumée, les partisans et les adversaires de la politique du premier ministre.

Sur ce seul aspect, si le diagnostic à l'origine du projet est juste, les conclusions qui en sont tirées sont discutables. En effet, ce ne sont pas les emplois en tant que tels qui importent mais leur accessibilité aux populations structurellement exclues du marché du travail. Il ne faut pas confondre le phénomène social qu'est le chômage et le phénomène spatial qui constitue sa traduction sur le terrain.

La vision du gouvernement repose sur une conception erronée du fonctionnement des marchés du travail urbain. Elle conduit à essayer de développer les opportunités d'emplois sur les quartiers pour que les habitants à la mobilité réduite s'en emparent alors que tout indique que le relâchement de la proximité habitat-emploi est une donnée irréversible. Ce relâchement, qui comporte certes des désavantages, traduit une grande conquête sociale et économique des années de crise.

L'étude d'impact de la délégation interministérielle à la ville souligne les limites des « zones franches » : 25 000 emplois maintenus et 5 000 à 7 000 créés. Mais ces données sont elles-mêmes vraisemblablement surestimées. Si les quartiers ne sont pas toujours dépourvus d'activités, nombre de celles-ci sont tributaires d'approvisionnements et de débouchés extra-territoriaux. On ne devrait donc comptabiliser comme emplois maintenus que les emplois captifs liés à l'évolution endogène des quartiers, ce qui constitue un gisement d'emplois bien faible. Les maires des villes concernées ne s'y trompent pas. Derrière le consensus de façade, ils avouent leur intérêt prioritaire pour les moyens supplémentaires qui sont accordés dans les domaines de l'éducation, de la sécurité et de l'aménagement.

> Ce ne sont pas les emplois en tant que tels qui importent mais leur accessibilité aux populations structurellement exclues du marché du travail

Du point de vue de la doctrine qui l'anime, le pacte affiche une foi confondante dans les mécanismes du marché. Il se fonde sur le postulat que la déformation de l'échelle des salaires incitera les entrepreneurs à adopter un comportement rationnel favorable aux habitants des quartiers puisqu'ils coûtent moins cher et « rapportent » des avantages fiscaux. C'est oublier que le marché du travail est finalement assez peu sensible aux incitations par les prix.

On retiendra, enfin, que les zones franches sont porteuses de nombreux effets pervers. Les expériences étrangères le montrent bien, même si les dispositifs anglais et américains portent plus loin les dispositions prévues par le projet de loi français. En privilégiant une « approche des quartiers », le pacte tend, malgré lui, à les marquer du symbole de l'échec. C'est le comble pour un projet qui est appelé à remplir une mission d'intégration.

C'est pourquoi le débat en cours sur le projet doit amener les citoyens à s'interroger sur la volonté et les objectifs réels que nos gouvernants poursuivent. Si le projet n'est qu'un énième dispositif de traitement social du chômage et de dérégulation du marché du travail, une prospective sur l'après-« zones franches » doit être pensée immédiatement. Que se passera-t-il si l'une des pièces maîtresses du plaidoyer de Jacques Chirac contre la « fracture sociale » venait à révéler son inefficacité ? Pour paraphraser une expression d'Eric Raoult, qui est aussi celle de Mathieu Kassaitz dans « La Haine », le plus dur n'est pas de lancer la bouée de sauvetage mais de la rattraper ; sinon, on coule.

***Lahsen Abdelmalki** est maître de conférences à l'université Lyon-II.*
***Philippe Fournand** et **Dominique Gaudron** sont consultants.*

l e c t u r e s

Secouer les dogmes

SALAIRES ET EMPLOI,
une critique de la pensée unique
de Hoang-Ngoc Liêm.
Syros, 192 p., 110 F.

LE titre est sans ambiguïté : il s'agit de secouer les dogmes de la *« désinflation compétitive »* et de la réduction des déficits. Et l'exposé est sévère à l'égard des nouveaux keynésiens *« qui ont fini par "tuer le père" »* en ralliant de fait les libéraux pour désigner le coût du travail comme *« le principal déterminant du chômage »*. L'abaisser est ainsi devenu une priorité et, faute de pouvoir toucher au SMIC, on *« reporte intégralement sur les ménages le financement de l'exonération des cotisations patronales »*.

Développant une argumentation désormais connue, l'ouvrage accuse l'intégration européenne d'avoir privilégié la maîtrise de l'inflation plutôt que la croissance et l'emploi, les politiques budgétaires et monétaires étant verrouillées par les critères de convergence. L'Europe se serait ainsi *« engagée au début des années 90 dans un cercle vicieux récessionniste auto-entretenu »*. Pour le briser, l'auteur, maître de conférences à Paris I, suggère de nouveaux choix : initiative française d'une baisse des taux d'intérêt, progression des rémunérations rendue possible par la diminution des coûts salariaux unitaires, mise en cause des choix de Maastricht au profit d'une relance concertée de la croissance.

Au développement des *« temps partiels »* et à la baisse du coût du travail non qualifié, Hoang-Ngoc Liêm oppose une réduction massive de la durée hebdomadaire légale (les 35 heures) ainsi que la promotion d'emplois de services qualifiés. Et, pour financer ceux-ci, il va jusqu'à proposer d'utiliser à la création d'emplois publics et sociaux les sommes qui sont aujourd'hui consacrées aux exonérations de cotisations patronales. Changer de logique économique, traiter autrement l'emploi, n'irait pas sans des réorientations et des décisions difficiles. Ce livre en pose les bases en fournissant du grain à moudre aux contempteurs de la pensée unique. Et il éclaire les problèmes que nous avons à résoudre, en distinguant notamment les caractéristiques des croissances française et anglo-saxonne en termes de contenu en emplois.

Une démarche à soigner

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL À L'HÔPITAL
de Philippe Grosjean et Marie-José Boutet.
ESF Edition, 116 p., 129 F.

PAS si simple de s'attaquer concrètement à l'aménagement du temps de travail ! Il faut des objectifs clairs, une analyse précise des tâches, une méthode bien élaborée... et du temps (*« douze mois sont nécessaires pour mener une première expérience à terme »*, expliquent les auteurs). Ce guide détaille le contenu des différentes étapes du processus et les conditions de leur mise en œuvre. Si les caractéristiques du milieu hospitalier déterminent certains choix, bon nombre d'indications peuvent servir dans d'autres secteurs d'activité.

Daniel Urbain

t r e m p l i n

Des formations linguistiques pour favoriser l'emploi

Dans un rapport remis au Parlement, la délégation à la langue française plaide pour une évaluation de la lutte contre l'illettrisme

TRENTE-CINQ pour cent des allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) sont illettrés – capables de déchiffrer un mot isolé mais ne sachant pas lire une phrase – contre 8 % en moyenne nationale. Tel est le résultat d'une enquête menée en 1993, auprès d'un échantillon représentatif de 1 100 RMIstes, par Alain Bentolila, professeur de linguistique à la Sorbonne. Trois ans plus tard, aucune conséquence n'a encore été tirée de ce chiffre. *« Au XIXe siècle, 50 % des Français étaient analphabètes, sans être pour autant en rupture avec la société. Aujourd'hui, les 8 % d'illettrés représentent des exclus en puissance »*, observe Alain Bentolila qui, depuis 1989, mène des enquêtes nationales sur l'illettrisme et vient de publier *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier* (Editions Plon). Au point que certaines personnes complexées renoncent à s'inscrire en stage...

Tout juste remis au Parlement, le rapport de la délégation générale à la langue française, sur l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, enfonce le clou : *« Découvert dans notre pays au début des années 80, il* [l'illettrisme] *est fortement lié aux inégalités sociales et à la crise économique. »* Et même si la maîtrise du français figure dans divers dispositifs d'insertion, il reste du chemin à parcourir. À ce jour, il n'existe en effet pas de moyens pour mesurer l'impact des formations linguistiques. Alors que le ministre du travail, Jacques Barrot, devrait bientôt présenter un projet de loi destiné à donner un *« nouvel essor »* à la formation professionnelle (*Le Monde* du 3 octobre 1996), les auteurs du rapport plaident pour une évaluation de la lutte contre l'illettrisme lancée depuis plus de dix ans. Mais surtout, il existe des exclus de fait de la formation de droit commun, des personnes qui, maîtrisant mal le français, se voient refuser l'accès aux stages. D'où la nécessité d'un soutien en amont. C'est en ce sens qu'œuvre le Fonds d'action sociale (FAS), créé en 1958, qui vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes immigrées et issues de l'immigration. Le FAS consacre un budget annuel de 165 millions de francs aux formations linguistiques des adultes dont il a entrepris une refonte depuis deux ans. *« Désormais, nous axons les stages selon les besoins identifiés et les niveaux du public alors qu'avant tout était déterminé par l'offre »*, explique Isabelle Pellé-Guetta, chargée de mission.

Mais le FAS ne couvre encore que 3 % à 10 % des besoins potentiels de la population... Par exemple, il subventionne une formation linguistique mise en place depuis 1994 au SJT (Solidarité jeunes travailleurs), un centre d'insertion vers l'emploi situé à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

VOCABULAIRE USUEL

Il s'agit de stages de quatre mois rémunérés et ouverts aux chômeurs de longue durée, en grande majorité des femmes d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb. Une sorte de sas qui vise l'accès aux formations de droit commun et à l'emploi (restauration, ménages). Pragmatique – comme la sensibilisation au vocabulaire professionnel – l'apprentissage vise aussi l'acquisition des réflexes de la vie en société – tel le respect des horaires. Malgré les cas d'échec, la directrice du centre, Hayate Bousta, se félicite d'un taux d'insertion de 38 %. Sur les 117 personnes accueillies en 1995, 92 ont accédé à la formation de droit commun et 35 d'entre elles ont trouvé un emploi.

D'autres initiatives s'inscrivent dans une démarche d'amélioration des compétences et d'autonomie sur le poste de travail. C'est le cas des forges Barriol et Dallière, situées à Andrézieux-Bouthéon (près de Saint-Etienne dans la Loire) où, d'octobre 94 à juin 95, 74 opérateurs ont suivi un stage centré sur la résolution des problèmes, complété pour une vingtaine d'entre eux (essentiellement maghrébins) par un module linguistique de 160 heures. Au total, l'opération représente près de deux ans de formation dont le FAS a élaboré le cahier des charges et élu comme formateur la Maison de la promotion sociale (MPS), implantée à Saint-Martin-d'Hères (Isère). *« Nous sommes partis des connaissances linguistiques des stagiaires. Sept d'entre eux ne savaient qu'écrire leur nom et leur prénom. Puis nous avons relié l'apprentissage du français au travail dans l'entreprise »*, raconte Maryse Bouclet, qui a assuré la formation linguistique baptisée Ecler (Ecrire, comprendre, lire, s'exprimer, réfléchir) conçu par MPS. Repérage du vocabulaire usuel de l'entreprise, apprentissage du système métrique : comme le souligne Jean-Paul Faisant, responsable du personnel, *« il y a eu un déclic. Aujourd'hui, certains salariés savent identifier un containeur en lisant l'étiquette ou lire des mesures sur un pied à coulisse. Douze tuteurs choisis parmi l'encadrement de proximité prolongent aujourd'hui la démarche »*. Car en attendant l'autonomie des équipes, il faut *« porter »* le personnel.

Clarisse Fabre

e n t r e p r i s e s

RENCONTRES

SYMPOSIUM RENAULT. Le sixième symposium Renault, qui se tiendra les 29 et 30 octobre au Palais des congrès de Paris, a pour ambition de dresser un panorama mondial des meilleures pratiques managériales, tous secteurs confondus. 45 conférenciers venus d'Amérique, d'Asie et d'Europe (dont 22 dirigeants de grandes entreprises telles que Valeo France, Hewlett-Packard, Texas Instrument, Mitsubishi, Philips Electronics, Mercedes-Benz...) viendront témoigner de leur savoir-faire. La première journée proposera des tables rondes interactives et des reportages vidéo inédits tournés dans le monde entier. La seconde journée permettra d'approfondir les pratiques, méthodes et outils des entreprises les plus avancées en qualité totale. Elle se composera de 32 conférences-débats sur 8 thèmes différents. Ce symposium est organisé par l'Institut Renault de la qualité et du management.
Contact : 01-41-03-41-95. Télécopie : 01-41-03-43-43.

■ **FORMATION.** Le 9e Carrefour de la formation des chambres de commerce et d'industrie se déroulera les 6 et 7 novembre au Futuroscope de Poitiers sur le thème « Travailler autrement, former autrement ». Environ 1 000 professionnels et experts régionaux, nationaux et européens de la formation sont attendus : formateurs, chefs d'entreprise, représentants des organisations socioprofessionnelles de l'administration, des collectivités locales... Cette rencontre triennale qui accueillera des personnalités du monde politique, économique et de la formation sera axée autour de trois axes principaux : les attentes des entreprises, les aspirations de jeunes et des salariés et l'organisation nouvelle des savoirs.
Contact : Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie. 45, avenue d'Iéna. 75016 Paris.

RÉFÉRENCES

■ **TISSER LE SOCIAL.** Dans son numéro de rentrée (n° 247, automne 1996, 65 F, 14, rue d'Assas, 75006), le trimestriel *Projet* consacre son dossier au lien social face aux risques de *« fracture sociale »*. Renaud Sainsaulieu, Didier Lapeyronnie, Bernard Eme, Jean-Baptiste de Foucauld, Jean-Louis Laville et Alain Lebaube, notamment, consacrent des réflexions à la cohésion sociale, à l'exclusion, à l'économie solidaire.

■ **ANACT.** L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) rappelle qu'elle rend disponibles les *Cahiers de l'Anact*, qui présentent les méthodes et les outils élaborés et expérimentés par l'agence au cours des études qu'elle mène. Créée en 1994, cette collection s'adresse à ceux qui sont confrontés à la perspective et aux enjeux de la transformation du travail, et ce dans une double finalité : l'amélioration des situations des salariés d'une part, de la qualité et de l'efficacité de l'organisation, d'autre part.
Contact : Les Cahiers de l'Anact, 40-41, quai Fulchiron, 69321 Lyon Cedex 05.





Fonction Commerciale

Important groupe coopératif agricole de l'Est de la France recherche, dans le cadre de son développement, un(e) :

"ASSISTANT(E) COMMERCIAL(E) CEREALES"

Placé(e) sous l'autorité du Directeur Commercial, il (ou elle) :

- participera à l'analyse, à la définition et à la mise en marché des productions des agriculteurs, recherchera et contractualisera de nouveaux débouchés,
- assurera les relations entre les différents intervenants de la production au client final,
- supervisera l'exécution des différents contrats,
- optimisera les positions sur les différents marchés à terme,
- sera responsable d'une station de production de semences (contrats, production, qualité, délai)

Profil :

Formation supérieure (école de commerce, ingénieur agro...) avec 2 à 3 ans d'expérience réussis dans une fonction équivalente (achat ou vente) chez un organisme stockeur ou société de négoce.

Connaissance de l'allemand indispensable et de l'anglais souhaitée.

Adresser votre dossier de candidature (lettre, photo et prétentions) sous n° 9041 à : LE MONDE Publicité 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

MEDIA SYSTEM

Donnez un nouvel élan à votre carrière !

UAP, groupe international d'assurance, renforce les équipes commerciales de son réseau « agences générales ».

Managers commerciaux

Après une formation de deux ans, vous animerez la force de vente de votre secteur géographique. Votre rémunération sera liée au développement commercial et aux résultats du secteur confié.

A 28/35 ans, de formation bac + 4/5 (école de commerce ou d'ingénieurs, ou universitaires), vous avez prouvé vos talents commerciaux et vos compétences d'encadrement grâce à une expérience terrain de 2 à 3 ans dans la vente de services. Impliqué, autonome, rigoureux, vous êtes parfaitement mobile sur la France entière.

Pour en savoir plus sur ces postes qui ouvrent de réelles perspectives d'évolution, appelez le 01 41 38 17 17, du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures, en précisant la référence 355.



Société de services spécialisée dans le secteur de la santé.

Pour développer une activité nouvelle auprès des hôpitaux, cliniques, cabinets médicaux, laboratoires nous recherchons un(e)

COMMERCIAL(E)

Ayant si possible une connaissance du monde de la santé et de la bureautique.

SMIC plus intéressement, frais remboursés.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo à

Perspective Santé - 156, boulevard Magenta - 75010 PARIS



ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

dernière édition avec CD - ROM (version 2)

recherche sur toute la France

DELEGUES CULTURELS *h/f*

Poste à caractère commercial. Pas de porte à porte. Formation complète à nos produits et méthodes. Diffusion auprès d'un public varié. Perspectives d'évolution rapide pour candidats de valeur.

Si vous êtes autonome, dynamique, ambitieux. Si vous possédez une bonne culture générale et le sens du contact,

rejoignez un grand nom de l'édition en appelant le

0 800 31 74 00 *(Appel Gratuit)*

Gestion - Finance

Schlumberger

Jeunes Fiscalistes

Paris - Londres

Schlumberger emploie 50 000 personnes de 100 nationalités dans 100 pays, au sein de deux divisions : Services Pétroliers et Mesure et Systèmes.

Nous recherchons de jeunes Fiscalistes pour des unités de Schlumberger basées à Montrouge, près de Paris, et à Londres.

Rattaché au Responsable Fiscal de votre unité, vous mettrez en œuvre vos connaissances de la fiscalité française tout en élargissant votre expérience par la pratique de la fiscalité internationale. Vous veillerez notamment au respect des obligations déclaratives propres aux différents pays de votre zone d'intervention.

Votre goût de l'initiative et des responsabilités, ainsi que vos qualités de communication, feront de vous un membre à part entière de notre équipe de gestion. La rigueur professionnelle, le sens des contacts et la mobilité seront les garants de votre réussite et de votre évolution au sein de Schlumberger, en France ou à l'étranger.

La connaissance de l'anglais est nécessaire. Le poste basé à Londres implique en outre la connaissance de l'arabe.

Diplômés

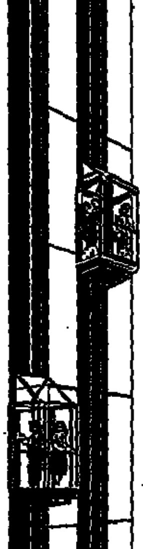
d'études supérieures commerciales ou fiscales (DESS)

Vous avez une expérience réussie de 2 à 5 ans dans une société industrielle ou un Cabinet.

Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à votre carrière en rejoignant une grande entreprise internationale.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.) sous la référence MCS/6171 au Service du Personnel

Schlumberger Limited 42, rue Saint Dominique 75007 Paris



Notre entreprise bouge, c'est le moment de bouger !

Contrôleur de gestion

Notre entreprise est au cœur de la compétitivité internationale. Comme la plupart des secteurs d'activité, celui de l'ascenseur bouge, évolue et doit s'adapter aux nouveaux enjeux économiques.

En France, nous nous sommes organisés pour répondre aux besoins de notre marché. Nous rejoindre comme contrôleur de gestion c'est, au-delà de la dimension financière classique du poste, être partie prenante de notre évolution. Acteur de notre dynamique, vous assistez nos chefs d'agences régionales dans le pilotage de leur activité et l'amélioration de la productivité : établissement et suivi des budgets, réestimés, formation aux outils et méthodes de contrôle de coûts, analyse des écarts, suivi des marges, contrôle des engagements.

Au-delà de votre formation supérieure et de votre première expérience, nous nous intéresserons avant tout à votre personnalité et à votre capacité à vous impliquer. Prêt à vous investir à fond ? Pour ce poste basé en région parisienne, écrivez à : Schindler, Service Emploi, réf. CG1, 1 rue Dewoitine, 78140 Vélizy-Villacoublay.

Schindler



Guillaume Tell

Gestion - Finance





Le Groupe DOUX est le premier Groupe Européen et Français en matière de produits de volailles (CA 7,7 milliards de F, 7 600 salariés, 50 usines). Il est présent à tous les stades de la filière (production des oeufs et des poussins, élevage des volailles, fabrication de l'aliment, abattage et transformation, commercialisation et livraison). Nous recherchons un

RESPONSABLE DU CONTRÔLE DE GESTION

Rattaché au Directeur Comptable et à la tête d'une équipe de 3 personnes, vous élaborerez la mise en place et le suivi des coûts de revient du Groupe. Vous rédigerez et mettrez à jour les procédures. Vous définirez également les budgets, *assurerez leur suivi et participerez à l'analyse des résultats* du Groupe que vous commenterez à la Direction Générale.

Agé de 30/35 ans, de formation BAC + 3/4, vous justifiez d'une expérience similaire acquise, si possible, dans un groupe international.

Poste basé à notre Siège Social dans le Finistère.

Merci d'adresser lettre + CV + photo
sous réf. 96/08 à notre Conseil :
SCORE - BP 43 - 29150 CHATEAULIN.

SCORE

MEDIA SYSTEM

Quand rigueur rime avec animateur... et réactivité avec fiabilité...

Brasseries Kronenbourg

Numéro 1 français de la bière avec un CA de 5,7 Mds de F et 2 300 personnes, nous produisons dans nos 4 usines 10 millions d'hectolitres pour des marques solidement implantées : Kronenbourg, 1664, Kanterbrau, Gold, Tourtel, Force 4, K...

Pour accompagner les évolutions de l'entreprise et, notamment, sa croissance exceptionnelle sur le marché de la consommation hors domicile, les Brasseries Kronenbourg *étoffent* leur équipe de gestion et de comptabilité et créent 2 postes.

Contrôleur de gestion
des fonctions *commerciales consommation* hors domicile et export

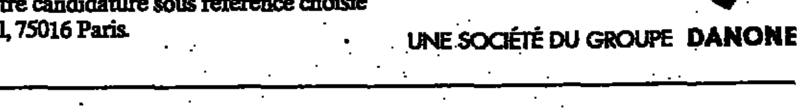
Par sa maîtrise technique de la fonction comme par son talent relationnel, il anime le contrôle budgétaire et s'engage dans son rôle de conseil auprès des responsables opérationnels, valorise la dimension stratégique des prévisions et des décisions, *optimise* l'*efficacité des outils* de gestion. Réf. 43A 3109/6M

Responsable comptabilité et audit des filiales

Il assiste nos filiales de distribution dans les domaines comptable, financier et administratif, garantit une *information financière* fiable par la *qualité de contrôle et de reporting* qu'il réalise, met en place et harmonise les procédures et les règles comptables et fiscales de gestion dans les filiales récemment acquises, participe aux audits d'acquisition. Réf. 43A3110/6M

Vous êtes diplômé d'une grande école ou d'un troisième cycle de gestion. Une première expérience significative de trois ans au moins, acquise au sein d'une direction financière ou chez un des premiers cabinets d'audit, votre impact relationnel, votre ouverture et votre rigueur de réflexion constituent les bases actuelles de votre crédibilité professionnelle. Mais c'est surtout sur votre potentiel d'évolution que nous vous choisirons.
Postes basés à Strasbourg.

Merci d'adresser votre candidature sous référence choisie à ·etap·, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.



Contrôleur de gestion junior

Exceptionnelle opportunité de participer au développement d'une société financière holding

250 KF — **Paris**

LA SOCIÉTÉ
- Société holding, créée en 1986, en constante évolution.
- 13 filiales spécialisées dans le service.
- CA consolidé de 4 Mds de francs en progression de 10% pour un effectif global de 5500 personnes.

LE POSTE
- Rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion et en liaison directe avec le Directeur Financier et Administratif, vous :
  - participez à l'élaboration et au contrôle des budgets,
  - analysez les performances mensuelles des filiales,
  - réalisez des missions d'audit,
  - intervenez sur des missions de diagnostic et d'évaluation de sociétés dans le cadre d'opérations financières (acquisitions, fusions, cessions).

PROFIL RECHERCHÉ
- De formation Grande Ecole de Commerce ou universitaire, une expérience de 2 ans impérative en cabinet d'audit international et si possible une première expérience de contrôle de gestion en société de service.
- Qualités rédactionnelles, maîtrise de la comptabilité et esprit d'analyse sont nécessaires.
- Aisance relationnelle, diplomatie, autonomie et rigueur vous permettront de vous intégrer dans notre groupe.
- De réelles perspectives d'évolution pourront vous êtes offertes au sein du holding ou d'une des filiales

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/61008 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris · London · Aberdeen · Birmingham
Bristol · City · Edinburgh · Glasgow · Leeds
Manchester · Slough · Madrid

Directeur Financier

Participer à la création, suite à la fusion de deux branches, d'un groupe chimique de tout premier plan en Europe.

500 KF — **Paris + déplacements en Europe**

Exceptionnelle opportunité internationale pour un financier de tout premier plan de contribuer, en Europe, à la création et au développement d'un groupe chimique leader.

LA SOCIÉTÉ
- Résulte de la fusion de deux branches de groupes mondialement connus.
- Un milliard de F de CA, ... deux à terme.
- Plusieurs usines en Europe.
- Tout à créer et à organiser.

LE POSTE
- Sous la directe responsabilité du Président, membre du comité de direction, en lien avec la direction financière *internationale*, vous :
  - participez aux montages et aux négociations liés à la fusion,
  - définissez, proposez et mettez en oeuvre la politique financière et budgétaire adéquate à notre stratégie de développement,
  - participez, aux côtés du Président, à notre politique d'acquisition (évaluation de société, négociation avec les banques...),
  - contribuez à la définition de notre schéma directeur informatique concernant les procédures financières (reporting, contrôle de gestion...).

PROFIL RECHERCHÉ
- Grande école de commerce ou d'ingénieur, avec 10 ans d'expérience de la finance et du contrôle de gestion dans un environnement industriel international.
- Ouvert à l'aspect "start up" de notre projet.
- Rompu aux techniques de reporting anglo-saxonnes.
- Parfaite maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/61009 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris · London · Aberdeen · Birmingham
Bristol · City · Edinburgh · Glasgow · Leeds
Manchester · Slough · Madrid



PRISMA PRESSE

Chef de Projet Finance

***PRISMA PRESSE,* un des groupes leaders de la presse magazine avec 13 titres à forte notoriété, plus de 600 collaborateurs, 3 Mds de CA, recherche un Chef de projet finance.**

Rattaché directement au Directeur Financier, ce chef de projet aura pour mission de participer à la refonte globale du système d'informations comptables de PRISMA PRESSE. En relation avec les différents interlocuteurs internes concernés, il établira un cahier des charges et participera très activement au choix d'un progiciel, à son installation et dans un troisième temps à son exploitation.

De formation supérieure, Finance/Comptabilité et Informatique (MIAGE et troisième cycle finance par exemple), vous avez une expérience opérationnelle dans ce domaine et avez déjà assumé directement la mise en place d'un progiciel comptable.

Vous avez 4 à 6 ans d'expérience professionnelle et souhaitez exprimer votre potentiel dans un groupe dynamique, qui peut vous proposer à terme des évolutions professionnelles dans le domaine de la Gestion ou de la Finance.

Vos qualités personnelles (rigueur, disponibilité, savoir-faire relationnel...) seront vos meilleurs atouts pour mener à bien cette mission et vous intégrer dans un contexte exigeant mais convivial.

Ce poste est basé à Paris 8ème.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, CV, lettre de motivation, photo et prétentions sous la référence CHFI 10.96 à notre Conseil, Monsieur Philippe MARME, Cabinet MASTERLINE, 7 rue Châteaubriand, 75008 Paris. Tél. 01.53.76.22.22.

GÉO · ÇA M'INTÉRESSE · PRIMA · FEMME ACTUELLE · TÉLÉ LOISIRS · VOICI · GUIDE CUISINE · CUISINE ACTUELLE · CAPITAL · GALA · CUISINE GOURMANDE · L'ESSENTIEL DU MANAGEMENT · VSD

MEDIAPA

Fédération nationale du secteur social (exclusion)
recherche

CHARGE DE MISSION FINANCES-GESTION

pour son siège national (20 pers.),
ses associations régionales (20)
et ses 600 associations adhérentes.

Expérience professionnelle et associative indispensable

Lettre et CV à FNARS,
76 rue du Faubourg St Denis, 75010 PARIS

BANQUE DE RÉPUTATION INTERNATIONALE
recherche

Gérant Actions Internationales

2 à 3 ans d'expérience de gestion de portefeuille.
Formation économique et statistique.
BAC +5. Anglais courant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction des ressources humaines. Réf. GPA 161 096.
State Street Banque - 21, rue Balzac, 75008 Paris

Juristes - Ressources Humaines

Dirigeants

Juristes - Ressources Humaines

هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres



BORDAS

OUVRAGES SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

Afin de renforcer nos équipes éditoriales au sein de nos secteurs Enseignement Primaire, Sciences et Lettres, nous recherchons plusieurs collaborateurs pour la conception et la réalisations d'ouvrages scolaires et parascolaires :

1 Editeur enseignement primaire H/F

Dans le cadre de vos missions et en liaison avec la Direction Editoriale, vous serez chargé de :
- mettre au point la conception pédagogique des nouveaux projets,
- participer à la recherche des nouveaux auteurs,
- assurer les relations avec les auteurs, les partenaires extérieurs et les services internes,
- suivre la réalisation des projets en respectant les impératifs de délais, de coût et de qualité,
- mener les études sur la concurrence, l'état du marché.

Ce poste s'adresse à un éditeur confirmé pouvant se prévaloir d'une expérience de plusieurs années acquise dans l'édition d'ouvrages scolaires, parascolaires ou à forte coloration pédagogique.

2 Editeurs H/F — *CDD 6 mois et 9 mois*

Vous participerez à la réalisation des projets en cours et en assurerez les relations internes et externes. De formation scientifique ou littéraire, vous bénéficiez d'une première expérience acquise dans l'édition scolaire ou dans la réalisation d'ouvrages illustrés à contenu pédagogique.

Aisance relationnelle, sens artistique, forte capacité de travail sont, par ailleurs, des atouts nécessaires pour la réussite dans ces missions. Postes à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à Aline DUCASSE - LAROUSSE-BORDAS - Direction des Ressources Humaines - 21, rue du Montparnasse - 75283 PARIS CEDEX 06.

CEP

Jeune Directeur des Achats

Groupe leader dans son secteur d'activité

300/350 KF — **PARIS**

Exceptionnelle opportunité pour un professionnel des achats de créer la fonction et contribuer au développement d'un groupe de renommée

LA SOCIÉTÉ
- 730 personnes. CA consolidé 1995 de 903 MF.
- Filiale à 100 % d'un groupe international (5ème rang européen dans son activité).
- Premier fabricant français à être certifié ISO 9001, 7 MF d'investissements R&D en 1995.

LE POSTE
- Rattaché au Directeur de la Distribution, vous :
  - définissez une politique nouvelle d'achats/d'approvisionnement de produits destinés aux professionnels du second œuvre bâtiment (150 MF) et la *mettez en œuvre*, dans un contexte évolutif avec un souci de qualité, flexibilité et optimisation des coûts/délais,
  - *analysez les nouveaux marchés* et produits en France et à l'étranger le plus en amont possible avec la Direction Marketing, les Directions Régionales... afin de proposer une stratégie «fournisseurs» à l'ensemble du réseau de distribution,
  - prenez la responsabilité opérationnelle de la plate-forme logistique «papier peint» en *optimisant* l'existant et *en préparant* les évolutions futures (maîtrise des coûts, flux).

PROFIL RECHERCHÉ
- 30/35 ans, formation supérieure complétée par une spécialisation achats, vous possédez une expérience de 4 à 6 ans dans la gestion d'un service achats similaire dans la grande *distribution* (bricolage).
- Autorité naturelle, forte capacité relationnelle et de négociation et rigueur d'organisation vous permettront de vous *adapter* aux exigences de la distribution.
- Souplesse, vivacité, pragmatisme et sens de la réflexion vous feront évoluer vers des responsabilités élargies.
- Anglais *courant* et déplacements fréquents en province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. LM/61007 à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company



Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

INSTITUT D'ETUDES DE MARCHES (R. P.)

recherche (H/F) :

- **DIRECTEUR D'ETUDES** confirmé, pour développement commercial de nouveaux secteurs.
- **CHARGE D'ETUDES QUANTI SENIOR,** 3 ans minimum d'expérience.

ANGLAIS courant nécessaire pour les deux postes.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite *(sous réf. n° 9042)* à :
Le Monde Publicité
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 Paris cedex 08.



Vous vous sentez avant tout Européen !
Le *monde de l'information* tout en images vous attire !
Vous souhaitez travailler en France ?

Rejoignez Euronews, la 1ère Chaîne Européenne d'information en Continu (diffusée dans 38 pays / 80 millions de foyers)

Dans le cadre de son développement, EURONEWS recrute :

UN(E) RESPONSABLE DE LA VIDEOTHEQUE

Rattaché(e) au Secrétaire Général de la Rédaction, véritable interface avec la Rédaction, vous encadrez une équipe de 6 à 8 vidéothécaires. Vous proposez et mettez en place, après validation de la Direction, la politique de la vidéothèque en cohérence avec le programme et les besoins de la Rédaction. En fonction de ces orientations, vous définissez la nouvelle organisation de la vidéothèque et en assurez la gestion.
Agé(e) d'environ 35 ans, vous avez une expérience similaire de plusieurs années, idéalement dans une chaîne de TV ou une agence d'images. Vous attestez de réelles capacités d'encadrement et de gestion, et maîtrisez l'informatique.
Ce poste nécessite la maîtrise de l'anglais et du français ; la connaissance d'autres langues européennes serait appréciée. Il s'adresse à un(e) candidat(e) possédant une excellente culture générale.

- Euronews dispose d'une cellule d'accueil pour aider ses nouveaux salariés à s'installer à Lyon, et à accomplir les démarches administratives indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions, certificats) à :
EURONEWS, Service des Ressources Humaines, BP 161, 69131 LYON-ECULLY, FRANCE

Carrières Internationales

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL
FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES ECONOMIQUES

Un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE DE STATISTIQUE APPLIQUEE

est mis au concours.

Le candidat devra assumer un enseignement de 7 heures en 2e cycle (années 3 et 4) en statistique appliquée (notamment analyse multivariée et méthode d'échantillonnage) dans les sciences sociales et humaines, dirigera des travaux de recherche dans ces domaines et prendra part aux travaux administratifs.

Traitement : *légal*
Obligations : *légales*
Entrée en fonction : 1er octobre 1997
Titre exigé : *doctorat en statistique ou titre jugé équivalent.*

Il lui sera demandé une expérience en applications statistiques aux sciences sociales et humaines, ainsi qu'un intérêt pour les statistiques officielles et leurs méthodes. Par ailleurs, le candidat sera invité à développer les liens entre l'Université de Neuchâtel et l'Office fédéral de la statistique et, en collaboration avec celui-ci, à mettre sur pied un programme et un Centre de recherche en méthodes d'enquête. Il sera responsable de l'appui statistique fourni aux autres facultés.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au Prof. F. Hainard, Faculté de droit et des sciences économiques, Av. du 1er Mars 26, 2000 Neuchâtel, Suisse.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste des publications (et publications importantes annexées), projets de recherche et références, au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Château, 2001 Neuchâtel, Suisse

jusqu'au 31 janvier 1997.

Les places mises au concours sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

Groupe industriel de tout premier plan recherche dans le cadre de son développement à l'international un

Directeur Financier

Chine — **Package attractif**

Rattaché au directeur général, vous occupez une fonction polyvalente qui vous conduit à superviser les domaines suivants :
- Contrôle de Gestion
- Reporting
- Comptabilité
- Trésorerie

Vous avez également pour objectif d'améliorer et/ou de mettre en place les procédures de contrôle interne et les systèmes d'information.

Vous parlez le mandarin couramment et justifiez d'au moins 5 ans d'expérience, de préférence en environnement de production.

Merci d'adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à **Sylvain Rougeau, Michael Page Finance** 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** SOUS réf. SR14813

MP
Michael Page Finance
Le spécialiste du recrutement Financier

Dirigeants

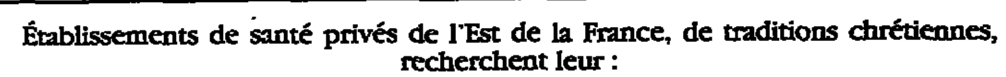
EPIC Département de la Vienne (260 personnes) recherche son

Directeur

Véritable manager et excellent organisateur, vous axerez l'animation de votre équipe sur l'exigence de la qualité du service fourni à notre clientèle (collectivités locales, entreprises, particuliers).
Gestionnaire rigoureux, vous proposerez au Conseil d'Administration, les projets d'investissement et soumettrez pour approbation les budgets et les comptes ainsi que la passation des marchés.
Créatif et réactif, vous serez à l'écoute des évolutions européennes pour assurer une veille permanente et proposer de nouvelles orientations garantes de notre croissance.
A 42/50 ans, de formation Ingénieur Grandes Ecoles (électricité, électronique), complétée de préférence par un 3ème cycle de management ou de gestion, vous avez une expérience significative de la fonction de direction, en priorité dans le domaine de la production ou de la distribution d'énergie.
L'expérience de la négociation avec des partenaires du secteur public serait appréciée.

Merci d'adresser CV, lettre man. + photo et prét. sous réf. 183, à notre Conseil,
MULTICIBLES, E. ACHACHE - LALEU 37, rue Carnot, 86000 POITIERS.

multicibles



Établissements de santé privés de l'Est de la France, de traditions chrétiennes, recherchent leur :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le(la) candidat(e), de formation supérieure hospitalière, ayant une expérience réussie de Direction d'un groupe hospitalier, devra être capable de conduire un projet d'Entreprise ambitieux et de mener à bon port une importante opération de restructuration.

Ce poste est à pourvoir début 97.

Une rémunération adaptée et des perspectives d'évolution pourront être envisagées.

Merci d'adresser votre dossier, CV + lettre + Photo + Prétentions au journal sous n° 9044 MONDE PUBLICITÉ - 133, avenue des Champs-Élysées, 75409 Paris Cedex 08



DIRECTEUR DES VENTES FRANCE & INTERNATIONAL

BASÉ SUD DE LYON

Vous êtes responsable de la mise en œuvre de la politique commerciale au plan mondial et de l'encadrement de nos équipes en France et à l'étranger (25 p.).

Négociateur, vous êtes l'interlocuteur privilégié de nos grands donneurs d'ordres et contribuez activement à l'ouverture de nouveaux marchés (Asie, Etats-Unis...). Homme de communication, vous assurez l'interface avec les différentes entités industrielles de l'entreprise.

A 35 ans environ, parfaitement bilingue anglais, de formation ingénieur grande école, vous possédez une expérience de la vente de biens d'équipements industriels à l'international. Vous voulez vous investir dans un environnement de haute technologie et dans une entreprise à taille humaine (700 p.).

Nous vous proposons de rejoindre une société engagée dans un important programme d'investissement et de vous exprimer dans une fonction clé, dont les responsabilités sont évolutives.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 3 cours Albert Thomas, 69416 Lyon Cedex 03, sous la référence 53.4542/LM, portée sur lettre et enveloppe.



Conseil en Carrières

Directeur général

•IMPORTANT GROUPE D'INGÉNIERIE RECHERCHE POUR SA FILIALE SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DE •L'INGÉNIERIE DE L'EAU•

- *Ingénieur grande école, vous êtes spécialisé dans le domaine de l'eau (études ou exploitation). Vous prendrez la direction d'une société de 70 personnes aux compétences étendues : hydraulique, environnement, gestion de l'eau, épuration, réseaux, etc.*
- *Homme charismatique, développeur, animateur d'équipe et gestionnaire rigoureux, vous développerez cette société en liaison avec le Président du Groupe, à la fois en France et à l'international.*
- *Pour ce poste basé dans une ville de province, des déplacements fréquents en France et à l'étranger sont à prévoir.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 153, à mentionner sur l'enveloppe, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra. Confidentialité assurée.

MEDIA SYSTEM

Dirigeants prêts à changer ?

Pourquoi attendre ? Vous vous interrogez sur votre vie professionnelle ; vous avez le sentiment qu'il vous faut faire le point et vous êtes prêts à agir.

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 21 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 8 000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

Bilan de carrière, Outplacement ?

De plus en plus souvent, les entreprises prennent en charge nos prestations.

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Paris, 128, rue du Fg St-Honoré. 75008. Tél. 01 45 63 35 15. Fax 01 45 63 35 18
Genève : 9, route des Jeunes, 1227. Tél./Fax 022.342.52.49
La Haye, Leidsestraatweg 77 - 2509 GC. Tél. (31) 70 383 7173. Fax (31) 70 383 0124
Bureaux associés : Londres, Zurich, Francfort

LYON

Groupe de Sociétés de Services :
gestion informatique et assurances de personnes
recherche son

directeur des services de gestion

adjoint du directeur général

Véritable manager, homme d'organisation, à l'aise dans l'opérationnel, vous aurez à diriger l'ensemble des Services de Gestion.

Ce poste doit évoluer normalement vers la Direction Générale sous 3 ans.
Il s'adresse à un diplômé de grande école de commerce, HEC, ESSEC, ESCP... ou à un Ingénieur Généraliste âgé de 35 à 45 ans.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo et prétentions sous référence 232/M (sur l'enveloppe) à ***COMMUNIQUÉ***, 51 av. Jean Jaurès 69361 Lyon cedex 07, qui transmettra.

MEDIAPA

Cabinet conseil en recrutement de Cadres Supérieurs et Dirigeants, exclusivement par approche directe, souhaite intégrer pour accompagner son fort développement :

CONSULTANT SENIOR

Âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience de management, que vous avez complétée par une pratique de quelques années du conseil à forte valeur ajoutée aux entreprises.

Nous vous proposons de devenir l'un de nos principaux apporteurs d'affaires : vous prospecterez et développerez votre portefeuille de clients en toute autonomie et serez responsable de votre démarche depuis l'approche commerciale initiale, jusqu'à la conclusion de la mission en termes financiers.

Vos capacités commerciales indéniables, votre autorité naturelle et votre forte détermination vous permettront, dans le cadre d'une politique de prestations de niveau élevé, de négocier avec des dirigeants d'entreprise.

L'ampleur de vos résultats générera une rémunération très élevée.

Pour ce poste à pourvoir rapidement, la connaissance de l'anglais est un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 961065 à Évidence - 16 rue Baudin - 92300 Levallois-Perret.

Évidence

Marketing - Communication

RESPONSABLE PRESSE MILIA h/f

Marché International de l'Edition et des Nouveaux Média

REED MIDEM ORGANISATION

Organisateur de salons professionnels internationaux réunissant à Cannes et à Hong-Kong des participants de plus de 100 pays, recherche dans le cadre de son développement international, un

Vous serez responsable de toutes les relations presse à l'échelon International : suivi des agences de presse étrangères, contacts avec les clients, définition des axes de communication, contacts avec les journalistes à l'international, rédaction des communiqués de presse.

De formation supérieure (Sciences Po, maîtrise,...), vous avez acquis une première expérience de 5 ans minimum en tant qu'Attaché de Presse et dans un contexte international.

Doué d'un grand sens du contact, extrêmement organisé, vous possédez une excellente capacité de rédaction en français et en anglais, et une parfaite maîtrise de ces deux langues à l'oral.

Vous devez faire preuve d'un réel intérêt pour le secteur du Multimédia.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la réf. 1137/M à notre Conseil Pierre LEMAHIEU.

Synergies

CSNCR

Adjoint au directeur de la communication

Nous sommes un groupe de dimension nationale dans le secteur de l'economie sociale.
Collaborateur direct du directeur de la communication, vous apportez les éléments de réflexion nécessaires à l'élaboration du plan de communication.
Dans la phase de mise en œuvre, vous définissez les priorités, coordonnez l'intervention des différentes equipes et assurez la cohérence et la pertinence des actions menées dans un cadre national.
Vous prendrez notamment en charge les relations avec la presse et les autres médias...
Représentant votre direction dans notre groupe fortement décentralisé, vous êtes le garant de la politique de communication.

De formation supérieure (CELSA, maîtrise de communication, Sciences Po...), vous êtes, à 35-40 ans, un professionnel de la fonction communication au sein d'un grand groupe privé ou institutionnel. Votre expérience vous a apporté une expertise reconnue, une réputation de rigueur et de discrétion, d'excellentes qualités rédactionnelles. Vos capacités relationnelles ne sont plus à démontrer et vous pouvez animer efficacement un travail d'équipe.
Merci d'adresser votre candidature à notre conseil : BSA. 2 place André Malraux, 75001 Paris.

BSA

MEDIA SYSTEM



NOTRE GROUPE, FILIALE D'HAVAS VOYAGES, EST SPÉCIALISÉ DANS LES LOISIRS LOCATIFS ET L'HÔTELLERIE (180 HÔTELS ET RÉSIDENCES À TRAVERS LE MONDE) ET EMPLOIE PLUS DE 500 PERSONNES POUR 800 MF DE CA. NOUS RECHERCHONS DANS LE CADRE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT NOTRE :

Directeur du marketing opérationnel

BOULOGNE

Pour notre structure commerciale organisée par marché, rattaché à notre Directeur Général, votre mission est double :

- *Vous créez et développez une politique marketing (analyse du marché, définition de nouveaux produits, mise en place de la communication/publicité et d'opérations de promotion).*
- Vous coordonnez la politique commerciale et marketing du Marché des Ventes Individuelles, en liaison avec nos 7 Directions Régionales. Pour ce faire, vous définissez et lancez notamment de nouveaux modes de distribution pour ce marché porteur.

Nous recherchons un réel savoir-faire pour ce poste très opérationnel. Agé d'environ 35/40 ans, vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce et possédez un très bon niveau d'anglais.

Vous avez réussi la mise en place de stratégies marketing très "terrain" dans des sociétés de VPC, de grande consommation ou de loisirs. Vous travaillez actuellement au sein d'une entreprise de grande notoriété: Vous possédez un très bon sens relationnel. Adaptable et diplomate, vos qualités d'analyse et de créativité ainsi que votre sens de l'anticipation vous permettront de réussir avec succès dans cette fonction.

Adressez-nous votre dossier de candidature (CV et lettre manuscrite) sous réf. MV/MO à : Havas Voyages - DRH - 6/8, place Jean Zay - 92 300 LEVALLOIS-PERRET.

EURO RSCG

HAVAS VOYAGES

Un marketing performant au service des télécommunications

Chefs de marché

- grand public (réf. CP 10/04)
- petites entreprises (réf. CP 10/05)

Opérateur de télécommunication en forte expansion, filiale d'un groupe privé français important, nous préparons le lancement d'un très grand projet d'activité de services.

Sur un secteur aux enjeux majeurs et dans un environnement fortement concurrentiel, vous êtes responsable de l'élaboration de la stratégie marketing et de sa mise en œuvre pour votre ligne de produits et services associés (pricing, communication, stratégies commerciales...).

Diplômé(e) d'une grande école de commerce, une expérience confirmée en marketing de services vous a permis d'acquérir d'excellentes connaissances du marché grand public pour les uns et des petites entreprises ou indépendants pour les autres. Postes basés à Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Formation Professionnelle





IUP Commerce Vente
Université PARIS XII-Val de Marne

Dans le cadre de la FORMATION CONTINUE, préparez un diplôme NATIONAL de 2e cycle :

MAITRISE DE MANAGEMENT COMMERCIAL

Publics : Cadres exerçant des responsabilités d'animation et d'encadrement dans la fonction commerciale.

Conditions : Licence - Diplôme de 1er cycle ou équivalent (DEUG, DUT, BTS...) et 5 ans d'expérience professionnelle.

Financement : Salariés (Plan, CIF)
Demandeurs d'emploi (AFR)

Ouverture de la Formation : **20 janvier 1997**
Inscription avant le **1er novembre 1997**
Contact : Ariane TIREL : 01.49.76.80.21

Dynamisez Votre Vie Professionnelle



Présentations gratuites :

COMMUNICATION : Lun 28 et Mar 29 Oct, de 19h à 21h
33 av. Wagram, Paris 17e, Immeuble "Habitat", à 100 m. de l'Etoile

AUTRES STAGES : Parole en Public, Management, Leadership et sur Mesure pour vos équipes.



Leader Mondial de la Formation. Nous entraînons vers le Succès des Hommes, des Equipes et des Entreprises dans 73 pays et 30 villes en France. - Tél. 01 39 54 61 06 - Fax. 01 39 54 81 25

ÉCOLE DES MINES DE PARIS

recherche jeunes diplômés

MÉCANIQUE - ANALYSE NUMÉRIQUE

pour préparer thèses *(3 ans)* au Centre de mise en forme des matériaux :

Sur la modélisation des procédés de mise en oeuvre des métaux ou polymères

en relation avec des entreprises françaises et internationales, à Antibes (06).

Bourses : 108 000 F nets.

Envoyer CV + photo à

B. CAPITANT - BP 207 - 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

JEUNES DIPLOMES

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Intégrez une entreprise par une mission professionnelle de 3 mois

Formation gratuite et rémunérée de Recherche Intensive d'emploi.
Demandeurs d'emploi + 1 an ANPE (+26 ans)
Résidant Paris uniquement

CREFAC : 01.48.46.51.99

Chaque semaine, retrouvez la rubrique *"FORMATION PROFESSIONNELLE"*
Pour vos annonces publicitaires, contactez Michèle FERNANDEZ : ☎ 01.44.43.76.17 - *(Fax : 01.44.43.77.32)*

Conseil et Audit

Nous interrompons le secret bancaire le temps de cette communication

Créé en 1988, nous sommes aujourd'hui l'un des premiers cabinets de conseil spécialisé dans les systèmes d'information bancaires. Notre activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conduite de projets est reconnue par les principales banques françaises et étrangères.

Pour renforcer nos équipes de consultants qui interviennent sur des projets majeurs tels que TBF/SNP-RGV-MUE, ... nous recherchons des



Après 10 ans d'expérience, de formation supérieure, vous avez acquis une connaissance approfondie des domaines fonctionnels de la banque. Vous avez exercé au sein d'une structure de conseil et vous maîtrisez les nouvelles architectures des systèmes d'information.

Pour participer à notre développement et construire ensemble les systèmes d'information de demain, nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. CT/M à DELOG - Ph. SAISON 47, avenue de la Grande Armée 75782 Paris Cedex 16.



Conseil en systèmes d'information bancaires.

L'Ouverture Ernst & Young

Implantés à Paris et dans les principales métropoles régionales depuis *10 ans, nous aidons nos clients* PME et PMI de l'industrie et des services, nationales et internationales, à optimiser leur organisation, leur gestion et leurs moyens d'actions en leur apportant des solutions concrètes, adaptées à leur situation et créatrices de valeur. Participer à notre fort développement dans ce secteur, c'est l'une des ouvertures que vous offre ERNST & YOUNG ENTREPRENEURS.

■ Consultant en systèmes d'information et organisation — Réf. : SIOJ

Vous rejoindrez une équipe pluridisciplinaire et deviendrez un acteur majeur du changement en PME/PMI. Vous concevrez et mettrez en œuvre les solutions qui préparent les innovations technologiques de demain. Curieux et passionné d'informatique, vous assurez une veille technologique permanente et maîtrisez les nouvelles évolutions «matériels» et «logiciels» en contexte PME/PMI.

Homme de terrain, pragmatique, vos capacités d'écoute et de communication, ainsi que votre créativité, font de vous une force de proposition reconnue par vos clients et constituent vos meilleurs atouts pour réussir dans cette fonction qui implique une forte notion de service.

A 26/30 ans, de formation ingénieur, école de commerce ou universitaire, vous justifiez d'une première expérience de 2 à 4 ans en entreprise ou dans le conseil.

■ Consultant senior en gestion de production — Réf. : SGP

Professionnel confirmé, votre maîtrise des systèmes de production fait de vous un expert reconnu des PMI pour lesquelles vous développerez une nouvelle offre de services. Après un diagnostic de leurs besoins, vous proposez et mettez en place les solutions adaptées pour optimiser leurs performances industrielles.

A 35-38 ans environ, de formation ingénieur (ENSAM, Centrale, Ponts...) idéalement complétée par un MBA, vous avez une première expérience réussie en organisation industrielle, gestion de production ou contrôle de gestion industriel, en cabinet conseil et/ou en entreprise.

Pour ces 2 postes basés en région parisienne, une bonne pratique de l'anglais sera appréciée.

Merci d'adresser votre candidature : lettre, CV, photo et prétentions sous référence choisie à notre conseil : **Crossway Management Sélection et Annonces - 16, avenue Elisée Reclus - 75007 PARIS.**

ERNST & YOUNG ENTREPRENEURS

Austin Knight - Photo FOTOGRAM-STONE

Ecouter,

Transmettre,

Agir

Unilog Consultants a le verbe actif

Avec 2000 personnes, Le Groupe Unilog est l'un des premiers acteurs français de Conseil et d'Ingénierie en Informatique.

UNILOG CONSULTANTS filiale spécialisée dans le pilotage du changement et l'évolution des systèmes d'information, intervient directement dans :

- la conception de systèmes d'organisation et d'information capables d'accompagner «les plans de progrès» de ses entreprises clientes,
- la mise en œuvre de solutions associant étroitement métiers, technologies de l'information et conduite du changement,
- la maîtrise de l'intégration de progiciels dans l'Entreprise.

Nous recrutons des Consultants de formation scientifique ou grande école, pour participer à notre développement, dans les secteurs de l'Assurance, des Caisses de Retraite et de la Banque.

Consultants

Vous avez une expérience professionnelle de 3 à 4 ans en organisation et en conception de Systèmes d'Information dans les secteurs pré-cités, notamment dans les domaines suivants : Comptabilité, Contrôle de gestion, Marketing ou Commercial.

Votre curiosité intellectuelle et votre aptitude à communiquer, alliées à vos compétences métier, vous permettront d'accompagner nos clients dans leur mutation.

Au sein d'une entité à taille humaine, nous vous offrons l'opportunité de développer votre potentiel sur des projets motivants.

Architecte Urbaniste en Système d'Information

Vous avez une première expérience d'urbanisation d'un Système d'Information, une solide culture technique en systèmes hétérogènes et une connaissance fonctionnelle des secteurs pré-cités.

Après une formation à nos méthodes, vous interviendrez sur des missions telles que : évolution des Systèmes d'Information, schémas directeurs opérationnels et conception d'architectures applicatives de grands projets.

Vous valoriserez votre compétence au sein d'équipes pluridisciplinaires.

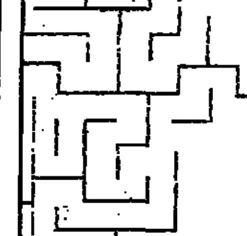
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. CITIBAS/96, en précisant le poste choisi, à :

UNILOG CONSULTANTS
C. Clercq-Roques
97, boulevard Péreire
75017 Paris.

UNILOG

La Maîtrise du Changement

RL&A



DE LA COMPLEXITE À L'ESSENTIEL

Le **secteur bancaire** traverse une période riche et complexe : **fusion, restructuration, organisation, passage à l'Euro, évolution de la technologie des Systèmes d'information** sont les chantiers des cinq prochaines années. Pour les accompagner, nos clients (plus de 200 établissements financiers) recherchent des consultants d'exception.

Nous irons ensemble à l'essentiel.

consultants

PARIS LONDRES GENEVE SAO PAULO

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie et Le Monde Emploi
Appelez Le Monde Publicité au
01-44-43-76-03 – Fax : 01-44-43-77-32